



MÉMOIRE

RAPPORTS ET OBSERVATIONS

SUR LES

FUMIGATIONS SULFUREUSES.

IMPRIMERIE DE HOCQUET,
rue du Faubourg Montmartre, n. 4.

MÉMOIRE

RAPPORTS ET OBSERVATIONS

SUR LES

FUMIGATIONS SULFUREUSES,

PAR J. C. GALÉS,

Chevalier de l'Ordre du Mérite Civil de Prusse,
(Première classe.)

DOCTEUR EN MÉDECINE DE LA FACULTÉ DE PARIS, MEMBRE DU CERCLE MÉDICAL ET DE LA SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE LA MÊME VILLE, MEMBRE CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE MÉDICO-CHIRURGICALE DE SAINT-PÉTERSBOURG, DE LA SOCIÉTÉ PHYSICO-MÉDICALE DE MOSCOW, DE LA SOCIÉTÉ DE MÉDECINE DE TOULOUSE, DES SOCIÉTÉS DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DE MACON, STRASBOURG, ETC.

DEUXIÈME ÉDITION,

Considérablement augmentée, entièrement refondue, et ornée de vingt figures coloriées.

PARIS,

CHEZ L'AUTEUR, RUE DE GRAMMONT, N°. 1.

1824.


WELLCOME
LIBRARY
INSTITUTE

AVERTISSEMENT.

La première édition de cet ouvrage a été imprimée, au nombre de trois mille exemplaires, aux frais du Gouvernement, et répandue dans tous les Départemens, pour y propager la méthode fumigatoire, d'abord mise en pratique à l'hôpital Saint-Louis. Aujourd'hui, que cette méthode est répandue, j'ose le dire, sur une grande partie de la surface du globe, j'ai recueilli un grand nombre de nouvelles observations, et je les ai coordonnées avec plus de soin que je n'avais pu le faire dans ma première édition, de telle sorte que l'ouvrage que je présente au public se trouve entièrement refondu. J'ai cru convenable d'y ajouter un aperçu des progrès que ma méthode a faits depuis dix ans, dans les pays civilisés. On verra, dans cette partie de l'ouvrage que j'aurais pu rendre beaucoup plus longue, combien il m'a fallu de soins

et de persévérance pour propager ce nouveau moyen thérapeutique ; mais on y verra aussi les succès que j'ai obtenus, et l'on restera convaincu que nous vivons dans un siècle et sous un Gouvernement, qui ne laissent point périr les découvertes utiles à l'humanité.

ERRATA.

Pag. 163. — Huile de noix purif, *lisez* huile de roses par infus.

Pag. 228. — Lafitte, *lisez* Lafisse.

Pag. 252. — Sultat, *lisez* résultat.

MÉMOIRE,

RAPPORTS ET OBSERVATIONS

SUR

LES FUMIGATIONS SULFUREUSES.

PREMIÈRE PARTIE,

MÉMOIRE ET RAPPORTS

Des Fumigations Sulfureuses appliquées au traitement des affections cutanées et de plusieurs autres maladies.

Les bains de vapeurs formaient une partie très-importante de l'hygiène publique chez les Anciens. Les Grecs en transmirent l'usage aux Romains, qui portèrent dans la construction des Thermes toute l'élégance et la majesté de leur architecture. Chez eux, les étuves étaient publiques, et l'une des fonctions des édiles était d'en surveiller la propreté et d'en déterminer la température.

Tout le monde connaît l'usage qu'en font les Orientaux, qui les composent avec les parfums les plus odorans, qu'ils prodiguent, avec tant de luxe dans tous leurs rapports domestiques. On sait aussi que les étuves sont

un des besoins des peuples du nord, et particulièrement des Russes.

Mais, dans les temps anciens comme dans les temps modernes, les bains de vapeur ne paraissent pas avoir été employés comme moyen thérapeutique. Ce n'est que depuis quelques années que la médecine s'est emparée de cet agent, et a su l'opposer avec succès à une foule de maladies. Toutefois, la vapeur aqueuse ne pouvant imprimer à l'économie animale que des modifications très-bornées, la méthode fumigatoire ne pourrait rendre que de faibles services, si l'idée de former des vapeurs médicamenteuses, au moyen de substances volatiles, et d'une efficacité reconnue contre certaines maladies, n'avait donné à cette méthode toute l'extension qu'elle peut avoir.

C'est l'emploi thérapeutique de la vapeur, résultant de la combustion du soufre, qui fait l'objet de cet ouvrage. Ce moyen qu'un grand nombre d'expériences pratiquées sous les yeux de praticiens distingués de la capitale, a fait reconnaître comme un des plus efficaces contre les affections chroniques de la peau, telles que la gale, le prurigo, les dartres, la teigne, etc., a été appliqué aussi, avec une utilité remarquable, contre d'autres maladies très-souvent rebelles aux ressources de l'art, comme les rhumatismes anciens, la goutte atonique, la paralysie, les scrofules, les engorgemens des glandes du sein, ceux des ganglions lymphatiques et des articulations. Les succès obtenus par cette méthode de traitement ont été rendus encore plus certains par le laps de temps qui s'est écoulé depuis la guérison des malades.

Principes théoriques sur lesquels est fondé le traitement de la Gale.

Des circonstances favorables m'ont permis de m'occuper, depuis long-temps, des affections de la peau. Placé, dès 1792, dans les différens hôpitaux de Paris, je pus voir beaucoup de ces maladies : attaché, pendant treize ans, à l'hôpital Saint-Louis, où elles se trouvent en très-grand nombre, j'ai pu encore les observer plus exactement.

Parmi ces maladies, la gale fixa d'abord mon attention ; je cherchai à en bien connaître la cause (1) ; je vérifiai les observations microscopiques des entomologistes ; je retrouvai dans les pustules galeuses le ciron, *acarus scabiei*, qu'ils avaient indiqué comme producteur de l'éruption psorique, et son existence me parut aussi avérée que le point d'histoire naturelle le mieux connu. Cette conviction fut partagée par une foule de témoins, parmi lesquels je puis citer presque tous les professeurs de la faculté de médecine et plusieurs savans naturalistes de Paris (2).

L'étiologie de la gale établie par ce fait, m'éclaira sur

---

(1) Mes premiers travaux furent encouragés par M. le baron Dubois, professeur à la faculté de médecine, qui, plus d'une fois, m'engagea à m'occuper de la gale, maladie sur laquelle il restait, selon cet habile praticien, beaucoup à faire.

(2) Voyez *Essai sur la gale*, brochure in-4°. avec figures, à Paris, chez Méquignon l'aîné, père, rue de l'Ecole de médecine, page 19 et suivantes. Depuis la première édition de cet ouvrage, deux médecins ont publié des observations micros-

tous les phénomènes de cette maladie. En reconnaissant l'*acarus* comme une de ses causes principales, je dus aussi la séparer de plusieurs autres éruptions qui lui ressemblent plus ou moins par leur aspect, mais qui en diffèrent toutes essentiellement par leur caractère non contagieux et les circonstances qui les ont déterminées. La distinction entre les affections psoriques et les affections psoriformes, me parut donc fondée sur une théorie exacte.

Pour avoir une preuve plus convaincante encore que la gale est produite par l'insecte observé dans les pustules, je tentai la transmission de cette maladie, par l'application des cirons vivans sur l'épiderme. Je fis la première tentative sur moi; mais je ne poursuivis pas l'essai au-delà d'une première éruption (1). Je le répétai sur trois enfans; bientôt ils furent couverts de gale; je les mis ensuite en contact avec trois autres enfans sains, qui gagnèrent la maladie, laquelle présenta chez eux le même développement et les mêmes progrès que chez les premiers. Cette expérience fut faite devant M. Duchanoy, administrateur des hospices, chargé spécialement du service de santé, MM. les médecin et chirurgien en

---

copiques contraires aux miennes; mais de ce que ces médecins n'ont pas observé ce que j'ai vu, ce que un grand nombre d'autres ont vu comme moi, s'en suit-il que mes observations soient moins exactes et moins concluantes? Des faits négatifs peuvent-ils jamais infirmer des faits positifs aussi rigoureusement constatés?

(1) *Essai sur la gale*, page 25.

chef de l'hôpital Saint-Louis, MM. Leroux, doyen de la faculté de médecine de Paris, Villars, doyen de celle de Strasbourg, MM. les professeurs Pelletan, Thillaye, Petit-Radel, Duméril, Dupuytren, MM. Bosc, Olivier, Latreille, Patrix, enfin devant M. le professeur Pinel, toujours prêt à donner l'exemple d'un zèle infatigable dans la recherche du vrai, et sur l'invitation duquel je conduisis ces enfans au cabinet de physique de l'école, où il a lui-même exploré les pustules dont ils étaient couverts, et observé, conjointement avec M. Thillaye fils et moi, les cirons que nous y avons trouvés.

Cette expérienee peut prouver que la transmission de la gale se fait souvent, je n'oserais dire toujours, par le transport des cirons vivans sur l'épiderme; elle résout la question, si souvent proposée, de savoir si la présence de l'insecte est la cause ou l'effet de la maladie; elle explique pourquoi ont échoué ceux qui ont tenté d'inoculer la gale avec le pus des boutons en maturité qui ne recèlent pas toujours des insectes; enfin, elle doit au moins faire douter de l'existence d'un virus psorique particulier.

Ces notions de la gale en indiquent le traitement: c'est une affection ordinairement locale, qui requiert l'emploi des médicamens extérieurs; c'est là le moyen sûr de détruire l'insecte qui la produit.

D'après ces principes théoriques et d'observation, mon but, pour le traitement de la gale, était donc de chercher à détruire l'insecte qui l'occasionne. Mon procédé devait être prompt, sans danger et toujours certain.

Le soufre, regardé depuis long-temps comme le moyen le plus efficace pour la guérison des maladies de la peau et particulièrement de la gale, présentait, dans les différentes manières de l'administrer, plusieurs inconvéniens. La longueur du traitement, la malpropreté qui l'accompagnait et qui produisait souvent d'autres affections cutanées, les grandes dépenses qu'il occasionnait toujours dans les grands hôpitaux, par rapport au linge, enfin son usage quelquefois sans heureux résultat, avaient engagé les médecins à chercher ou d'autres médicamens plus convenables que ce minéral, ou une manière plus avantageuse de l'employer : de là, cette multitude de moyens externes tour-à-tour proposés et rejetés.

Le soufre, quel que soit le mode de l'appliquer pour guérir la gale, ne doit sa propriété antipsorique qu'aux effets meurtriers qu'il a sur les insectes (1), effets qui ne sont jamais plus certains, que lorsque ce minéral est porté à l'état d'acide volatil, ou à celui d'une extrême division : une expérience que j'ai répétée un très-grand nombre de fois, m'en a donné la preuve. En exposant les cirons de la gale à la vapeur du soufre en combustion, ou seulement élevé à un faible degré de chaleur, je les voyais périr subitement. C'est en comparant, par cette observation, la propriété éprouvée de ce médicament avec la vraie théorie de l'affection psorique ; c'est à l'aspect de la soufrière mise en usage dans les hôpitaux, pour désinfecter les hardes des

---

(1) Voyez le *premier Rapport* page 32.

galeux, que je conçus la première idée d'employer la vapeur sulfureuse pour le traitement de la gale. Je proposai, de bonne foi, ce procédé comme nouveau ; les recherches que j'ai faites depuis m'en ont fait trouver la trace dans les ouvrages de quelques médecins, entre autres dans ceux de Franck (1).

Emploi des Fumigations sulfureuses par la BASSINOIRE.

Je m'occupai donc de chercher un moyen par lequel je pusse entourer le corps des galeux d'une atmosphère de vapeurs sulfureuses. L'appareil fumigatoire dont je me servis lorsque je fis mes premières expériences, se réduisait à l'emploi d'une bassinoire contenant du feu, sur lequel on projetait du soufre ; on la promenait ensuite dans le lit des malades, que l'on avait soin de bien calfeutrer lorsqu'ils étaient couchés. Je commençai à administrer ainsi les fumigations sulfureuses dans le mois d'août 1812 ; de cette époque jusqu'au 1er mars 1813, je fumigeai à l'hôpital Saint-Louis trois cent trente-cinq malades. MM. les docteurs Manry, Fayette et Troccon tinrent des notes exactes et circonstanciées de mes expé-

(1) *Epitome prælecta de cur. homin. morbis ;* cap. *Psora.* Loin de regretter l'honneur de la priorité, je me félicite au contraire d'avoir, parmi mes devanciers, plus d'une autorité respectable pour appui : elles contribueront sans doute à appeler sur mes expériences l'attention dont je les crois dignes. Cette satisfaction est plus que suffisante pour celui qui trouve sa première récompense dans la pureté de ses intentions, et qui a la conviction du bien qu'il propose.

riences, et en dressèrent des tableaux qui furent certifiés par MM. de Laporte et Ruffin, médecin et chirurgien en chef de l'hôpital, et par M. l'administrateur Duchanoy. Ces tableaux constatent que les galeux ont obtenu une guérison prompte et facile par le seul moyen de ces fumigations. M. Bailly, agent de surveillance de Saint-Louis, a certifié, par une pièce authentique (1), que, sur trois cent trente-cinq galeux, il n'en est rentré qu'un seul à l'hôpital, cinq mois après son traitement: on n'a pu savoir si la gale était due à une seconde contagion, ou a une récidive de la première.

Cependant, quoique j'eusse retiré d'aussi grands avantages des fumigations sulfureuses par l'emploi de la bassinoire, je lui trouvai des imperfections. Quelquefois, des négligences, en l'employant, retardaient la guérison des malades; j'avais déjà eu des exemples que l'action trop concentrée de la vapeur, altérait aussi les draps dans lesquels étaient enveloppés les malades. Cette méthode exigeait encore une grande surveillance de la part des préposés, de la bonne volonté, non seulement dans les gens de service, mais surtout dans les malades: concours quelquefois plus aisé à obtenir des premiers que des seconds (1).

Emploi des Fumigations sulfureuses par la BOÎTE FUMIGATOIRE.

Pour obvier aux inconvéniens de la bassinoire, je fis construire une espèce de baignoire ou boîte fumigatoire,

(1) Voyez les *Pièces justificatives*, n°. 1.

(2) Si, parmi les galeux traités à Saint-Louis, la plupart

qui a reçu, par la suite, des modifications telles, que ce moyen laisse peu à désirer. Déjà Glauber avait proposé, dans son ouvrage intitulé : *Furni novi philosophici*, (1) etc. un appareil propre à donner des bains secs ; la défectuosité de sa construction, avait sans doute empêché qu'on ne le mît en usage. Le moyen de dégager en vapeurs les substances médicamenteuses, est absolument isolé de celui qui doit entretenir la chaleur dans l'appareil et provoquer les sueurs : la partie qui doit contenir les substances est close ; on ne peut diminuer ou augmenter subitement l'évaporation, sans être obligé de

---

sont des artisans laborieux qui soupirent après le moment d'être rendus à leurs travaux, il en est beaucoup d'autres qui redoutent une cure très-prompte. La misère en réduit plusieurs à regarder l'hôpital comme un lieu de refuge momentané, comme un pis-aller dans l'extrême détresse : pour y prolonger leur séjour, ils cherchent à retarder leur guérison. On en a surpris qui, la veille de leur sortie, se couchaient avec des galeux nouvellement arrivés, pour gagner de nouveau la contagion. Cette circonstance me fournit l'occasion d'observer que la vertu préservative des fumigations persévère quelque temps après la cure. D'autres s'étudient à simuler la gale, en déterminant de petites ulcérations par des piqûres d'aiguilles rougies à la flamme d'une chandelle, manœuvre qu'ils pratiquent sur eux-mêmes, et aussi sur d'autres pour une légère rétribution. Quelques-uns, à peine sortis de l'hôpital, ont recours à un semblable artifice pour en imposer à MM. les examinateurs du bureau central d'admission et en obtenir leur rentrée ; ruses punissables, si l'extrême malheur, quelle qu'en soit la cause, ne méritait pas quelque pitié : *res sacra miser.*

(1) P. III. p. 48.

démonter la cornue où elle se fait. Le calorique ne provient point de la combustion du médicament, il est entretenu dans la boîte par une lampe qui y brûle. On peut juger combien cela est préjudiciable, puisque à chaque instant il faut ouvrir la baignoire pour allumer la lampe, qui doit souvent s'éteindre, tant par la rareté de l'oxigène, que par la présence d'une assez grande quantité de gaz azote qui se trouve dans l'appareil. La vapeur ne peut point se répandre uniformément sur tout l'individu, parce qu'il n'existe pas de courant d'air qui la rende expansible; elle doit, sans nul doute, rester au fond de l'appareil.

Celui que j'ai fait construire est de mon invention; en l'imaginant, j'ai cherché à allier les règles de la physique à celle de la chimie. Par ma méthode, le soufre est volatilisé par la chaleur, et s'introduit ainsi dans la boîte en même temps que le calorique; la vapeur sulfureuse porte uniformément sur tout le corps, la face seule en est à l'abri; la température est presque égale dans tout l'appareil; n'étant point obligé de l'ouvrir, pour entretenir le foyer de chaleur, on n'a point à craindre le refroidissement du malade.

Expériences faites par ordre du Conseil général des Hôpitaux. Nomination d'un Jury médical.

Les heureux résultats que j'obtins de mon procédé, fixèrent encore plus particulièrement l'attention des gens de l'art, et celle des administrateurs chargés de la surveillance de l'hôpital Saint-Louis. M. le docteur Duchanoy, après avoir suivi mes essais, pendant plusieurs

mois, avec la plus grande assiduité, resta convaincu des avantages de ma méthode pour la guérison de la gale ; il résolut de les faire authentiquement constater ; et, le 21 octobre 1813, il prit une décision en vertu de laquelle il fut fait des expériences sur ce procédé, comparativement avec les autres procédés en usage : il fut reconnu que les fumigations sulfureuses avaient la supériorité. Les procès-verbaux de ces expériences, dressés par les médecins chargés de les suivre, furent journellement mis sous les yeux de M. Mourgue, membre du Conseil général de l'administration des hospices civils, et spécialement chargé de la surveillance de l'hôpital Saint-Louis. Une maladie grave empêcha ce vigilant administrateur d'être présent aux délibérations du conseil général ; mais ses longues souffrances ne purent diminuer le zèle qu'il a toujours porté dans l'exercice de ses fonctions, ni la sollicitude qu'il prend aux intérêts du pauvre. Dans une lettre à ses collègues assemblés, il proposa, le 17 mars 1813, de nommer un jury médical spécial, pour constater, par de nouvelles expériences, les effets du traitement de la gale par les fumigations sulfureuses, tel que j'y procédais à l'hôpital Saint-Louis. Il indiqua, dans la même lettre, pour membres de ce jury, des gens de l'art, dont le nom seul emporte l'idée d'un profond savoir et d'une sévère impartialité (1). La proposition et la désignation faites par

(1) MM. le chevalier Pinel, membre de l'Institut, médecin en chef de l'hospice de la Salpêtrière, professeur à la Faculté de médecine, le baron Dubois, professeur à la même faculté,

M. Mourgue, furent le même jour consacrées par un arrêté du Conseil général, qui ordonna que, toutes les semaines, six galeux seraient envoyés à l'hôpital Saint-Louis par les membres du bureau central, après en avoir dressé procès-verbal (1). Il décida que le rapport du jury serait remis à l'administration, pour statuer ce qu'il appartiendrait.

Les observations faites par le jury commencèrent le 1er. avril 1813, et finirent le 18 mai de la même année (2).

Le dépouillement des procès-verbaux, fait par le docteur Tartra, secrétaire et rapporteur du jury, fournit les matériaux du rapport présenté par la commission au Conseil général des hôpitaux, avec la série des observations individuelles des malades soumis aux expériences.

M. Mourgue fit, le 8 juin 1813, un rapport au Conseil des hôpitaux sur les travaux du jury (3). D'après les conclusions de cet administrateur, approuvées par le Conseil, un exemplaire des procès-verbaux, constatant les expériences, fut déposé dans les archives de l'administration pour être soumis à la connaissance de tous les membres; un autre exemplaire fut adressé au Préfet de la Seine, avec invitation de le transmettre à

Esparon, premier médecin du troisième dispensaire; Tartra, premier chirurgien du premier dispensaire; Bouillon-la-Grange, docteur en médecine, professeur de chimie.

(1) Voyez les *Pièces justificatives*, n° 2.

(2) Voyez le I. *Rapport*. p. 32.

(3) Voyez le IV. *Rapport*.

Son Excellence le Ministre de l'Intérieur, afin de donner la plus grande publicité à une méthode reconnue intéressante, tant par sa grande efficacité, que par l'économie du temps et celle des dépenses ; il fut ordonné, en outre, qu'il serait établi, à l'hôpital Saint-Louis, douze appareils pour le traitement externe de la gale par les fumigations sulfureuses.

Le Conseil général daigna, par l'organe de son vice-président, me témoigner sa satisfaction (1). M. le préfet du département de la Seine transmit, par sa lettre d'envoi du 18 juin 1813 (2), toutes les pièces du rapport du jury à son Exc. le ministre de l'intérieur, qui les renvoya à la faculté de médecine de Paris, en l'engageant à apporter la plus grande attention à cet objet, qui lui paraissait offrir un grand intérêt (3).

La faculté de médecine, déjà chargée de l'examen de plusieurs autres procédés pour la guérison de la gale, et de faire des expériences comparatives afin de désigner ceux qui méritent la préférence, s'occupa aussi des fumigations sulfureuses : elle nomma une commission prise dans son sein, composée de MM. Leroux, doyen de la faculté, Percy, Dubois, Richerand et Dupuytren, professeurs, pour accomplir ce travail; mais la difficulté des circonstances a beaucoup retardé ses recherches, et son rapport n'a pu paraître que le 31 août 1815 (4).

---

(1) Voyez les *Pièces justificatives*, n° 3.

(2) *Ibid.* n° 4.

(3) *Ibid.* n° 5.

(4) Voyez le II. *Rapport.*

Emploi des Fumigations sulfureuses contre diverses maladies.

PARMI le grand nombre de galeux qui furent soumis aux fumigations sulfureuses, pendant que le jury en observait les effets, il s'en trouva chez qui la gale était compliquée de dartres, de prurigo, de teigne, de pustules syphilitiques ou de douleurs rhumatismales etc. préexistans. L'assiduité avec laquelle je suivis le cours du traitement, l'exactitude que je mis à en recueillir les moindres circonstances, ne purent manquer de me faire remarquer l'impression favorable que les fumigations produisaient sur ces affections plus graves que la gale elle-même. A la fin du traitement, quelques-unes de ces maladies se trouvèrent radicalement guéries; d'autres étaient en voie manifeste de guérison; dans presque toutes les autres il y avait un amendement notable : il ne me restait plus qu'un pas à faire, celui d'appliquer les mêmes fumigations sulfureuses à ces diverses affections isolées et dégagées de toute complication. Je le fis; et comme on le verra par une série d'observations assez nombreuses et constatées par des médecins d'un grand mérite et dignes de foi, le succès a passé mes espérances (1).

Quoique je dusse au hasard, plus qu'au raisonnement, l'extension que j'ai donnée à l'usage de ma méthode pour traiter d'autres maladies, cependant les analogies tirées de l'observation me semblèrent indiquer les fumigations sulfureuses, de préférence à tous les

(1) Voyez la IIme partie de cet ouvrage.

médicamens conseillés jusqu'alors, contre les dartres et les psoriases chroniques.

En effet, on sait que les dartreux et les prurigineux reçoivent un soulagement marqué d'un surcroît de transpiration sensible. De plus, dans les dartres, il y a toujours perte de ton du tissu cutané, et les médicamens anti-dartreux extérieurs sont tous irritans (1); le soufre est lui-même un excitant assez énergique: or, cette double propriété sudorifique et stimulante, n'est-elle pas réunie à un très-haut degré dans le minéral volatilisé? N'y est-elle pas très-bien favorisée par la grande diffusibilité du soufre et la facilité avec laquelle on peut le porter à une extrême division? N'est-ce pas par ces deux propriétés que l'on peut expliquer la guérison de plusieurs paralytiques qui ont été soumis aux fumigations sulfureuses (2)?

Ces considérations suffiraient, il me semble, pour

---

(1) Quelques praticiens regardent l'application d'un vésicatoire sur la dartre elle-même comme le moyen curatif le plus puissant et le plus sûr. *Voyez* M. Richerand, *Nosographie chirurgicale*; chap. *Ulcères dartreux*.

(2) Le nombre assez grand de paralytiques qui ont été soumis aux fumigations sulfureuses depuis la composition de ce Mémoire, m'a donné lieu d'observer qu'aux premières fumigations, les malades éprouvent souvent des douleurs assez vives, passagères, dans les membres frappés de paralysie; souvent aussi ces douleurs sont précédées ou suivies de commotions semblables à celles que l'on détermine par le galvanisme ou par l'usage de l'extrait de noix vomique, nouveau moyen que l'on a proposé pour la guérison de la paralysie.

justifier l'essai que j'ai fait d'appliquer les fumigations au traitement des maladies herpétiques, prurigineuses et autres : expérience, au reste, à laquelle je me suis livré avec d'autant plus de sécurité, que ces sortes de tentatives n'ont pas, dans les maladies chroniques, les mêmes inconvéniens que dans les maladies aiguës, où il est le plus souvent aussi important de considérer l'à-propos que la qualité du remède. Je pouvais donc me croire à l'abri, non-seulement de toute accusation de témérité, mais même du reproche auquel s'exposent les praticiens qui, après avoir mis en crédit un traitement rationnel, en étendent empiriquement l'application, sans autre motif que la prédilection qui naît de la paternité.

Cependant, pour éviter davantage ce penchant à trop généraliser qu'amènent souvent des réussites inattendues, je m'entourai des conseils de médecins distingués, et dont l'esprit toujours inaccessible aux illusions de la nouveauté devait me garantir de celles que le mien aurait pu se faire : quelques-uns ont été mes maîtres, je ne l'avais point oublié ; je reçus encore leurs leçons : je ne soumettais aux fumigations la plupart des malades que lorsqu'ils le jugeaient convenable ; c'est ainsi que je veux constamment agir. Elève de la faculté de médecine de Paris, c'est dans son sein que je veux toujours puiser des lumières ; c'est son appui que j'ambitionne, si mes travaux lui paraissent pouvoir me le mériter.

Encouragé par cette espérance et par les avantages déjà reconnus de ma méthode, je fondai, dans le mois de juillet 1813, rue Saint-Martin, un établissement

pour l'administration des fumigations : l'affluence des malades me le fit ensuite transporter à l'hôtel Jabach, rue Saint-Méry, où je pus établir un plus grand nombre d'appareils. M. Leroux, doyen de la faculté de médecine, et M. Hallé, professeur, ont suivi avec exactitude tous les malades qui y recevaient des soins. M. le professeur Dubois m'a envoyé beaucoup de personnes affectées de dartres ; d'autres médecins ont fréquenté et fréquentent encore mon établissement (1) ; ils y ont vu des cures quelquefois remarquables que j'y ai obtenues. Tous ces praticiens m'ont adressé des malades galeux, dartreux, rhumatisans, goutteux, paralytiques ; la plupart ont suivi leurs malades et les progrès de leur guérison ; ils ont pu être certains combien elle était assurée, soit par le temps écoulé depuis la cessation de tout traitement, soit par la santé florissante et jamais interrompue dont ils les ont vu jouir depuis.

Avantages du traitement par les Fumigations sulfureuses, sous le rapport médical.

Les avantages du traitement par les fumigations sul-

---

(1) Parmi eux, je nommerai M. Duchanoy, MM. les professeurs Chaussier et Duméril, MM. Menuret, Pasquier, Geoffroy, Lucas, Recamier, Landré-Beauvais, Démangeon, Gueneau de Mussy, Bayle, Fouquier, Lerminier, Itard, Bouillon-Lagrange, Montègre, Gastellier, Tartra, Béclard, Capuron, Berthomieu, Boulay, Manry, Rullier, Chardel, Patrix, La Roche, etc., etc.

fureuses peuvent être envisagés sous le rapport médical et sous le rapport administratif.

L'efficacité antipsorique des fumigations sulfureuses ne peut avoir de contradicteurs ; ce ne serait pas avec plus de raison qu'on en contesterait la bénignité. Ceux qui pourraient croire ce traitement sujet à des accidens concomitans ou consécutifs, doivent être rassurés par l'expérience. J'ai déjà traité et guéri de cette manière à l'hôpital Saint-Louis un très-grand nombre de galeux ; beaucoup l'ont été par la bassinoire, pas un seul n'a été incommodé par la vapeur du soufre ; ni moi, ni les gens de service, constamment exposés à son impression, n'en avons ressenti des effets fâcheux. L'odeur qui régnait dans les salles était moins forte et moins nauséabonde que celle des salles où les malades sont traités par l'onguent soufré ; elles sont pourtant situées au rez-de-chaussée, basses et voûtées ; les lits y sont placés très-près les uns des autres. Elles ont offert l'exemple de deux phthisiques, un au premier, l'autre au second degré, qui y ont été couchés pendant quelques mois, sans que leur état soit devenu pire.

Quant aux accidens présumés consécutifs à la trop brusque suppression de la gale et des autres affections cutanées, ils sont réellement bien moins à craindre que ceux qui peuvent résulter de l'altération du tissu et des fonctions de la peau. Ces accidens pourraient être cependant présumables dans les sujets chez lesquels la maladie détermine un grand afflux de sérosité à la peau ; s'ils sont réels, ils sont suffisamment prévenus par le surcroît de transpiration sensible qu'excitent les fumi-

gations. Je me suis assuré, par une observation constante et assidue et par le témoignage réitéré des malades, que ces sueurs diminuent d'elles-mêmes, en même temps et en suivant la même progression que la maladie. La lenteur de la guérison des affections herpétiques doit aussi rassurer généralement sur les craintes de métastase d'une humeur quelconque sur un organe essentiel ; les observations qui font suite à ce mémoire sont une preuve de ce que j'avance, preuve qui peut aussi être appuyée par le témoignage de tous les médecins qui ont assisté au traitement par les fumigations sulfureuses.

Un des grands avantages retirés encore des fumigations, c'est d'éloigner dans beaucoup de circonstances l'emploi d'un grand nombre de moyens pharmaceutiques dont les vertus sont incertaines et souvent sans effet salutaire. Dans le traitement des dartres, qu'elles soient héréditaires ou idiopatiques, on n'administre pour médicamens internes que des boissons au goût des malades; les fumigations suffisent seules pour les guérir, et la guérison est bien plus sûre. Lorsque ces maladies herpétiques sont entées sur des affections vénériennes, les fumigations, même portées à un grand nombre, ne les guérissent pas en entier, mais elles disposent l'économie à ressentir promptement l'influence du mercure que l'on administre après leur usage. Des observations étayent ce point de pratique. Des malades portaient depuis long-temps des dartres qui avaient succédé à une syphilis ancienne : on employa d'abord contre elles les antidartreux ordinaires ; on ne put les guérir : remontant à leur cause, on eut recours au mercure; il fut

administré par des mains habiles, à des époques éloignées les unes des autres et à des doses assez élevées, sans en obtenir aucun avantage ; au contraire, les dartres prirent un caractère plus tenace et des symptômes plus alarmans : on soumit les malades aux fumigations sulfureuses ; on n'obtint pas de succès complet : on revint de suite au traitement mercuriel ; la cure fut alors d'une promptitude d'autant plus étonnante, que l'ancienneté de la maladie ne devait pas la laisser espérer de sitôt (1).

Le traitement de la goutte (2), du rhumatisme, de la paralysie, n'exige que l'emploi des fumigations ; celui des scrofules demande l'association des amers et l'application des règles de l'hygiène convenable en ce cas.

Les engorgemens des glandes lactées, des ganglions lymphatiques, ceux des articulations, se guérissent sans aucun autre moyen que les fumigations ; seulement on dirige contre les parties affectées, au moment où le malade est fumigé, une colonne de vapeurs sulfureuses au moyen d'un conduit particulier, et l'on résout ainsi ces engorgemens comme par le secours de la douche. Cependant, il peut survenir quelquefois, pendant le traitement des maladies qui n'exigent ordinairement que

---

(1) Voyez le IIe rapport, et les observations de dartres syphilitiques, dans la IIe partie.

(2) Pour le traitement de la goutte et du rhumatisme, il est très-essentiel de distinguer si ces affections sont chroniques ou aiguës ; parce que, suivant ces deux états, les fumigations sulfureuses peuvent être avantageuses ou inutiles, ou même nuisibles, et doivent être remplacées alors par d'autres fumigations dont le caractère de la maladie indique l'emploi.

l'usage des fumigations sulfureuses, des accidens étrangers à ces affections qui demandent l'emploi de médicamens internes que le médecin seul peut prescrire, parce qu'il peut seul juger quels sont ceux qui conviennent à ses complications.

Considéré sous le rapport médical, le traitement par les fumigations sulfureuses réunit donc les deux qualités essentielles, l'efficacité et l'innocuité.

Effets des Vapeurs sulfureuses sur les malades qui y sont soumis.

Le gaz sulfureux, par son extrême diffusibilité, est promptement absorbé : déjà des expériences que le temps n'a pu permettre d'achever, et que la nécessité de les rectifier empêche de publier encore, prouve que ce gaz est abondamment absorbé par les malades. Son action paraît réveiller les propriétés toniques de la peau, donner un nouveau jeu à la perspiration cutanée, accroître l'énergie du tissu cellulaire, changer le mode de sensibilité du système lymphatique et lui imprimer une excitation permanente, et par là, faciliter le cours de la lymphe; son action agit aussi et assez activement sur le système circulatoire sanguin.

Tous les phénomènes qui se présentent chez les malades soumis aux fumigations sulfureuses, s'observent lorsque le sujet est dans l'appareil; et lorsqu'il en est sorti, leur intensité varie suivant le degré de chaleur à laquelle le malade est exposé.

Les premiers de ces phénomènes dépendent d'une

excitation donnée à toute l'économie. La face devient rouge, animée, les yeux brillans, les artères temporales battent avec violence. Un moment après que le malade est dans l'appareil, le pouls se développe, il devient ensuite accéléré, fréquent; sa vîtesse varie cependant suivant les tempéramens : ainsi, tel individu d'une complexion sanguine, chez lequel on compte, dans l'état ordinaire, soixante-dix pulsations par minute, en offre, lorsqu'il est exposé aux fumigations, de cent dix à cent quinze; celui qui est doué d'un tempérament lymphatique, chez lequel on trouve habituellement soixante pulsations par minute, en offre de quatre-vingt-dix à cent cinq. La soif se fait assez ordinairement sentir, la sueur coule en abondance et à grosses gouttes : cependant cette grande transpiration n'affaiblit pas autant qu'on pourrait le croire; l'observation de madame de S...... en est une preuve (1).

Lorsque le malade est sorti de l'appareil, on observe que sa peau est colorée d'un rouge vif, les papilles en sont fortement érigées; on voit sur les plaques des dartres suppurantes et sur les boutons de gale, de grosses gouttes d'une humeur visqueuse, gluante; sur celles des dartres squammeuses sèches, une sérosité semblable à une légère rosée.

Lorsque le malade est couché, à l'excitation générale succède bientôt une espèce d'affaissement agréable, un bien-être indicible; le pouls se calme et le sommeil

---

(1) Voyez cette Observation recueillie par M. La Roche, dans la IIe partie.

remplace les démangeaisons ou les douleurs. Quelquefois, cet état ne survient pas de suite (et c'est surtout dans les premières fumigations); il est précédé par des sueurs qui se renouvellent, ou qui ne font que se développer.

Les vapeurs sulfureuses, en excitant la peau, semblent agir par cette voie d'une manière sympathique sur l'appareil digestif et en accroître l'énergie : presque toujours l'appétit est augmenté; et c'est sans doute à cette facilité qu'ont les malades de digérer une plus grande quantité d'alimens, qu'est dû le peu de faiblesse que devrait amener une déperdition copieuse par les sueurs. Quelquefois, cependant, on observe des symptômes d'embarras gastrique, mais qui cèdent bientôt à l'usage des délayans et d'un vomitif.

L'action des fumigations sulfureuses sur les parties génitales de la femme est de produire sur la membrane muqueuse qui les tapisse une astriction assez grande.

Les propriétés toniques des vapeurs sulfureuses influent également sur les muscles; elles procurent à plusieurs parties du corps une activité très-grande et un tel besoin de s'exercer, que les malades ne peuvent s'empêcher d'agir.

Avantages du Traitement par les Fumigations sulfureuses sous le rapport administratif.

C'est sur tout au médecin qui pratique dans les hôpitaux qu'il importe de ne pas être étranger aux détails économiques, et de pouvoir seconder les vues des administrateurs chargés des intérêts du pauvre. Pour avoir une

idée exacte de la réduction des dépenses qui résultent du traitement de la gale, des dartres et des psoriases chroniques, par les fumigations sulfureuses, adopté dans les hôpitaux exclusivement à tout autre, il suffit de comparer le coût de ce procédé avec celui des autres procédés en usage.

D'après les expériences faites officiellement et comparativement, en décembre 1813 et janvier 1814, par MM. Leroux, Percy, Richerand et Dupuytren, sur douze galeux.

Le coût pour un malade traité par

	f.	c.		f.	c.
L'onguent soufré est de. . . .	33	64,	et pr. 12.	403	68.
Les bains sulfureux.	41	18,	*idem.*	494	16.
Et par les fumigations sulfureuses.	12	68,	*idem.*	152	16.

Les détails des évaluations ci-après de chaque traitement en indiquent le prix.

Traitement par l'Onguent soufré.

Données. — La durée du séjour à l'hôpital pour chaque malade, est de vingt-un jours, terme moyen : il est administré à chacun d'eux, par jour, une dose d'onguent du poids de huit grammes, plus un litre de tisane de bardane avec addition de sulfate de soude, de deux jours l'un; un bain simple à la fin du traitement, un purgatif de sirop de nerprun, jalap et sulfate de soude.

Evaluation d'après les données ci-dessus.

	f.	c.	f.	c.
21 jours de séjour. . . . à	1	35. . . .	28	85.

		f.	c.	f.	c.
			D'autre part.	28	85.
168 grammes onguent. . . .	à	2	21 le kilog.	0	37.
21 litres tisane.	à	0	05.	1	16.
20 bains simples.	à	0	30.	3	00.
1 purgatif.	à	0	26.	0	26.
Coût du traitement par tête.				33	64.

Traitement par les Bains sulfureux.

Données. — La durée du traitement est de treize jours et demi, à deux bains sulfureux par jour. Il est employé pour chaque bain cent cinquante grammes de sulfure de potasse sec, et un litre de tisane de bardane pour boisson ordinaire.

Evaluation d'après les données ci-dessus.

		f.	c.	f.	c.
13 journées 1/2 de séjour . .	à	1	35. . .	18	23.
27 bains simples. . . .	à	0	30. . .	8	10.
4050 gram. sulfure de potasse. .	à	3	50 le kil.	14	18.
13 litres 1/2 de tisane. . . .	à	0	05. . .	0	67.
Coût du traitement par tête.				41	18.

Traitement par les Fumigations sulfureuses.

Données. — Le traitement dure huit jours et demi, à deux fumigations par jour. Il est consommé, à chaque fumigation, huit grammes de soufre sublimé et deux briquettes de charbon de terre. A défaut d'autre boisson usuelle, on fournit au malade, par jour, un litre de tisane commune, et il prend en tout deux bains simples comme moyen de propreté.

Evaluation d'après les données ci-dessus.

		f. c.		f. c.
8	journées 1/2 de séjour. .	à 1 35. . .		11 48
136	grammes de soufre. . .	à 0 90 le kil.		0 12
2	briquettes.	à 3 00 le cent.		0 06
8	litres 1/2 de tisane. . .	à 0 05. . .		0 42
2	bains simples. . . .	à 0 30. . .		0 60 (1).
	Coût du traitement par tête.			12 68

Conformément au relevé de trois années, le nombre moyen des galeux traités annuellement à Saint-Louis est de quatre mille huit cents, et le coût du traitement serait:

Par l'onguent soufré, de.	151,472 fr.
Par les bains sulfureux, de.	197,664.
Et par les fumigations sulfureuses, de. .	60,864.

Le bénéfice annuel par le traitement fumigatoire serait de 113,704 francs, en prenant le terme moyen des deux sommes employées pour les deux traitemens; ainsi, ma méthode, en offrant un moyen expéditif, commode et exempt de toute malpropreté et de toute entrave de régime, permettrait de réaliser la mesure administrative, tant de fois projetée de supprimer toute admission à séjour dans les hôpitaux, pour cause de gale, et de n'y admettre que les sujets dont l'état maladif les empê-

(1) Que l'on peut remplacer par deux fumigations aqueuses; ce qui diminuerait l'évaluation de 60 centimes.

cherait de se transporter pour prendre des fumigations. On obtiendrait des avantages énormes, qui réduiraient le traitement de chaque malade à 18 centimes au lieu de 12 fr. 68 cent., en déduisant les journées d'hôpital et deux bains que l'on peut remplacer par une fumigation aqueuse, dont l'effet est le même et dont l'évaluation est impossible, et en supprimant la tisane absolument inutile. D'après cette donnée, le traitement de quatre mille huit cents malades serait de 864 fr. au lieu de 60,864 fr. (1).

Ce nombre de quatre mille huit cents galeux, terme moyen, qui m'a servi de base pour établir mes données et faire connaître les avantages économiques que l'on peut retirer de ma méthode, n'offre que les deux tiers des malades de ce genre traités dans les différens hôpitaux de Paris, nombre qui peut s'évaluer à six mille quatre cents. On peut représenter par une même quantité de ces malades, les dartreux et les prurigineux, à la vérité moins nombreux, mais dont la guérison est plus longue. Ce sont donc douze mille huit cents malades qui coûtent à l'administration, par le traitement ordinaire :

Douze mille huit cents malades, à 33 f. 64 c. 434,992 f.

Et dont le traitement par les fumigations sulfureuses, en comptant un cinquième de malades séjournant dans les hôpitaux,

---

(1) Depuis la publication de la première édition de cet ouvrage, l'administration générale des hospices a fait une grande partie de ces économies.

	D'autre part.	434,992.
Le 5.e, 2,560, à 12 f. 68 c.	32,460 f. 80 c.	34,304.
Les 4/5es exter. 10,240, à 18 c.	1,843 . 20 .	
	L'économie serait de	400,688.

Outre cette économie, ma méthode offre encore l'avantage de ne point consommer de linge, comme l'exigeaient les anciens traitemens par les onguens; dépense qui sur tout avait fixé l'attention des administrations.

Par cette forme, les malades ne seraient admis qu'à des heures déterminées pour recevoir la fumigation; l'ouvrier pourrait s'y rendre avant et après son travail; il n'aurait tout au plus qu'un quart de journée à sacrifier au rétablissement de sa santé. On pourrait stimuler l'insouciance de l'extrême misère sur les affections contagieuses, en servant à chaque malade, à volonté et après chaque fumigation, une soupe économique.

La préférence donnée à ma méthode dans tous les hôpitaux du royaume produirait aux communes un bénéfice proportionnel qui serait, sans doute, très-considérable, mais que le défaut de base me met hors d'état d'évaluer (1).

Les mêmes avantages économiques présentés à l'administration civile conviendraient également à l'administration militaire, surtout pour le traitement des galeux: en effet, dans les garnisons où il est si essentiel d'é-

(1) Voyez dans la IIIe partie, l'extension que mes procédés ont pris dans les départemens et dans les pays étrangers. Voyez aussi les *Pièces justificatives*, n. 6.

viter au jeune soldat une perte de temps dans les hôpitaux, qui le détourne de l'instruction nécessaire à son état, il pourrait, quoique atteint de la gale, continuer son service, en établissant dans chaque caserne, sur les frais qui sont accordés aux régimens pour le traitement de leurs galeux, des appareils fumigatoires. La première dépense faite, on trouverait un grand bénéfice, soit pour la somme qui ne se monterait qu'à 18 centimes par homme, soit pour le tems employé au traitement dont la durée n'est que de huit jours, terme moyen. Après deux fumigations, la contagion de la gale n'étant plus à craindre, le soldat pourrait sans inconvénient faire son service et fréquenter ses camarades. Ces mêmes avantáges pourraient encore convenir en tems de guerre. Lorsque chaque régiment aurait pris ses cantonnemens, on ferait établir par les officiers de santé un appareil qui suffirait pour traiter les galeux, et l'on ne serait pas obligé d'encombrer quelquefois les hôpitaux, si nécessaires pour les blessés et les fièvreux; ces régimens ne seraient pas privés d'un grand nombre d'hommes.

Afin de diminuer autánt que possible les dépenses qu'occasionnerait dans un grand établissement une multiplicité d'appareils, je m'occupai de plusieurs projets de construction et je les communiquai à MM. Bouillon-Lagrange, Prât et Curaudeau. Parmi plusieurs pláns que je leur présentai, ces messieurs adoptèrent celui d'un appareil qui, au moyen d'un seul foyer, pouvait servir à administrer isolément les fumigations sulfureuses à cinquante galeux à-la-fois; je transcris

ici leurs propres expressions, tirées d'un rapport du mois de novembre 1812 :

« Cet appareil consistera dans une série de cases » d'une dimension telle, qu'une personne pourra s'y » tenir assise ayant la tête seulement hors de l'appareil. » Chacune de ces cases sera chauffée à un degré de » chaleur nécessaire, laquelle sera produite et entre- » tenue au moyen d'un courant d'air qui aurait lui- » même cette température ; ce courant d'air sera com- » posé d'air atmosphérique et de gaz acide sulfureux » obtenu immédiatement de la combustion du soufre » dans ce même courant d'air. Les cases de l'appareil » seront revêtues d'une toile vernie, afin de ne donner » aucune issue ni au gaz ni à l'air, que par l'ouver- » ture qui sera à cet effet pratiquée dans la partie infé- » rieure de chaque case. Chacune de ces ouvertures » communiquera à un tuyau commun qui s'élevera en- » suite verticalement hors du local où le traitement » sera administré, afin que le gaz ne puisse en aucune » manière nuire aux malades. »

Cet appareil ne fut point établi de suite ; mais dans le mois de septembre 1814, M. Péligot, membre de la commission exécutive des hospices civils de Paris, en fit construire un pour douze malades à l'hôpital Saint-Louis ; et, pour que rien ne manquât à cette nouvelle construction, on invoqua les lumières de M. Darcet : ce savant chimiste et habile physicien guida l'architecte. Cet appareil, en activité depuis le mois de novembre 1814, sert à fumiger douze malades à-la-fois, et peut en fumiger trois cents par jour.

Cette construction, remarquable sous le rapport pyrotechnique, présente cependant des inconvéniens qui entraînent beaucoup plus de temps pour le traitement des maladies et peut occasionner des accidens chez les malades. L'étendue de l'appareil est trop grande pour que l'expansion de la vapeur sulfureuse et la chaleur soient uniformes : les malades ne sont point casés particulièrement, et lorsque l'un d'eux veut sortir, ceux qui restent sont refroidis par l'air extérieur qui se précipite dans l'appareil.

En revenant au plan que j'ai présenté et auquel j'ai ajouté quelques modifications, on peut prévenir cet inconvénient.

PREMIER RAPPORT.

PREMIÈRE PARTIE.

EXPOSITION DES FAITS.

En exécution de l'arrêté pris par le conseil général d'administration des hospices civils de Paris, le 17 mars 1813, le jury s'est réuni à l'hôpital Saint-Louis, le 1.er avril 1813, à trois heures de relevée, pour remplir la mission dont il a été chargé.

Le premier objet dont il s'est occupé est l'appareil propre à administrer les fumigations sulfureuses.

Il a ensuite visité avec attention sept galeux adressés par le bureau central, conformément à l'article 2 de l'arrêté de l'administration. Il a été constaté que ces sept malades étaient atteints de la gale. Ils ont été inscrits sur le procès-verbal, qui a été signé par les membres du jury. Il a été décidé qu'ils commenceraient l'usage des fumigations sulfureuses, le lendemain de leur arrivée, 2 avril, qu'ils en prendraient une le matin, une le soir; qu'elles seraient chacune d'une demi-heure, et que

toute autre espèce de traitement, soit intérieur, soit extérieur, leur serait sévèrement interdit.

Tous les détails de ce traitement ont été suivis chaque jour à des heures imprévues par chacun des membres du jury, et à des jours et heures fixes par le jury réuni. Toutes les remarques et observations faites isolément par chacun des membres, ou collectivement par le jury, ont été consignées dans des procès-verbaux dont les minutes sont jointes à ce rapport.

Ces sept premiers malades ont formé la première série d'expériences. Le jury a suivi la même marche pour les malades qui lui ont été successivement adressés par le bureau, jusqu'au nombre de cinquante-huit, partagés en cinq séries composées d'un nombre inégal de malades.

Le tableau des expériences faites sur ces cinq séries de malades, est joint à ce rapport. Il contient le nombre successif des malades, la quantité des sujets de chaque série, leurs noms, leurs prénoms, leur âge, leur profession, leur domicile, pour qu'à une distance plus ou moins éloignée de leur traitement, ces malades pussent être examinés à domicile, et jugés plus sévèrement encore sur la solidité de leur guérison.

Le jury, ayant employé l'espace de deux mois à la consommation des expériences qui lui ont été nécessaires, pour prononcer sur l'efficacité et l'innocuité, a été à même de s'assurer de l'état dans lequel se trouvent les malades des premières séries, c'est-à-dire, ceux traités dans le commencement d'avril, à une époque assez éloignée de la terminaison de leur traitement.

Ces malades ont été visités dans leurs demeures, à l'improviste et à l'insu du docteur Galés, par plusieurs membres du jury isolément.

Les malades des dernières séries ont été aussi visités à domicile, quoique l'espace du temps écoulé depuis la fin de leur traitement fût plus ou moins court. Aucun des résultats de leur traitement individuel, consignés, soit dans le cahier des observations sous le numéro 1, soit dans le tableau des expériences sous le numéro 2, ne se sont trouvés démentis par ces examens et ces sortes de contre-épreuves, faites isolément par plusieurs membres du jury à l'insu des uns des autres.

La consignation des noms, professions et demeures des malades, faite à dessein dans les deux pièces jointes à ce rapport, facilitera, à des époques plus reculées encore, les recherches, révisions ou confirmations qu'on pourrait supposer nécessaires.

On a noté dans le même tableau la nature de la maladie et ses caractères principaux, la date du jour de l'entrée en traitement, celle de la sortie du traitement, combien de jours il a duré, le nombre des fumigations, le résultat du traitement, enfin une annotation des circonstances les plus remarquables de la maladie.

Ce tableau, partagé en douze colonnes, présente l'ensemble des expériences rangées dans un ordre méthodique facile à saisir au premier coup-d'œil.

Nous avons cru devoir comprendre dans les diverses séries des malades soumis aux expériences du jury, quelques dartreux dont le traitement, déjà commencé avant l'époque du 1er avril, n'était point encore achevé,

mais qui, connus particulièrement de tel ou tel membre du jury, ou même adressés par eux, offraient des points de comparaison intéressans, et avaient d'ailleurs offert un état de maladie constaté d'une manière bien authentique. En effet, plusieurs des docteurs, devenus membres du jury, avaient déjà envoyé au docteur Galés quelques malades sur lesquels les traitemens les plus variés n'avaient pas réussi, pour les soumettre à l'action des fumigations sulfureuses, dont ils avaient entrevu l'efficacité.

Les observations ou histoires isolées ont été en outre consignées succinctement et successivement dans une pièce annexée au rapport.

Le nombre des fumigations administrées à chaque malade a été varié suivant l'ancienneté, l'espèce, les complications de la maladie, la constitution, le tempérament, l'âge et le sexe des sujets.

Un malade a été guéri par cinq fumigations ; un autre a eu besoin de six. Cinq malades ont été guéris par sept fumigations chacun ; deux malades par neuf ; quatre malades par dix ; un malade par onze ; sept malades par treize ; quatre malades par quatorze ; quatre malades par quinze ; huit malades par seize ; un malade par dix-huit ; trois malades par vingt ; un malade par vingt-deux ; un malade par vingt-quatre ; un par vingt-six ; un par vingt-huit ; trois malades par trente ; enfin, chez un dartreux qui a été guéri radicalement, elles ont été portées jusqu'à soixante-dix.

On a remarqué que les femmes et les enfans ont, toutes choses égales d'ailleurs, besoin d'un moindre nombre de fumigations que les hommes adultes et sur-

tout les vieillards. Ce fait s'explique aisément par la finesse et la perspirabilité de la peau, qui s'imprègne beaucoup mieux du gaz sulfureux.

Les dartreux guéris ont eu deux cent quatre-vingt-trois fumigations, qui, divisées entre tous, donnent pour moyenne proportionnelle trente fumigations par individu.

Les galeux ont reçu six cent cinq fumigations; treize est la moyenne proportionnelle.

Deux prurigineux ont reçu dix-huit fumigations, neuf pour chacun.

Les fumigations sulfureuses ont eu un effet particulièrement remarquable sur les gales anciennes, invétérées, compliquées, rebelles, qu'elles amortissent et éteignent comme par enchantement, et proportionellement plus vîte que les gales récentes, qui pourtant nous ont paru ne jamais nous échapper par ce moyen.

Un teigneux en a eu quatre, et un homme couvert de pustules syphilitiques en a reçu trente-six.

Le nombre des fumigations administrées à chaque malade, ne donne pas le nombre des jours qu'il a resté en traitement, plusieurs d'entr'eux ayant reçu trois et même jusqu'à quatre fumigations par jour.

Les dartreux guéris, au nombre de neuf, ont exigé, en totalité, cent vingt jours pour leur traitement, ce qui fait treize jours en les répartissant d'une manière égale.

Les galeux, au nombre de quarante-trois, ont exigé trois cent douze jours; ces jours, divisés par quarante-trois, donnent sept jours pour chacun.

Les prurigineux ont été chacun douze jours en traitement.

Les malades composant les diverses séries nous ont fourni six gales confluentes, dix-huit gales simples (ces malades n'avaient subi aucun traitement), une gale confluente, une gale simple déjà traitées, quatre gales pustuleuses, six gales miliaires, trois gales compliquées de dartres, deux malades affectés de prurigo, traités plusieurs fois, un malade ayant des pustules syphilitiques, un teigneux et neuf dartreux non atteints de la gale.

Voici les renseignemens que nous avons pu tirer en questionnant les malades sur la date de leur maladie : Une gale existait depuis huit jours, quatre depuis quinze jours, treize depuis un mois, cinq depuis un mois et demi, quatre depuis deux mois, quatre de trois mois, une de quatre à cinq mois, six de six mois, une de dix mois, une de vingt ans; enfin huit dont on n'a pu savoir exactement la date.

Nous remarquerons que les galeux et les autres malades atteints d'affections cutanées, qui ont été adressés par le bureau central, et qui ont été soumis par le jury à l'action des fumigations sulfureuses, ont été, en général, des sujets offrant la maladie portée au plus haut degré, et ayant les caractères les plus opiniâtres.

Pour résultat du traitement, on a obtenu la guérison de tous les galeux, au nombre de quarante-trois; neuf dartreux ont été guéris, trois ont été soulagés, les pustules syphilitiques amendées; le teigneux est en voie de guérison; les deux malades prurigineux ont obtenu une guérison radicale.

IIme. PARTIE.

DISCUSSION DES FAITS. — RÉFLEXIONS.

Origine du traitement de la gale par les Fumigations sulfureuses.

Le premier pas à faire pour établir un traitement sûr et rationnel dans une maladie quelconque dont l'espèce est déterminée, c'est de chercher à connaître sa nature. Malheureusement cette recherche est souvent infructueuse, et l'obscurité qui règne sur ce point dans la plupart des maladies, influe sans doute sur la lenteur des progrès de la thérapeutique. L'affection psorique est une preuve de ce que nous venons d'avancer. Sa nature a été long-temps inconnue, et cette époque nous fournit une longue série de remèdes empiriques, tantôt nuls, quelquefois même dangereux.

La découverte de l'insecte psorigène fut le signal d'une heureuse révolution dans le traitement dirigé contre cette maladie. L'expérience prouva bientôt que le soufre est le meilleur antidote de la gale ; et les médecins l'administrèrent sous mille formes différentes.

M. le docteur Galés, dans sa dissertation sur cette maladie, a consigné des expériences nombreuses et authentiques sur l'insecte contenu dans les pustules galeuses ; elles confirment celles qui avaient été faites antérieurement par les médecins les plus habiles, et il

en a ajouté de nouvelles qui servent de base à sa méthode. Ainsi, il est le premier qui, ayant recueilli l'insecte sur des plaques de verre, l'a exposé à la vapeur du soufre, au milieu de laquelle il l'a vu périr en quelques instans.

Les premières idées que lui fit naître cette expérience sur l'efficacité des vapeurs sulfureuses contre la gale, furent confirmées par une collection de faits connus depuis long-temps. C'est ainsi que tout le monde sait que les ouvriers exposés à des vapeurs chargées de soufre, tels que les vidangeurs, les artificiers, les ramoneurs, et surtout ceux qui exploitent les carrières de sulfate de chaux, sont à l'abri de cette maladie ; et que, s'ils en sont infectés lorsqu'ils se livrent à ces professions, elle se dissipe sans qu'ils aient recours à aucun traitement particulier. Les personnes employées dans les salles où l'on traite un grand nombre de galeux par le soufre, ne contractent pas cette affection, parce que leur corps est continuellement plongé dans une atmosphère chargée de particules sulfureuses. Enfin, la vapeur du soufre est un des moyens les plus sûrs pour détruire les punaises et les autres insectes entretenus par la malpropreté.

Toutes ces notions sur l'utilité des exhalaisons du soufre contre les affections psoriques, donnèrent au docteur Galés l'idée d'imiter cet effet dans la pratique médicale, et de tenter une nouvelle manière d'appliquer le soufre au traitement de la gale. Il pensa qu'en rendant le soufre très-diffusible, qu'en éloignant les moindres parties le plus qu'il lui serait possible, ce devait être

le moyen le plus sûr pour atteindre l'insecte logé sous l'épiderme. Il résolut, en conséquence, d'essayer l'usage des fumigations sulfureuses, et de soumettre au creuset de l'expérience un moyen dont le raisonnement faisait bien augurer du succès.

De l'Appareil d'abord employé pour l'administration des Fumigations sulfureuses, et des modifications que son auteur lui a fait subir.

La vapeur du soufre appliquée à la surface du corps, étant soupçonnée un moyen sûr de guérir la gale, il s'agissait d'imaginer un appareil simple, commode, peu dispendieux, et qui réunît l'avantage d'envelopper de vapeurs le corps des malades, à celui d'éloigner des organes de la respiration le gaz sulfureux, qui aurait causé de la toux et d'autres accidens.

Le premier procédé a été de promener dans le lit du malade une bassinoire, sur le feu de laquelle on avait jeté un mélange de deux gros de soufre et d'un gros de nitrate de potasse. Le malade était couché nu et calfeutré autour du cou et au-dessus des épaules avec ses couvertures, de manière que la tête lui restait libre.

Dès la première fumigation, les insomnies les plus opiniâtres disparaissaient, les boutons se flétrissaient, on n'en voyait survenir aucun nouveau, et les démangeaisons, rapidement diminuées, ne tardaient pas à se dissiper complètement. A la septième fumigation, la plupart des malades pouvaient être regardés comme guéris. Cependant, pour rendre plus parfaite l'asphyxie

des insectes ; pour détruire les germes déposés dans le tissu de la peau, qui auraient pu éclore plus tard et renouveler la gale, les fumigations étaient poussées jusqu'au nombre de quinze. L'espace de sept à quatorze jours suffisait pour la guérison des malades.

Cette manière d'administrer le soufre a présenté quelques inconvéniens. Les couvertures n'étaient pas toujours appliquées si exactement autour du cou et des épaules, qu'il ne s'échappât quelques bouffées de gaz, qui provoquaient de la toux et des éternuemens ; la peau était souvent couverte de rougeurs produites par le gaz nitreux uni au gaz acide sulfureux, résultant de la combinaison du mélange ; les draps étaient altérés dans leur tissu par l'action d'un peu d'acide sulfurique, produit à chaque fumigation. Quelquefois il survenait un embarras gastrique qu'on était obligé de combattre par l'émétique et d'autres moyens.

Il fallait réformer tous ces défauts par la construction d'un nouvel appareil ; c'est ce que M. Galés a fait, en construisant des boîtes fumigatoires ou baignoires d'une forme particulière. Il a aussi prévenu les rougeurs de la peau en supprimant le nitrate de potasse, qui d'ailleurs était tout-à-fait inutile, le soufre brûlant par lui-même avec assez de facilité.

Appréciation chimique des vapeurs contenues dans la Baignoire.

Ces vapeurs tiennent en suspension une très-grande partie de soufre qui s'est volatilisé et qui va s'attacher

aux corps qu'il rencontre sur son passage. On l'a trouvé très-bien cristallisé en petites aiguilles d'un blanc jaunâtre, sur le corps des malades, et particulièrement sur les pustules en suppuration, les surfaces ulcérées, les plaques dartreuses : il est aisé de s'assurer de cette disposition à l'œil nu. L'intérieur de la baignoire en est tapissé ; on en a même vu à l'extrémité du conduit efférent, dans un endroit très-éloigné de l'appareil.

Tout le soufre dont on se sert pour la fumigation, ne passe pas à l'état d'acide sulfureux : le gaz en contient en dissolution une très-grande partie ; mais il ne s'en forme pas à beaucoup près une aussi grande quantité que lorsqu'on y joignait le nitrate de potasse.

Il paraît donc que c'est le soufre réduit à un état de division extrême, plutôt que le gaz acide sulfureux, qui agit contre l'insecte, puisque les malades sont plutôt guéris qu'ils ne l'étaient par la bassinoire qui fournissait une grande quantité de ce gaz.

Action des Vapeurs sulfureuses sur les maladies de la peau.

Le traitement de la gale fut l'objet des premières expériences du docteur Galés ; mais depuis ce tems-là, il a étendu son moyen au traitement des dartres, des teignes, du prurigo, maladies cutanées dans lesquelles les insectes ne jouent aucun rôle.

En général, on a remarqué que les vapeurs sulfureuses produisent d'abondantes transpirations, et sont, par conséquent, très-favorables contre les nombreuses maladies qu'on attribue à la suppression de cette excrétion cutanée. C'est ainsi que nous avons vu guérir des douleurs

rhumatismales très-anciennes, chez un homme qui avait eu recours aux fumigations pour la guérison d'une gale. Les vaisseaux absorbans reçoivent une grande partie du soufre réduit en vapeur, et sont sans doute le seul moyen qui puisse expliquer la guérison de quelques dartres avec lesquelles la vapeur sulfureuse n'a jamais été en contact pendant tout le traitement.

Nous pourrions citer plusieurs exemples de dartres placées à la figure, guéries par des fumigations qui enveloppaient tout le corps sans atteindre cette partie.

Dans le traitement de la gale, le soufre agit en asphyxiant les insectes, et produit d'ailleurs tous les autres phénomènes dont il a été fait mention à l'occasion de sa manière d'agir sur les dartres.

Plusieurs femmes, soumises aux fumigations sulfureuses, ont cru s'apercevoir d'un rétrécissement ou d'une constriction assez marquée du vâgin par l'effet de ce moyen. Nous n'avons pas eu occasion de remarquer si les fumigations sulfureuses ont quelque influence sur les menstrues pour les accélérer, les retarder, ou même n'en pas contrarier la marche ordinaire. Peut-être la légère congestion sanguine à la tête et la constriction du vagin, que les fumigations occasionnent, peuvent retarder ou supprimer l'éruption menstruelle.

Les malades, soumis aux fumigations sulfureuses, ne sont point obligés de quitter leur domicile et de séjourner à l'hôpital, ni d'interrompre leurs occupations ordinaires, puisque ce traitement n'assujétit chaque jour que pendant un très-court espace de temps et ne laisse aucune marque sensible.

Si les fumigations sulfureuses ne sont point un moyen de curation radicale pour toutes les maladies cutanées et chroniques comme pour la gale, quoique toutes les apparences portent à le croire, elles paraissent au moins devoir être considérées comme un excellent auxiliaire dans le traitement de ces diverses maladies, dont elles réparent un des accidens, c'est-à-dire, les lésions organiques du tissu de la peau.

Le raisonnement et l'expérience sont d'accord sur le très-grand avantage résultant de l'application d'un médicament, sous la forme la plus divisée, à une très-grande surface, telle que la périférie du corps. Le gaz sulfureux offre cette condition, et peut-être pourra-t-on l'appliquer avec fruit à plusieurs autres maladies contre lesquelles il n'a point encore été essayé.

D'ailleurs, ce mode d'application d'une substance médicamenteuse peut n'être pas borné exclusivement au soufre. La matière médicale offre plusieurs substances très-volatiles et très-actives, fort utiles dans la médecine pratique, qui, sous la forme de fumigations appliquées à toute la surface du corps, pourraient offrir des ressources puissantes et toutes nouvelles dans plusieurs maladies regardées jusqu'à présent comme incurables et mortelles.

Le camphre, l'opium, l'éther, l'alcool, l'ammoniaque et beaucoup d'autres substances sont de ce nombre.

Parallèle du traitement par les Fumigations sulfureuses, avec les principales méthodes connues de traiter la Gale.

Les nombreuses expériences faites par les fumigations,

et dont il a été donné communication au jury, avaient pour sujets des individus, la plupart affectés de gales de très-mauvaise nature : le succès dont elles ont été couronnées le porte à regarder cette méthode comme la plus sûre, la plus rationnelle, la plus prompte, la plus simple, la moins dispendieuse, et sans aucun inconvénient.

Le jury, pour s'entourer de plus de lumières, a cru devoir prendre connaissance de tous les résultats qu'on avait déjà obtenus pour ce mode de traitement employé depuis plusieurs mois à l'hôpital Saint-Louis, avant son institution.

Il lui a été prouvé que, sur un assez grand nombre de malades traités par ce nouveau procédé, trois cent trente-cinq ont été consignés sur des tableaux certifiés authentiques par les docteurs De Laporte et Rufin, l'un médecin, l'autre chirurgien en chef de l'hôpital: MM. Manry, docteur en médecine, et Troccon, élève interne, furent chargés de tenir note des expériences, qui furent certifiées par M. Duchanoy; ces tableaux attestent que ces galeux ont obtenu la guérison prompte et facile de leur gale, par l'effet des fumigations pratiquées d'une manière assez imparfaite avec la bassinoire.

Ces divers tableaux font partie des pièces ou matériaux qui composent les minutes de ce rapport.

Nous avons cru devoir y joindre aussi un certificat de l'agent de surveillance de l'hôpital Saint-Louis, par lequel il est déclaré que sur ce nombre de galeux, il n'en est rentré qu'un seul à l'hôpital (le nommé Baril), au bout de cinq mois; et l'on ne sait pas si la gale qu'il a

eue itérativement était une nouvelle acquisition ou une récidive de la première gale.

Ce moyen l'emporte infiniment sur les traitemens les plus accrédités de cette maladie, tels que l'onguent ou pommade soufrée, la pommade citrine, l'onguent et les lotions mercuriels, les frictions arsenicales, les lotions de tabac, le liniment ammoniacal, la décoction antipsorique du docteur Rauque, la mixtion soufrée du professeur Chaussier, la quintessence antipsorique de Mettemberg, les bains sulfureux de potasse, et tous les autres nombreux moyens conseillés contre la gale.

L'examen détaillé de chacun de ces moyens, les nombreuses objections qu'on pourrait leur faire, nous entraîneraient dans des longueurs inutiles et dépasseraient les bornes de ce rapport : nous nous bornerons donc à prouver les avantages que nous avons attribués aux fumigations sulfureuses et à justifier la prééminence que nous leur accordons.

Nous avons dit en premier lieu que les fumigations sont le moyen le plus sûr de détruire la gale ; en effet, elles agissent sur tous les points de la surface malade ; aucune partie ne leur échappe ; ce qui n'arrive pas dans le traitement par les frictions

Il est aussi le plus rationnel, puisqu'il est fondé sur la connaissance la plus précise de la maladie ; qu'il est d'accord avec ce principe de thérapeutique, qui veut qu'on applique les médicamens de manière qu'ils présentent les points de contact les plus nombreux et les plus étendus possibles.

L'action des vapeurs sulfureuses est plus prompte que

celle d'aucun autre moyen. Dès la première fumigation, les malades éprouvent une amélioration très-notable; les insomnies et les démangeaisons cessent comme par enchantement; l'appétit ne tarde pas à réparaître. Il paraît certain que ce changement si rapide tient à la destruction des insectes qui ont été asphyxiés par les vapeurs sulfureuses: dès le premier contact, les boutons galeux, sans avoir changé de forme ni d'aspect, ont perdu ce qu'ils avaient de plus incommode.

On peut soupçonner, avec quelque raison, que la gale peut être essentiellement détruite dès la première fumigation, lorsque celle-ci est convenablement appliquée, puisqu'elle asphyxie et détruit l'insecte dont l'existence et la présence dans le tissu de la peau constituent essentiellement la maladie psorique. Tous les boutons, à la vérité, existeraient encore, mais sans démangeaison, circonstance qui caractérise essentiellement la gale et ne peut être occasionnée que par l'insecte vivant. Ces boutons ne seraient plus qu'une lésion organique de la peau, qui cesserait sur-le-champ d'être contagieuse et pourrait guérir d'elle-même dans un espace de temps déterminé. Les fumigations ultérieures, la première exceptée, n'auraient plus pour effet que la dessiccation des boutons et leur guérison. Nous avons indiqué et recommandé au docteur Galés, ces expériences particulières, qu'il tentera lorsque l'occasion favorable se présentera.

Si les expériences justifiaient nos présomptions à cet égard, il en résulterait de grands avantages, tels que celui, par exemple, de désinfecter avec une seule fumi-

gation, en très-peu de temps et avec un seul appareil, un très-grand nombre d'individus, dont le complément de la guérison arriverait ensuite de lui-même avec le temps. Ainsi, par exemple, un convoi de prisonniers de guerre, un régiment passant dans une ville, etc., pourraient être désinfectés tous à-la-fois et sans faire de séjour.

Beaucoup de malades ont guéri après six ou sept fumigations, et les gales les plus invétérées et les plus rebelles n'en ont pas exigé plus de vingt : ce qui augmente encore la célérité du traitement, c'est que les malades peuvent prendre, sans inconvénient, jusqu'à quatre fumigations par jour, dont la durée moyenne n'est que d'une demi-heure.

Cette nouvelle méthode de traiter la gale est simple et facile, puisqu'elle n'exige l'usage d'aucun autre moyen intérieur ou extérieur, aucun régime particulier, aucun changement dans les habitudes, et que les malades hors de leur fumigation peuvent se livrer à leurs occupations ordinaires. La qualité du médicament, la forme sous laquelle il est administré, mettent ce moyen au-dessus de tous les autres pour la simplicité.

C'est surtout par sa très-grande économie que cette méthode est recommandable. Ainsi le terme moyen du nombre de fumigations nécessaires pour la guérison d'un galeux est de treize, comme l'ont prouvé les expériences. En le portant même jusqu'à vingt, il ne faut que cent soixante grammes de soufre sublimé pour le traitement complet, ce qui fait une dépense de 23 centimes.

Au lieu de trente fumigations, qui est le terme moyen

pour la guérison des dartreux, portant le nombre à quarante, il faut trois cent vingt grammes de soufre sublimé pour le traitement, dont le prix est de 46 cent.

A cette dépense de la matière essentiellement et exclusivement nécessaire à la guérison, il faut ajouter celle infiniment modique de la construction de l'appareil et de sa mise en exercice, dépense qui n'est pas appréciable, si on la répartit sur le grand nombre de malades auxquels le même appareil peut servir.

Il est bon de remarquer que l'adoption de ce traitement peut dispenser les malades d'entrer dans les hôpitaux, où ils sont exposés à contracter des maladies très-graves ; et d'ailleurs un séjour prolongé cause de grandes dépenses à l'administration.

Chaque malade pourrait se rendre tous les jours dans le local destiné aux fumigations, et retourner ensuite à ses travaux, au lieu d'encombrer les salles des hôpitaux, qui deviennent souvent inaccessibles à des malades indigens, dont les affections sont de nature à ne pouvoir être traitées ailleurs.

Il arrive très-souvent que des employés, des ouvriers, des domestiques des deux sexes courent le risque de perdre leurs places en la quittant momentanément pour séjourner plus ou moins long-temps dans un hôpital : l'usage des fumigations exigeant chaque jour le sacrifice d'un très-court espace de temps, pouvant être fait aux heures qu'on préfère et même la nuit, il en résulte que leur traitement pourrait très-bien se concilier avec l'exécution de leurs devoirs ordinaires.

La plupart des traitemens connus, s'ils ne sont pas

au rang de ceux qui peuvent déterminer des accidens, ont tous quelque inconvénient dont la nouvelle méthode est exempte. Le moindre attaché au traitement par la pommade soufrée, qui est sans contredit un des meilleurs traitemens usités, c'est la malpropreté qu'il produit sur la peau et les vêtemens, et l'odeur très-désagréable de soufre que le malade porte avec lui. Les fumigations, au contraire, loin de salir la peau, la nettoient et ne laissent pas une odeur très-sensible.

Tous les galeux soumis aux expériences ont supporté très-bien le traitement, quoiqu'il y en eût dans le nombre d'une santé délicate.

Les prétendues répercussions de la gale et les accidens qui en résultent, tels que les engorgemens des viscères abdominaux, sont prévenus, dans la nouvelle méthode, par la transpiration abondante qu'elle détermine, tandis que, en frottant la peau avec des enduits graisseux, on diminue encore la perspirabilité de la peau et on favorise les désordres intérieurs dont nous avons parlé plus haut.

Mais un des plus grands avantages de ce traitement par les fumigations, c'est d'être applicable aux dartres les plus rebelles, aux teignes, au prurigo. Le jury a sous les yeux des malades affectés de dartres au menton, un autre couvert de dartres circinnées, qui ont été guéries ou sont en voie de l'être, après avoir inutilement cherché du soulagement dans les autres traitemens.

Un exemple bien frappant de l'efficacité des fumigations sulfureuses sur les dartres, est celui d'une demoiselle âgée de 21 ans, et qui a été traitée seulement par

la bassinoire pour des dartres fort opiniâtres et une altération de la peau du visage, du cuir chevelu, du cou, des bras, etc.

Cette affection dartreuse existait depuis neuf ans, et n'avait cédé à aucun des traitemens les plus énergiques et les plus méthodiques, conseillés par les médecins les plus habiles de la capitale, et suivis par la malade avec la plus infatigable assiduité.

L'usage des mercuriaux n'avait point été couronné de succès.

Cinquante-deux bains sulfureux pris à Tivoli n'avaient pas mieux réussi.

A plus forte raison n'avait-elle tiré aucun avantage des bains huileux, gélatineux et autres.

Les fumigations sulfureuses faites avec la bassinoire ont été le dernier moyen dont elle a usé. Dès les premiers, elle a obtenu une amélioration sensible, qui ne s'est complétée, à la vérité, qu'après un très-grand nombre de fumigations, qu'elle a cessées depuis long-temps. Aujourd'hui, son état est très-satisfaisant : elle se propose de prendre des fumigations sulfureuses dans la baignoire, dont tout annonce qu'elle tirera encore plus d'avantages que de la bassinoire, ce qui, sans doute, pourra compléter ou confirmer sa guérison.

Enfin la conviction des membres du jury a été telle pour l'efficacité des fumigations sulfureuses, qu'ils ont adressé au docteur Galès plusieurs malades atteints de dartres rebelles, qui paraissent même devoir être regardées comme incurables.

RÉSUMÉ.

1.° Les expériences relatives au traitement de la gale

par les fumigations sulfureuses sont suffisantes pour prouver que ces fumigations guérissent parfaitement la gale.

2.° Toutes les espèces de gales cèdent également aux fumigations sulfureuses ; et spécialement les gales invétérées.

3.° Le nombre des fumigations nécessaires varie suivant l'âge, le sexe, l'intensité, l'espèce et la complication de la gale.

4.° Le traitement par les fumigations est, en général, assez court, varie depuis quatre jusqu'à vingt fumigations.

5.° La durée de chaque fumigation est ordinairement de demi-heure, pour ne pas fatiguer le malade par l'uniformité de sa position dans l'appareil : elle peut varier depuis un quart d'heure jusqu'à une heure.

6.° Toutes les maladies cutanées éruptives et chroniques, telles que les affections pédiculaires, les dartres, les pustules syphilitiques, le prurigo, la teigne, etc., même invétérées et regardées comme incurables, nous ont paru céder aux fumigations sulfureuses.

7.° En général, ces diverses maladies éruptives chroniques, autres que la gale, exigent un plus grand nombre de fumigations, et ce moyen doit tout au moins être regardé comme un excellent auxiliaire dans le traitement de ces diverses maladies.

8.° Les malades traités par les fumigations sulfureuses peuvent en prendre jusqu'à quatre par jour, suivant leur tempérament, leur loisir, leur desir d'une plus ou moins prompte guérison.

9.° Le traitement de la gale par les fumigations sul-

fureuses n'exige aucun traitement auxiliaire, soit intérieur, soit extérieur, ni aucune sorte de régime particulier.

10°. Comparé à tous les autres traitemens connus, même à ceux qui sont regardés comme les plus rationnels et les plus efficaces, le traitement par les vapeurs sulfureuses paraît l'emporter beaucoup sur tous les autres par sa simplicité, sa brièveté, son efficacité et son innocuité.

Il est aussi beaucoup moins coûteux et moins dispendieux que tous les autres.

11.° Son application est très-facile dans tous les cas, et cependant encore susceptible de perfectionnement sous le point de vue mécanique.

Conclusion.

Le jury conclut, de toutes les expériences qu'il a vu faire et suivies sur le traitement de la gale et des autres maladies éruptives et chroniques par les fumigations sulfureuses,

Que l'efficacité et l'innocuité de ce traitement sont suffisamment constatées ;

Qu'il paraît même mériter la préférence dans la plupart, sinon dans la généralité des circonstances ;

Qu'il importe de le faire connaître, de le propager, de l'établir dans les hôpitaux, spécialement pour le traitement de la gale, et comme auxiliaire au traitement des autres maladies cutanées éruptives et chroniques, et de l'indiquer aux gens de l'art comme un très-bon adjuvant dans cette sorte de cas ;

De l'établir à bord des vaisseaux, dans les camps, à la suite des armées, dans les prisons, les casernes, etc., etc.;

Qu'il est à desirer qu'il se forme des établissemens publics pour l'administration de ce moyen, et pour que tous les particuliers puissent profiter de ses avantages.

Clos le 18 Mai 1813.

Signé, PINEL, A. DUBOIS, A. E. TARTRA, ESPARRON et BOUILLON-LAGRANGE.

Vû et approuvé :

Le Membre du Conseil, signé MOURGUE.

PIÈCES

A L'APPUI DU PREMIER RAPPORT.

OBSERVATIONS INDIVIDUELLES DES MALADES SUJETS DES EXPÉRIENCES.

MALADES DE LA 1re. SÉRIE.

1re. *Observation.*

Costé, âgé de cinquante-six ans, peintre, rue du Grand-Hurleur, n°. 11, atteint d'une gale confluente depuis plusieurs années, avait été traité à plusieurs reprises à l'hôpital Saint-Louis. Il avait en outre le corps couvert de vermine, qu'on pouvait attribuer à l'ulcération habituelle des boutons, au défaut de linge et à l'extrême malpropreté que la profonde misère entraînait.

Il éprouvait sans cesse, et sur tout la nuit, des démangeaisons insupportables et ne pouvait dormir depuis long-temps.

Il a été mis à l'usage des fumigations sulfureuses dont il a pris deux par jour, chacune d'une demi-heure, depuis le 2 avril jusqu'au 10, en tout seize fumigations pendant huit jours.

Les démangeaisons ont entièrement cessé et le sommeil est revenu, ainsi que l'appétit.

La santé du malade, très-altérée, s'est rétablie complétement.

Il n'est resté que les traces des boutons galeux qui ont existé précédemment, ainsi qu'il arrive à la suite de la petite vérole et des autres maladies éruptives.

L'épiderme de toute la surface du corps est en desquammation.

Ce malade, guéri depuis le 10 avril, réexaminé un mois après, le 10 mai, jouissait de la santé la plus parfaite; sa guérison paraissait solide : il n'existait aucune trace de boutons de gale ni de vermine.

2e. *Observation.*

Devé (Étienne-Robert), âgé de vingt-huit ans, peintre, rue de Bretagne, n°. 1, au Marais, bien constitué et jouissant habituellement d'une bonne santé, avait une gale de quinze jours.

Il a commencé l'usage des fumigations le 2 avril et les a finies le 10 inclusivement.

Son traitement a duré huit jours pour seize fumigations, à deux par jour.

Ce malade est sorti parfaitement guéri.

3e. *Observation.*

Brunet (François), âgé de cinquante-cinq ans, charpentier, rue des Marais, quartier Saint-Martin, faible et convalescent d'un catarrhe pulmonaire, et éprouvant habituellement des douleurs rhumatismales, atteint de la

gale depuis un mois, a pris deux fumigations sulfureuses par jour, depuis le 2 avril jusqu'au 10 inclusivement. Pendant ces huit jours, il a reçu 16 fumigations ; après quoi il a été jugé guéri.

4e. *Observation.*

Coiron (Claude-Louis), âgé de vingt-six ans, bien constitué, menuisier, rue du Faubourg Saint-Martin, no. 22, était atteint de la gale depuis trois mois.

Son traitement a commencé le 2 avril et a duré huit jours, pendant lesquels il a pris seize fumigations, à deux par jour.

Ce malade a été renvoyé guéri.

5e. *Observation.*

Masson (Jean-Baptiste), âgé de 19 ans, fortement constitué, rue de la Harpe, no. 58, atteint de la gale depuis un mois, a fait usage des fumigations depuis le 2 avril jusqu'au 10 inclusivement. Pendant ces huit jours il a pris seize fumigations à deux par jour; après quoi il a été jugé guéri.

Visité chez lui le 10 mai, un mois après, sa santé était en très-bon état, sans aucune apparence de boutons de gale, de démangeaisons, ni d'insomnies.

Sa guérison paraissait solide et parfaite.

6e. *Observation.*

Ledoux (Robert), âgé de vingt-deux ans, commis fripier, quai de l'Ecole, no. 8, près le Pont-Neuf, bien constitué, atteint d'une gale miliaire très-abondante de-

puis un mois et demi, a pris deux fumigations par jour depuis le 2 avril jusqu'au 11 inclusivement; après ce traitement de dix jours, le malade a été guéri et renvoyé chez lui après sa vingtième fumigation.

7e. *Observation.*

Leroux (Jean-Baptiste-François), âgé de cinquante-un ans, journalier, rue Basse porte Saint-Denis, n°. 1, constitution délicate, s'est présenté, le 2 avril, dans un état de dépérissement. Le lendemain il a été atteint d'une fièvre adynamique qui l'a fait succomber avant qu'il eût été mis en traitement et qu'il eût commencé les fumigations.

MALADES DE LA II.e SÉRIE.

8e. *Observation.*

Ytranger, âgé de vingt-quatre ans, atteint d'une gale confluente d'un mois, non encore traitée, ayant eu une première gale il y a quatre ans, éprouvait les plus vives démangeaisons et des insomnies très-incommodes.

Il a pris quinze fumigations depuis le 8 avril jusqu'au 17 du même mois.

Dès la première fumigation, les boutons étaient amortis, les démangeaisons cessées et le sommeil revenu.

Il est sorti guéri le 17 avril, ayant encore la peau des reins boutonneuse, mais sans aucune démangeaison.

9e. *Observation.*

Benine (Alexis), âgé de quarante-quatre ans, ayant depuis quatre à cinq mois une gale confluente aux cuisses et aux mains, avec de fortes démangeaisons et des insomnies très-opiniâtres, non encore traité, ayant eu déjà la gale à quatorze et à vingt-deux ans, a pris deux fumigations sulfureuses par jour, depuis le 8 avril jusqu'au 17, en tout dix jours de traitement et quatorze fumigations; après lequel il est sorti guéri.

10e. *Observation.*

Aulard, âgé de dix-huit ans, ayant une gale discrète depuis un mois, apparente seulement aux mains et aux cuisses, éprouvait de fortes démangeaisons et de cruelles insomnies; non encore traité, ayant eu une première gale à quinze ans et une seconde à dix-sept ans, a pris les fumigations sulfureuses depuis le 8 avril jusqu'au 17, en tout neuf jours de traitement pour douze fumigations. Dès les premières, la démangeaison et l'insomnie ont cessé. A la dixième fumigation il était guéri; il s'en est allé après la douzième.

11e. *Observation.*

Eterbach (Louis-Alexandre), âgé de quinze ans, ayant depuis un mois une gale discrète sur toute la surface du corps, confluente seulement aux mains, éprouvant beaucoup de démangeaisons et d'insomnies, n'ayant point encore été traité, a pris quinze fumigations depuis le 8 jusqu'au 17 avril, c'est-à-dire pendant dix jours, après quoi il a été jugé guéri.

12.e *Observation.*

MILLET (Nicolas), tapissier, rue Saint-Eloi, n.° 2, maison Ragoulleau, âgé de dix-huit ans, ayant depuis deux mois une gale confluente sur tout le corps, éprouvant beaucoup de démangeaisons sans insomnie, avait seulement pris chez lui quelques tisanes. Il a reçu six fumigations en quatre jours, depuis le 8 jusqu'au 11 avril, après lesquelles il a été jugé guéri.

13.e *Observation.*

LOYPEL (Jean-Alexandre), âgé de seize ans, boucher, rue de la Verrerie, n.° 29, atteint depuis deux mois d'une gale très-confluente sur toute la surface du corps, d'une apparence pustuleuse, éprouvant peu de démangeaisons et d'insomnies, n'ayant pas encore été traité, a pris douze fumigations en six jours, du 8 au 13 avril, après quoi il a été jugé guéri.

14.e *Observation.*

PRÉVOST (Jean-Bernard), âgé de trente-trois ans, ayant de larges pustules syphilitiques sur toute la surface du corps, principalement au visage et aux bras, a été adressé au jury par M. Ruffin, pour être soumis aux fumigations sulfureuses, afin de voir leurs effets sur cette éruption portée au plus haut degré.

Ces pustules s'étaient manifestées depuis environ deux mois, à la sortie de l'hôpital des vénériens, où il avait été traité pendant près de quatre-vingt jours.

Il éprouvait habituellement un mal de gorge qui paraissait participer au caractère syphilitique ; il ressentait

des démangeaisons et des insomnies très-incommodes ; sa figure était plombée et sa santé très-altérée. Après trente fumigations, ce malade se trouvait en bon état ; ces pustules étaient fort rétrécies, très-desséchées, réprimées, et n'occasionnaient plus de démangeaisons.

Le mal de gorge était à-peu-près dissipé, le teindu visage fort amélioré, l'appétit et le sommeil revenus.

Les nombreuses pustules de ce malade pouvaient être regardées comme guéries, excepté une seule, située au pli du bras gauche, qui, proportionnellement, était beaucoup moins avancée vers la guérison à cause d'une gerçure ou crevasse profonde dépendant probablement des mouvemeus de l'avant-bras sur le bras.

Après trente-six fumigations générales, ce malade se trouvant un peu fatigué par la trop grande chaleur, l'oppression, etc., on lui a fait seulement des fumigations locales sur cette pustule opiniâtre, au moyen d'un tuyau dont l'embouchure l'enfermait en s'appliquant sur elle et ne portait la vapeur sulfureuse que sur ce point. La guérison de cette pustule, qui n'est pas encore tout-à-fait achevée, a été très-avancée par ce moyen.

Ce malade se trouvant faible et mal à l'aise, a tout-à-fait interrompu les fumigations, soit locales, soit générales ; on ne peut deviner ce qui arrivera ultérieurement et s'il reprendra les fumigations.

Cette observation reste donc incomplète ; mais elle est une preuve de la très-grande efficacité des fumigations sulfureuses sur les maladies éruptives les plus rebelles, les plus étrangères à la gale et du plus mauvais caractère.

Examiné le mardi, 8 mai, ce malade était en très-bon

état sous le rapport de ses pustules syphilitiques; la plus opiniâtre et la plus grave de toutes, située au pli du bras gauche avec une profonde crevasse, pouvait être regardée comme guérie, et il ne restait plus de toutes ses pustules que les taches d'un rouge brun où elles avaient eu lieu et qui attestaient encore la profonde altération de la peau.

Ainsi donc, l'affection pustuleuse syphilitique peu têtre considérée chez cet homme comme guérie, autant qu'on la considère comme affection cutanée; mais la cachexie vénérienne, qui paraît s'être emparée de toute l'économie, ne doit pas être regardée comme détruite, puisque ce malade ressent encore des malaises et de la faiblesse, que son teint est altéré, etc.; peut-être même cet état n'exige-t-il que l'emploi raisonné et bien suivi des toniques de toute espèce.

MALADES DE LA IIIme. SÉRIE.

15.e *Observation.*

Stierlin, âgé de vingt-un ans, atteint, depuis quinze jours, d'une gale compliquée de dartres ulcérées aux jambes, à pris sept fumigations depuis le 17 jusqu'au 22 avril, c'est-à-dire, pendant cinq jours, après quoi il est sorti guéri de la gale et de ses dartres.

16.e *Observation.*

Bodnon, (Pierre), âgé de quatorze ans, atteint de la gale, a pris les fumigations sulfureuses depuis le 17 jus-

qu'au 27 avril; en tout, sept jours de traitement pour douze fumigations.

Dès la troisième fumigation, il a éprouvé une grande amélioration, l'appétit et le sommeil sont revenus, il est resté peu de démangeaisons.

A la neuvième fumigation, le malade n'avait plus de démangeaisons et pouvait être regardé comme guéri.

17.e *Observation.*

Roquet, âgé de dix-sept ans, atteint de la gale, a reçu neuf fumigations du 17 au 21 avril. Après les deux premières fumigations, on ne remarquait point de changement notable; après la cinquième fumigation, il y avait une grande améliortion, les démangeaisons avaient cessé.

Il a été renvoyé guéri le 21 avril, cinquième jour de de son traitement.

18.e *Observation.*

Antoine (Pierre), âgé de vingt-sept ans, a pris douze fumigations en dix jours, du 17 au 27 avril.

Après la première fumigation, les démangeaisons étaient moindres; après la neuvième, il était presque guéri, à la douzième, la guérison était complète.

19.e *Observation.*

Renard (Alexis-Nicolas), âgé de vingt-quatre ans, atteint de la gale depuis deux mois : à la deuxième fumigation qu'on lui a administrée, les démangeaisons étaient moins fréquentes et moins vives, il allait très-bien; à la sixième fumigation, il n'y avait plus de démangeaisons, l'appétit et le sommeil étaient bons.

Il a été renvoyé guéri après dix fumigations qu'il a prises du 18 au 23 avril, c'est-à-dire, en six jours.

20.e *Observation.*

Debussy, âgé de trente-huit ans, était atteint depuis un mois, d'une gale miliaire qui s'était développée après une saignée faite à l'hôpital de Mons.

Après la quatrième fumigation, il n'avait presque plus de démangeaisons, le sommeil n'était plus troublé, l'appétit était fort bon.

Quatorze fumigations, données en cinq jours, ont suffi pour sa guérison complète.

21.e *Observation.*

Jacquemine, (planche ii, fig. 1) âgé de vingt-cinq ans, couvert dans une grande partie du corps de dartres circinnées, a commencé à prendre les fumigations le 17 avril.

A la quatrième fumigation, il n'avait plus de démangeaisons, le sommeil était bon, l'appétit recouvré, les croûtes commençaient à tomber.

A la dix-septième, les dartres étaient desséchées, affaissées, et pâlies. L'amélioration de son état a été toujours croissant jusqu'à ce jour, où il a reçu sa vingt-sixième fumigation.

Il est à présumer que ce malade obtiendra, par ce nouveau moyen, une guérison complète, et d'autant plus sûre, qu'elle paraît marcher d'une manière lente et progresive. Les vives douleurs qu'il éprouvait aux jambes, qui étaient couvertes de dartres, ont disparu.

Il peut maintenant pincer la peau où existaient ses dartres sans souffrir.

Cette guérison sera d'autant plus remarquable, que cette espèce de dartres est une des plus rebelles aux remèdes connus.

Examinées le 14 mai, les dartres de ce malade ont été trouvées très-pâles et affaissées, sans démangeaisons ; les larges plaques dartreuses qui couvraient la jambe droite, commençaient à guérir par leur centre ; la peau avait repris sa couleur naturelle dans ces endroits, seulement les bords restaient rouges ; plusieurs plaques étaient entièrement guéries, dépouillées de leurs croûtes et de leurs écailles à la vingt-sixième fumigation (1).

22.e *Observation.*

Dandieu (Ambroise), âgé de dix-sept ans, atteint de la gale depuis quinze jours ; elle était confluente sur tout le corps.

Son traitement a commencé le 21 avril. Il a reçu onze fumigations. Son traitement était terminé le septième jour. Il est sorti radicalement guéri.

23.e *Observation.*

N***, officier d'artillerie, âgé de vingt-trois ans, avait une gale miliaire depuis six mois, confluente aux cuisses et aux avant-bras. Il fut soumis aux fumigations, pour la première fois, le 13 avril. Sa guérison était

(1) Ce malade a été plusieurs fois depuis visité par MM. Leroux, Percy, Richerand, Hallé, qui ont constaté l'état de santé parfaite dont il a joui depuis sa guérison.

parfaite à la vingtième fumigation, qui lui a été donnée le 23 du même mois.

24.e *Observation.*

Meller (André-Jean), atteint de la gale, a été mis en traitement le 19 avril; il y est resté jusqu'au 28; et, dans ces neuf jours, on n'a pu lui donner que douze fumigations, parce que la fièvre le retenait le plus souvent au lit. Ses boutons avaient disparu et il semblait guéri, lorsqu'il a été transporté à l'Hôtel-Dieu pour y continuer le traitement de sa fièvre. Sans cet incident, il aurait pu continuer plus long-tems l'usage des fumigations et les faire d'une manière plus régulière.

MALADES DE LA IVe. SÉRIE.

25.e *Observation.*

Bontel (Antoine-François), âgé de quarante-cinq ans, était atteint d'une gale confluente sur toute la surface du corps; elle existait depuis quinze jours. Il est sorti guéri le 26 avril, après cinq jours de traitement, ayant reçu seulement sept fumigations.

26.e *Observation.*

Varé (Gaspar), âgé de dix-sept ans, avait, depuis l'âge de cinq ans, une éruption psorique simulant la gale (prurigo). Il avait beaucoup de démangeaisons, surtout dans les temps froids, les grandes chaleurs et les changemens de tems. Cette éruption, très-confluente sur

tout le corps, n'a jamais attaqué ni les pieds ni les mains. Cette maladie avait été inutilement traitée par les bains sulfureux, les frictions et beaucoup d'autres moyens.

Ce malade a reçu la première fumigation le 15 avril; à la neuvième fumigation, les démangeaisons étaient nulles, l'appétit et le sommeil étaient revenus. Le 30 avril il a pris sa onzième fumigation; et, quoique tous les symptômes de sa maladie eussent disparu, pour rendre plus sûre la guérison d'une affection aussi ancienne, on a continué jusqu'à ce moment (17 mai) de lui administrer quelques fumigations : elles sont aujourd'hui portées jusqu'à trente.

27.e *Observation.*

Dubard (Louis-Pierre), âgé de vingt-cinq ans, d'une faible constitution, habituellement valétudinaire et tourmenté de douleurs rhumatismales très-opiniâtres, avait une gale miliaire avec un grand nombre de croûtes et de petits abcès aux fesses, aux cuisses, aux avant-bras et au scrotum. Elle était confluente. Sa maladie datait de six semaines.

Son traitement a commencé le 26 avril; il a été poursuivi jusqu'au 6 mai, époque à laquelle il était parfaitement guéri, après trente fumigations.

Examiné le 14 mai, ce malade nous a paru parfaitement guéri de la gale, dont il était difficile d'apercevoir les traces sur la peau, devenue souple et lisse, excepté à l'endroit le plus saillant des deux fesses, où les croûtes n'ont été complètement desséchées et tombées que vers les dernières fumigations. Il lui était facile de s'asseoir

et de se coucher, ce qu'il ne pouvait faire avant son traitement. Il ne ressentait plus guère de ses douleurs rhumatismales, n'avait plus de démangeaisons ; l'appétit et le sommeil étaient revenus.

Ce malade qui peut être regardé comme un des cas où la gale a été la plus rebelle, a pour cette raison prolongé son séjour dans l'hôpital, et pris un plus grand nombre de fumigations que tous les autres.

28e. *Observation.*

Lardé (Louis), âgé de cinquante ans, atteint d'une gale miliaire, occupant toute la surface du corps depuis six mois : il avait déjà subi deux traitemens sans succès, lorsqu'il s'est présenté à nous.

Il a commencé l'usage des fumigations le 26 avril : après la douzième fumigation, la plupart des boutons étaient morts; il n'existait plus que de très-petites croûtes, les unes caduques, les autres s'enlevant par le moindre frottement.

Son traitement a été terminé le 5 mai, et il est sorti très-bien guéri, après avoir reçu dix-huit fumigations.

29e. *Observation.*

Misselin, âgé de ving-cinq ans, avait une gale miliaire, occupant les fesses, le sternum et les avant-bras depuis six semaines. Il avait encore une dartre large comme la main, placée sur le cartilage xiphoïde; sa constitution est faible et sa santé très-délicate.

La première fumigation lui a été donnée le 26 avril A la neuvième, la plupart des boutons étaient flétris ;

quelques-uns, quoique affaissés, étaient encore un peu vifs. Il est sorti le 5 mai, après seize fumigations, guéri, non seulement de son affection psorique, mais encore de la dartre qu'il portait sur la poitrine, et dont il ne reste d'autres traces qu'une légère différence dans la couleur de la peau. Son traitement a été de neuf jours.

30e. *Observation.*

Morel (Jean-Louis), rue Guérin-Boisseau, n°. 18, âgé de vingt-six ans, était affecté d'une gale pustuleuse, avec gonflement à la paume des mains. Elle existait depuis trois semaines.

Son traitement a commencé le 26 avril, et le 2 mai il était guéri, ayant reçu douze fumigations.

31e. *Observation.*

Leroux (Simon), atteint d'une gale pustuleuse, n'avait encore subi aucune espèce de traitement.

Il a été mis en traitement le 26 avril : il a reçu deux fumigations chaque jour, et il était guéri le 2 mai, c'est-à-dire, en six jours de traitement.

32e. *Observation.*

Pelletier, boulevard des Italiens, n°. 20, âgé de vingt-quatre ans, atteint de la gale depuis trois mois, éprouvait de grandes démangeaisons, surtout aux aisselles, aux reins et aux épaules ; il était tourmenté d'une insomnie continuelle.

Son traitement a été commencé le 26 avril. A la dixième fumigation, les démangeaisons avaient cessé, les bou-

tons commençaient à sécher; et à la vingtième qui lui a été administrée, sa guérison était complète.

33e. *Observation.*

NISSLAI avait une gale de nature dartreuse sur toute la surface du corps depuis six semaines.

Elle a cédé à l'emploi de treize fumigations, administrées du 26 avril au 2 mai, jour où il est sorti en bonne santé.

34e. *Observation.*

LEDIN, rue Saint-Victor, n°. 95, âgé de vingt-quatre ans, atteint d'une gale simple depuis six mois.

Il avait déjà subi deux traitemens qui n'avaient fait disparaître l'éruption que momentanément. Il éprouvait de vives démangeaisons aux cuisses, quoique les boutons ne fussent pas très-abondans.

Sa maladie a disparu entièrement après seize fumigations, qui lui ont été données du 26 avril au 5 mai.

35e. *Observation.*

MANQUET, militaire, âgé de dix-neuf ans, avait une gale générale depuis trois semaines, qui lui causait de grandes démangeaisons et le privait de sommeil.

Le 26 avril on a commencé à lui donner des fumigations, qui ont été portées au nombre de seize. Le 5 mai il était complètement guéri, après huit jours de traitement.

36e. *Observation.*

Mlle C***, âgée de 19 ans, atteinte de la gale depuis

huit jours, avait aussi une dartre ulcérée au sein depuis une année.

Son traitement a été remarquable par le petit nombre de fumigations qui ont été nécessaires pour sa guérison. A la septième, la gale avait entièrement disparu ; la dartre prenait un meilleur aspect ; et il est probable qu'on serait parvenu à la guérir de cette seconde maladie, si elle eût consenti à continuer les fumigations.

37e. *Observation.*

Mme. S***, âgée de vingt-quatre ans, affectée de la gale depuis un mois, éprouvait de grandes démangeaisons avec insomnie.

Sa guérison a été aussi rapide que celle qui fait le sujet de l'observation précédente : sept fumigations ont fait disparaître tous les boutons et cesser toutes les démangeaisons.

38e. *Observation.*

M. M***, âgé de trente-six ans, chef d'ambulance, rue Mazarine, hôtel des Quatre-Nations, était affecté de la gale depuis un mois ; il ne goûtait aucun repos ; les démangeaisons étaient très-vives et continuelles. Il avait déjà eu la gale quelques années auparavant.

Son traitement a été commencé le 2 mai. C'est le premier malade auquel ont été administrées quatre fumigations par jour : les derniers jours, on s'est borné à trois fumigations. Le succès a été complet ; et vingt fumigations, données dans l'espace de six jours, ont suffi pour détruire cette gale, qui avait un assez mauvais caractère.

39e. *Observation.*

Vasseur (François), âgé de 19 ans, ayant une teigne qui occupait tout le cuir chevelu, dont les croûtes étaient fauves, épaisses et répandaient une très-mauvaise odeur. Cette maladie datait de dix ans.

Il a été soumis au traitement le 28 avril. Examinées après quatre fumigations, les croûtes étaient déprimées, minces, sèches et blanchâtres) la mauvaise odeur était moindre ; il avait repris le sommeil et l'appétit. Sa figure, auparavant grippée, était devenue épanouie, sereine et beaucoup meilleure.

Depuis ce temps-là, les fumigations ont été continuées : la plus grande partie du cuir chevelu offre une couleur rosée; il n'existe plus de points de suppuration, excepté vers la partie inférieure de l'occipital. Le traitement de ce malade sera continué pendant quelque temps.

MALADES DE LA Ve. SÉRIE.

40e. *Observation.*

Èben-Ali (nègre), domestique chez Mme la duchesse de Montebello, âgé de vingt-deux ans, affecté d'une gale récente pustuleuse couvrant toute la surface du corps. Il existait un gonflement considérable des bras et surtout des mains, avec de profondes crevasses recouvertes de croûtes ; il éprouvait de vives douleurs dans tous les endroits gonflés.

Son traitement a été commencé le 1er mai. Dès la se-

conde fumigation, les démangeaisons avaient diminué; mais l'état des mains était toujours le même, et il avait de grandes difficultés pour faire mouvoir les doigts. Soumis à l'examen après la douzième fumigation, son état était devenu meilleur; sa main droite était désenflée et les mouvemens rétablis. La main gauche n'est revenue à son état naturel que deux jours après la droite.

Sa guérison a été complète après vingt-deux fumigations, qui ont été données du 1er au 13 mai. Il n'existe plus de crevasses entre les doigts, ni aucune trace de la maladie.

41e. *Observation.*

Mme C***, âgée de soixante-quatre ans, affectée d'un prurigo très-incommode depuis plusieurs années, et tourmentée depuis long-temps de beaucoup de vermine, dépendant, soit de la malpropreté, soit de la maladie, était dans un état de dépérissement général, causé par une insomnie continuelle.

Cette maladie, invétérée chez un sujet qui était dans des circonstances si peu favorables, a été guérie par sept fumigations. La faiblesse de la malade n'a pas permis de lui en administrer plus d'une par jour. Elle est radicalement guérie.

42e. *Observation.*

N***, âgé de dix-sept ans, Palais-Royal, galerie vitrée, atteint de la gale depuis un mois, a été traité par cinq fumigations, dont on a donné une par jour.

La brièveté du traitement n'a porté aucune atteinte à la solidité de la guérison. Il a été examiné un mois après

sa dernière fumigation, et il n'avait aucun bouton de gale, ni aucun accident qui pût dépendre de la maladie ou du traitement.

43e. Observation.

N***, quai des Augustins, n°. 25, âgé de seize ans, avait la gale depuis trois ans et demi. Il avait été traité par l'onguent soufré ; mais la gale avait reparu quelque temps après, sans nouvelle contagion. Il a été guéri de cette récidive après dix fumigations, dont on lui a donné une chaque jour.

44e. Observation.

M. B***, capitaine au 103e de ligne, âgé de trente ans, ayant, pour la première fois, la gale depuis un mois, est arrivé de l'armée à Paris, le 9 mai 1813, avec le desir d'être guéri promptement de sa maladie, parce qu'il attendait incessamment l'ordre de partir pour l'armée du nord.

Le docteur Tartra, à qui il s'adressa pour être guéri en deux ou trois jours, tout au plus, qu'il croyait avoir à sa disposition, lui conseilla l'usage des fumigations sulfureuses répétées plusieurs fois dans un même jour.

Il a pris quatorze fumigations en quatre jours, du 10 mai au 14, trois fumigations le premier et le dernier jour, et les autres, quatre.

Il a été jugé bien guéri, et s'est trouvé à-peu-près débarrassé de douleurs rhumatismales et de malaises qui le tourmentaient depuis long-temps.

45e. *Observation.*

DRUARD, âgé de dix-huit ans et demi, affecté d'une gale confluente depuis six mois, avec des boutons supurans aux mains, a été traité par des frictions qui n'ont fait disparaître ses boutons que pour quelque temps.

Son traitement par les fumigations a été commencé le 6 mai et terminé le 13. Il a reçu vingt-une fumigations, trois par jour.

Il est sorti entièrement guéri.

46e. *Observation.*

LAUMONIER, âgé de trente-un ans, rue des Canettes, n°. 13, a été attaqué de la gale à Moscou, en couchant avec les Russes, il y a trois mois. Il n'a fait aucun remède pour guérir cette gale. Il avait été attaqué plusieurs fois de cette maladie, qu'il avait combattue, suivant l'usage des militaires, par les œufs, le soufre, le poivre, la poudre à canon. Il avait beaucoup de démangeaisons et quelques accès de fièvre.

Il a commencé a être soumis aux fumigations le 6 mai et le 13 du même mois, il était guéri après vingt-quatre fumigations, ce qui fait trois et quatre par jour.

47e. *Observation.*

PELLETIER (Joseph), rue Phelippeaux, n°. 28, âgé de trente-deux ans, avait des dartres au visage, sous le nez et aux épaules. Il a reçu vingt-deux fumigations, dont la dernière lui a été administrée il y a vingt-cinq jours.

Examiné dernièrement, on n'a aperçu d'autres traces

de la maladie que des plaques rouges, rugueuses et écailleuses, avec quelques démangeaisons le soir.

48e. *Observation.*

Ranc, rue Neuve Sainte-Geneviève, n°. 7, âgé de trente-huit ans, avait une dartre au visage depuis deux ans. Il avait été traité pour cette maladie ; mais quelque temps après une guérison apparente, la dartre avait reparu plus qu'auparavant.

Il a été radicalement guéri par les vapeurs sulfureuses appliquées sur toute la surface du corps, mais non pas sur la partie malade elle-même.

Dix fumigations l'ont guéri en dix jours.

49e. *Observation.*

M. N***, âgé de quarante-huit ans, avait au menton une dartre croûteuse qui lui faisait éprouver une forte démangeaison depuis deux mois. Il a été débarrassé de cette dartre par quinze fumigations administrées sur toute la surface du corps, excepté la tête, comme dans le traitement des affections psoriques : guéri dans quinze jours.

50e. *Observation.*

Lefèvre (Jean-Pierre), rue Mouffetard, n°. 100, âgé de soixante-un ans, était affecté depuis cinq ans de dartres au périnée, à la nuque et derrière les oreilles; il était tourmenté de démangeaisons très-vives. Quatorze fumigations ont déterminé un changement considérable dans son état. Les démangeaisons ont diminué, les dartres

ont pris un bon aspect. Le traitement, qui a déjà eu de grands avantages, n'est pas encore terminé.

51.e *Observation.*

M. M***, âgé de trente-trois ans, faubourg Saint-Denis, n° 52, avait une dartre au menton recouverte de croûtes. Il avait fait beaucoup de traitemens intérieurs et extérieurs sans aucun succès.

Il a été traité par huit fumigations générales et cinq locales, chacune de ces dernières d'une demi-heure. Il est sorti avec une entière guérison.

52.e *Observation.*

Mme C***, rue du Gros-Chenet, au coin de la rue de Cléry, avait des dartres humides aux bras et à l'avant-bras, pour lesquelles elle avait fait plusieurs traitemens sans succès. On lui a administré soixante-dix fumigations, soit générales, soit locales, pendant l'espace de deux mois. Non-seulement, les plaques dartreuses ont disparu, mais la peau qui était malade a repris sa couleur, sa douceur et sa flexibilité.

53.e *Observation.*

M. M***, receveur de Louviers, rue du Vieux-Colombier, n.° 14, âgé de trente-cinq ans, avait eu la gale il y a vingt ans, et ne s'en était débarrassé qu'avec beaucoup de peine et après avoir fait plusieurs traitemens usités.

Sa faible constitution et son tempérament nerveux, joints à plusieurs autres causes physiques ou morales,

ont engendré chez cet homme une hypocondrie opiniâtre, accompagnée de malaises et des douleurs qui appartiennent à ce genre de maladie. C'est surtout dans la région des deux hypocondres qu'il ressent des souffrances habituelles.

Ce malade a cru devoir attribuer le mauvais état de sa santé à la gale qu'il a eue dans son jeune âge, et à la répercussion de l'humeur psorique. Toutes les personnes qu'il a consultées l'ont encore confirmé davantage dans son opinion, qui du reste est assez accréditée parmi le vulgaire et même parmi un très-grand nombre de médecins, mais qui est formellement démentie par les connaissances positives et précises sur la nature de la gale. En effet, comment accorder la répercussion de cette maladie, si, comme tout le prouve, elle est due à l'existence d'un insecte dans l'épaisseur du tissu de la peau.

M. M*** a voulu enfin exécuter le projet depuis longtemps prémédité de regagner la gale, pour dissiper selon lui la source de tous ses maux. Il est venu à Paris dans cette intention et s'est adressé à M. le professeur Bourdier, qui s'est bien gardé de démentir sa croyance, voulant sans doute mettre fin à l'affection hypocondriaque qui afflige cet homme : il lui a dit qu'il fallait porter une chemise de galeux.

Sur ces entrefaites, il s'est présenté au docteur Galés qui l'a présenté au jury. On lui a fait mettre deux chemises de galeux qui ne lui ont point donné la gale. M. Galés s'est alors décidé à lui transmettre artificiellement la gale, en empruntant à trois galeux l'insecte renfermé dans leurs boutons.

Ces trois galeux sont les n°s 15 du tableau (Stierlin), 27 (Dubard), et 36 (Mlle S***). On a placé les insectes dans la concavité de verres de montres, et on a appliqué cette concavité sur les deux bras de M. M***, en les maintenant, du soir au lendemain, à l'aide d'un bandage roulé.

Cette application a été répétée trois fois, à quelques jours de distance, et avec deux ou trois verres à la fois.

Ce n'est qu'au bout de dix ou douze jours que la peau est devenue rouge et tuméfiée aux endroits où les verres avaient été appliqués.

Ces parties sont devenuestrès-douloureuses et n'ont pas tardé à laisser apercevoir quelques petits points qui se sont insensiblement convertis en véritables boutons de gale accompagnés d'un prurit très-désagréable.

Ces boutons, rares dans les premiers jours, se sont ensuite multipliés, ont gagné peu à peu le contour des bras, les aisselles, le dos, les hanches et enfin les cuisses.

Les bras ont été tuméfiés et douloureux, surtout le gauche, dont la main a été enflée, ainsi que toute la longueur du membre; le sommeil et l'appétit ont été peu dérangés; il n'est pas survenu de fièvre.

Cet homme, très-satisfait d'avoir réussi à reprendre la gale, prend toutes les précautions possibles pour augmenter son éruption et l'entretenir un certain temps. A son avis, plus il sort de boutons, plus l'ancienne humeur répercutée se porte au-dehors et doit le préserver des accidens qu'il a éprouvés par le passé.

Tel est l'état où il se trouvait le 13 mai, bien décidé à ne faire guérir cette nouvelle gale que lorsqu'il sera

sûr qu'il ne reste plus rien de l'ancienne gale répercutée (1).

54e. *Observation.*

Mme L***, âgée de trente ans, avait un grand nombre de dartres surfacées aux cuisses, aux bras, au sein et aux jambes : elle avait fait usage d'un grand nombre de remèdes, et entre autres de la quintessence de Mettemberg, qui lui avait causé des convulsions sans améliorer l'état de sa peau.

Elle a été mise à l'usage des fumigations sulfureuses depuis le 1er mars. Dans ce moment (13 mai), elle a eu soixante fumigations tant locales que générales ; son

---

(1) Dès le moment que M. M*** fut convaincu qu'il avait de nouveau gagné la gale, on remarqua en lui une amélioration de santé due sans doute au contentement d'esprit, qui commença dès l'apparition des symptômes de la nouvelle infection. Pour donner à l'éruption le temps de se porter au degré qu'il croyait nécessaire, le malade fit un voyage au lieu de sa résidence. A son retour, je le reconduisis chez M. le chevalier Bourdier, qui me l'avait adressé : nous y explorâmes les pustules, et nous y trouvâmes des cirons. Deux jours après la clôture du Rapport du jury, et d'après le conseil de M. Bourdier, le malade s'est soumis aux fumigations sulfureuses. Après quinze jours, la cure était complète. Pour lui complaire, je les ai poussées jusqu'à ving-deux. Reconnu guéri par M. Bourdier, il est retourné dans le sein de sa famille, sain de corps et d'esprit. Avant son départ, le retour à la santé se signalait chez lui par celui du sommeil, de l'appétit et de la gaieté, et surtout par un éclat de teint qu'il n'a, disait-il, jamais connu (*Note de l'auteur.*)

état est infiniment meilleur, et tout fait bien augurer de la portion de traitement qui est encore à faire.

55.e *Observation.*

Mme Télémaque, âgée de vingt-deux ans, atteinte d'une gale pustuleuse, avec dartres supurantes au sein, enceinte de sept mois et demi, a pris neuf fumigations en quatre jours, après quoi les démangeaisons ont cessé, les boutons de gale, ainsi que les dartres, se sont desséchés. Elle a été regardée comme guérie.

56.e *Observation.*

M. P***, âgé de vingt-un ans, d'une constitution faible et délicate, atteint de la gale depuis deux mois, a pris treize fumigations en quatre jours et a été jugé guéri.

57.e *Observation.*

M. B***, âgé de vingt-deux ans, avait depuis six semaines une gale miliaire. Quatre fumigations en cinq jours, l'ont parfaitement guéri.

58.e *Observation.*

Lebret (Narcisse), âgé de vingt-six ans, bonnetier, rue des Maures, n.º 104, était atteint de dartres à la face et à l'une des oreilles depuis vingt ans, à la suite de la petite-vérole. Cette dartre supurait habituellement et occasionnait de grandes démangeaisons.

A la huitième fumigation, le prurit était fort diminué, le suintement avait cessé, les croûtes étaient tombées.

Après dix fumigations, la peau avait recouvré sa souplesse, les démangeaisons avaient complètement disparu. Depuis cette époque, c'est-à-dire le 8 mai, la dartre continue de marcher vers sa guérison, comme si le malade prenait encore des fumigations, quoiqu'il les ait interrompues il y a huit jours.

Sa guérison paraît devoir être assurée pour un terme très-prochain.

Clos le 18 mai 1813.

Signé A. T. Tartra, Pinel, A. Dubois, Bouillon-Lagrange et Esparron.

Vu et approuvé

Le Membre du Conseil, signé Mourgue.

DEUXIÈME RAPPORT.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

SÉANCE DU 31 AOUT 1815.

Par une lettre en date du 13 avril 1813, Son Excellence le Ministre de l'intérieur a chargé la Faculté de s'occuper d'expériences positives, afin de reconnaître quels avantages l'art de guérir pourrait retirer des diverses méthodes nouvellement proposées pour le traitement de la gale.

La Faculté a nommé une commission, qui a suivi ces expériences sur les diverses méthodes comparées entre elles, et cette commission en a rendu compte.

M. Galés, d'après la théorie qu'il a cru devoir adopter sur la cause de la gale, théorie fondée sur l'existence d'un insecte, chercha un moyen de tuer l'insecte de la gale : le soufre, dont les vertus antipsoriques étaient déjà reconnues, fut la substance qui lui parut la plus convenable ; mais son application sur le corps par l'intermède de l'axonge entraînait des inconvéniens, soit sous le rapport thérapeutique, soit sous le rapport économique, inconvéniens qui avaient engagé le Gouvernement à appeler l'attention des médecins sur ce point

médical. La vapeur du soufre en combustion fut le moyen qui lui parut le plus convenable. Franck avait déjà proposé vaguement d'employer cette vapeur mais M. Galés a été le premier à en faire un usage réfléchi. Il fit ses premiers essais par le moyen de la bassinoire, qui, quoique avantageux, puisqu'il guérit trois cent trente-cinq galeux (1), lui présenta des inconvéniens dus à l'imperfection du mode d'application.

Il parvint à établir un nouvel appareil fumigatoire que le tems et l'expérience lui ont fait successivement perfectionner. Il le construisit de manière a remplir toutes les conditions qu'il se proposait; et, s'il doit par la suite recevoir des modifications, elles ne pourront point s'écarter des principes qui ont guidé l'auteur dans sa construction.

Les avantages multipliés que M. Galés retirait de sa méthode, avaient engagé M. le docteur Duchanoy, membre de la commission des hospices civils, chargé du service de santé, à faire constater d'une manière authentique les succès obtenus par ce nouveau mode de traiter la gale (2). Des expériences comparatives furent faites avec les procédés ordinaires.

MM. Delaporte et Ruffin, médecin et chirurgien en chef de l'hôpital Saint-Louis, reconnurent, d'après les expériences qui furent faites, que les fumigations sulfureuses avaient la supériorité (3). Le résultat de ces

(1) Voyez *Pièces justificatives*, n°s 1 et 2.

(2) *Ibid.* n°. 2.

(3) *Ibid.* n° 3.

expériences fut soumis à M. Mourgue, membre du conseil de l'administration des hospices civils, et chargé de la surveillance de l'hôpital Saint-Louis. D'après son rapport, adressé au conseil général (1), il fut décidé qu'un jury médical, composé de MM. Pinel, Dubois, Esparron, Tartra et Bouillon-Lagrange, suivrait ces expériences pour en constater plus authentiquement les résultats. Les conclusions de ce jury furent toutes à l'avantage de M. Galés, tant par rapport à l'efficacité et à l'innocuité de sa méthode, que par rapport à l'économie qu'elle présente. Ces expériences firent même pressentir à ces messieurs que, si l'emploi des fumigations sulfureuses était si avantageux pour le traitement de la gale, ce procédé pouvait encore être employé contre d'autres affections de la peau (2). M. Mourgue envoya au conseil des hôpitaux le travail de ce jury, qui l'adressa au préfet de la Seine pour le faire passer à Son Excellence le Ministre de l'intérieur, afin de donner la plus grande publicité à cette méthode, et de provoquer l'attention du Gouvernement (3). Son Excellence le Ministre de l'intérieur renvoya toutes ces pièces à la faculté, en l'engageant à porter la plus grande attention sur cet objet (4).

Le dépouillement des procès-verbaux des expériences

---

(1) *Voyez* ce Rapport de M. Mourgue, p. 91.

(2) *Voyez* le premier Rapport.

(3) *Voyez les Pièces justificatives*, n°. 4.

(4) *Ibid.* n° 5.

faites d'après la méthode de M. Galés offre à votre commission les résultats suivans :

Sur douze galeux, trois employèrent chacun cinq jours pour leur guérison complète, trois autres huit jours, trois autres dix jours, et les trois derniers onze jours, ce qui fait pour le traitement de ses douze galeux cent deux jours, dont le terme moyen est de huit jours et demi pour chaque individu adulte.

3 guéris en cinq jours chacun. . . .	15.
3 *idem* en huit *idem*.	24.
3 *idem* en dix.	30.
3 *idem* en onze.	33.
12.	102.

Terme moyen pour la guérison huit jours et demi.

En calculant le peu de dépense qu'entraîne le procédé de M. Galés, on peut apprécier combien sa méthode, employée dans les grands établissemens, serait économique. Ces résultats déjà indiqués dans le mémoire de M. Galés, renvoyé par Son Excellence à la faculté, sont établis sur des pièces authentiques, et le prix des substances employées basé sur le cours ordinaire.

La méthode des fumigations sulfureuses, perfectionnée par M. Galés, est aussi sûre, plus expéditive, et moins dispendieuse que les bains sulfureux, convient comme eux dans les hôpitaux, dans la pratique et dans les établissemens où un grand nombre de galeux se trouvent réunis.

Toutefois la commission ne croit pas devoir dissimuler que ces deux méthodes, quoique bonnes, ne

peuvent être appliquées au service des camps et armées.

Arrêté cejourd'hui 22 août 1815,

Les Membres de la Commission,

Signé PERCY, J.-J. LEROUX, RICHERAND et DUPUYTREN.

La Faculté, après avoir entendu la lecture du présent rapport, l'adopte en entier, et arrête que copie en sera adressée à Son Excellence le Ministre de l'intérieur.

Pour copie conforme :

Le Doyen de la Faculté, signé J.-J. LEROUX.

TROISIÈME RAPPORT.

Fait par M. Leroux, *Doyen et Professeur de clinique interne de la Faculté de Médecine de Paris, et* MM. Hallé, A. Dubois, Pinel et Dupuytren, *Professeurs.*

Les fumigations sulfureuses que M. Gálés a mis le premier en usage dans la pratique de la médecine, pour guérir les maladies de la peau, sont un moyen qui, dans plusieurs cas, s'est montré plus efficace que ceux qui ont été employés jusqu'à présent, tels que les sucs et les apozèmes auxquels on a donné le nom de dépuratifs, le mercure à l'intérieur et à l'extérieur, les préparations d'antimoine, le soufre pris à l'intérieur et ses préparations usitées, comme les bols, les pastilles, les bains sulfureux, naturels ou artificiels, les douches de même nature, etc.

Les avantages que nous avons vu retirer de la méthode de M. Galés, sont fondés sur des observations recueillies la plupart sous nos yeux. Plusieurs des malades qui en font le sujet, avaient été traités infructueusement par les divers moyens dont nous venons de parler, et particulièrement par les bains sulfureux, et même par les douches avec les eaux sulfureuses.

Cette nouvelle méthode nous a offert de plus deux genres de succès importans pour la pratique de la médecine, en ce qui concerne encore les affections herpétiques.

C'est ainsi que, par les fumigations sulfureuses, on est parvenu à guérir, même des dartres héréditaires, ou qui, existant depuis le bas âge, semblaient être devenues, par leur ancienneté, tellement inhérentes à l'économie des malades, que l'on ne pouvait que désespérer de leur guérison; maladies qui avaient aussi été déjà infructueusement combattues par un grand nombre de moyens.

Nous avons vu aussi les maladies de la peau entées sur le virus vénérien, dont on n'avait pu obtenir la guérison par l'usage des sudorifiques et du mercure administré sous plusieurs formes et à différentes époques, guérir promptement par un léger traitement antisyphilitique, lorsque les malades ont été soumis préalablement aux fumigations sulfureuses.

Ces fumigations, paraissant porter un effet excitant sur le système lymphatique, ont été aussi employées par M. Galés, pour combattre quelques affections qui dépendent du manque de ton de ce système, telles que les scrofules et certains autres engorgemens.

M. Galés a été aussi conduit par l'expérience à employer sa méthode dans des cas particuliers de goutte, de rhumatismes et de paralysie, et il l'a fait plusieurs fois avec succès.

Mais, d'après l'aveu de M. Galés et d'après ce que nous avons observé, les fumigations n'ont pas produit

une réussite aussi constante et toujours aussi complète pour la guérison de la goutte que pour les affections de la peau ; cependant, les goutteux qui en font usage, nous ont souvent présenté de l'amélioration dans leur état; plusieurs ont été totalement guéris, et c'est surtout lorsque la goutte était atonique et ancienne que l'on a pu en obtenir la guérison.

M. Galès, par sa méthode, a guéri plus facilement les affections rhumatismales, et c'est encore lorsque, comme la goutte, elles avaient un caractère chronique.

Le succès des fumigations sulfureuses nous a paru plus constant contre la paralysie, même quand cette affection succédait à l'apoplexie.

En donnant le résultat de nos observations, et encore d'après l'aveu de M. Galés, nous ne craignons pas d'indiquer l'inefficacité, dans certains cas, de l'emploi des fumigations sulfureuses ; mais les réussites constantes que l'on en a obtenues pour les affections de la peau, et les avantages que la pratique en a déjà retirés pour le traitement d'autres maladies, avantages que le temps et de nouvelles expériences peuvent encore étendre, déposent en faveur de cette méthode ; et, nous devons le dire, si l'efficacité n'a pas toujours été la même, l'innocuité n'a été démentie par aucun accident; bien entendu en y ajoutant les précautions qu'exigent des effets immédiats, et que tout médecin doit aisément préjuger d'après la nature de ces effets.

Signé LEROUX, HALLÉ, A. DUBOIS, PINEL et DUPUYTREN.

QUATRIÈME RAPPORT

Fait au Conseil général de l'Administration des Hospices civils de Paris, par M. Mourgue, *l'un de ses Membres, chargé de la surveillance spéciale de l'hôpital Saint-Louis.*

Séance du 8 juin 1813.

Depuis que des raisons de santé m'ont empêché d'assister à vos séances si intéressantes, il s'est présenté une circonstance qui m'a procuré la satisfaction de contribuer à la connaissance et à la certitude d'un moyen de guérison prompt et presque sans dépense, de la maladie la plus répandue, non-seulement en France, mais même dans le monde habité.

M. Galés, docteur en médecine, dans une thèse qu'il a publiée, et distribuée à chacun des membres du conseil, a démontré, pour cause de la gale, l'existence d'un petit insecte microscopique. L'existence de cet insecte était déjà connue ; mais M. Galés l'a mise dans la plus grande évidence. Cette évidence l'a conduit à penser qu'en asphyxiant cet insete, on parviendrait à une prompte guérison de la gale : en conséquence de cette idée, il fit quelques essais assez informes de vapeurs sulfureuses. Quelque faibles que fussent ces premières

tentatives, elles réussirent à guérir trois cents galeux, sur lesquels il est à remarquer qu'il n'en est rentré qu'un seul à l'hôpital Saint-Louis. Ces heureux essais furent constatés, en grande partie, par des essais comparatifs avec les méthodes usitées jusque-là dans cet hôpital. Il en fut dressé des procès-verbaux par un membre de la commission administrative et par les officiers de santé de l'hôpital Saint-Louis, qui avaient suivi ces expériences comparatives.

Malgré l'évidence du fait, il y eut des oppositions, des contradictions. Cependant les conséquences de cette méthode de guérison me parurent si importantes, et pour toutes les provinces de la France, et pour les armées, et pour la marine, que je désirai de les mettre dans une telle évidence qu'elles ne pussent présenter aucun doute.

Pour cet effet, je voulus faire constater les effets de cette méthode curative par un jury composé de gens de l'art, dont les noms, la science et la réputation ne laissassent rien à désirer.

Je désignai M. Pinel, membre de l'institut, médecin en chef à l'hospice de la Salpêtrière; M. le baron Dubois, professeur de chirurgie et d'accouchement; M. Esparron, premier médecin du troisième dispensaire; M. Tartra, chirurgien en chef du premier dispensaire; et M. le professeur Bouillon-Lagrange, docteur en médecine et chimiste très-distingué.

Je priai le membre de la commission administrative, chargé du service de santé, de présenter au conseil et l'historique de ce qui avait été fait jusque-là, et ma

désignation des membres du jury. Le conseil a bien voulu accepter cette désignation, par son arrêté du 17 mars 1813, en y adjoignant les officiers de santé de l'hôpital Saint-Louis qui voudraient assister aux séances.

MM. les membres du jury se sont réunis avec une assiduité exemplaire, qui indique combien ils apprécient l'importance de cette méthode. Ils ont procédé à des expériences très-variées, qui leur ont démontré l'efficacité du remède, quoiqu'il n'eût été employé qu'avec une machine qui a besoin de beaucoup de rectifications.

Ils ont dressé un procès-verbal très-circonstancié, qui ne laisse rien à désirer, et dont je dois faire connaître les conclusions au conseil.

CONCLUSIONS DU RAPPORT DU JURY.

Le jury conclut de toutes les expériences qu'il a vu faire et suivies sur le traitement de la gale, et d'autres maladies chroniques et éruptives, par les fumigations sulfureuses :

« Que l'efficacité et l'innocuité de ce traitement sont
» suffisamment constatées ;

» Qu'il peut et doit être admis dans la pratique ; qu'il
» peut mériter la préférence sur tous les autres ;

» Qu'il importe de le faire connaître, de le propager,
» de l'établir dans les hôpitaux, spécialement pour le
» traitement de la gale ; de l'indiquer aux gens de l'art
» comme un excellent auxiliaire dans les maladies cu-
» tanées, chroniques et éruptives ;

» De l'établir à bord des vaisseaux, dans les camps, » à la suite des armées, dans les prisons, les casernes, etc. etc.

» Qu'il est à désirer qu'il se forme des établissemens » publics pour l'administration de ce moyen, et pour » que tous les particuliers puissent profiter de ces » avantages. »

J'ai l'honneur de présenter au conseil deux exemplaires réguliers de ces procès-verbaux ; l'un pour être soumis à la connaissance des membres du conseil qui voudront bien s'en occuper, et ensuite remis dans les archives de l'administration.

Je propose de remettre l'autre à M. le baron préfet de la Seine, avec invitation de le transmettre à Son Excellence Monseigneur le Ministre de l'intérieur, en priant Son Excellence de donner la plus grande publicité à cette méthode, d'une si grande importance par l'efficacité, l'économie du tems et celle des dépenses.

Signé MOURGUE.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

(N.° 1.)

HOPITAL SAINT-LOUIS.

Je soussigné, agent de surveillance de l'hôpital Saint-Louis, certifie que sur trois cent trente-cinq galeux traités par les fumigations sulfureuses, et constatés par MM. Delaporte et Ruffin, médecin et chirurgien en chef de cet hôpital, il n'en est rentré qu'un seul, le nommé Barry, entré à l'hôpital, le 31 actobre 1812, et rentré cinq mois après pour la même maladie.

Paris, le 3 mai 1813.

Signé Bailly.

(N.° 2.)

Paris, le 1er mai, 1813.

Les membres du bureau central d'admission dans les hôpitaux civils de Paris, déclarent qu'en vertu de l'arrêté du conseil général des hospices civils de Paris, en date du 17 mars dernier, ils ont, depuis cette époque, choisi, toutes les semaines, les galeux les plus gravement affectés, pour être soumis au traitement par les fumigations du soufre, lesquels galeux ont été dirigés *ad hoc* sur l'hôpital Saint-Louis.

Signé Chamseru, Prat.

(N.° 3.)

Paris, le 14 juin 1813.

Le VICE-PRÉSIDENT du Conseil général de l'Administration des Hospices civils de Paris.

A M. GALÉS, docteur en médecine.

MONSIEUR, le conseil, qui a pris, dans sa séance dernière, communication du rapport du jury nommé par son arrêté du 17 mars dernier, pour suivre vos expériences sur le traitement de la gale à l'hospice Saint-Louis, m'a chargé de vous témoigner sa satisfaction. Le conseil a entendu la lecture des témoignages avantageux que tous les membres du jury ont rendus à l'emploi que vous faites d'un procédé nouveau; et désirant qu'il soit connu et propagé, il a ordonné l'envoi du rapport à M. le Préfet du département de la Seine, en l'invitant à le transmettre à Son Excellence le Ministre de l'intérieur.

Le conseil a de plus arrêté qu'il serait établi à l'hôpital Saint-Louis un traitement externe de la gale par les fumigations sulfureuses.

J'ai l'honneur de vous saluer.

Signé MARBOIS.

(N.° 4.)

PRÉFECTURE DU DÉP^t. DE LA SEINE.

A Son Excellence le Ministre de l'intérieur.

MONSEIGNEUR,

J'AI l'honneur de vous adresser, conformément au vœu exprimé dans la délibération du conseil des hôpitaux, en date du 9 de ce mois, un recueil de différentes pièces relatives aux expériences faites à l'hôpital Saint-Louis, à l'effet de constater la méthode proposée par M. Galés, docteur en médecine, pour le traitement et la guérison de la gale par les fumigations sulfureuses.

Votre Excellence remarquera sans doute, parmi ces pièces, le rapport du jury médical nommé par le conseil pour suivre les expériences dont il s'agit, et qui était composé de MM. Dubois, Pinel, Esparron, Tartra et Bouillon-Lagrange et MM. les médecin et chirurgien en chef de l'hôpital Saint-Louis.

Il résulte de ce rapport : « que l'efficacité et l'innocuité du procédé proposé par le docteur Galés sont constatées ;

» Que toutes les espèces de gales cèdent également aux fumigations sulfureuses, et spécialement les gales invétérées ;

» Que ces fumigations agissent très-puissamment sur les maladies cutanées, éruptives et chroniques, telles que les affections pédiculaires, les dartres, les

pustules syphilitiques, le prurigo, la teigne etc., etc., et que ce moyen doit être considéré tout au moins comme un excellent auxiliaire dans le traitement de ces diverses maladies ;

» Que le traitement de la gale par les fumigations sulfureuses n'exige aucun traitement additionnel, soit intérieur, soit extérieur, ni aucune autre sorte de régime particulier, et qu'il peut être administré aux malades, sans les détourner de leurs occupations et sans exiger leur séjour à l'hôpital, ce qui réduit la dépense de chaque guérison à vingt-six centimes environ ;

» Qu'il importe de faire connaître ce traitement, de le propager, de l'établir dans les hôpitaux, à bord des vaisseaux, dans les camps, à la suite des armées, dans les prisons, les casernes, etc., etc. ;

» Qu'enfin, il est à désirer qu'il se forme des établissemens publics pour l'administration de ce moyen, et pour que tous les particuliers puissent profiter de ses avantages.. ».

Un pareil jugement, porté par des hommes dont l'opinion est d'un si grand poids en pareille matière, doit faire considérer le procédé du docteur Galés, sinon comme une découverte, puisqu'on en trouve le germe dans quelques auteurs, au moins comme une application importante, comme un très-heureux développement des premières indications qui avaient été données par ces auteurs, sans qu'elles eussent produit jusqu'à ce moment aucun résultat digne d'être remarqué. M. Galés, d'ailleurs, a mis beaucoup de zèle et de désintéressement à faire connaître, dans tous leurs détails, des

procédés qu'il n'a pu étudier sans y employer beaucoup de soins et de dépenses.

L'administration des hospices, qui déjà vient d'ordonner l'établissement d'un traitement externe de la gale à l'hôpital Saint-Louis, par les fumigations sulfureuses, s'empressera sans doute de reconnaître le service qui a été rendu par l'auteur de ce traitement, en le plaçant dans les hôpitaux de Paris au rang que ce beau travail lui donne dans la science. Mais les heureux effets de la méthode proposée par le docteur Galés ne se borneront point à ces établissemens; ils doivent naturellement s'étendre à toute la France, et c'est à votre Excellence qu'il appartient de proposer à Sa Majesté les récompenses qui peuvent être dues pour les services rendus à l'État.

Quoi qu'il en soit, vous jugerez sans doute, Monseigneur, qu'on ne saurait donner trop de publicité à un remède qui offre des armes si sûres contre une maladie très-répandue et très-facilement contagieuse. Peut-être même jugerez-vous aussi qu'à cet effet il convient de faire imprimer et distribuer le Mémoire ci-joint, avec le rapport du jury et les pièces à l'appui, comme un ouvrage qui instruirait complètement les gens de l'art de tout ce qu'ils doivent savoir pour pratiquer le traitement proposé, et qui, d'ailleurs, les mettrait sur la voie des moyens à employer pour en perfectionner le mécanisme. Votre Excellence peut apprécier quels seraient les avantages de cette publication, si elle veut bien jeter les yeux sur un rapport joint aux pièces, ce qui a été fait par le chirurgien du dépôt de mendicité

du Taro au directeur de cet établissement. Sur la simple indication du plus imparfait des deux appareils employés par le docteur Galés, neuf malades ont été traités à Borgo-San-Donino par le moyen des fumigations sulfureuses, et toutes les neuf ont été guéries de la gale dans des tems dont la durée moyenne n'a pas excédé, pour chacune d'elles, quatre jours.

J'ai l'honneur de saluer Votre Excellence,

Monseigneur,

Avec un profond respect.

Le Préfet de la Seine,

Signé CHABROL.

Le 18 juin 1813.

(N.° 5)

Paris, le 17 juillet 1813.

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR,

A MM. les Membres composant la Faculté de Médecine de Paris.

MESSIEURS, le sieur Galés, docteur en médecine a été conduit, par les études et les recherches qu'il a faites sur la nature de la galè, à faire usage, pour la guérison de cette maladie, de fumigations sulfureuses.

D'après le succès qu'ont obtenu les premiers essais de ce mode de traitement, le conseil d'administration

des hospices de Paris a cru devoir nommer un jury spécial pour en suivre et constater les effets.

Ce jury a été composé de MM. Pinel, Dubois, Esparron, Tartra et Bouillon-Lagrange, et il a suivi pendant environ deux mois, avec le plus grand soin, les expériences qui ont été faites par le sieur Galés sur environ soixante individus atteints de la gale et d'autres maladies cutanées et prurigineuses.

Presque tous les individus soumis aux expériences ont été complètement guéris, et le jury a donné les conclusions les plus favorables sur les avantages du mode de traitement employé par le sieur Galés.

Le conseil d'administration des hospices a décidé, d'après le rapport du jury, qu'il serait établi à l'hôpital Saint-Louis un traitement externe pour la gale par les fumigations sulfureuses ; et, en m'adressant ce rapport et le mémoire du sieur Galés sur son procédé, M. le Préfet du département de la Seine m'a prié d'appeler sur ce médecin les faveurs du Gouvernement. Il m'a en même tems proposé de faire imprimer le mémoire du sieur Galés et les pièces à l'appui, pour répandre dans tout l'empire le mode de traitement dont il s'agit.

Quelque confiance que l'on doive ajouter à des résultats constatés par les hommes composant le jury qui a suivi les expériences du procédé du sieur Galés, je n'ai pas voulu, Messieurs, donner à ce procédé et au succès qu'il a obtenu la publicité que l'on me proposait, avant de connaître votre opinion sur ce succès et sur les conclusions qui en ont été tirées.

Je vous transmets, en conséquence, ci-joint, le

Mémoire du sieur Galés et le rapport du jury, avec les diverses pièces qui m'ont été adressées à l'appui, et je vous invite à me présenter, avec quelques détails, votre avis motivé sur les divers avantages attribués au mode de traitement du sieur Galés, et sur les droits que peut avoir ce médecin aux faveurs du Gouvernement.

Je vous serai obligé d'accélérer le plus possible votre travail à ce sujet.

Recevez, Messieurs, l'assurance de mes sentimens distingués.

Signé MONTALIVET.

DEUXIÈME PARTIE.

OBSERVATIONS.

§ Ier. — Gale.

On a vu dans les rapports qui précèdent, et principalement dans le premier, un assez grand nombre d'observations de gale, soit récente, soit invétérée, pour qu'il soit inutile d'en rapporter d'autres dans cette section. Je me contenterai de citer la suivante, qui a été recueillie sous les yeux de MM. Delaporte et Rufin.

Ire. OBSERVATION

(Recueillie par l'auteur).

Gale ancienne.

M. P***, capitaine au 3e. régiment d'artillerie de la marine, affecté d'une grosse gale croûteuse depuis huit mois, sans pouvoir se faire traiter, parce qu'il était en campagne, entra à l'hôpital Saint-Louis le 11 février 1814. A son arrivée, il avait les deux cuisses couvertes de plaques de gale, simulant des dartres ou plutôt des pustules vénériennes plaquées, mais un peu élevées. Il y avait sur chaque cuisse cinq à six tumeurs qui s'étaient développées au point d'égaler le volume d'un œuf de poule ; elles étaient dures, arrondies et recouvertes d'une peau

violette, parsemée de boutons de gale qui causaient un très-grand prurit. Une tumeur plus volumineuse encore et de même nature que les autres, dont elle ne différait que par une violente douleur, s'était développée sur la partie externe du bras gauche. Ces tumeurs avaient commencé à paraître deux mois et demi avant que le malade entrât en traitement. Lorsqu'il m'eut assuré qu'il n'avait jamais eu de maladie antérieure à sa gale, je regardai son affection psorique comme la cause de ces endurcissemens : il fut mis de suite au traitement ordinaire de la gale pendant douze jours ; mais au lieu de s'améliorer, ces grosseurs s'aggravaient, paraissaient prendre de l'accroissement, et celle du bras était plus douloureuse. Il prit, pendant ces douze jours, huit bains entiers et chauds, de trois quarts-d'heure chaque, qui ne firent que l'affaiblir et lui ôter l'appétit. C'est dans cet état qu'il a abandonné le traitement ordinaire de la gale, pour tenter les fumigations sulfureuses. La faiblesse de l'individu, sa perte de l'appétit, sa santé détériorée autant par une longue campagne fatigante que par sa maladie elle-même, tout donnait lieu de croire qu'il ne pourrait pas les supporter. Quoiqu'il en soit, il les a tentés le 23 février ; on l'y porta sur un brancard les sept premières fois. Sa première fumigation fut d'une demi-heure ; il a peu sué, parce que son état de faiblesse exigeait qu'on modérât la chaleur. Il prit cinq fumigations dans les cinq premiers jours, c'est-à-dire une par jour ; après cela, il se trouva beaucoup plus fort et l'appétit est revenu. Tout les jours suivans, il prit deux fumigations par jour : on a graduellement

élevé la chaleur ; il a sué beaucoup, et malgré cela il reprit ses forces et son appétit. A la huitième fumigation, le malade a été assez fort pour y aller lui-même, sans autre appui que celui d'un bâton ; les tumeurs se sont effacées graduellement, et la douleur du bras s'est dissipée. Le 9 mars, il avait déjà pris vingt fumigations, et toutes les tumeurs étaient effacées ; la couleur violette de la peau existait encore, ainsi que les petits boutons qui s'élevaient sur les tumeurs ; mais le 12, ils étaient entièrement guéris, et le malade avait vingt-quatre fumigations. Il a fini le 16 mars, après avoir pris trente-quatre fumigations, et la guérison fut complète.

§ II. — Dartres.

IIe. OBSERVATION,

(Recueillie par le même).

Dartres furfuracées.

M. B***, âgé de vingt-un ans, d'un tempérament bilieux, né de parens très-saints, demeurant rue des Boucheries-Saint-Honoré, à Paris, était affecté de dartres furfuracées sur toute la surface du corps, et cruellement tourmenté par des démangeaisons continuelles. M. le professeur Dubois lui conseilla l'usage des fumigations sulfureuses ; il les commença le 20 juillet 1814. A la troisième fumigation, les démangeaisons cessèrent. Le malade, pendant la première quinzaine, prit deux fumigations chaque jour ; il les cessa le 24 juin : soixante suffirent pour obtenir une guérison radicale.

IIIe. OBSERVATION,

(Recueillie par le même).

Dartre furfuracée volante.

M***, âgé de vingt-trois ans, d'un tempérament sanguin, commis-voyageur dans la librairie, fut atteint, à l'âge de huit ans, d'une éruption d'artreuse, qui se manifesta sur le côté droit du front, se répandit ensuite sur la face du même côté. Après plusieurs traitemens vainement et long-temps employés, la maladie changea de place et se fixa sur le bras droit.

Le 26 juin 1813, M*** commença l'usage des fumigations sulfureuses; il en prit pendant quatre mois, tantôt une, tantôt deux par jour. L'éruption disparut; mais elle revint bientôt après, et força le malade à se soumettre de nouveau aux fumigations; il en reprit quarante, qui terminèrent heureusement sa maladie. Depuis cette époque, aucun symptôme ne s'est manifesté, quoique ce malade n'ait pas toujours été prudent dans sa conduite.

IVe. OBSERVATION,

(Recueillie par le docteur La Roche).

Dartre furfuracée circinnée.

D*** (François-Victor), âgé de vingt-trois ans, d'un tempérament sanguin, d'une bonne constitution, meunier de profession, jouit d'une santé florissante jusqu'à l'âge de treize ans, époque à laquelle il fut atteint d'une dartre furfuracée circinnée sur toutes les parties du

corps, particulièrement aux bras et au dos. Le malade prit des tisanes amères et des bains simples sans avantage notable pour sa guérison. Deux ans après ce traitement, D*** contracta la gale en couchant avec son frère, qui en était affecté : on fit disparaître cette maladie par l'emploi de l'onguent citrin et des bains d'eau douce ; mais l'affection herpétique conserva son intensité et son caractère primitifs.

D*** entra à l'hôpital Saint-Louis le 7 septembre 1814, et fut mis de suite à l'usage des fumigations sulfureuses. A la vingtième fumigation, le lieu où avaient existé les plaques dartreuses n'était plus que rouge ; après la trentième fumigation, D*** est sorti guéri.

Ve. OBSERVATION,

(Recueillie par l'auteur).

Dartre furfuracée et croûteuse.

Le nommé Lefranc (Claude), âgé de vingt-six ans, exerçant la profession de maréchal-ferrant, est entré à l'hôpital Saint-Louis le 25 mai 1813, pour y être traité d'une dartre farineuse et croûteuse dont il était attaqué depuis huit mois.

Cette dartre a commencé par de petites pustules sans pus, qui, au moindre frottement, tombaient et repullulaient toujours en s'agrandissant et ne formant que de larges surfaces.

Le malade est sorti guéri de l'hôpital, après avoir pris quatre-vingt-dix-sept fumigations.

VIe OBSERVATION,

(Recueillie par le même).

Dartres furfuracées au périnée et au scrotum.

Le nommé***, domestique de M. Parmentier, inspecteur du service de santé des armées, âgé de trente-cinq ans, a été guéri de dartres furfuracées au scrotum et au périnée, dont il était atteint depuis environ sept ans, au moyen de quarante-huit fumigations sulfureuses. Depuis un an et demi que cette guérison est opérée, il n'est survenu aucune récidive ni symptômes herpétiques.

VIIe. OBSERVATION,

(Recueillie par le docteur La Roche).

Dartre squammeuse humide.

M***, (Jean-Charles), âgé de cinquante-un ans, né à Misery, département de la Somme, bonnetier de profession, d'un tempérament sanguin et d'une constitution affaiblie, a été sujet, dès sa plus tendre enfance, à des éruptions anomales de petits boutons blanchâtres fournissant un pus de même couleur.

A quarante-quatre ans, M*** fut atteint à la jambe gauche d'une dartre squammeuse lichénoide : au troisième jour de son apparition, elle se répandit sur tout le corps par plaques dures, coriaces et blanchâtres : ces plaques se réunirent entre elles ; l'éruption prit alors le caractère de dartre squammeuse humide ; l'humeur qui s'en échappait pouvait se comparer à une rosée abondante. Le malade, en se grattant, détachait une espèce

d'épiderme semblable à des pelures d'oignon. Six mois apès l'invasion de la maladie, M*** fut mis à l'usage des tisanes dépuratives, de l'extrait de douce-amère; des sucs d'herbes; enfin, on lui administra le muriate de mercure doux, uni au soufre sublimé, et l'on joiguit à ce traitement l'emploi des bains chauds ordinaires.

Ces moyens firent disparaître la dartre; mais elle fut de suite remplacée par des douleurs générales et surtout très-vives aux articulations des membres thoraciques et abdominaux. Six mois après, les douleurs cessèrent et l'éruption herpétique reparut. On employa encore le traitement mercuriel, qui ne fut suivie que d'une guérison momentanée, car l'affection se renouvela au quatrième mois; elle fit alors des progrès rapides: un grand nombre de plaques d'un rouge vif se développèrent sur toute la surface du corps; elles restaient isolées sur les bras, le dos et la poitrine, tandis que sur les membres inférieurs, elles se confondirent entre elles, et donnèrent à la peau de ces extrémités l'apparence d'un pantalon: ces plaques étaient parsemées de petits boutons d'où suintait une espèce de sérosité ichoreuse qui s'étendait, se desséchait rapidement, et donnait lieu à une pellicule mince, luisante, qui se gerçait bientôt. Un prurit excessif, une chaleur brûlante, ne laissaient aucun repos au malade; c'était surtout pendant la nuit que ses souffrances devenaient intolérables: l'altération des fonctions digestives et la faiblesse furent promptement la suite d'un pareil état.

C'est dans cet état que M*** entra à Saint-Louis, le 10 septembre 1814. On le fit d'abord frotter avec le

cérat soufré ; il prit quelques bains simples : le premier moyen détermina une irritation très-violente à la peau, surtout aux extrémités abdominales ; les jambes se tuméfièrent, le prurit et la douleur devinrent plus intenses, la fièvre s'alluma.

Le 15 septembre, on soumit le malade aux fumigations sulfureuses : à la deuxième, l'intensité de l'irritation cutanée, la tuméfaction des jambes et l'état fébrile diminuèrent ; après la troisième, il y eut un peu de sommeil ; à la cinquième, les jambes étaient entièrement désenflées. Depuis cette époque, M*** alla toujours de mieux en mieux, jusqu'à la vingt-cinquième fumigation, où il se manifesta de petits boutons phlegmoneux à la poitrine et au dos, qui ne tardèrent pas à disparaître ; à la quarante-troisième, le lieu où les dartres avaient existé n'était plus que rugueux et couvert de petites squammes très-minces qui se détachaient facilement ; enfin, le malade est sorti parfaitement guéri, après la cinquante-huitième fumigation.

VIIIe. OBSERVATION,

(Recueillie par l'auteur).

Dartres squammeuses humides.

M. D***, avocat, âgé de vingt-sept ans, portait depuis l'âge de puberté des plaques de couleur d'un rouge sale, légèrement saillantes, très-inégales, et dont les bords étaient irrégulièrement découpés : quelques-unes offraient un suintement ichoreux ; leur siége était principalement au cou, au dos et à la partie postérieure des aisselles. La figure était parsemée de petits boutons qui se succédaient instantanément ; leur dessication laissait des traces de petits points noirs : l'aspect général du visage était de couleur plombée ; la chemise du malade était toujours imprégnée de l'ichor qui suintait des dartres.

M. D*** fut soumis, dans le mois d'avril 1813, aux fumigations sulfureuses : il en prit d'abord vingt-quatre, qui dissipèrent la plupart des plaques dartreuses ; mais, obligé de faire un voyage dans son pays, le malade suspendit les fumigations, qu'il ne reprit que vers le mois de juillet 1814 : on en porta le nombre jusqu'à cinquante. La guérison était fort avancée ; mais M. D*** fut encore forcé de voyager.

Il est à remarquer que les parties malades qui avaient été guéries par les premières fumigations sont toujours restées dans un état d'intégrité parfaite. Ce malade revint se soumettre aux fumigations le 16 mars 1815, pour des pustules larges, situées au dos. Leur dessication laissait des plaques blanchâtres ; mais l'usage assidu des fumi-

gations sulfureuses fit disparaître peu-à-peu les traces de la maladie ; alors la peau revint à son état naturel. Le malade a été complètement guéri par l'usage seul des fumigations sulfureuses.

IXe. OBSERVATION,

(Recueillie par le même).

Dartre héréditaire squammeuse humide.

Mme ***, (PLANCHE IX, Fig. 1) demeurant au Ménil-Amelot, près Dammartin, âgée de trente-un ans, d'un tempérament lymphatico-nerveux, d'une constitution habituellement très-faible, est née d'une mère affectée de dartres, et a perdu une sœur par suite d'une cachexie constitutionnelle. Depuis sa plus tendre enfance, Mme *** était tourmentée par des dartres.

Cette maladie, après avoir parcouru successivement et à diverses époques plusieurs parties du corps, s'était fixée derrière les oreilles et la tête, se dirigeant de là sur toute la colonne vertébrale, les fesses, les parties extérieures de la génération, le ventre et la face sternale de la poitrine. Sur toutes cette étendue, excepté aux oreilles où elle était croûteuse, suppurante, la dartre présentait de larges plaques d'une couleur rouge de sang, irrégulièrement découpées à leurs bords ; il s'en sécrétait une humeur visqueuse abondante. Les poils des parties sexuelles étaient détruits ; les démangeaisons étaient intolérables, mais elles se faisaient sentir plus vivement encore à la vulve et dans ses en-

virons ; la malade, en se grattant, y avait occasionné des ulcérations profondes : ces parties étaient crispées, confondues entre elles, et leur altération laissait à peine apercevoir les traces de leur forme première. La malade éprouvait des angoisses et des souffrances continuelles ; elle avait perdu depuis long-temps l'appétit et le sommeil. Un peu de café à la crême, qu'elle prenait le matin, était sa nourriture de tout le jour ; une maigreur extrême était devenue par degrés le résultat d'une altération si grave ; une tristesse continuelle, entretenue par l'horreur de cette maladie et par la crainte de ne pouvoir jamais en guérir, accablait Mme ***. Cette malade a eu sept grossesses, à la suite desquelles sa santé restait long-temps chancelante ; les enfans qui en furent le fruit, présentent tous d'une manière bien marquée l'empreinte du vice dartreux qu'elle leur a transmis, comme elle-même l'avait reçu de sa mère.

L'usage long-temps continué des fumigations sulfureuses a triomphé de cette maladie, qui avait résisté jusqu'alors à toutes les autres ressources de la médecine, et qui, d'après son siége aux organes sexuels, toujours humectés par les urines, par un flux leucorrhoïque considérable et par la transpiration locale, devait laisser d'autant moins l'espoir de la guérison, qu'il existait une diathèse herpétique, transmise par hérédité et jointe à une détérioration profonde de l'économie.

Le traitement par les fumigations sulfureuses fut commencé le 10 mai 1813, et terminé le 1er août. L'amélioration de la maladie fut tardive ; mais une fois qu'elle eut commencé, elle fit des progrès rapides. Avec elle

reparurent successivement l'embonpoint, la fraîcheur et la gaieté ; les organes apparens de la génération, qui avaient été si fortement affectés, reprirent leur état naturel ; les poils qui les recouvraient repoussèrent, les fleurs blanches dont l'écoulement avait été considérable disparurent.

Depuis le 1er août 1813, M*** a toujours joui d'une santé parfaite ; nulle récidive n'en a altéré le bon état, qui a été constaté plusieurs fois et dernièrement encore par MM. Leroux, doyen de la Faculté, et Hallé, professeur. Cette dame a aussi, depuis son rétablissement, accouché d'un enfant qui se porte bien et qui n'offre aucun signe de l'affection dartreuse.

Xe. OBSERVATION,

(Recueillie par le docteur La Roche.)

Dartre squammeuse humide, compliquée d'ictère.

N***, (*PLANCHE IV*, fig. 1), âgé de vingt-trois ans, d'un tempérament sanguin, né à Versailles, de parens sains, fut atteint, à l'âge de vingt-un ans, de dartres croûteuses qui se manifestèrent d'abord aux jambes, ensuite aux bras, et successivementsur toute l'habitude du corps. Divers moyens qui avaient été conseillés à ce malade par plusieurs médecins, furent sans succès. Ayant entendu parler des fumigations sulfureuses, il se décida à entrer à l'hôpital Saint-Louis, le 24 octobre 1814, pour se soumettre à leur emploi.

A cette époque, les dartres avaient pris le caractère squammeux humide ; elles couvraient toute la sur-

face du corps, excepté la plante des pieds, la paume des mains et la face. On employa de suite les fumigations sulfureuses ; le malade en prenait tous les jours une, quelquefois deux. Après la seizième, il survint un ictère occasionné par un violent mouvement de colère. On suspendit les fumigations sulfureuses, et l'on combattit l'ictère par les moyens ordinaires.

Après la disparition de cette affection secondaire, on remit le malade à l'usage des fumigations, que l'on porta jusqu'à soixante-quinze. Quoiqu'il y eût alors une grande amélioration dans l'état de N***, l'impatience de ne point encore être entièrement guéri le fit recourir aux bains d'eau sulfureuse, qu'il employa pendant un mois sans aucun avantage. Il revint encore aux fumigations sulfureuses ; leur nombre, pour tout le traitement, en fut porté à cent-trois, et le malade est sorti de l'hôpital dans le mois de mars, parfaitement guéri. Depuis cette époque jusqu'à présent N*** jouit d'une très-bonne santé ; il n'a pas reparu un seul bouton sur son corps.

XIe. OBSERVATION,

(Recueillie par l'auteur).

Dartre squammeuse sèche.

M. L*** (Jean-Louis), (*PLANCHE V*, fig. 1) âgé de quarante-cinq ans, d'un tempérament bilieux, d'une forte constitution, ex-sous-lieutenant au 1er régiment d'infanterie légère, portait depuis dix ans une dartre qui fut une des causes de sa réforme du service militaire. Cette affection herpétique était caractérisée par des plaques de

couleur d'un rouge vif répandues sur tout le corps, recouvertes d'une pellicule mince, facile à enlever dans certains endroits, trés-adhérente dans d'autres : aucun suintement n'existait sur ces surfaces dartreuses ; une démangeaison intolérable avait lieu exactement tous les soirs, au moment où le malade se mettait au lit. Les fonctions intérieures n'étaient point lésées, l'appétit était bon, les digestions faciles ; le sommeil survenait une heure après le coucher, et se continuait toute la nuit sans interruption.

Ce malade fut soumis, le 9 août 1814, aux fumigations sulfureuseuses ; les huit premières furent sans résultat avantageux : après la dixième, les squammes commencèrent à se détacher avec facilité ; les démangeaisons s'appaisèrent. Cet état d'amélioration resta stationnaire jusqu'à la quatre-vingt-dixième fumigation : alors la desquammation se renouvela abondamment, les démangeaisons cessèrent totalement ; tout faisait présager une guérison prochaine ; mais cette espérance fut suspendue par le retour des démangeaisons et la formation de nouvelles squammes. On continua les fumigations ; à la cent-quatorzième, les plaques dartreuses commencèrent à pâlir et les pellicules à tomber ; les démangeaisons disparurent. On continua les fumigations jusqu'à la cent soixantième, qui a été le terme de la guérison. Ce malade a été examiné plusieurs fois par MM. Leroux et Hallé, qui ont constaté le bon état de sa santé.

XIIe. OBSERVATION,

(Recueillie par le même).

Dartre squammeuse sèche, compliquée d'ictère.

Berger (Jacques) (*PLANCHE VI*, fig. 1), âgé de vingt-cinq ans, d'un tempérament sanguin, d'une bonne constitution, fut atteint, étant dans les prisons d'Angleterre, d'une dartre croûteuse sur les bras, les cuisses et les jambes, qui, par suite de mauvais régime et d'une habitation malsaine, devint squammeuse sèche; elle était répandue sur toute la surface du corps, par plaques plus ou moins larges, un peu élevées au niveau de la peau. Ces plaques étaient de couleur d'un rouge vif et couvertes d'une pellicule mince très-adhérente, semblable à une pelure d'oignon; aucun suintement n'avait lieu à leur surface, quoique le malade ressentît tous les soirs des démangeaisons. A cette affection herpétique se joignait un ictère dépendant d'une obstruction du foie, que l'on sentait assez volumineux et dépassant les fausses côtes. Les fonctions de l'estomac étaient lésées.

Berger fut soumis aux fumigations sulfureuses le 6 juillet 1814; on joignit à ce traitement des boissons apéritives. A la dix-huitième fumigation, la couleur des dartres était moins vive, les démangeaisons moins intenses, le foie moins empâté, l'appétit revenu; la peau avait perdu en partie sa couleur jaune; à la trente-neuvième fumigation, de larges et abondantes squammes se détachaient facilement des plaques dartreuses; les démangeaisons n'avaient plus lieu, les symptômes de l'ictère avaient disparu, le foie était revenu à son état

naturel. De cette époque du traitement jusqu'à la soixante-dixième fumigation, les progrès de la dartre vers la guérison furent lents ; on suspendit l'usage des fumigations pendant huit jours ; on les reprit ensuite. Alors la maladie marcha rapidement vers une terminaison heureuse : elle fut guérie après quatre-vingt-dix fumigations.

Ce malade est retourné à Amboise, pays qu'il habite, et d'où il a écrit une lettre, sous la date du 11 décembre 1814, par laquelle il confirme le bon état de sa santé.

XIIIe. OBSERVATION,

(Recueillie par le docteur La Roche).

Dartres squammeuses centrifuges.

F*** (Louis-François-Marie), (*PLANCHE I*,) âgé de vingt-sept ans, d'un tempérament sanguin, d'une forte constitution, fut atteint, dans son enfance, d'une ophtalmie qui devint chronique; il se manifesta en même temps aux paupières une affection herpétique. On employa les lotions d'eau végéto-minérale; elles guérirent l'ophtalmie et répercutèrent les dartres : cette répercussion fut immédiatement suivie de l'éruption d'autres dartres qui parurent avec le caractère de squammeuses centrifuges, et qui occupèrent d'abord le creux des mains, et se répandirent ensuite sur les bras, le tronc et les extrémités inférieures. Ce malade resta plusieurs années dans cet état, sans employer aucun moyen curatif. Des bains tièdes simples et des frictions faites avec le soufre lui furent enfin conseillés : l'éruption disparut; un an après, elle revint avec le même degré d'intensité.

F*** entra à l'hôpital Saint-Louis dans le courant de septembre 1814. Les dartres étaient répandues sur toute la surface du corps, mais elles étaient plus rares sur l'abdomen et les fesses; elles présentaient des cercles concentriques plus ou moins réguliers, formés d'écailles d'un jaune clair qui se desséchaient, tombaient et se renouvelaient bientôt. Ces cercles allaient en croissant du centre à la circonférence, la peau qu'ils avaient occupée était lisse, rouge et parsemée de quelques légères écailles; le prurit était vif, cependant point assez continu pour suspendre le sommeil du malade.

On le soumit aux fumigations sulfureuses : la maladie fut pendant plusieurs jours rebelle à ce traitement; à la trente-troisième fumigation seulement, on vit un changement favorable; après la soixante-quatozième, le malade est sorti parfaitement guéri.

XIVe. OBSERVATION,

(Recueillie à l'hospice clinique de la Faculté par le même).

Dartres croûteuses.

B*** (Marie), affectée de dartres croûteuses, avec des crevasses assez profondes aux mains, fut soumise aux fumigations le 1 juin 1815; elle a pris trente-deux fumigations, et est sortie parfaitement guérie.

XVe. OBSERVATION,

(Recueillie par le même).

Dartre croûteuse.

D*** (Jean-François), (*PLANCHE III*, fig. 2),

tabletier, âgé de vingt-sept ans, d'un tempérament bilieux, né d'un père qui a une dartre à la lèvre supérieure, contracta la gale à l'âge de dix ans; il en fut traité d'une manière assez incomplète, et depuis cette époque cette maladie a reparu plusieurs fois.

D*** eut au printemps de l'an 1813, à la joue, une légère dartre furfuracée qui gagna progressivement, pendant tout l'été, le reste de la face : au commencement de l'hiver, elle changea de caractère, elle devint croûteuse ; elle était formée de plaques aplaties, lisses et rouges dans certains endroits, rugueuses dans d'autres : ces rugosités étaient produites par des croûtes jaunâtres élevées au-dessus de la peau, agglomérées entre elles ; on trouvait sous elles un ichor visqueux et transparent. Un sirop que le malade désigne sous le nom d'anti-rachitique fut mis en usage : son effet fut de rendre l'affection herpétique plus considérable ; elle se porta sur les cuisses, puis sur tout le reste du corps. Les démangeaisons étaient si fortes, que le malade avait perdu le sommeil ; il passait surtout les nuits à se gratter avec une telle fureur, que sa peau était couverte d'une humeur ichoreuse sanguinolente assez abondante pour humecter sa chemise et ses draps.

Admis le 18 juillet 1814 à l'hôpital Saint-Louis, D*** fut mis à l'usage des bains sulfureux, sans aucun résultat favorable pour sa guérison.

Le 13 septembre 1814, on le soumit aux fumigations sulfureuses : à la deuxième, les démangeaisons diminuèrent, le sommeil revint ; à la huitième, les croûtes tombèrent, la suppuration qui les produisait devint

moins abondante ; à la quatorzième, elle se tarit ; à la quinzième, il se forma sur diverses parties du corps des boutons phlegmoneux d'où s'échappait un pus blanchâtre ; cette éruption fut accompagnée d'un mouvement fébrile qui fut de peu de durée ; à la vingt-huitième fumigation, ces boutons se desséchèrent ; mais les dartres prirent le caractère de squammeuses humides ; la peau était d'un rouge intense, parsemée d'écailles pelliculeuses fortement adhérentes par leurs bords, s'exfoliant difficilement, gercées sur leur surface ; cependant le prurit n'était point brûlant, comme cela s'observe habituellement dans cette espèce de dartre : elle fut long-temps rebelle ; deux cents fumigations ont été nécessaires pour en amener la guérison. Actuellement, D*** se porte bien ; nuls symptômes herpétiques n'ont reparu. Toutes les fonctions s'exécutent bien, et déjà un assez grand laps de temps, passé dans cet état parfait de santé, fait croire que l'on n'aura point à craindre de rechute.

XVIe. OBSERVATION,

(Recueillie à l'Hôtel Jabach par le docteur Dusourbier, ex-chirurgien de l'ex-garde).

Dartre croûteuse.

M. A***, âgé de vingt-cinq ans, d'un tempérament lymphatico-sanguin, d'une assez bonne constitution, eut, dans son enfance, le visage couvert de croûtes dartreuses, qui disparurent par les efforts de la nature et l'usage de quelques légers moyens. Depuis l'âge de cinq ans jusqu'à neuf, il n'eut d'autre incommodité que

quelques clous dispersés sur diverses parties du corps. A dix ans, il eut la variole, qui laissa aux jarrets des croûtes qui devinrent dartreuses, elles disparurent, à l'âge de treize ans et demi, par l'emploi des bains tièdes.

A dix-huit ans, M. A*** contracta une maladie vénérienne, caractérisée par des chancres et un bubon à l'aine droite : cette maladie fut traitée d'une manière fort peu méthodique. Six mois après la disparition des symptômes vénériens, la lèvre supérieure fut couverte de croûtes dartreuses ; six semaines après, il s'en développa de semblables sur le dos de la main gauche, qui finirent par envahir toute sa surface. Peu de temps après, la main droite fut affectée de la même manière. Ce malade, croyant devoir attribuer ces accidens au virus vénérien, entra à la maison de santé du faubourg Saint-Martin, où on le soumit à un traitement antisyphilitique, qui effaça les dartres. M. A*** revint dans sa famille ; mais au retour du froid, l'affection dartreuse reparut avec la même gravité que l'année précédente. Elle fut combattue par les frictions mercurielles. Pendant ce traitement, il se manifesta des ulcères à la verge, sans que le malade se fût exposé à un commerce impur. Ennuyé d'un semblable état, M. A*** crut devoir s'administrer lui-même la liqueur de Van-Swieten, à la dose de deux cuillerés à bouche par jour, conjointement avec le sirop de Cuisinier. Il fit usage de ces moyens pendant dix mois, et leur adjoignit plus de cent frictions mercurielles, à la dose de deux gros par jour. Les ulcères de la verge disparurent par suite de ce traitement, et l'affection dartreuse fut très-atténuée.

La santé du malade fut assez bonne jusqu'au mois de janvier 1811 ; mais à cette époque, les symptômes herpétiques reparurent avec leur intensité première. M. A*** revint à Paris, et entra à la maison de santé du faubourg Saint-Jacques, où on lui administra encore un traitement antivénérien, des bains sulfureux et une tisane de houblon. Après six mois de séjour dans cette maison, il entra à l'hôpital Saint-Louis, où on lui prescrivit encore quarante bains sulfureux, des pilules de Béloste et des tisanes amères. Ce traitement ne fit que pallier l'affection dartreuse. Le malade se sentant affaibli par l'usage des bains, les discontinua, et retourna dans sa famille. Deux mois après, les dartres ayant reparu, M. A*** revint à Paris. Pendant son voyage, il contracta une péripneumonie. L'affection dartreuse disparut presque entièrement. Au printemps de 1813, elle se renouvela. On conseilla au malade d'aller prendre les eaux à Luxeuil ; il y resta jusqu'au mois d'août, et en retira une grande amélioration pour sa santé ; mais les dartres ne tardèrent pas à reparaître.

Au mois de juin 1814, M. A*** alla prendre les eaux de Bourbonne-les-Bains : leur usage fut nuisible ; les parties affectées de dartres devinrent calleuses et froides ; il se manifesta un érysipèle à la main droite. M. A*** se décida encore à revenir à Paris. Bientôt après son arrivée, il se soumit à l'usage des fumigations sulfureuses. Au moment où le malade commença ce traitement, le dos des mains et les poignets étaient affectés de dartres croûteuses ; il sortait de dessous les croûtes une sérosité roussâtre lorsqu'on les comprimait ; les dé-

mangeaisons étaient très-vives ; les deux jarrets présentaient la même éruption ; quelques boutons paraissaient à la face palmaire des mains ; des pollutions nocturnes fréquentes avaient jeté le malade dans une faiblesse assez grande ; l'état des lèvres était un peu amélioré. M. A*** portait depuis un mois un cautère au bras gauche.

Le 6 octobre 1814, ce malade commença à prendre des fumigations. Le 13 du même mois, les croûtes du dos des mains avaient disparu, mais la peau était restée rouge et rugueuse ; celle du visage était plus souple et moins colorée ; les croûtes qui recouvraient le nez, la lèvre inférieure et le menton étaient plus rares et moins épaisses. Le 20 octobre, l'amélioration fut plus marquée ; il existait seulement à la place des croûtes une peau de couleur rouge, mais sans rugosité. Vers le 10 novembre, tous les symptômes dartreux avaient disparu ; cependant, la peau des mains était encore un peu rugueuse ; les pollutions nocturnes avaient cessé ; les forces du malade étaient revenues. Cette amélioration l'engagea à suspendre pendant quelque temps les fumigations, qu'il reprit dans les premiers jours de décembre 1814. Soixante-huit ont suffi pour tout le traitement, et pour assurer la guérison, qui, jusqu'à présent, a toujours été constante.

XVIIe. OBSERVATION,

(Recueillie par l'auteur).

Dartres croûteuses générales.

Piard (Claude-François) (*PLANCHE VII*, fig. 1), âgé de cinquante-deux ans, serrurier à Paris, rue de Lulli,

n°. 3, près l'Opéra, était atteint, depuis trois mois, de dartres presque universelles qui consistaient en larges ulcérations, la plupart couvertes de croûtes fort larges et fort épaisses, et en diverses autres plaques d'un rouge sale, écailleuses et boutonneuses. Le visage et les bras, ainsi que les membres inférieurs, en étaient particulièrement et presque généralement atteints. Les démangeaisons étaient intolérables; depuis long-temps elles avaient interdit le sommeil et tourmentaient horriblement le malade : il se déchirait la peau en se grattant sans cesse; on était obligé de l'attacher dans l'appareil (et il le demandait lui-même) pour l'empêcher de se gratter. Le nez avait un volume plus que double de son état naturel ; il était couvert et rempli de croûtes. Cet état, à ce que dit le malade, était la suite d'un érysipèle au visage, qui avait été mal soigné.

Tous les traitemens mis en usage depuis trois mois n'avaient point eu de résultat favorable, lorsqu'il se décida à entrer à l'hôpital Saint-Louis, le 6 juillet 1814, pour y prendre les fumigations sulfureuses, qu'on lui administra le matin et le soir.

Le 9 juillet au soir, après six fumigations, le docteur Tartra l'examina et le trouva dans un état d'amélioration très-notable. Les démangeaisons avaient cessé, le sommeil était revenu, toutes les rougeurs étaient flétries, les ulcérations desséchées et taries, les croûtes tombées; le malade était très-satisfait de son état. Soixante-une fumigations, répétées matin et soir, ont suffi pour le guérir parfaitement; il n'est plus resté sur la peau que les traces de l'altération assez forte qu'avait éprouvée

ce tissu. Il est sorti de l'hôpital le 20 août 1814, quarante-quatre jours après son entrée.

Une grande plaque dartreuse, située à la partie interne de la cuisse gauche, a résisté plus loug-temps que toutes les autres et a enfin cédé à l'action du soufre en vapeur; ce qui a porté le nombre des fumigations à quatre-vingt-une.

M. Leroux, doyen de la faculté de Médecine de Paris, a constaté l'état de cette maladie cutanée, pendant l'usage des fumigations, dans les diverses périodes du traitement et après la guérison, qui a été constatée plusieurs fois par ce médecin et par M. Hallé, professeur de la faculté.

XVIII.e OBSERVATION,

(Recueillie par le même.)

Dartres croûteuses aux testicules et au périnée.

M***, âgé de vingt-sept ans, d'un tempérament bilieux, demeurant à Paris, rue du Foin-Saint-Jacques n.° 13, affecté depuis deux ans de dartres croûteuses sur le scrotum et le périnée, avait fait plusieurs traitemens sans succès, lorsqu'il tenta l'usage des fumigations sulfureuses. Il se soumit à ce traitement le 15 mars 1813, d'après les conseils de M. le professeur Dubois; il prit irrégulièrement une, deux, et même trois fumigations par jour pendant un certain tems; se trouvant beaucoup mieux, il alla passer plusieurs semaines à la campagne. A son retour, il reprit son traitement, qu'il avait interrompu, et, après trois mois, à dater du jour où il avait commencé, il se trouva radicalement guéri.

XIX.e OBSERVATION,

(Recueillie par le docteur La Roche.)

Dartre croûteuse humide.

T*** (François), garçon limonadier, âgé de quinze ans, d'un tempérament lymphatique, portait à la face, depuis son plus jeune âge, une dartre furfuracée volante. Dans le mois d'août 1814, cette dartre changea de caractère; elle devint croûteuse humide, et se propagea de la face aux mains et aux mollets.

T*** entra à l'hôpital Saint-Louis, le 20 septembre 1814, où on lui administra les fumigations sulfureuses. A la huitième, les croûtes tombèrent et la suppuration se tarit, excepté à la face; à la douzième, la peau des mains et des mollets devint entièrement nette; mais il se fit, à cette époque, au visage, une éruption de boutons de la grosseur d'un petit pois; ils avaient le caractère phlegmoneux et furent accompagnés d'un accès fébrile: les parties de la face qui n'étaient point altérées par l'affection herpétique devinrent rouges, animées; les urines étaient troubles et sédimenteuses. On mit le malade à une boisson délayante et l'on continua les fumigations sulfureuses. Cette série de symptômes inflammatoires, ou peut-être cette crise disparut à la quatorzième fumigation, qui détermina des sueurs bien plus copieuses que précédemment. On continua encore l'usage de la vapeur de soufre et T*** sortit guéri après trente-six fumigations.

XX.e OBSERVATION,

(Recueillie par le même.)

Dartre croûteuse humide.

Q*** (Claude), âgé de dix-huit ans, d'un tempérament lymphatique, né d'une mère dartreuse, fut atteint, à la suite d'une suppression de sueurs, d'une éruption de petits boutons sur les cuisses, qui disparut sans l'emploi d'aucun moyen; bientôt après, il survint des dartres croûteuses, humides sur les mains, et particulièrement sur la gauche.

Traité par l'usage des dépuratifs, Q*** n'en retira aucun avantage. Entré à l'hôpital Saint-Louis, le 27 septembre 1814, il fut soumis, le 28, aux fumigations sulfureuses. A la troisième, les croûtes tombèrent; à la huitième, la peau où les dartres avaient existé était simplement rugueuse et rouge; cet état du tissu cutané persista jusqu'à la vingt-quatrième fumigation, et le malade fut guéri à la trentième.

XXI.e OBSERVATION,

(Recueillie par le même.)

Dartre croûteuse humide.

D*** (Stanislas), âgé de seize ans et demi, d'un tempérament lymphatique, né d'une mère scrofuleuse et affectée de dartres, fut sujet, dès son enfance, à une dartre croûteuse humide, qui se répandait par plaques sur tout le corps, ensuite disparaissait, en restant cependant toujours fixe sur la tête.

Admis à l'Enfant-Jésus, D*** y fut traité pendant

cinq mois par la méthode de M. Jadelot, médecin de cet hospice, et ne fut point guéri. Entré à l'hôpital Saint-Louis, le 15 mai 1814, on lui administra infructueusement, d'abord les bains chauds ordinaires et le soufre à l'intérieur, puis les bains sulfureux. Le 10 août, il fut soumis aux fumigations sulfureuses. A la douzième, les dartres avaient disparu dans plusieurs endroits; cependant elles existaient encore au bras gauche, sur les mains et les jambes. Cette ténacité subsista jusqu'à la vingtième fumigation : après, la dartre n'était plus répandue que par plaques sèches se détachant facilement; la peau avait perdu sa couleur rouge intense. Les fumigations ont été jusqu'à quarante et le malade a été complètement guéri.

XXII.e OBSERVATION,

(Recueillie par l'Auteur.)

Dartres croûteuses humides.

Mme L***, demeurant à Paris, rue de l'Oseille, au Marais, âgée de soixante-huit ans, d'un tempérament bilieux, d'une assez bonne constitution, était atteinte depuis long-temps de dartres tour-à-tour suppurantes, croûteuses et écailleuses, situées à la tête, surtout au visage, mais plus particulièrement encore à la partie supérieure du thorax, où elles formaient une espèce de pélerine; elles étaient accompagnées de démangeaisons qui la privaient du sommeil; les fonctions de la digestion étaient détériorées, le corps émacié; la faiblesse était grande. Cette affection herpétique s'accrut progressivement, malgré les traitemens divers que MM. les

docteurs Asselin et Andry employèrent pour la combattre.

Mme L*** consulta M. le professeur Dubois, qui, ne comptant plus sur l'efficacité des moyens mis ordinairement en usage contre les dartres, conseilla les fumigations sulfureuses.

Ce traitement, employé d'abord pendant deux mois et avec exactitude, arrêta les progrès de la maladie, sans amener d'autre amélioration. Au troisième mois, il y eut des alternatives de mieux et de mal. Mme L*** commençait à perdre courage; mais il se ranima bientôt par les instances que lui firent d'autres malades et le bon état de Mme M***, qui fait le sujet de l'observation IIIe.

Au quatrième mois, l'amélioration fut plus constante; la suppuration devint moins abondante, les croûtes moins épaisses; les démangeaisons étant beaucoup diminuées, la malade put jouir du sommeil; l'appétit augmenta, ainsi que les forces.

Dans le cinquième mois, les progrès vers la guérison furent rapides; la suppuration se tarit; les démangeaisons cessèrent complètement; les croûtes tombèrent.

Au sixième mois, les endroits où les dartres avaient existé n'étaient plus marqués que par des taches rouges, qui disparurent dans cet espace de temps.

Mme L*** a pris cent quatre-vingt-sept fumigations, sa guérison est assurée, puisque depuis son traitement aucun symptôme herpétique n'a reparu.

XXIII.e OBSERVATION,

(Recueillie par le même.)

Dartres croûteuses humides.

M*** (*PLANCHE IX*, fig. 2.) garçon rafineur, employé à la rafinerie de sucre aux Champs-Elysées, me fut adressé par M. le professeur Dubois, pour être soigné de dartres caractérisées par des plaques épaisses, jaunes dans certains endroits, grisâtres dans d'autres, se détachant par larges squammes, et déterminées par un ichor visqueux. Cette éruption occupait toutes les mains, les pieds et les parties inférieures des avant-bras et des jambes, et donnait ainsi à ces extrémités la forme de gants et de bottines. La peau, recouverte par ces plaques, était profondément altérée dans son tissu ; le reste du corps était sain.

Ce malade, après avoir épuisé sans succès tous les traitemens qui lui avaient été conseillés depuis sept à huit mois, commença les fumigations vers le milieu de 1813 ; il en prit environ quatre-vingts, et fut débarrassé de sa maladie, qui probablement n'a pas récidivé, puisque M*** ne s'est pas représenté depuis.

XXIV.e OBSERVATION,

(Recueillie par le même.)

Dartres croûteuses humides au bras.

Mme ***, (*PLANCHE IX*, fig. 3) âgée de quarante ans, marchande mercière, d'un tempérament lymphatique, fut atteinte, au commencement de l'année 1816,

de dartres croûteuses, humides, extrêmement épaisses, qui couvraient toute la main gauche, le tiers inférieur de l'avant-bras et toute la région cubitale du même côté. La main était sans mouvement et fléchie en angle droit sur le cubitus; les doigts de couleur bleuâtre, excoriés en quelques endroits, paraissaient privés de nourriture.

Pendant huit mois, depuis l'invasion de la maladie, Mme *** mit en usage non-seulement tout ce qui lui fut prescrit par son médecin, mais encore tout ce que lui conseillèrent les commères; rien ne fut omis ni les bains de tripes, d'huile, de sang de bœuf, etc. Tout fut inutile. Désolée et craignant de perdre totalement l'usage du bras gauche, elle se décida enfin à consulter M. le professeur Dupuytren qui me l'adressa de suite pour la soumettre aux fumigations sulfureuses. La guérison complète se fit attendre environ six mois, pendant lesquels elle prit soixante fumigations sulfureuses et dix aqueuses ou aromatiques, ainsi que quelques purgatifs que prescrivait M. le docteur Dupuytren. Mais aussi, à cette époque, le bras avait entièrement recouvré sa souplesse et sa flexibilité naturelles; tous les symptômes, toutes les traces de la maladie avaient disparu; on ne reconnaissait plus les places qu'occupaient les dartres dont elle était enfin guérie. Depuis plus de trois ans qu'elle a cessé tout traitement, elle a constamment joui d'une bonne santé.

XXV.e OBSERVATION,

(Recueillie par le même.)

Dartre croûteuse humide, ulcéreuse.

La mère de Mme *** qui fait le sujet de l'observation précédente, était atteinte, depuis sa naissance, de dartres disséminées sur tout le corps ; depuis un an elles s'étaient portées sur les jambes ; un engorgement considérable, des crevasses, plusieurs ulcères profonds, d'où s'écoulait une humeur ichoreuse, des croûtes épaisses, laissant à nû par intervalles des plaques rouges, suppurantes, parsemées de petits boutons pustuleux, donnaient à ces extrémités un aspect hideux. Les mouvemens de ces membres étaient impossibles par rapport à la douleur qu'ils déterminaient ; la malade ne marchait qu'avec des béquilles, et encore avec peine ; elle était tourmentée par des démangeaisons continuelles qui, jointes à l'insomnie et à l'inappétence, rendaient son existence malheureuse.

Cette dame, encouragée par la guérison de sa fille, dont elle avait été témoin, céda aux avis du docteur Tartra, qui lui conseilla les fumigations sulfureuses : elle les commença le 5 septembre 1814 : quatre-vingt-trois furent nécessaires pour obtenir la cure de sa maladie. MM. Leroux et Hallé ont vu cette malade avant et après le traitement.

XXVI.e OBSERVATION,

(Recueillie par le même.)

Dartres croûteuses humides, aux testicules et à la face interne de la cuisse droite.

M***, âgé de quarante-deux ans, d'un tempérament bilieux, négociant, demeurant à Paris, rue des Poulies, était affecté depuis huit mois de dartres croûteuses humides, au scrotum et à la face interne de la cuisse droite. Après avoir consulté beaucoup de charlatans, il eut recours, d'après l'avis de M. le professeur Dubois, à l'usage des fumigations sulfureuses. Il commença son traitement, le 30 juillet 1813, et le continua pendant deux mois et demi : pendant le premier mois, il prit deux fumigations par jour, ensuite il en prit tantôt une, tantôt deux. Vers le 15 octobre 1813, le malade sortit de l'hôpital parfaitement guéri. Il fut examiné plusieurs fois depuis sa sortie ; rien n'a reparu ; sa guérison a été constatée par MM. les médecin et chirurgien en chef de l'hôpital.

XXVII.e OBSERVATION,

(Recueillie par le docteur La Roche.)

Dartre fluente croûteuse.

H*** (Pierre), né au Havre, âgé de quarante-neuf ans, d'un tempérament sanguin et d'une forte constitution, eut la syphilis à trente ans; Il en fut guéri par un traitement méthodique. A l'âge de trente-deux ans, il fut atteint d'une dartre fluente, croûteuse à la jambe

gauche, avec tuméfaction considérable de ce membre; elle se porta ensuite sur l'autre jambe, et finit par envahir tout le corps : elle était accompagnée d'une démangeaison assez violente pour troubler le sommeil du malade.

H*** fut soumis, à l'hôpital Saint-Louis, aux fumigations sulfureuses, le 21 septembre 1814 : à la deuxième fumigation, la démangeaison diminua et le sommeil revint; à la cinquième, les dartres s'améliorèrent, principalement celles des bras et du dos; l'amélioration de celles qui existaient aux extrémités inférieures ne fut sensible qu'à la onzième fumigation; à la douzième, la jambe gauche revint à son état naturel; à la quinzième, les croûtes de la jambe droite tombèrent; à la vingt-deuxième, celles qui avaient persisté sur les autres parties du corps se détachèrent; leur chute laissa à nû de petites plaques rouges, d'où suintait une sérosité qui, en se séchant, produisait des squammes très-minces. A la trentième fumigation, l'écoulement de cette sérosité cessa : les plaques dartreuses n'étaient plus remarquables que par une légère rugosité et une couleur brunâtre de la peau; il s'en détachait de petites écailles comme dans la dartre farineuse. A la quarantième fumigation, la peau était revenue à son état naturel. Ce malade est sorti complètement guéri, le 1er novembre 1814.

XXVIII.e OBSERVATION,

(Recueillie par le même.)

Dartre fluente croûteuse.

B***, âgé de soixante-six ans, né de parens sains, d'un tempérament bilioso-nerveux et d'une constitution moyenne, s'est toujours bien porté jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans, où il fut atteint d'une blennorrhagie dont il fut méthodiquement traité. Il contracta par la suite deux autres affections vénériennes, qui furent combattues par le mercure : le malade suivit inexactement ce traitement; sa santé fut dès-lors toujours chancelante, son caractère devint emporté. A l'âge de soixante-cinq ans, à la suite d'un violent mouvement de colère, son corps fut couvert d'une dartre squammeuse, qui, six mois après, prit le caractère de dartre croûteuse fluente. Le penis était collé au scrotum par un ichor visqueux qui était bien plus abondant à cette partie : plusieurs dépôts purulens existaient aux extrémités supérieures et inférieures; ils étaient entourés d'une large aréole rouge, mais nul autre caractère inflammatoire : nulle douleur ne se faisait sentir dans le foyer de la suppuration. Des bains dans lesquels entrait le sulfure de potasse, l'usage à l'intérieur de la décoction de fumeterre et d'un sirop antiscorbutique, n'amenèrent aucun résultat avantageux pour la guérison du malade, qui cessa tout traitement. L'affection herpétique jeta de profondes racines; les plaques dartreuses, d'isolées qu'elles étaient, se réunirent et n'en formèrent plus qu'une, qui couvrait toute

l'habitude du corps ; le prurit était insupportable et le sommeil absolument nul.

C'est dans cet état que B*** fut admis à l'hôpital Saint-Louis, le 15 septembre 1814, et soumis aux fumigations sulfureuses. Après la quatrième, les démangeaisons cessèrent, le sommeil revint. On pratiqua l'ouverture des dépôts au moyen du bistouri ; à la dix-huitième fumigation, ils n'existaient plus ; après la quarante-deuxième fumigation, l'éruption avait entièrement disparu. La peau conservait cependant une couleur cuivreuse : on administra encore huit fumigations qui enlevèrent cette coloration ; depuis, les dartres n'ont plus reparu et le malade s'est toujours bien porté.

XXIX.e OBSERVATION

(Recueillie par le même.)

Dartres fluentes croûteuses.

L** (Pierre), âgé de quarante-cinq ans, d'un tempéramment bilieux et d'une forte constitution, eut, à l'âge de trente-cinq ans, un bubon syphilitique dont il fut traité à l'hospice des vénériens. Un an après, il contracta successivement quatre gonorrhées qui furent combattues par l'usage du mercure.

A quarante-un ans, L*** fut atteint d'une dartre fluente croûteuse, provoquant un sentiment d'ustion, accompagné d'un prurit insupportable. D'abord développée sur le dos des mains, la maladie gagna bientôt les cuisses et les jambes ; on la traita par la liqueur de Van-Swieten et par des lotions faites avec de l'eau de

Mettemberg : ce traitement en arrêta les progrès, la fit momentanément disparaître ; mais un mois après, elle força ce malade à entrer à l'hôpital Saint-Louis, le 24 septembre 1814.

Le 28 septembre, on soumit L*** aux fumigations sulfureuses : à la troisième fumigation, les démangeaisons étaient moins vives ; à la huitième, elles avaient presque entièrement disparu, la suppuration avait diminué ; à la quatorzième, les croûtes qui existaient aux cuisses et aux jambes commençaient à tomber, le malade ne sentait plus de démangeaisons qu'en sortant de l'appareil, la dartre des mains ne présentait aucun changement notable ; à la dix-neuvième, les croûtes des cuisses et des jambes n'existaient plus, la suppuration était tarie ; la peau était simplement rugueuse, plissée et brunâtre ; mais les mains suppuraient davantage.

A la vingt-septième fumigation, la peau des cuisses et des jambes était revenue à son état naturel ; les croûtes des mains étaient moins épaisses, elles se détachaient facilement; on ne trouvait plus de pus au-dessous d'elles, seulement il y avait de petits boutons disséminés çà et là, que l'action de la vapeur sulfureuse faisait bientôt sécher.

A la trente-sixième fumigation, la peau des mains conservait un peu de rougeur, de tension, mais elle était nette ; à la quarantième, elle n'était plus que rugueuse et brunâtre ; à la cinquante-troisième, elle avait repris son état ordinaire ; à la cinquante-huitième, le malade est sorti guéri.

XXXe OBSERVATION

(Recueillie par l'auteur.)

Dartre crustacée flavescente.

M***, marchand de vin, âgé de quarante-trois ans, habitant à **, département de Saône-et-Loire, est d'un tempérament lymphatique, d'une constitution faible. Pendant tout le cours de sa vie, il a été sujet à une constipation habituelle. Il a une disposition très-grande aux catarrhes pulmonaires et aux hémorrhagies nasales. Il a contracté, il y a fort long-tems, une blennorrhagie qui paraît avoir été traitée méthodiquement.

La maladie actuelle est une dartre qui a commencé il y a trois ans, par une éruption qui a duré environ trois semaines. Depuis cette époque, elle s'est renouvelée tous les ans au printems et à l'automne. Le 16 novembre dernier, M*** se préparant à faire un voyage, fit un repas où il but abondamment de vin. La nuit suivante, il éprouva une chaleur très-grande à l'intérieur et à l'extérieur du corps; il ressentit de fortes démangeaisons aux articulations des poignets, aux jarrets, à la poitrine et au visage. Les deuxième et troisième jours suivans, une éruption se manifesta aux mêmes parties, où les démangeaisons s'étaient fait sentir. Le malade, en se grattant, occasionnait l'exsudation d'une sérosité roussâtre : au bout de cinq jours, la dessication des boutons eut lieu; et la desquammation s'en suivit bientôt. Toutes les traces de cette éruption disparurent des lieux qu'elles occupaient, à l'exception de celle qui était à la face palmaire du poignet droit, qui conserva un caractère dar-

treux. Depuis que cette affection s'est développée, le malade s'étant toujours trouvé en voyage, n'a pu faire usage d'aucun traitement convenable. A son arrivée à Paris, M*** consulta M. le docteur Tartra, qui, ayant reconnu à cette maladie le caractère dartreux, conseilla les fumigations sulfureuses comme le plus sûr moyen de la combattre. Le malade les commença le 27 novembre 1814 et en prit deux par jours. A la quatrième, on aperçut déjà des changemens favorables dans les symptômes : cette amélioration fut constante ; le 16 décembre 1814, la guérison fut complète. Le malade prit quarante fumigations.

XXXI.e OBSERVATION,

(Recueillie à l'hôtel Jabach, par le docteur Pavet.)

Dartre vive et ulcérée.

M. B***, âgé de........ était affecté, depuis seize ans, d'une dartre vive et ulcérée en quelques points, située au pourtour de l'anus, et se prolongeant sur le périnée, et même sur le scrotum, avec un prurit insupportable, surtout pendant la nuit, qui excitait le malade à y porter les mains et à exaspérer le mal. Après avoir essayé vainement, pendant un long espace de tems, un grand nombre de remèdes, souvent administrés par des charlatans, M. B*** me consulta, je lui conseillai des fumigations sulfureuses, administrées par le docteur Galés.

Ce fut le 15 novembre 1814 qu'il prit la première fumigation. Il sortit de l'appareil, au bout de trois quarts

d'heure, en pleine et abondante transpiration, sans être nullement incommodé.

Après la quatrième fumigation, le malade m'avoua qu'il avait passé une nuit plus tranquille et qu'il commençait à éprouver un peu de soulagement.

Entre la cinquième et la septième fumigation, il se manifesta aux pieds, aux jambes et aux mains, une éruption générale de petits boutons miliaires avec gonflement, rougeur et prurit. Le soir, il y eut une exacerbation fébrile très-forte, avec agitations extrêmes pendant la nuit, et perte de l'appétit. Je fis suspendre les fumigations, et je mis le malade à l'usage d'une tisane faite avec la bardane et la pariétaire, avec addition d'un scrupule, par pinte, de nitrate de potasse.

B*** se reposa ainsi pendant quatre jours, au bout desquels je l'engageai à reprendre les fumigations. Le soir, il y eut encore une exacerbation fébrile très-forte, avec prurit très-vif aux parties qui avaient été le siége de l'éruption, et agitations nocturnes. Le lendemain, je prescrivis le repos et le surlendemain, la fumigation. Le soir, les mêmes phénomènes d'exacerbation se manifestèrent encore, mais avec moins d'intensité. Je fis encore suspendre les fumigations pendant quelques jours, au milieu desquels la desquammation de l'éruption eut lieu : le malade m'avoua que le prurit de la dartre était beaucoup moins vif, et que ses nuits étaient bien plus calmes. Il reprit alors, sans interruption et avec une constance courageuse, les fumigations sulfureuses. Je m'assurai, par l'inspection, que l'affection dartreuse avait presque entièrement disparu. A la quarantième

fumigation, la cure fut déclarée complète. Je fis prendre alors au malade un vomitif, suivi le surlendemain d'un léger purgatif. Je lui conseillai, pendant quelque tems encore, sa tisane de bardane avec les sommités de petite centaurée et la pariétaire, et l'application de tems en tems, au pourtour de l'anus, d'une petite quantité de cérat soufré.

XXXII.e OBSERVATION,

(Recueillie par l'Auteur.)

Dartre rongeante, idiopathique.

M. P***, âgé de cinquante ans, d'un tempérament sanguin, d'une bonne constitution, ayant toujours été occupé à des travaux fatigans qui excitaient habituellement des transpirations abondantes, surtout aux pieds, eut, il a dix-sept ans, une affection vénérienne qui fut traitée par vingt-deux bouteilles du rob de Laffecteur et un régime sévèrement suivi. Ces moyens firent disparaître les symptômes vénériens extérieurs. M. P*** persuadé de sa guérison, alla à Nantes; il y tint une conduite régulière, il ne s'exposa point à l'infection syphilitique. Après un mois de séjour dans cette ville, il se manifesta des pustules vénériennes sur le périnée et le haut des cuisses, accompagnées de vives démangeaisons : on les traita par les frictions mercurielles, les bains d'eau douce et de mer, et des boissons sudorifiques; deux mois suffirent pour leur guérison radicale. M. P*** fut en Italie, dans l'année 1807. S'étant exposé, pendant assez long-tems, aux rayons du soleil, il fut

pris d'une fièvre maligne, dont la crise se fit par une éruption de boutons rouges sur toute la surface du corps, qui persista pendant toute la convalescence. Bientôt après la desquammation de ces boutons, il se manifesta aux lombes et à la nuque une dartre croûteuse sèche, qui se porta ensuite à la tempe droite et aux ailes du nez; elle prit alors le caractère de dartre croûteuse humide. On la traita par le suc de cresson uni au petit lait, l'acide nitrique porté jusqu'à la dose d'une once chaque jour. Les plaques qui étaient aux lombes et à la nuque disparurent; mais la dartre au visage s'empara de tout le nez, des fosses nasales, des paupières inférieures et de la lèvre supérieure. On prescrivit à M. P*** les bains d'eau sulfureuse de Lesignano et le sirop de Cuisinier : ces moyens furent employés pendant deux mois sans aucun succès; au contraire, la dartre devint rongeante, la peau était profondément altérée dans son tissu; elle était dure, bosselée là où elle n'était point ulcérée; il s'échappait des ulcères une matière ichoreuse, âcre, qui altérait les parties saines environnantes. On eut recours à l'administration de l'extrait d'aconit, dont on porta la dose jusqu'à quatre-vingt-seize grains par jour; il en prit cinq onces, pendant deux mois, sans aucun avantage.

M. P*** vint à Paris, et fut soumis, à la fin d'avril 1814, aux fumigations sulfureuses. A la dixième, le malade éprouva une amélioration sensible; à la cinquantième, les ulcères commencèrent à se cicatriser; après la soixante-dix-huitième, qui fut la dernière, la guérison fut complète. Depuis cette époque, M. P*** a

toujours joui d'une santé parfaite; plusieurs fois il a été examiné par MM. Leroux et Hallé et divers autres.

XXXIII.e OBSERVATION,

(Recueillie à l'hospice de la Clinique, par M. La Roche.)

Dartre rongeante, située au nez.

F*** (J.-B.), âgé de quarante-deux ans, d'un tempérament lymphatique, d'une bonne constitution, est né à Metz, département de la Moselle, où il exerçait la profession de pâtissier. Son grand-père, son père, son frère et sa sœur ont été affectés de dartres.

A l'âge de trente-cinq ans, F*** éprouva, après une débauche de table et de femmes, des symptômes d'embarras de l'estomac et un gonflement des parties génitales, qui disparurent promptement après l'emploi d'un vomitif, de boissons délayantes et de l'eau froide appliquée inconsidérément sur la verge et le scrotum. De petits ulcères se manifestèrent bientôt au palais; ils firent des progrès rapides, et la voûte palatine fut percée par la carie. Ces ulcères se cicatrisèrent après un traitement mercuriel qui dura trois mois.

Dans l'année 1811, une pustule rouge, arrondie, et de la grosseur d'un pois, se développa à la partie moyenne du front; une douleur d'abord sourde, qui devint ensuite prurigineuse, obligeait le malade à se gratter, et ne lui laissait aucun repos. Il déchira la pustule; il s'en écoula une matière ichoreuse si âcre, que tout le tissu dermoïde environnant fut corrodé, et qu'il en résulta un large ulcère à bords irréguliers et violets : la peau qui l'en-

tourait était dure, bosselée et couverte de petites pustules miliaires. Aucun moyen, autre que l'application du beurre frais, ne fut opposé au progrès de cet ulcère, qui cependant se cicatrisa; mais le malade éprouva, pendant toute l'année 1812, des douleurs sourdes dans tous les membres un sentiment de fourmillement sur toute la peau, et, de temps à autre, des ardeurs vénériennes qui firent craindre plusieurs fois le *satyriasis*.

En 1813, une nouvelle pustule parut à la cloison du nez, et donna lieu à un ulcère ayant le même caractère de reptation que celui qui avait existé au front : l'os vomer fut carié.

En 1814, un autre ulcère, également la suite d'une pustule, affecta l'aile droite du nez et l'altéra profondément; il resta stationnaire jusqu'en 1815; alors il attaqua l'aile gauche du nez, divisa son cartilage latéral et gagna rapidement la partie gauche de la lèvre supérieure. Les mercuriaux, les sudorifiques et les bains sulfureux furent vainement mis en usage contre cette affection; ses progrès furent toujours croissans.

F*** vint à Paris dans le mois de mars 1815, et se présenta à l'hôtel Jabach, chez le docteur Galés, pour consulter sur son état. MM. Leroux et Hallé virent le malade et lui conseillèrent les fumigations sulfureuses, qu'ils savaient avoir déjà réussi contre une semblable maladie. Trente de ces fumigations furent administrées avec quelque avantage.

Le malade entra à la clinique interne de la faculté, le 3 avril 1815, pour y subir le même traitement. Son nez était comme spongieux et presque double de son

volume ; sa surface offrait une couleur de lie de vin foncée ; elle était chagrinée, semblable à l'extérieur d'une truffe ; l'affaiblissement des cartilages latéraux et de la cloison empêchait le passage de l'air par les fosses nasales. Un ulcère rongeant existait sur le lobe droit du nez et sur la partie gauche de la lèvre supérieure : il était accompagné d'une démangeaison brûlante ; l'odorat était nul ; la membrane muqueuse de la bouche était d'une couleur d'un rouge livide ; la voûte palatine, percée par la carie, rendait la prononciation nasillarde ; l'haleine était fétide.

Les premières fumigations prises à la clinique ne produisirent aucun effet avantageux ; après la huitième, le nez commença à diminuer de volume, la douleur prurigineuse cessa, les ulcères se bornèrent, l'ichor qui s'en écoulait devint moins abondant.

Après la vingtième fumigation, la lèvre supérieure, qui était fortement engorgée, reprit son volume ordinaire.

A la trentième fumigation, il y eut une légère éruption psoriforme sur les bras et sur les cuisses, et le soir, un petit mouvement de fièvre. Cet état fut le précurseur d'une amélioration rapide et d'un appétit plus grand ; quelques douleurs fugaces, qui se faisaient ressentir dans les extrémités thoraciques et pelviennes, disparurent entièrement.

Les progrès vers la guérison furent moins prompts pendant le mois de mai ; dans les premiers jours de juin, ils se suspendirent, ce qui engagea, et surtout d'après l'aveu que le malade fit alors que le principe de sa ma-

ladie pouvait bien dépendre de l'infection vénérienne, à employer la liqueur de Van-Swieten conjointement avec les fumigations sulfureuses. Ce traitement eut tout l'avantage que l'on devait en attendre ; les ulcères se cicatrisèrent peu-à-peu, et le malade est sorti de la clinique, parfaitement guéri, le 27 juillet.

L'infusion de camomille, la tisane sudorifique, la liqueur de Van-Swieten et cent huit fumigations, sont les seuls moyens qui ont été employés pour guérir cette maladie, qui avait résisté à beaucoup d'autres traitemens.

XXXIV.e OBSERVATION,

(Recueillie par le même.)

Dartres rongeantes avec diathèse scorbutique.

S***, âgé de vingt-six ans, d'un tempérament bilioso-sanguin, d'une constitution très-robuste, exerçant la profession de porte-faix, était atteint, depuis dix ans, de plusieurs ulcères dartreux rongeans, scorbutiques à la jambe geuche; il avait en vain cherché sa guérison dans divers hôpitaux de Paris.

Admis à l'hôpital Saint-Louis, le 17 septembre 1814, S*** offrit l'état suivant : face d'une lividité verdâtre, gencives rouges, molles et tuméfiées, inappétence, insomnie, lassitude générale, aversion pour l'exercice, découragement, tristesse ; la jambe gauche était double de son volume ordinaire, la peau qui la recouvrait était violacée dans toute son étendue ; dans quelques points, elle était dure, bosselée ou parsemée de petites pustules ulcérées d'où s'écoulait une espèce de

sérosité assez âcre pour corroder le tissu dermoïde environnant : il existait trois ulcères ; le plus considérable était situé à la malléole interne ; ils étaient d'une profondeur de neuf lignes, à bords inégaux, sanguinolens; il s'en échappait un pus roussâtre et fétide ; la peau qui les entourait présentait une rougeur érysipélateuse foncée; le malade éprouvait sur toute l'extrémité affectée une douleur sourde prurigineuse.

S*** fut mis de suite à un régime tonique, aux amers et à l'usage des fumigations sulfureuses. A la sixième, les ulcères se détergèrent, la supuration en devint louable, la sérosité qui provenait des pustules n'était plus corrosive, la jambe commença à se dégorger, un prurit insupportable avait remplacé les douleurs ; on le fit disparaître par l'application de cataplasmes émolliens. A la dix-huitième fumigation, la jambe revint à son volume ordinaire, mais elle conservait encore sa couleur violacée ; les pustules ayant disparu, le tissu réticulaire ne fut plus altéré. A la vingt-sixième fumigation, il n'existait plus que l'ulcère qui occupait la malléole interne ; la peau de la jambe était ridée, il s'en détachait une quantité considérable de pellicules sèches ; elle avait repris sa couleur naturelle. A la cinquante-deuxième fumigation, le malade a été parfaitement guéri. Les ulcères ne se sont point rouverts, quoique S*** fasse souvent des exercices violens et porte des fardeaux très-lourds.

Il est à remarquer que, dès le moment où il y a eu au changement avantageux dans l'état de la jambe, il y n'eu aussi une amélioration dans les fonctions diges-

tives et dans le moral du malade, dont l'espoir de sa guérison a été constamment soutenu par des progrès rapides.

OBSERVATION XXXV.

(Recueillie par l'auteur.)

Dartre pustuleuse mentagre.

M. ***, (*PLANCHE VII.* Fig. 3.) âgé de 57 ans, d'un tempérament robuste et fort, parvenu à l'âge de 25 ans, fut atteint de dartres vives qui se manifestèrent à la face interne de la cuisse gauche. Son médecin prescrivit les bains ordinaires et le suc de plantes dépuratives. Le malade suivit ponctuellement le traitement et le régime ordonnés, pendant huit années consécutives, et vit disparaître entièrement sa maladie.

Cet état de santé dura six ans, après lesquels il survint à la figure et au périnée, une nouvelle éruption dartreuse qui n'avait aucune ressemblance avec la précédente; les croûtes de celle-ci étaient blanches, sèches, et ne donnaient aucun suintement. Le malade fut mis à l'usage des purgatifs et à l'infusion des fleurs de Genêt; quinze jours suffirent pour voir disparaître cette seconde éruption dartreuse. M. *** jouit encore pendant dix années consécutives d'une santé passablement bonne; mais, après ce temps, il survint une troisième éruption dartreuse d'un caractère extrêmement fâcheux et incommode, puisqu'elle fixa son siége sur la figure.

D'abord les dartres se manifestèrent sous le nez, autour de la bouche, occupant les lèvres supérieure et inférieure; elles s'étendirent successivement sur toutes

les parties garnies de barbe, jusqu'aux oreilles; envahirent les joues jusqu'aux pommettes, et recouvrirent tout le nez. La face interne des lèvres et les gencives n'en étaient point exemptes; peu de temps après cette horrible invasion, de nouveaux boutons dartreux se manifestèrent au front, sur les sourcils et les paupières, dans le cuir chevelu et sur le sternum. Ajoutez à cela que l'état maladif de la bouche empêchant le malade d'en prendre soin, ses dents se trouvaient recouvertes d'un tartre extrêmement épais qui répandait autour de lui une odeur si forte, si désagréable, que non-seulement il était obligé de se priver de toute société, mais encore il était insupportable à lui-même. Tel fut, pendant sept ou huit ans, l'état de cet infortuné malade, dont l'affection résista pendant cet espace de temps, à tout ce que la science et le génie des médecins du pays put inventer pour la combattre.

Abandonné de tout le monde, M. *** vint à Paris; il se présenta de suite à M. Leroux, doyen de la faculté de Paris, le 15 juillet 1816; ce professeur, effrayé du caractère de la maladie, des progrès qu'elle ava faits et des conséquences qu'elle pouvait avoir, m'adressa le malade et lui prescrivit les fumigations sulfureuses. Il se soumit à ce traitement avec une confiance que pouvaient seuls inspirer le désir et l'espérance d'une guérison certaine. Les fumigations furent administrées avec le discernement et la prudence requis pour en obtenir promptement de salutaires effets. Le malade en prit quatre-vingt-treize en trois mois. Tantôt une par jour, quelquefois deux. Après un certain nombre, je lui ac-

cordais quelques jours de repos, après lesquels il reprenait les fumigations. Enfin, après un grand nombre de fumigations, les dartres avaient entièrement disparu. Pour effacer les traces rouges qui subsistaient encore, il en prit encore dix-huit, ou aqueuses, ou aromatiques, et sa santé fut entièrement rétablie.

Je dois ajouter que M. Leroux, doyen de la faculté de médecine de Paris, a donné tous ses soins au malade pendant le traitement, qui a été suivi des plus heureux résultats ; et qu'aussitôt que l'état de la bouche le permit, les dents du malade furent nettoyées par un dentiste, et il se vit ainsi délivré d'une infection qui le rendait insupportable à lui-même et à la société.

OBSERVATION XXXVI.

(Recueillie par le même.)

Dartre pustuleuse mentagre.

M. P***, employé chez M. J***, orfèvre, hôtel d'Aligre, rue Saint-Honoré, portait depuis quelque temps une dartre au menton, dont il attribuait la cause à des frictions qu'il avait faites avec les mains à un chien galeux.

Cette maladie avait débuté par des pustules blanchâtres disséminées par groupes sur le menton ; elles étaient environnées d'aréoles inflammatoires ; il s'en échappait du pus qui, d'abord, ne forma que de légères croutes, mais qui se réunirent ensuite. Le produit de la suppuration colla les poils de la barbe que le malade avait été obligé de laisser croître ; il en était résulté une large plaque épaisse, d'un gris bleuâtre, qui entourait tout le menton.

M. P*** fut soumis aux fumigations sulfureuses. Quarante et une suffirent pour obtenir la guérison de sa dartre, qui cependant est une de celles qui résistent avec le plus d'opiniâtreté aux traitemens ordinairement employés contre les affections dartreuses. Depuis quinze mois, aucun symptôme herpétique n'a reparu.

OBSERVATION XXXVII.

(Recueillie par le même.)

Dartre pustuleuse générale.

M. N***, âgé de vingt-neuf ans, d'un tempérament sanguin, était affecté depuis huit ans de dartres pustuleuses que nul traitement n'avait pu guérir. M. le professeur Dubois lui conseilla l'usage des fumigations sulfureuses; il les commença le 8 septembre 1812. Il en prit constamment deux par jour au moyen de la bassinoire; à la quatre-vingt-cinquième, il ne lui restait sur la peau que des taches semblables à celles que la petite vérole laisse après la chute des croûtes. Ce malade devant bientôt se marier et désirant faire disparaître promptement les traces de sa maladie, continua les fumigations jusqu'au nombre de cent soixante, après lesquelles la peau était revenue très-douce et très-unie. M. N***, depuis sa guérison, a eu de son mariage un enfant qui se porte bien et qui n'offre aucune apparence d'infection herpétique.

§. III.

Dartres compliquées de syphilis.

XXXVIII OBSERVATION.

Publiée dans la *Gazette de santé*, du 21 mars 1818, par le malade lui-même.)

Dartres pustuleuses du visage.

(*PLANCHE VII*, fig. 2.) « Je fus longtemps inscrit sur les gazettes des malades ; aujourd'hui, grâces en soient rendues aux fumigations sulfureuses et à leur inventeur, je puis, avec raison, figurer dans la Gazette de santé : ma reconnaissance aura un mérite de plus, parce qu'elle sera publique, et qu'elle fournira un nouvel exemple de ce que peut ce puissant remède, contre des maladies rebelles à tous les autres traitemens. Je vais vous faire ma confession entière; vous en ferez l'usage que vous croirez convenable dans l'intérêt de vos lecteurs, et celui des malades qui, comme moi, désespéreraient de leur guérison.

« L'an 1798, je fus atteint d'une affection syphilitique bien caractérisée. Pour la combattre, j'eus recours à M. Laffecteur, et à son rob : pour aider à la prétendue efficacité de son remède, je me mis en pension chez lui, et je suivis avec la plus scrupuleuse exactitude le régime prescrit : il était sévère; ma nourriture de la journée se composait de trois onces de pain bien cuit et d'une cotelette fortement grillée; ma boisson ordinaire était de l'eau rougie.

» Ce traitement dura trois mois, il me réduisit à un tel état de maigreur et de faiblesse qu'il eût suffi pour arrêter les progrès de la maladie : cependant, dès le premier mois, l'amélioration était sensible, et après deux autres, tous les symptômes de la maladie avaient disparu : j'avais pris vingt-quatre bouteilles de rob. M. Laffecteur me croyant parfaitement guéri, je repris le cours ordinaire de mes affaires; elles m'appelaient à Nantes, je partis.

» Après un mois de séjour dans cette ville, je vis se reproduire, avec le caractère le plus alarmant, tous les symptômes d'une maladie que je croyais guérie. Je revins à Paris; je consultai de nouveau M. Laffecteur, il me conseilla de recommencer le traitement. Mes occupations ne me permettant pas de faire une longue absence, je revins à Nanteset me confiai aux soins de M. Fréteau, médecin distingué de cette ville. Ce docteur suivait à mon égard la méthode usitée, les frictions mercurielles, les bains de mer alternés avec les bains d'eau douce, etc. Au bout de deux mois de traitement, la guérison parut radicale.

» Depuis cette époque, jusqu'en 1811, ma santé n'éprouva aucune altération; je ne dois cependant par passer sous silence que, pendant ces douze à treize années d'une santé robuste, j'ai eu quelques nouvelles atteintes, mais légères, d'affections syphilitiques (gonorrhées bénignes), qui ne résistaient jamais aux traitemens prescrits; qu'obligé à un service très-actif, je transpirais abondamment, des pieds surtout; que cette transpiration abondante s'éteignit insensiblement, et que

j'éprouvai à la suite, ou par suite de cette transpiration supprimée, un mal de tête violent et continu : les douleurs se fixèrent sur la partie droite ; elles produisirent un engorgement dans les narines tel que je ne pouvais plus respirer par le nez ; je dormais la bouche ouverte. Je passai une année entière dans cet état pénible et affligeant. Il se termina par une crise dont je ne me permettrai pas de dire la cause ; en voici les résultats :

» Au mois de mars 1811, me promenant dans les environs de Parme, sur les bords de la Bragance, je me sentis fortement incommodé de la chaleur du jour. Le soleil faisait une forte impression, principalement sur ma tête et sur mes épaules : j'étais avec un ami ; nous bûmes, dans une auberge, une bouteille de vin blanc, appelé *moscatello*. Dès le soir même, je fus atteint d'une fièvre ardente, qui me fit délirer aussitôt ; cette fièvre et ce délire durèrent huit jours.

« M. Tommasini, médecin et savant distingué, prescrivit l'usage du petit lait ; au bout de deux jours, les glandes axillaires étaient engorgées ; elles devinrent saillantes et grosses comme des œufs ; le docteur prescrivit l'applicatiou d'un linge chaud, fortement imprégné d'eau de sel. Au bout de vingt-quatre heures, le gonflement diminua ; mais il survint sur toute la surface du corps une éruption de boutons rouges, comme écarlate, et présentant le caractère de la maladie appelée *pourpre*. Le docteur prescrivit de nouveau le petit lait, mêlé de jus de cresson et autres. Ce traitement dura un mois ; les boutons s'éteignirent, le mal de tête se dissipa, ainsi que l'engorgement des narines ; je me croyais hors d'affaire.

» A peine six semaines étaient-elles écoulées qu'il survint, à l'aile gauche de mon nez et aux favoris du même côté, un petit bouton, qui produisàit une légère démangeaison ; ce bouton des favoris vint à suppuration, et répandait une humeur limpide et très-abondante : celui de l'aile du nez envahit bientôt l'intérieur de la narine gauche, des excoriations s'en suivirent; et enfin, il se manifesta à la figure, au nez, au-dessous des paupières inférieures, et aux lèvres supérieures, des dartres suppurantes qui faisaient des progrès effrayans.

» M. Tommasini prescrivit l'usage des bains de Lesignano en Lombardie, réputés très-utiles dans ce genre de maladies : j'en fis usage pendant deux mois, et n'obtins qu'un bien faible adoucissement. Pour aider à ce remède, le docteur prescrivit l'usage du sel de nitre à la dose de huit scrupules par jour. Cette addition fut suivie, sans aucun succès, pendant un mois. Il eut recours alors à la décoction de Salvador, connue en France sous le nom de *sirop de Cuisinier*; j'en pris sept à huit bouteilles. Ce sirop me procura des évacuations abondantes; elles étaient glaireuses, compactes, sanguinolentes, brûlantes et corrosives à leur passage, mais les dartres de la figure étaient toujours les mêmes.

» Le docteur Tommasini prescrivit alors l'extrait d'aconit à la dose de dix grains pour la première journée, de douze pour la deuxième, ainsi de suite jusqu'à vingt par jour. Ce remède ne produisit aucun changement; il augmenta la dose de quatre grains par jour; j'en pris enfin jusqu'à quatre-vingt-seize grains par jour en vingt-quatre pilules, et je n'éprouvai aucun sentiment de

mieux. Ce remède, au contraire, produisit en moi une espèce d'anéantissement total de toutes les facultés physiques ; ma vue s'affaiblissait au point que je ne voyais déjà plus ce que j'écrivais ; j'étais aussi tourmenté d'une rétention d'urine, qui décida le docteur Tommasini à suspendre tout traitement.

» Désespérant de mon rétablissement, ma dernière résolution fut d'aller à Naples, d'y prendre les bains d'Ischia, réputés souverains dans les maladies syphilitiques et celles de la peau. Les événemens de la guerre ne me permirent pas de l'exécuter ; je rentrai en France, avec l'armée, en 1814, la figure couverte de dartres humides et rongeantes.

» C'est dans cet état que je me présentai au docteur Galès, dont l'établissement était alors hôtel de Jabach, il me fit concevoir quelques espérances de guérison, et je me soumis au traitement des fumigations sulfureuses.

» Après les vingt premières fumigations, je me trouvais déjà beaucoup mieux, et je continuai d'en prendre deux par jour, quelquefois même trois. Enfin, en six semaines j'en ai pris soixante-dix-huit, et tous les symptômes de ma maladie ont disparu ; depuis lors je jouis d'une santé parfaite.

» Avant le traitement, pendant et après, M. le docteur Galès, dans l'intérêt des malades et des progrès que peut encore faire la science curative, me présenta successivement à tout ce que la faculté de médecine de Paris renferme de savans distingués. Tous ces docteurs ont connu mon état déplorable ; ils me reconnaîtront aisément au portrait qu'en a fait le docteur Galès. Je ne ressemble plus aujourd'hui à ce portrait : je ne porte

d'autre trace de la cruelle maladie que j'ai combattue, sans succès, pendant plusieurs années, par tous les moyens usités, que celle d'avoir l'aile droite du nez un peu rongée sans difformité. Cette maladie n'a cédé qu'aux fumigations sulfureuses et à quelques bouteilles de sirop sudorifique avec addition. Je suis donc bien autorisé à publier le bienfait de ces fumigations et des bons soins du docteur Galès, à qui j'ai voué une reconnaissance éternelle (1).

Note du rédacteur de la Gazette. — J'ai maintenant sous les yeux le portrait de M. P. avant son traitement; il était entièrement défiguré par un horrible masque bleu qui lui couvrait tout le milieu du visage, et qui a disparu sans laisser aucune difformité. Ce cas de guérison est un des plus remarquables que j'aie vus.

---

(1) On traitait la maladie vénérienne, ou plutôt les malades, d'une manière bien différente, lorsque cette maladie commença à se montrer en France. Seroit-il permis de rapporter ici une pièce qui est peu connue, et qui n'est point indifférente pour l'histoire de la police? elle est au *livre bleu* du Chatelet de Paris, fol. III V°. (Archives nationales, section judiciaire.)

« *Cry touchant les Verrollez.*

» Combien que par cy-devant ayt esté publié, crié et ordonné à son de trompe et cry public par les carrefours de Paris à ce que aucun n'en peust prétendre cause d'ignorance: Que tous les malades de la grosse vérolle vuidassent incontinent hors la ville et s'en allassent, les étrangers ez lieu dont ils sont natifs, et les autres vuidassent hors lad. ville sur peine

XXXIXe OBSERVATION.

(Recueillie par l'Auteur.)

Dartre vénérienne au coude, à la partie moyenne du bras droit et à l'épaule gauche.

M. L***, âgé de cinquante-six ans, est né de parens sains, à Saint-Omer, département du Pas-de-Calais. Son tempérament est bilioso-sanguin, son caractère gai, vif et emporté : il est enclin depuis sa jeunesse aux plaisirs de l'amour. Il a eu plusieurs maladies vénériennes. Etant à Saint-Domingue, il contracta une blennorrhagie qui résista long-temps à plusieurs traitemens antisyphilitiques ; elle disparut enfin, après un espace de temps

---

de la hart : néanmoins lesd. malades en comtempnant, lesd. cris sont retournez de toutes pars et conversent parmy la ville avec les personnes saines, qui est chose dangereuse pour le peuple et la seigneurie, qui à présent est à Paris : l'en défend de rechief depar le Roi et M. le Prevost de Paris, à tous lesd. malades tant hommes que femmes, que incontinent après ce présent cry ils vuident et se départent de ladite ville et forsbourgs de Paris et s'en voisent, savoir : lesdits forains faire leur résidence ez pays et lieux dont ils sont natifs et les autres hors la d. ville et forsbourgs, sur peine d'être jettez en la rivière s'ilz y sont pris le jour dui passé, et enjoinet le à tous huissiers, quarterniers et sergens prendre ou faire prendre ceux qui y seront trouvez pour en faire l'exécution.

Fait le lundi XXVe jour de juing, l'an IIII^c IIII et XVIII.

(Voy. *Rapport au Conseil des hospices et hôpitaux, par M. Lecamus.*)

très-long. Ce malade, un jour, crut devoir prendre douze grains de sublimé corrosif, qui déterminèrent des accidens très-graves, dont il n'a cependant depuis éprouvé aucune suite fâcheuse.

Il y a environ dix ans que M. L*** fut atteint d'une éruption dartreuse sur la région dorsale, qui persista pendant quatre à cinq ans, malgré plusieurs moyens qu'on lui opposa. Le dernier médecin que le malade consulta crut devoir attribuer la cause de la maladie à l'existence du virus vénérien. Il la fit complètement disparaître par un traitement approprié.

Il y a environ huit mois que M. L*** eut un petit bouton au coude droit, accompagné d'une vive démangeaison, qui l'obligeait à se gratter jusqu'au sang. Il se forma une petite croûte, que le malade ne pouvait s'empêcher d'arracher. Pour diminuer ce prurit, il employa des lotions d'au de Cologne ; ce moyen occasionna un ulcère qui acquiert de jour en jour une étendue plus grande. Des plaques dartreuses parurent alors sur l'épaule gauche et à la partie moyenne du bras du même côté ; des douleurs arthritiques se manifestèrent en même temps; il se développa à la partie moyenne et interne du bras gauche de petites tumeurs placées sous la peau et sur des filets nerveux ; le toucher le plus léger y causait de vives cuissons. M. L*** me consulta : je lui conseillai d'abord les cataplasmes émolliens ; ce moyen, loin de diminuer le mal, l'accrut au contraire. Présumant alors la complication des vices herpétique et vénérien, je prescrivis l'usage des fumigations sulfureuses, me proposant d'administrer ensuite les antisyphilitiques.

Le malade fut soumis aux fumigations le 3 novembre 1814; après la sixième, il parut sur le bas-ventre une éruption miliaire, accompagnée d'une vive démangeaison. On interrompit pendant deux jours les fumigations; l'éruption ayant cessé, le malade fut remis dans l'appareil fumigatoire. Quatre à cinq jours après, l'éruption miliaire reparut encore; le malade suspendit de nouveau ses fumigations pendant trois jours seulement, après la vingt-deuxième, on ne put encore apprécier de changement remarquable dans les dartres; cependant les démangeaisons étaient moins fortes. On continua les fumigations jusqu'au nombre de soixante; les douleurs de goutte disparurent alors, mais les dartres restaient stagnantes. On suspendit les fumigations, et l'on mit le malade à l'usage du sirop de Cuisinier et à la liqueur de Van-Swieten; bientôt après l'emploi de ces moyens, les dartres prirent un aspect favorable, leur progrès vers la guérison augmenta successivement.

Après ce traitement antivénérien, on n'apercevait plus dans le lieu où ces dartres avaient existé, qu'une espèce de cicatrice rouge, mais très-unie. On employa encore dix fumigations, après lesquelles la peau reprit son état naturel. Le 1er avril 1815, ce malade n'a présenté à l'examen aucun signe de dartres ni d'affection vénérienne.

OBSERVATION XL.

(Recueillie par le même.)

Dartre syphilitique.

Le malade représenté, *PLANCHE II* fig. 2, après plusieurs mois infructueux de traitement, a donné lieu à la

consultation suivante, qui donnera des renseignemens suffisans sur sa maladie. » Les soussignés, docteurs en médecine ou en chirurgie, tant de l'ancienne que de la nouvelle faculté de médecine de Paris, après avoir attentivement écouté et soigneusement examiné M. Z***, sont unanimement d'avis,

1° Que le sieur Z*** a été atteint, depuis l'âge de 15 ans, d'affection herpétique ou dartreuse;

2° Qu'il est également atteint, depuis l'âge de 16 ans, d'une affection vénérienne devenue constitutionnelle par l'effet du temps et les progrès de l'âge;

3° Que la combinaison de ces deux vices, herpétique et syphilitique, et leur dégénération pendant une longue suite d'années, a probablement produit la maladie dont M. Z*** est affecté depuis son adolescence;

4° Que l'affection de M. Z***, qui a son siége dans les tissus cutané et celluleux, n'a probablement jamais eu, et n'a certainement pas en ce moment le caractère de la lèpre; et qu'elle n'a rien, absolument rien de contagieux; opinion que met hors de doute la santé dont M. Z*** et ses huit enfans n'ont cessé de jouir jusqu'à ce moment;

5° Que l'impression du froid et de l'humidité, à laquelle le malade a été soumis pendant la durée de son emprisonnement, arrivé en décembre 1807, suffit pour expliquer l'affection douloureuse qui a eu son siége dans la moitié gauche du corps, l'atrophie de la main qui l'a suivie, et la maladie du gros orteil qui existe actuellement encore.

En conséquence, les soussignés pensent que la maladie

du sieur Z*** ne peut être considérée et ne doit être traitée que comme un résultat, une combinaison de dartres, de syphilis et de rhumatisme.

Et qu'on ne saurait trop insister sur l'emploi combiné des sulfureux et des mercuriaux, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, moyens de l'emploi desquels M. Z*** a déjà obtenu de si grands succès, qu'on en peut espérer sinon une guérison entière, au moins une grande amélioration.

« Délibéré à Paris, les 27 avril et 1er mai 1820. »

Les soussignés, après avoir établi les bases de leur opinion sur l'état de M. Z***, dans un avis en date de ce jour, et en conséquence de ces bases, conseillent à M. Z***.

1° De continuer l'usage des bains de soufre en vapeur, autant de tems qu'ils réussiront ;

2° De prendre, à l'intérieur, une décoction forte de salsepareille et de douce-amère, et plusieurs onces des sirops de ces deux plantes, unis ou séparés ;

3° De continuer, à l'intérieur, l'usage de la liqueur de Van-Swiéten, qu'on aura soin de prendre séparément dans un mucilage ou dans du lait, et à quelque distance des tisanes et sirops ci-dessus ;

4° De faire succéder aux bains de soufre en vapeur, lorsque l'action de ceux-ci paraîtra se ralentir, soit des frictions sur les parties de peau malades, avec une pommade au nitrate de mercure, composée ainsi qu'il suit :

Axonge purifiée	0, 78
Nitrate de merc	0, 21
Huile de noix purif	0, 01
	100

Soit des bains dans une solution de sublimé corrosif à la dose successive de 6 et même, s'il le faut, de 8, 10 ou un plus grand nombre de gros sur l'eau d'un bain entier.

5° Quel que soit le remède qui paraisse avoir amené la guérison, que ce remède soit continué avec exactitude pendant deux mois, au moins, après la disparition entière du dernier symptôme de la maladie.

Signé DUPUYTREN, LEROUX, RÉCAMIER, GALÉS.

Ce malade a été radicalement guéri après huit mois de traitement, et rien n'a reparu depuis cette époque.

XLIe OBSERVATION.

(Recueillie par le même.)

Dartres circinnées et croûteuses syphilitiques.

M. D***, âgé de vingt-cinq ans, d'un tempérament bilioso-sanguin, d'une bonne constitution, avait contracté plusieurs fois la syphilis. Les divers traitemens qu'on mit en usage pour la combattre furent inexactement suivis ou mal administrés. Des plaques rouges, accompagnées de picotemens légers, se manifestèrent sur diverses parties du corps; ces rougeurs furent en peu de temps couvertes de petits boutons renfermant un pus blanchâtre qui, en se desséchant, produisait des écailles minces dont la chute était facile; mais à côté de ces boutons éteints, il s'en développait bientôt d'autres de même caractère. Cette éruption eut long-temps pour siége principal les bras et les extrémités abdominales, et était accompagnée d'un sentiment de formication pénible.

M. D*** employa un grand nombre de moyens pour la faire disparaître ; mais elle fut rebelle à tous, même au traitement antisyphilitique ; elle s'étendit au contraire sur une grande partie du corps, excepté les mains, la poitrine, l'abdomen et les pieds. Elle changea, avec le temps, de forme et de nature. Les dartres qui existaient sur le nez et aux bras devinrent croûteuses : de larges plaques, épaisses et grisâtres, se détachant facilement, laissaient à découvert des espaces rouges parsemés de petits points rendant un ichor qui renouvelait les croûtes. D'autres plaques plus ou moins arrondies, assez ordinairement plus compactes et plus élevées aux bords qu'au centre, couvraient les autres parties du corps. Un prurit excessif avait lieu là où l'éruption était plus croûteuse ; la formication seule se faisait sentir où les dartres étaient circinnées.

M. le professeur Dubois, à qui le malade s'adressa, voyant l'inefficacité des moyens employés jusqu'alors, conseilla les fumigations sulfureuses : elles furent faites avec constance et même souvent répétées matin et soir ; on en porta le nombre jusqu'à deux cents. On triompha ainsi de la résistance de la maladie. Contre l'ordinaire, la dartre située à la face fut longue à guérir. Un traitement antisyphilitique fut administré après l'usage des fumigations sulfureuses, et servit à consolider cette cure, que quinze mois passés sans aucune rechute doivent faire regarder comme parfaite.

XLIIe. OBSERVATION.

(Recueillie par le même.)

Dartres syphilitiques..

Le malade représenté, *PLANCHE IV* fig. 2, a donné lieu à la consultation suivante.

» Il est prouvé aux soussignés que l'affection dont M***. est tourmenté, est essentiellement et primitivement de nature syphilitique, et secondairement de nature dartreuse.

En conséquence, ils sont d'avis qu'il soit fait alternativement, et de trois semaines en trois semaines, l'un des deux traitemens suivans qui seront répétés et prolongés bien long-temps après l'entière disparution de tous les symptômes syphilitiques et dartreux.

Premier traitement (*anti syphilitique.*)

1° Prendre tous les jours, partagée entre le matin et le soir, au lit principalement, la décoction d'une once de squine, d'autant de salsepareille et de gayac, dans une pinte et demie d'eau, qu'on fera réduire par ébullition à une pinte.

2°. Prendre, tous les jours encore, pur ou très étendu, dans le premier et dans le dernier verre de la tisane du jour, quatre onces de sirop sudorifique bien préparé (sirop de Cuisinier ou rob de Laffecteur.)

3°. Enfin, faire pratiquer tous les deux jours, le soir en se couchant et en présence d'un bon feu, une friction, pendant une demi-heure, avec la paume

des mains, d'un gros et demi d'onguent mercuriel double.

2°. *Traitement (anti-dartreux et diaphorétique.)*

1°. Continuation de la décoction de salsepareille, de squine et de gayac.

2° Un bain de soufre à l'état de vapeur, tous les jours ou tous les deux jours, suivant l'état des forces.

Pendant l'un et l'autre traitemens, et surtout pendant la durée du traitement anti-syphilitique, la diète la plus sévère sera gardée, et l'on s'abstiendra rigoureusement d'épiceries, de salaisons, de pâtisseries, de ragoûts, de café, de liqueurs, et généralement de toute alimentation abondante et de toute boisson échauffante.

Paris, le 23 décembre 1820.

Signés HALLÉ, LEROUX, RÉCAMIER, DUPUYTREN, GALÉS.

Ce malade a été guéri après un traitement de sept mois pendant lesquels il a pris soixante-dix-neuf fumigations, six bouteilles de sirop sudorifique, et trente-deux grains de deuto-chlorure de mercure. »

XLIIIe OBSERVATION

(Recueillie par le même.)

Pustules syphilitiques

En 1807, M. de M*** (*PLANCHE V*, fig. 2.) contracta une affection vénérienne : la verge était couverte de chancres; un médecin lui conseilla des frictions mercurielles qui furent administrées dans un local froid. Le mercure fut employé à forte dose à la fois, par le malade lui-même qui, croyant se débarrasser plus vîte, continua pendant vingt-cinq jours à doubler les doses. Les chancres

persistèrent pendant environ deux mois. A cette époque, le malade fut atteint d'une inflammation de poitrine qui fut combattue par des boissons délayantes. Il se rétablit et peu de temps après, la tête se couvrit de boutons; un habile médecin de Londres lui conseilla des lotions avec le sulfure de potasse, qui ne procurèrent aucun soulagement. Les extrémités supérieures commencèrent bientôt à se couvrir de semblables boutons et successivement le tronc et les extrémités inférieures.

Le malade se trouva tellement effrayé de sa maladie, qu'il consulta tous les médecins anglais. Le docteur Willan, célèbre par son grand ouvrage sur les maladies de la peau, conseilla la solution arsénicale et l'eau de chaux; M. Baillie la serpentaire de Virginie; M. W. Farghar la teinture de cantharides; M. Abernethy les pillules de Plummer; M. Chilver l'antimoine; M. Folici le soufre doré d'antimoine, le goudron en substance et en décoction, les bains de barèges à 3 onces; et en sortant du bain, une application de goudron (quatre onces) et de soufre (deux onces), était faite sur toute la surface du corps. Tout avait disparu au bout de trois mois; mais un mois après, toutes les croûtes reparurent.

M. Dupuytren, consulté plusieurs fois, s'exprime ainsi dans une de ses consultations :

« Il y a long-temps que j'ai pensé, et je pense encore que le principe de la maladie dont M. est affecté, est de naturè syphilitique; en conséquence, je lui ai conseillé et je lui conseille encore de faire un traitement anti-syphilitique complet. Je crois que ce traitement

devrait se composer de sudorifiques et de sublimé, pris en même temps.

Les sudorifiques devraient se composer de tisane de salsepareille, une pinte par jour, et de sirop sudorifique ou de rob de Laffecteur, trois onces par jour; le sublimé devrait être pris à la dose d'un sixième de grain le matin et autant le soir en une pilule; d'ailleurs, le régime devait être très-sévère, les habitudes simples et très-régulières. »

Ce traitement fut commencé le 24 juin 1817, et dura neuf mois, mais le malade ne fut guéri qu'après avoir pris soixante et quinze fumigations sulfureuses.

XLIVe OBSERVATION.

(Publiée dans la *Gazette de santé* du 11 septembre 1818.)

Eruption syphilitique.

M. M*** âgé de 46 ans, (*PLANCHE* VIII.) courrier de la malle, d'un tempéramment sanguin, et d'une excellente constitution, parvenu à l'âge de 22 ans, sans avoir éprouvé aucune maladie grave, contracta une blennorrhagie. Les symptômes qui se manifestèrent ne laissèrent aucun doute sur l'existence de la maladie syphilitique : ces mêmes symptômes disparurent, sans traitement, trois ou quatre jours après leur apparition, et laissèrent M. M*** dans un tel état de sécurité sur sa santé, que peu d'années après il se maria, eut des enfans, lesquels, ainsi que leur mère, ont toujours joui d'une bonne santé. Celle de M. M*** ne s'était jamais ressentie du premier accident.

En 1815, 24 ans après l'apparition des symptômes de la syphilis, M. M*** perdit sa place de courrier de la malle. Cette perte fut pour lui une source de chagrins d'autant plus violens qu'il les concentrait dans son intérieur.

Le premier effet de cette affection morale et grave fut une ophtalmie aiguë sur l'œil droit : peu de jours après, l'œil gauche fut fortement attaqué ; les organes de la vue devinrent d'une sensibilité extrême, les plus faibles rayons lumineux étaient insupportables : cet état affligeant était accompagné de maux de tête et de douleurs ostéocopes si intenses, que le malade n'avait aucun instant de repos.

A peine douze jours s'étaient écoulés depuis l'invasion de la première ophtalmie, qu'il survint une éruption considérable ; elle fit des progrès rapides en peu de temps, se développa sur toute la surface du corps, et les pustules qui se manifestèrent étaient évidemment syphilitiques.

Quelle que fût la cause de cette maladie, ou récente, ou invétérée, ou même héréditaire, le malade désespéré de son état et rebuté de l'inefficacité des remèdes qui lui avaient été administrés, se présenta au docteur Galés le 15 mai 1817.

Le malade présentait alors une ophtalmie aiguë : le gonflement énorme des paupières, la rougeur des conjonctives, le trouble des cornées transparentes, et la tuméfaction des yeux, inspiraient des craintes sérieuses. Il y avait lieu d'appréhender que la maladie n'eût déjà fait des progrès très-rapides, et qu'il fût trop tard pour con-

server la vue au malade : son corps étant couvert de larges pustules de couleur cuivreuse avec démangeaison, etc.

Comme la nature de la maladie n'était pas douteuse, M. M*** fut soumis de suite, et avant tout autre traitement, aux fumigations aqueuses, aromatiques ou sulfureuses suivant les indications. Le premier résultat de ce moyen fut de procurer quelques instans de repos et d'affaiblir la violence des maux de tête et des douleurs ostéocopes. A la dixième fumigation l'ophtalmie céda un peu, ou du moins ne fit plus de progrès : on les continua encore, parce que l'on concevait l'espoir de préserver le malade d'une cécité totale; elles furent prises avec une exactitude et un empressement que peuvent seuls inspirer et le mieux qu'on éprouve et le désir d'arriver promptement à une guérison parfaite; le malade en prenait souvent deux par jour contre l'avis même du docteur Galés. Enfin, à la soixantième, toutes les douleurs avaient cessé, et les pustules présentaient un aspect bien moins hideux.

C'est alors que l'on prescrivit le sirop de salsepareille, avec addition de huit grains de muriate suroxigéné de mercure par livre de sirop. Le traitement a duré trois mois et demi, il a suffi de six livres de sirop composé pour rendre à cet homme la santé dont il avait désespéré de jouir jamais.

Cette cure aussi intéressante qu'elle était douteuse, lorsque le malade fut soumis à ce nouveau traitement, paraît confirmer l'observation déjà faite par plusieurs praticiens, que dans les maladies syphilitiques invétérées, les remèdes extérieurs, appropriés à la maladie,

n'agissent jamais plus promptement et plus efficacement que lorsque le malade y a été préparé par un certain nombre de fumigations sulfureuses préliminaires.

Le docteur Galés, suivant son usage, a fait peindre M. M*** au fort de sa maladie. Cet image est affreuse à voir. Depuis bientôt un an le sujet ne ressemble plus à son portrait ; il jouit d'une santé parfaite ; son corps ne conserve aucune trace des ravages qu'avait fait sur lui une maladie dont les caractères étaient si effrayans.

M. le docteur Luc de Piccouline, conseiller de cour en Russie, et savant distingué, a suivi avec une exactitude scrupuleuse le traitement prescrit à M. M*** ; il en a vu les effets et s'est convaincu par lui-même, il y a peu de jours, par un nouvel examen, que depuis un an il n'y avait eu, sous aucune forme quelconque, ni reproduction, ni symptôme de la maladie dont cet individu avait été si cruellement affligé.

Cette observation, rendue publique, doit porter l'espérance et la consolation dans l'âme des malades qui, comme M. M*** désespéreraient de leur guérison.

XLV.e OBSERVATION,

Pustules syphilitiques, rhagades, etc.

Le malade représenté, *PLANCHE VI fig.* 2, offrait un mélange de pustules évidemment syphilitiques, d'excroissances et de rhagades aux parties génitales et au pourtour de l'anus, dont l'aspect était singulièrement dégoûtant. Après avoir épuisé tous les traitemens connus, il fit usage des fumigations, qui auraient certainement amélioré, et peut-être complètement changé son

état, si la débauche la plus effrénée n'avait détruit chaque jour les bons effets du traitement, et paralysé l'action salutaire des fumigations. Le malade est parti, emportant avec lui sa maladie, fruit de ses inclinations vicieuses.

XLVI.e OBSERVATION,

(Recueillie par le docteur Demangeon.)

Variété de dartre qui n'a cedé qu'à l'usage successif du soufre en vapeur et du mercure à l'intérieur.

Le 28 décembre 1811, M. N***, âgé de trente-huit ans, s'adressa à moi pour une éruption de pustules rouges prurigineuses et grosses à peu près comme des lentilles. Elles assiégeaient plus particulièrement le scrotum, le gland, le prépuce, l'intérieur des cuisses, et il y en avait aussi quelques-unes d'éparses aux jambes, aux bras, au visage, dans la bouche, sur les gencives et à l'intérieur des lèvres, et peu ou point sur le tronc. La partie chevelue de la tête était en outre généralement couverte de taches d'un rouge pâle, et il s'en détachait fréquemment des squammes d'épiderme, sous lesquelles la peau était d'abord un peu plus rouge, puis pâlissait insensiblement : il y avait aussi de pareilles taches, mais plus grandes, à la plante des pieds et à la paume des mains, dont le malade détachait de tems en tems, en se grattant, de grands lambeaux d'épiderme, sous lesquels la rougeur était plus vive d'abord, et pâlissait successivement jusqu'à ce que l'épiderme se détachât de nouveau, comme cela arrivait aussi sur la tête. L'érup-

tion de la paume des mains, de la plante des pieds et de la tête était permanente, au lieu que les pustules répandues sur les autres parties disparaissaient spontanément par intervalle, et revenaient ensuite, surtout dès que le malade quittait le régime tempérant et usait un peu plus largement des spiritueux et des échauffans. Il semble que les pustules passaient par trois états différens avant de disparaître ; les unes étaient comme de petits tubercules durs, les autres plus molles blanchissaient à leur sommet, et le malade en favorisait alors la guérison en les perçant ; les moins marquées étaient presque au niveau de la peau, et d'un rouge de cuivre avant de disparaître. M. N*** avait d'ailleurs de l'embonpoint, vaquait sans peine à ses affaires de commerce, soutenait bien la fatigue, avait bon appétit, dormait ordinairement bien et n'avait jamais éprouvé de mal de gorge.

Il me dit qu'à l'âge de dix-huit ans, étant à l'armée, il avait eu la gale, et l'avait fait disparaître pendant l'hiver et sans précaution, au moyen d'une pommade ordinaire. Environ deux ans avant de s'adresser à moi, il avait eu une tache rouge, enflammée et un peu douloureuse au palais, puis quelques autres points enflammés, sous forme d'aphtes aux gencives. Tout cela céda promptement à l'usage du sirop de mûres en gargarisme. Quelques mois plus tard il eut un panaris, puis une éruption de pustules à la racine des ongles de tous les doigts, et les ongles se divisèrent en même tems par des fentes longitudinales. Il survint aussi alors quelques pustules ou boutons sur les autres parties du corps, sans mal de gorge ni insomnie. Ayant eu un an plus tard,

en 1810, une blennorrhagie, M. N*** s'adressa à un des praticiens les plus en vogue de la capitale pour le traitement des maladies vénériennes. Ce praticien guérit la blennorrhagie; mais il ne réussit point à empêcher le retour périodique de l'éruption que j'ai décrite, malgré un traitement qu'il fit reprendre, par trois fois différentes, au malade, et qui se composa en partie du sirop de Cuisinier, avec le muriate suroxigéné de mercure, dont la dose fut portée au-delà de trente grains.

C'est après cela que M. N*** s'adressa à moi, dans l'état que j'ai décrit. J'appris de lui qu'il avait une sœur affectée aussi de dartres, et qu'il avait la certitude que sa maladie n'était point contagieuse, n'en ayant jamais rien communiqué à sa femme. Son commerce l'exposait, en été, à différentes inégalités de transpiration, parce que, après des courses échauffantes, il rentrait dans un magasin très-frais, où il se trouvait exposé à divers courans d'air : néanmoins il avait les gencives et les dents en bon état, et rien n'annonçait chez lui la diathèse scorbutique, si ce n'est qu'il éprouvait parfois des lassitudes; mais on pouvait les attribuer, avec assez de fondement, à l'exercice de son état.

L'insuccès du traitement antisyphilitique qui lui avait été administré itérativement par un praticien très-expérimenté, une gale antérieure, traitée sans précaution durant les grands froids de l'hiver; les inégalités de transpiration auxquelles il était fréquemment exposé; les dartres dont sa sœur était affectée; le caractère non contagieux de sa maladie, qu'il n'avait jamais communiquée à personne; la périodicité d'une partie de son

éruption, c'est-à-dire des pustules ; les moyens qui l'adoucissaient ou l'arrêtaient, ceux qui l'exaspéraient et la provoquaient, tout cela me présenta un ensemble de considérations et des symptômes plus convenables au vice herpétique qu'à tout autre, et je les traitai en conséquence par des tisanes tempérantes et dépuratives, dont l'effet fut soutenu par un régime régulier, par la fleur de soufre unie à la crème de tartre à l'intérieur, et successivement par des bains d'eau tiède, avec addition, pour chacun, de deux onces de sulfure de potasse. Après les premiers bains sulfureux, il sortit une plus grande quantité de petites pustules et de rougeurs sur le corps; le malade se sentit débarrassé de quelques douleurs sourdes qu'il éprouvait à l'intérieur et gagna un meilleur sommeil. Mais cela pouvait aussi être dû, au moins en partie, à une composition d'un gros de fleur de soufre et d'autant de poudre de rhubarbe de la Chine, avec suffisante quantité d'extrait de fumeterre, pour soixante pilules, dont il prenait six soir et matin, et dont un des effets était d'entretenir la liberté du ventre. Comme l'état de la tête était encore le même après qu'il eut déjà pris vingt-cinq bains sulfureux, malgré que je lui eusse recommandé de la laver dans chaque bain, et comme il commençait déjà à s'en trouver affaibli, je lui prescrivis une solution de douze grains de deuto-muriate de mercure et de trente-six grains d'acétate de plomb sec, dans une livre d'eau distillée, avec addition de deux onces d'esprit ou alcool de lavande et d'un gros de borax. Le malade en employait une à deux cuillerées à mouiller un linge pour s'en frotter la tête

soir et matin ; cela en diminua promptement les rougeurs et le prurit, en donnant aux cheveux une couleur rousse et de la rigidité. Ces lotions, dont je supprimai plus tard l'esprit de lavande et le borate de soude, en élevant la dose des deux autres sels, ont suffi pour guérir entièrement la tête, où il n'est jamais revenu que deux petites taches, qui disparurent promptement et pour toujours par l'usage d'une pommade dont il sera parlé plus tard ; les cheveux reprirent ensuite leur couleur et leur souplesse ordinaires. Ce fut le 23 mars 1812 que je prescrivis les pilules et les bains sulfureux, et le 17 avril suivant, que je fis commencer les lotions sur la tête. Dès la mi-juin suivante, il n'y avait plus de rougeur ni de prurit à la tête, ni de pustules sur le corps. Le malade se trouvant alors un peu moins fort et manquant d'appétit, sans avoir été toutefois obligé d'interrompre ses affaires, je le purgeai, puis lui fis prendre quelques pilules aloétiques, et le perdis de vue jusqu'au 23 octobre suivant, où il vint me consulter de nouveau pour manque d'appétit, avec retour d'un peu de rougeur à une main, à une jambe, et à une cuisse, toutes sans prurit, excepté celle de la cuisse.

Le malade n'avait point la facilité de reprendre des bains sulfureux ; c'est pourquoi, après lui avoir prescrit quelques pilules *antè cibum* du Codex pour reconforter l'estomac, je le remis à l'usage des boissons tempérantes, de fleur de soufre avec l'extrait de douce-amère à haute dose, et lui fis faire des lotions avec de l'eau alcalino-sulfureuse. Cela avait beaucoup amélioré son état dès le mois de novembre : des lotions d'eau

phagédénique calmèrent un peu de prurit qui lui était revenu en janvier 1813. Le 21 avril suivant, il vint me dire qu'il lui était revenu quelques taches rouges avec suintement, dont deux dans le cuir chevelu. Je fis frotter ces taches avec une pommade composée de huit grains d'oximuriate mercuriel, seize grains d'acétate de plomb sec, un gros de fleur de soufre et une demi-once de miel. Le 14 mai suivant, il ne lui restait rien à la tête, où il n'est rien revenu depuis, ou très-peu de chose au moins. M. N*** passa l'été sans être autant incommodé de son éruption que précédemment, et il n'employa guère que des lotions d'eau phagédénique, de loin en loin, pour des dartres locales et rares; ou bien il faisait des frictions avec une pommade composée de six grains d'oximuriate de mercure, de seize grains d'acétate de plomb sec et d'une demi-once d'axonge. En janvier 1814, il eut quelques dartres farineuses, et je l'engageai à prendre de la fleur de soufre dans du lait chaque matin. Au mois d'avril suivant, je lui prescrivis deux gros d'extrait de gaïac, autant d'extrait de douce-amère, un demi-gros d'aloës et un scrupule d'oxide d'antimoine hydrosulfuré orangé; le tout pour soixante-douze pilules, dont il prenait trois soir et matin. Ces pilules qui entretenaient la liberté du ventre, augmentèrent notablement son bien-être, en lui procurant de meilleures digestions avec plus de force, et en éteignant presque tout-à-fait, ce qui lui restait de l'éruption décrite. Cependant, n'étant jamais parvenu à en débarrasser totalement la peau des mains, je lui donnai l'adresse d'un homme qui prétendait avoir un spécifique immanquable

pour les dartres, et même pour la syphilis. Ce spécifique, qui provoquait une transpiration douce, n'améliora en rien l'éruption, mais il donna un peu plus de sommeil au malade. Au commencement de juillet 1814, M. N*** me parla des bains de vapeur sulfureuse, pratiqués depuis environ deux ans par le docteur Galés, dont les effets salutaires avaient déjà été constatés sur beaucoup de malades, et je l'engageai à en faire usage. M. N*** a pris environ quatre-vingts bains de vapeurs sulfureuses, qui lui ont donné plus d'agilité, d'appétit, de sommeil et de forces, mais n'ont rien changé à l'état des mains, si ce n'est qu'ils en ont fait tomber plusieurs fois l'épiderme, ainsi que celui de la plante des pieds, sans en changer d'ailleurs l'aspect, ni en dissiper les taches d'un rouge de cuivre, non plus que le prurit. Ces bains ayant guéri, à ma connaissance, des dartres très-grandes, très-répandues et rebelles à tous les moyens ordinaires, je crus, d'après l'opinion de MM. Hallé, Leroux et Galés, qui avaient vu le malade, devoir administrer le mercure à M. N***, et lui prescrivis, dans la première huitaine de novembre dernier, la liqueur de Van-Swieten, à huit grains de deutomuriate mercuriel, par livre d'eau distillée, dont il prit, soir et matin, une cuillerée dans un verre d'eau fraîche, avec une cuillerée de sirop de salsepareille gommé. Ce médicament fit d'abord cracher beaucoup de glaires et d'eau au malade; mais seulement le matin et point le reste du jour, sans lui attaquer ni la bouche ni les gencives comme dans la salivation ordinaire; et au bout de quinze jours de son usage, les mains étaient à-peu-près gué-

ries et dans leur état naturel : l'expuition susdite n'a duré que pendant les premières semaines. La liqueur de Van-Swieten, dont il a pris cinq demi-bouteilles, et par conséquent, quarante grains de sublimé, a amélioré son appétit et sa santé, au point qu'il convient lui-même ne pas se souvenir de s'être jamais si bien porté. Il peut à présent supporter, sans inconvénient, les écarts de régime et les boissons spiritueuses.

Je livre cette observation aux réflexions des praticiens : ce qui m'a paru lui donner un degré d'intérêt de plus, c'est que le sublimé, administré d'abord à trois reprises différentes par un praticien très-instruit, n'ait enfin réussi qu'après l'usage des bains de vapeurs sulfureuses; que ce soient les mains seules qui, à la fin, ont réveillé l'idée de la présence du vice vénérien; que cependant la maladie n'ait pas eu le caractère contagieux, ni plusieurs autres symptômes de la syphilis; qu'elle ait eu des périodes d'exaspération, comme les dartres ordinaires, et qu'elle n'ait cédé qu'au concours de deux traitemens, l'un antidartreux et l'autre antisyphilitique. Serait-il permis, d'après plusieurs faits analogues, d'admettre une pseudo-syphilis, c'est-à-dire une syphilis qui, ayant été neutralisée, se reproduisait sous forme herpétique? ou serait-ce ici une affection amphigène ou métisse, c'est-à-dire, une complication de deux maladies fondues l'une dans l'autre, et cependant toujours rebelles jusqu'à ce que le traitement ait été adapté aux élémens de chacune? Je laisse à de plus hardis que moi à décider.

XLVII.e OBSERVATION,

(Publiée dans la Gazette de Santé du 1er juin 1819.)

Dartre syphilitique générale.

Mademoiselle M* , (*PLANCHE III*, fig. 1.) âgée de cinquante ans, d'une constitution sanguine, fut si vivement frappée de terreur à l'arrivée des troupes étrangères à Versailles, que tout son corps se trouva bientôt couvert de dartres humides.

L'éruption se manifesta d'abord derrière les oreilles; elle occupa successivement le cuir chevelu, les sourcils, le haut du front, les joues, la colonne vertébrale, la poitrine entre les deux seins, l'épigastre, tout le ventre, le pubis, les parties externes de la génération, et enfin presque la totalité des membres; il ne restait que quelques parties du corps çà et là, exemptes de l'infection. Mlle. M*** était telle qu'on peut la voir chez le docteur Galés; elle est dessinée d'après nature; il l'a fait graver pour servir à l'instruction des praticiens, et de consolation à des malades de son espèce.

Dès l'invasion de la maladie, M. le docteur Voisin fut consulté; il donna ses soins à la malade, employa les moyens médicaux usités, mais sans succès. M. le docteur Duplan fut appelé en consultation avec M. Voisin; les deux docteurs convinrent d'adresser la malade et de la confier aux soins de M. Galés, qui la soumit aux fumigations sulfureuses; elle en prit avec constance et courage jusqu'à soixante-deux; à cette époque, les croûtes dartreuses étaient tombées, il ne restait sur son corps aucun symptôme de sa maladie. Les dartres placées sur

le cuir chevelu résistaient, mais, pour aider à l'impulsion donnée par les fumigations, et parce que la malade devait les cesser pour rentrer chez elle où ses affaires l'appelaient, M. Galés prescrivit, sans aucune question préalable qui aurait pu déplaire, et à son insu, le sirop dépuratif avec addition de muriate suroxidé de mercure à la dose de six grains par livre. Elle en consomma huit livres, et déjà depuis long-tems la guérison était complète.

Depuis lors (année 1815) mademoiselle M*** n'a eu aucune récidive. Elle continue cependant de prendre quelques fumigations à différentes époques de l'année, surtout au renouvellement des saisons, et sa santé s'en trouve très-bien.

Les appareils fumigatoires ne peuvent être trop multipliés pour l'avantage des malades, mais est-il convenable de les laisser placés chez des particuliers, absolument étrangers à l'art de guérir? peut-on sans danger confier la direction d'un secours médical aussi puissant à l'ignorance et à la routine? Nous sommes bien loin de le croire, et nous faisons des vœux pour que l'autorité, qui veille si puissamment sur la sûreté des citoyens, défende, sous des peines sévères, à tout individu qui n'est ni médecin, ni pharmacien d'avoir des appareils et d'administrer des fumigations; autrement nous aurons bientôt la douleur d'exhaler autant de plaintes, de faire entendre autant de regrets sur l'action de ce remède, que nous avons publié d'éloges sur les heureux effets qu'on en obtient, lorsque des hommes instruits président à son administration.

XLVIII.e OBSERVATION.

(Recueillie à l'hospice de clinique de la Faculté par M. La Roche.)

Douleurs ostéocopes.

C*** (Euphrosine) affectée de douleurs vénériennes aux jambes, a pris quelques fumigations qui n'ont déterminé aucun soulagement. Cette malade a été renvoyée dans un autre hôpital, pour être soumise à un traitement mercuriel.

XLIX.e OBSERVATION,

(Recueillie par l'Auteur.)

Douleurs ostéocopes, accompagnées d'engorgement aux articulations.

M. O***, âgé de 25 ans, réduit à un état cachectique par suite d'excès vénériens et d'un grand nombre d'affections syphilitiques imparfaitement traitées, fut atteint subitement vers la fin du mois de mai 1815, de violentes douleurs ostéocopes, accompagnées d'un gonflement considérable aux articulations des membres. M. O*** ne douta pas un instant qu'il ne dut attribuer ce nouvel accident au peu de soin qu'il avait mis dans l'exécution des traitemens qui lui avaient été prescrits, dans les nombreuses affections syphilitiques qu'il avait contractées; il eut de nouveau recours à un médecin qui, sans hésiter, le soumit à un traitement anti-syphilitique pendant quatre mois dans un hôpital militaire. Ce traitement n'opéra aucune amélioration dans l'état du malade, qui dès-lors cessa toute espèce de médicamens

de régime, et se serait résigné à attendre patiemment la mort dans cet état, si les douleurs inouïes qu'il souffrait lui avaient laissé quelques instans de repos, si même elles lui avaient permis de sortir de chez lui sans voiture.

Cependant, M. O*** vint me consulter le 12 octobre 1815. Sa maladie n'était pas douteuse, mais j'avoue qu'elle avait fait des progrès si effrayans, que je ne conçus qu'un bien faible espoir de guérison. Je le soumis de suite aux fumigations sulfureuses, et lui prescrivis en même temps le vin anti-scorbutique à forte dose, les jus d'herbes, le petit lait et des potions calmantes. Le malade suivit ce traitement et le régime approprié assez exactement pendant deux mois; il fut alors en état de vaquer à ses affaires par lui-même, et le mieux qu'il éprouvait lui persuadant faussement qu'il était bien près d'une guérison complète, l'encourageait à suspendre pendant des semaines entières tout traitement et tout régime; mais les douleurs reparaissant bientôt, l'avertissaient de recourir encore aux fumigations et au régime qui lui avait été déjà si salutaire. Enfin, malgré son inexactitude dans l'usage des remèdes prescrits, et une grande insouciance pour sa santé, après quinze mois de traitement pendant lesquels il avait pris cent-cinquante fumigations ou sulfureuses, ou aromatiques, ou aqueuses, consommé seize livres de sirop dépuratif dosé à six grains de muriate suroxigéné de mercure par livre de sirop, je le crus guéri. Il partit de Paris, le 17 mars 1817; sept à huit mois après, il m'a donné lui-même des nouvelles très-satisfaisantes de sa santé.

Je ne dois pas oublier de dire que dès les premières

fumigations, la transpiration fut très-abondante et répandait une odeur si repoussante, que le garçon chargé de mettre le malade dans l'appareil ne pouvait se décider à l'en sortir. Je m'assurai par moi-même de ce phénomène, je sortis le malade de l'appareil; et il est vrai de dire que jamais je n'avais respiré une odeur aussi désagréable. La maladie syphilitique dont était évidemment atteint le malade, pouvait seule donner à sa transpiration le caractère de fétidité extrême qu'elle perdit par degrés et insensiblement après plusieurs fumigations.

Le OBSERVATION,

(Recueillie par le docteur Marbeau.)

Douleurs ostéocopes et ulcères syphilitiques.

M. B***, ancien militaire, étant à son régiment, contracte la maladie vénérienne. Deux tumeurs paraissent aux aines, et il leur oppose deux emplâtres fondans qui remplissent très-bien ses vues en les dissipant. Trop content de se voir débarrassé de deux témoins incommodes et de pouvoir toujours vivre militairement, il ne tient plus aucun compte de sa maladie. Bientôt, il sent des ulcérations dans la bouche et des douleurs dans les jambes, très-vives pendant la nuit. La maladie, en un mot, reparaît sous plusieurs formes. Aussi bon soldat que malade imprudent, il suit le régiment, qui est appelé aux affaires de 1815.

La campagne finie, M. B***, rentré dans ses foyers, veut subir un traitement, et un mois est employé à la palliation de sa maladie. Un an se passe, et, après une

infinité de circonstances pénibles, il se présente à moi dans le courant de mars 1817. J'obtiens un aveu détaillé et sincère de tout ce qui s'est passé. Les symptômes présens sont : douleurs violentes, pendant la nuit, dans les membres, ulcérations nombreuses avec le caractère vénérien, frambosis d'une grosseur extrême, et rendant les déjections très-douloureuses. Le malade est pâle, l'état de la langue est altéré, les digestions excessivement pénibles.

Convaincu des heureux effets des bains de vapeurs, comme moyen préparatoire pour l'administration du mercure, je lui proposai ceux de vapeur de soufre dissous, et à un degré de chaleur assez élevé pour procurer des transpirations abondantes. Il se soumit aveuglément à tous mes avis.

Au huitième bain, quelques ulcérations se sont cicatrisées, et de nouvelles ont paru, mais en plus petit nombre et moins étendues. Le frambosis est réduit à un volume presque imperceptible, les déjections sont naturellement expulsées. Au vingtième, quelques douleurs nocturnes et une seule ulcération sont les uniques symptômes de la syphilis. La peau fait ses fonctions, le malade mange et digère également bien. Dès ce moment, j'ai fait prendre le muriate de mercure en dissolution pendant un mois ; j'y ai substitué quinze frictions d'onguent napolitain; ensuite l'usage d'une tisanne rafraîchissante, durant un mois environ. M. B***, dont j'ai admiré la patience dans ces divers traitemens, a trouvé, dans trois mois, un terme à la plus cruelle maladie, et jouit d'une santé parfaite.

LIe OBSERVATION.

(Recueillie par l'auteur.)

Dartres syphilitiques.

M. L***, négociant, âgé de 50 ans, d'un tempérament sanguin, à la suite de plusieurs maladies vénériennes contractées à différentes époques de sa vie, et très-imparfaitement guéries, fut atteint d'une cachexie syphilitique qui fut traitée plusieurs années consécutives, par les moyens ordinaires, et sans succès.

Depuis long-temps M. L*** avait les bras, les avant-bras, les épaules et le dos couverts de dartres croûteuses très-épaisses, de couleur cuivreuse, sans aucune démangeaison, il est vrai, mais elles occasionnaient, surtout la nuit, des douleurs extrêmement vives. De plus, son estomac était entièrement délabré; il l'avait mis à une rude et cruelle épreuve en buvant d'un trait, quelques années auparavant une livre de la liqueur de Van-Swieten, dans laquelle le médecin avait fait dissoudre huit grains de sublimé corrosif.

Tel était l'état de M. L*** lorsqu'il vint me demander des soins, en 1814; mon établissement était alors hôtel de Jabach. J'avoue que je n'avais pas vu de cachexie de la nature de celle de M. L***; que j'aurais eu de la peine à me persuader qu'elle pouvait réduire sa victime à un si pitoyable état... je crus convenable de prescrire les fumigations sulfureuses; le malade s'y soumit avec joie parce qu'il en concevait les espérances d'une guérison, dont il avait désespéré par l'inutilité des

divers traitemens qu'il avait subis depuis plusieurs années.

Après les six premières, les croûtes dartreuses commencèrent à se détacher et à changer de nature ; mais les douleurs furent si violentes, que je crus devoir suspendre les fumigations et accorder au malade quelques jours de repos. Quatre jours suffirent pour rétablir les douleurs dans leur état primitif ; alors nouvelles fumigations, qui furent encore interrompues pour la même cause, un nouveau repos de quelque jours fut jugé nécessaire ; mais alors il était évident que la maladie cédait ; les croûtes se desséchaient, elles étaient prêtes à tomber. Le malade reprit les fumigations pour la troisième fois, et les douleurs commencèrent à diminuer ; le malade avait recouvré le sommeil et l'appétit ; il les continua sans interruption, jusqu'au nombre de cent.

Ne le trouvant pas encore assez bien rétabli, j'invitai M. Leroux, doyen de la faculté de Paris, et M. Hallé, professeur, à visiter le malade. Ces docteurs, après l'avoir sérieusement examiné, jugèrent qu'il fallait joindre comme auxiliaire des fumigations, un traitement intérieur antisyphilitique : la liqueur de Van-Swieten fut adoptée. Le malade en prit sept bouteilles avec addition de sublimé à la dose de 12 grains par chaque deux livres de liqueur ; l'usage qu'il en fit, produisit les plus heureux effets ; chaque jour le mieux était plus sensible, tous les symptômes disparaissaient successivement ; le sommeil était doux et tranquille, l'appétit bon ; chaque jour il acquérait de nouvelles forces et un embonpoint précurseur d'un rétablissement parfait.

Depuis quatre ans, M. L*** jouit d'une bonne santé et n'a vu reparaître aucun des symptômes de la maladie dont il avait tant de peine à se débarrasser.

LII.e OBSERVATION,

(Recueillie par l'auteur).

Ulcère syphilitique.

M***, employé dans une maison de jeu, d'un tempérament lymphatique, fut atteint, en 1813, d'un ulcère vénérien qui se manifesta à la jambe droite. Le premier médecin qui lui donna ses soins, fut bientôt éconduit. Le malade, impatient de guérir, trouvait la marche de la maladie vers la guérison trop lente, et surtout trop incertaine. Il crut mieux faire, en s'adressant à un célèbre praticien; mais, après quelques mois de traitement, la maladie ne changeant ni de face ni de caractère, il s'adressa en troisième à celui qu'on peut appeler le plus illustre des charlatans de la capitale. Ce dernier eut assez d'esprit pour capter et conserver, pendant neuf mois entiers, la confiance du malade; mais il n'eut pas celui de le guérir; au contraire, la maladie avait empiré; le malade, forcé de garder le lit, ne pouvait plus que recevoir des visites qui, quoique rares, n'en était que plus dispendieuses. Enfin, mû, non par l'inconstance dont il avait déjà donné des preuves réitérées, mais par l'état fort inquiétant de sa jambe, il éconduisit sans façon l'empirique, et vint me demander mon avis.

Ce fut le 4 août 1816 qu'il se transporta chez moi: l'ulcère vénérien qu'il portait depuis plus de trois ans,

était alors très-enflammé, long de cinq pouces et large de trois et demi à quatre pouces, si profond qu'on eût pu y cacher le carpe; il en avait la forme, les bords étaient dentellés et élevés, le fonds grisâtre et rempli d'un ichor fétide, etc. Je présumai que les fumigations sulfureuses changeraient la nature de cet ulcère et que, par suite, on parviendrait à le cicatriser. J'ordonnai deux fumigations entières par semaine. Dans les intervalles, je faisais exposer la jambe nue à la vapeur du soufre et ne faisais mettre sur la plaie que de la charpie qui avait été exposée à la même vapeur.

A la fin du mois d'août, le malade avait pris sept fumigations, et déjà l'ulcère n'était plus reconnaissable; la suppuration était belle, le pus très-louable, les bords moins élevés, et il commençait à marcher. Satisfait de son état, et attendant encore de plus grands avantages des fumigations, il en prit une tous les jours pendant le mois de septembre, et seulement trois et souvent quatre par semaine pendant le mois d'octobre. Pendant ce dernier mois je fus obligé de toucher les bords de la plaie avec le nitrate d'argent fondu, pour brûler les chairs qui croissaient irrégulièrement.

Enfin, à la fin d'octobre, d'un ulcère tel que je l'ai décrit, long de six pouces, large de quatre, et extraordinairement profond, il ne restait qu'un très-petit point à cicatriser, et le malade avait pris soixante-trois fumigations. Je le crus alors assez bien disposé pour le mettre à l'usage de la liqueur de Wan-Swieten et du sirop sudorifique, la liqueur dosée à douze grains de muriate suroxigéné de mercure par livre, et le sirop sudorifique

dosé de même. Dans l'espace de trois mois, il consomma quatre bouteilles de liqueur et seize à dix-huit livres de sirop.

Au mois de janvier 1817, sa santé était si bien rétablie qu'il cessa tout traitement, et reprit ses fonctions ordinaires; il n'a depuis éprouvé aucune rechute ni récidive.

§. IV.

Paralysies.

LIIIe. OBSERVATION.

(Recueillie à l'hospice de clinique de la Faculté, par M. Reche.)

Hémiplégie.

B*** (Marie-Clotilde), femme veuve, âgé de cinquante ans et demi, fut frappée, au commencement de février 1815, d'une apoplexie qui fut suivie bientôt de la paralysie du bras droit et du membre abdominal du même côté. L'usage d'une saignée copieuse au bras gauche, des sangsues à l'anus, des bains de pieds fortement synapisés, d'un vomitif, l'application de vésicatoires à la nuque et à la jambe droite, ne purent retirer cette malade de son état de léthargie. L'emploi d'un moxa sur la région pariétale gauche, les frictions avec le liniment ammoniacal, furent les seuls moyens qui influèrent avantageusement sur cette maladie; mais l'hémiplégie persista, et la malade entra à l'hospice clinique de la faculté, le 21 avril 1815, pour y être soumise aux fumigations sulfureuses. Elle présentait alors les symptômes suivans: légère distorsion à gauche de la bouche et de la langue,

difficulté très-grande de parler, perte de mémoire presque complète, fonctions intellectuelles légèrement altérées, état complet de paralysie et tuméfaction de toutes les extrémités droites, flexion permanente des doigts dans la paume de la main.

Après trente fumigations, la jambe avait repris son volume et son mouvement ordinaire. Le bras du même côté était désenflé, le mouvement en était encore difficile, mais la malade commençait à redresser ses doigts, la parole était encore gênée. A la trente quatrième fumigation, la malade put porter la main à la tête. Depuis cette époque jusqu'à sa sortie, le 7 août 1815, l'état de cette malade n'a rien présenté de bien remarquable : seulement quelques douleurs assez vives dans la région lombaire, qui ont nécessité l'emploi de quelques fumigations aqueuses, ont été le prélude du retour de tous les mouvemens et de la guérison complète de la malade dont la mémoire et les autres facultés intellectuelles ont été aussi rétablies. On peut évaluer de soixante-dix à quatre-vingt fumigations le nombre qui a été employé pour le traitement de cette maladie.

LIVe OBSERVATION.

(Recueillie à l'hopice de clinique, par le même.)

Hémiplégie.

R*** (Jean); affecté d'hémiplégie du côté gauche, accompagnée d'un commencement d'aberration des facultés intellectuelles par suite de la masturbation, est sorti guéri après avoir pris cinquante-six fumigations.

Le rétablissement des facultés intellectuelles a suivi celui des mouvemens des membres paralysés ; cependant il est resté dans ces parties un état de faiblessse dépendant, sans doute, des manœuvres pernicieuses auxquelles le malade continuait à se livrer.

LVe. OBSERVATION.

(Recueillie à l'hospice de clinique de la faculté, par le même.)

Hémiplégie.

H*** (Jean-Pierre), affecté d'hémiphlégie du côté droit, à la suite d'une forte attaque d'apoplexie, qui fut traitée à la clinique, est sorti parfaitement guéri de son hémiplégie , après avoir pris quinze fumigations sulfureuses.

LVIe. OBSERVATION,

(Recueillie par l'auteur.)

Hémiplégie.

Un militaire, âgé de vingt ans, blessé dans le bois de Romainville , lors de la première attaque de Paris , était resté trois jours et trois nuits couché sur la terre, sans aucun secours. Il fut trouvé hémiplégique du côté droit, et transporté à l'hôpital Saint-Louis.

M. le professeur Richerand, sur la demande du docteur Galés, fit administrer à ce malade les fumigations sulfureuses : dès les premières, il recouvra la faculté de marcher, et obtint une amélioration générale très-sensible, qui ne fit qu'augmenter jusqu'à la vingt-deuxième fumigation, après lesquelles, le malade se trouvant assez

bien, négligea ce moyen, désirant retourner à son régiment. Sur ces entrefaites, il fut saisi du typhus, qui régnait épidémiquement dans l'hôpital, et succomba au bout de quelques jours à cette maladie incidente.

Selon toute apparence, ce malade aurait guéri de son hémiplégie, si la fièvre d'hôpital ne l'avait fait périr.

LVIIe. OBSERVATION.

(Recueillie par l'auteur.)

Hémiplégie.

Mme Mauban, âgée de soixante-huit ans, demeurant rue Saint-Martin, n° 16, fut atteinte, dans le courant d'octobre 1813, d'une hémiplégie du côté droit. Le même jour du début de sa maladie, elle fut soumise aux fumigations sulfureuses : après la première, les mouvemens des doigts de la main se rétablirent en partie; ceux de l'extrémité inférieure revinrent après la dixième fumigation. Mme Mauban, qu'on avait été obligé de porter dans l'appareil, put alors y aller elle-même.

Après la trente-septième fumigation, tous les mouvemens du côté paralysé s'exécutèrent comme dans l'état de santé : on porta cependant les fumigations jusqu'à cinquante, pour assurer, d'une manière encore plus certaine, la guérison, qui a été très-prompte, parce que la malade prenait deux fumigations par jour; et depuis cette époque la santé de cette malade s'est soutenue.

LVIIIe. OBSERVATION.

(Recueillie par le docteur La Roche.)

Hémiplégie du côté droit.

M. D*** (Paul), âgé de dix-neuf ans, d'un tempérament lymphatique, fut pris, dans le mois de juin 1814, d'une céphalalgie très-intense, ressentie plus particulièrement vers l'occiput. On lui administra deux fois l'émétique et on le saigna deux fois : ces moyens firent cesser les douleurs de tête ; mais le malade tomba dans des convulsions qui durèrent huit jours, et il ne sortit de cet état que pour se trouver hémiplégique du côté droit. Les mouvemens de la langue ainsi que la parole étaient suspendus, les urines étaient involontaires : l'emploi de la valériane, de l'arnica, du musc et de l'oxide de zinc à l'intérieur, des bains de vin aromatique, des vésicatoires à la nuque et au bras droit, d'un emplâtre de poix de Bourgogne sur toute l'étendue de la colonne vertébrale, resta sans succès.

LIX.e OBSERVATION,

(Recueillie par l'auteur.)

Hémiplégie du même côté.

M. D*** âgé de soixante ans, d'un tempérament sanguin, employé dans une administration, fut atteint en 1814 d'une hémiplégie violente, par suite de laquelle il se trouva paralysé de tout le côté droit. Cette infirmité fut soignée pendant deux ans, sans succès, par le médecin ordinaire du malade. Désespéré de son état,

et disposé à tout tenter pour recouvrer l'usage de la moitié de son corps, M. D*** vint me trouver en 1816, deux ans après l'invasion de la maladie.

Assuré de l'innocuité d'un traitement par les fumigations, et dans le doute de ce que pourrait produire ce moyen thérapeutique sur une affection de cette espèce, après en avoir conféré avec le malade, il se décida à tenter un moyen douteux.

Après les premières fumigations que je regardais comme préparatoires, je fis précéder les suivantes d'une lotion de sulfure de potasse sur les quatre membres ; cette lotion ne se faisait qu'à l'instant même où le malade allait entrer dans l'appareil. Ce traitement produisit un tel effet, qu'à la treizième fumigation et onzième lotion, le malade avait totalement recouvré l'usage de la partie de son corps qui était paralysée depuis deux ans.

Depuis deux ans, M. D*** n'a éprouvé aucun nouvel accident, et jouit de la meilleure santé.

LXe. OBSERVATION

(Recueillie par le même.)

(*Atonie générale, commencement de paralysie du bras gauche.*)

Mme de S***, âgée de....., d'un tempérament nerveux, d'une constitution délicate, avait eu, deux mois auparavant, une fièvre bilieuse qui fut compliquée de symptômes nerveux assez graves. Cette maladie fut suivie d'une atonie complète de la plupart des organes. Mme de

S*** était réduite à un état de faiblesse et de maigreur extrême; la peau était d'une pâleur blâfarde, l'estomac ne pouvait digérer aucun aliment (le suc d'un côtelette occasionna une fois une indigestion, au dire de la malade); le bras gauche était affecté d'un commencement de paralysie; quoique ce membre jouît encore de la sensibilité, la malade ne pouvait le mouvoir, il retombait comme une masse lorsqu'on l'abandonnait à lui-même.

M. Hallé fut appelé en consultation par M. Gastelier, médecin ordinaire de cette dame : il conseilla les fumigations sulfureuses; la malade y fut conduite dans sa voiture et portée de là dans l'appareil. Les premières fumigations furent d'abord de courte durée, et cependant suivies, dès les premiers temps de leur emploi, d'une amélioration marquée. L'estomac recouvra un peu d'énergie; il put supporter quelques alimens légers; les forces augmentèrent; le bras affecté put bientôt légèrement se mouvoir. Mme de S*** encouragée par un succès aussi prompt, continua les fumigations; elles furent portées jusqu'au nombre de quatorze. La santé fut alors parfaite; tous les organes avaient repris leur activité; l'embonpoint et la fraîcheur avaient reparu. Mme de S*** put digérer facilement les alimens dont elle usait avant sa maladie. Le bras affaibli reprit toutes ses forces.

Cette malade a été vue par MM. Leroux et Chaussier.

LXIe OBSERVATION.

(Recueillie à l'hospice de clinique de la faculté par le même.)

Paralysie des extrémités supérieures et inférieures, avec rétraction des muscles fléchisseurs des doigts.

Mlle P*** (M. M.), âgée de vingt-sept ans, d'un tempérament sanguin et d'un bonne constitution, née à Macy, département de Seine-et-Oise, se livra, dès l'âge de quinze ans, aux travaux de la terre pendant huit mois de l'année, quelle que fût la rigueur du temps. Parvenue ainsi à l'âge de vingt-cinq ans, et à la fin du mois d'octobre 1812, elle éprouva de la douleur et de l'engourdissement dans tout le trajet de la partie supérieure de la jambe à tout le pied gauche; et se confia aux soins d'un chirurgien, qui lui conseilla l'usage d'un liniment résolutif, des bains locaux du membre malade dans une décoction aromatique. Ces moyens furent infructueusement employés pendant quatre mois.

En octobre 1813, P*** fut obligée de travailler dans une habitation humide; la maladie prit alors un nouveau degré d'intensité; et les mouvemens des articulations fémoro-tibiale et tibio-tarsienne gauches devinrent de plus en plus bornés : à cet état succéda une rétraction très-considérable des muscles de la région postérieure de la jambe, qui entraînèrent le pied dans une extension forcée.

Dans le mois de novembre 1812, P*** fut prise subitement d'une douleur entre les épaules, qui se propagea avec rapidité à tous les membres thoraciques : elle

fut suivie d'engourdissemens et d'une perte totale des mouvemens de ces extrémités. L'usage des bains, l'application d'un moxa entre les épaules et des frictions sur les membres supérieurs restèrent sans succès.

Admise, le 16 février 1815, à l'hospice de clinique interne de la faculté, la malade présenta les symptômes suivans et ceux déjà relatés : on observa une douleur permanente tout le long de la colonne vertébrale, un sentiment de froid universel, l'abolition de la sensibilité dans les membres, la flexion complète des doigts sur la paume des mains et l'impossibilité absolue de parvenir à à les étendre.

On traita d'abord la malade par les bains, la tisane sudorifique et des frictions sur tous les membres, avec un liniment résolutif, sans qu'on pût obtenir une amélioration sensible. Le 27 mars, P*** fut soumise aux fumigations sulfureuses. La première ne détermina qu'une sueur à peine sensible, quoique la chaleur eût été poussée à un assez haut degré. A la deuxième fumigation, la sueur fut plus abondante, et dès ce moment les douleurs qu'elle ressentait dans le dos et dans les membres diminuèrent; la malade put légèrement mouvoir ses doigts.

La troisième fumigation détermina des sueurs très-abondantes; la malade put marcher sans le secours d'un bâton; tous ses membres devinrent plus agiles.

Après la quatrième fumigation, la malade ne ressentit plus de douleurs dans le jour : celles qu'elle éprouvait pendant la nuit étaient à peine sensibles; son sommeil n'en était pas troublé.

Après la cinquième fumigation, la malade put monter

et descendre les escaliers sans appui et sans éprouver de douleurs : l'agilité de ses doigts lui permit de s'habiller seule.

Après la sixième fumigation, les membres avaient acquis le même degré de force dont ils jouissaient avant la maladie; les mouvemens des doigts étaient assez faciles pour lui permettre de coudre.

Après la huitième fumigation, P*** jouissait de toute la liberté de ses membres; son appétit et son sommeil augmentèrent. L'apparition des règles fit suspendre les fumigations pendant sept jours; elles les reprit le 15 et les continua jusqu'au 29 avril 1815, époque où, entièrement guérie, elle sortit de l'hospice.

Cette malade est rentrée à la clinique, le 30 juin 1815, pour une douleur sciatique à la cuisse droite, qu'elle avait contractée en restant long-temps assise sur la terre humide; elle est sortie guérie de cette nouvelle maladie, après avoir pris dix-huit fumigations et sans l'emploi d'aucun autre moyen thérapeutique.

LXIIe OBSERVATION.

(Recueillie par l'auteur).

Paralysie universelle.

Mme Royer, âgée de cinquante-sept ans, demeurant rue Saint-Martin, n° 17, garde-malade, fut prise, dans le mois de mai 1814, sans cause connue, d'une paralysie universelle, que les divers moyens employés ordinairement contre cette maladie ne purent faire disparaître après trois mois de traitement. Cette malade se décida,

le 6 juin 1814, à faire usage des fumigations sulfureuses. Le 22 août, après en avoir pris vingt-sept, elle put marcher facilement, sans aucune claudication, et même faire des courses en ville, manger à l'aide de ses mains, enfiler des aiguilles et coudre, ce qui lui était impossible auparavant. Dès les premiers jours, son sommeil et son appétit se rétablirent. Flattée des grands avantages qu'elle avait obtenus en peu de temps, elle suspendit les fumigations, mais elle les reprit ensuite. Quarante ont suffi pour obtenir une guérison radicale. M. Leroux, doyen de la faculté de médecine de Paris, et plusieurs autres docteurs, ont constaté l'état de cette malade avant l'usage des fumigations, et ont suivi son traitement en la visitant deux à trois fois par semaine. M. le professeur Hallé l'a vue aussi, et s'est assuré de sa parfaite guérison.

LXIIIe OBSERVATION

(Recueillie par le même).

Autre paralysie universelle.

Un infirmier de l'hôpital Saint-Louis, âgé d'environ cinquante ans, fut atteint, dans le courant du mois de juin 1814, du typhus qui régnait dans cet hôpital. Cette maladie présenta des symptômes nerveux très-graves; elle se termina par une paralysie universelle, pour laquelle on tenta l'emploi des fumigations sulfureuses. Le malade en prit environ une quarantaine; son état s'améliora successivement par leur usage, qui le conduisit à un parfait rétablissement, qui s'est toujours bien maintenu. Cet infirmier fait aujourd'hui l'office de buandier à l'hôpital Saint-Louis.

LXIVe OBSERVATION.

(Recueillie par le même.)

Paralysie presque totale des extrémités supérieures et inférieures.

Le sieur Dody, Suisse d'origine, âgé de cinquante-quatre ans, homme de confiance de Mme de***, demeurant place de la Ville-l'Evêque, à Paris, était malade depuis fort long-temps, et éprouvait, depuis environ deux mois, une paralysie complète des extrémités inférieures et presque complète des extrémités supérieures, lorsqu'il commença l'usage des fumigations sulfureuses, le 12 octobre 1814, d'après les conseils des docteurs Lherminier, médecin de l'Hôtel-Dieu, et Tartra, chirurgien du premier dispensaire.

Cet homme avait été sujet, toute sa vie, à des céphalalgies d'une très-grande violence; son tempérament sanguin avait été exaspéré par l'usage immodéré des liqueurs spiritueuses; sa figure était devenue bourgeonnée et habituellement enluminée : il avait assez long-temps abusé des plaisirs vénériens. Sa santé avait été plus particulièrement dérangée par des rhumatismes opiniâtres, qui avaient frappé sur toutes les extrémités inférieures. De vives émotions, de grandes inquiétudes et de profonds chagrins, occasionnés par les circonstances de la révolution et par les persécutions faites à ses maîtres, avaient peut-être contribué a détériorer sa santé.

Vers le milieu de 1814, ce malade commença à éprouver dans les membres abdominaux une débilité très-marquée, qui s'accrut par degrés, sans aucune lésion physique manifeste des parties, et qui était accompagnée d'un

sentiment de glace (pour me servir de ses expressions) sur les lombes et même sur tout le bassin et les extrémités inférieures. Le malade chancelait sur ses pieds, en manifestant la plus grande difficulté pour marcher, et bientôt il fut hors d'état de se soutenir sur ses jambes, dont la sensilibité ou le sentiment ne sembla pas diminuer.

Les extrémités supérieures ne tardèrent pas à s'affecter de la même manière il pouvait remuer les bras; mais il lui était impossible d'ouvrir sa tabatière, de prendre une plume à écrire, de tenir un couteau, une cuiller ou une fourchette, et surtout de s'en servir.

Le docteur Lherminier, chargé du traitement de ce malade, pensa, d'après quelques symptômes particuliers, qu'il pouvait être atteint d'une affection syphilitique ancienne et dégénérée, dont les autres accidens pouvaient plus ou moins dépendre. Ces symptômes cédèrent à l'usage d'un traitement antysiphilitique mitigé; mais la paralysie des extrémités ne fut point diminuée ; elle ne le fut même pas par l'usage des toniques les mieux indiqués et les plus variés, entre autres de l'esprit de Mindérérus à forte dose et pris à l'intérieur, ainsi que de l'alkali volatil, du camphre, etc. etc.

Dans le commencement d'octobre, trois mois après l'invasion de cette maladie, la paralysie faisait des progrès rapides et journaliers, lorsque le docteur Tartra, appelé en consultation, proposa d'employer ou un traitement très actif par les applications réitérées des vésicatoires, des synapismes, des moxas et autres analogues, soutenus par l'emploi des toniques les plus énergiques,

ou mieux le seul traitement par les fumigations sulfureuses.

Les consultans savaient que, dans beaucoup de cas analogues (et ils l'avaient observé eux-mêmes plusieurs fois), la première méthode de traitement n'avait point arrêté les progrès de la paralysie ; que les malades étaient restés complétement infirmes, ou avaient même succombé aux suites et aux accidens toujours croissans de pareilles affections, devenues tout-à-fait incurables : d'une autre part, l'effet salutaire des fumigations sulfureuses dans plusieurs cas de paralysie, d'hémiplégie, de débilité extrême des membres, des rhumatismes les plus tenaces et les plus invétérés, leur était connu. Ils soupçonnaient que *les rhumatismes de ce malade pouvaient n'être pas étrangers à la paralysie des membres, et que les fumigations sulfureuses, dont l'effet constant est de procurer des transpirations très copieuses, pouvaient lui être utiles.*

En effet, une amélioration sensible a suivi bientôt l'emploi de ce moyen ; mais ce n'est que le vingt-troisième jour que le malade a pu se lever lui-même de son lit, pour aller se placer tout seul dans l'appareil fumigatoire : en même temps il avait recouvré l'usage de ses doigts, et il pouvait ouvrir facilement sa tabatière. Ce bien-être a augmenté par le nombre des fumigations, qui a été porté à soixante-onze. Le premier jour, il prit une seule fumigation d'environ trois quarts d'heure ; ensuite il en prit deux chaque jour, à-peu-près d'une heure ou cinq quarts d'heure.

Au trentième jour, le malade, qui allait assez bien sous tous les autres rapports, avait encore des douleurs

très vives qui ont paru plus lentes à céder que la débilité des membres.

Pendant l'usage de ces fumigations, ce malade a été vu et même suivi par plusieurs médecins jaloux de l'observer, ainsi que les effets des fumigations sulfureuses sur une affection aussi sérieuse, entre autres par MM. Leroux, doyen de la faculté de Médecine, Hallé et Chaussier, professeurs, Pasquier, chirurgien des Invalides, Lucas, médecin de S. A. R. Madame la Duchesse d'Angoulême, Capuron, professeur d'accouchemens, Demangeon, et autres.

Ce malade n'a fait usage d'aucun autre moyen pendant l'emploi des fumigations sulfureuses; il a repris ses hatudes ordinaires, et depuis qu'il a cessé son traitement, le bon état de sa santé s'est maintenu, et semble même devoir augmenter avec le temps.

Ce malade, visité depuis par MM. Leroux, Hallé, Lucas et Tartra, n'a pas offert la moindre trace de récidive.

§ V.

Rhumatisme, Goutte, sciatique.

LXV[e] OBSERVATION.

(Recueillie à l'hospiceclinique de la Faculté par M. La Roche.)

Rhumatisme.

T*** (Adélaïde), affectée, depuis six ans, de douleurs rhumatismales, a été soumise à la clinique, aux fumigations sulfureuses; elle est sortie guérie, après avoir pris trente-trois fumigations.

LXVIe OBSERVATION.

(Recueillie par le malade lui-même.)

Affection rhumatismale grave, accompagnée d'un engorgement de l'articulation du coude gauche, et d'une goutte sciatique récente, guérie par les fumigations sulfureuses.

M. Dusourbier, docteur en médecine, ex-chirurgien de l'ex-garde, âgé de vingt-huit ans, d'un tempérament sanguin, d'une forte constitution, fut pris, dans le courant de la campagne de 1814, de douleurs rhumatismales dans les muscles du bras gauche. Vers le mois d'avril, il se manifesta un engorgement à l'articulation du coude du même côté, accompagné de douleurs vives qui empêchèrent ce malade de se livrer au sommeil pendant environ quinze jours: cet engorgement diminua par l'application de cataplasmes émolliens, et les douleurs cédèrent à l'usage d'une lotion composée d'eau-de-vie, d'opium et de camphre. Le malade se félicitait déjà d'être débarrassé d'une affection à laquelle il s'était cru condamné pour le reste de ses jours; mais ce bonheur ne dura qu'un mois, après lequel les douleurs du bras et de l'articulation du coude se renouvelèrent pendant une humidité très-grande de l'atmosphère. Peu de jours après le renouvellement de ces douleurs, M. Dusourbier fut obligé d'entreprendre un voyage, dont le terme le conduisit à Paris. Vers la fin du mois de juin, ses souffrances devenant de plus en plus intenses, il se décida à l'application d'un vésicatoire à la partie moyenne du bras malade : les douleurs disparurent encore, mais pour reparaître un mois après. Les vésicatoires volans,

appliqués sur l'engorgement du coude, et l'usage des bains sulfureux, firent de nouveau disparaître les douleurs, ainsi que l'engorgement articulaire, qui empêchait, peu de jours avant, l'extension de l'avant-bras, au point qu'il n'existait presque aucune trace de cette affection.

Le commencement d'octobre ayant été accompagné d'un froid assez vif, les douleurs de M. Dusourbier reparurent; elles se manifestèrent aux jambes et surtout à la droite, qu'il ne pouvait mouvoir qu'avec la plus grande peine. Ces douleurs ne tardèrent pas à diminuer d'intensité, et au bout de quinze jours elles se portèrent au bras droit, que le malade pouvait à peine mouvoir; il s'était de plus manifesté un torticoli dans les muscles de la partie postérieure du cou et dans ceux de la partie latérale gauche, qui empêchait de mouvoir la tête à droite ou à gauche. La force des muscles de la partie latérale gauche n'étant plus en rapport avec celle des muscles de la partie latérale droite, la tête était continuellement fléchie sur l'épaule gauche.

Au mois de novembre, les douleurs du bras droit s'étaient portées à celui du côté gauche, et celles du cou étaient toujours dans le même état; l'articulation du coude gauche s'était encore engorgée; une goutte sciatique s'était de plus manifesté du même côté: l'application des vésicatoires volans aux deux bras et à la nuque, jointe à l'usage des bains sulfureux et de la tisane sudorifique, ne procurèrent au malade qu'un léger soulagement. Plusieurs de ses amis, voyant qu'il continuait à souffrir, lui conseillèrent l'usage des fumigations sulfureuses,

dont la médecine est redevable à M. le docteur Galés. M. Dusourbier consulta MM. Hallé et Leroux, professeurs de la faculté de médecine, sur l'emploi de ce moyen, et ils l'approuvèrent. En conséquence, il commença ce traitement vers le 15 novembre 1814. Après la sixième fumigation, son état, au lieu de diminuer d'intensité, devint en quelque sorte plus fâcheux qu'avant de prendre la première fumigation. La septième procura un léger soulagement ; depuis ce moment jusqu'à la douzième, le malade s'aperçut chaque jour d'un changement avantageux ; et le 27 novembre (douzième fumigation), il n'existait plus de traces de douleurs rhumatismales, ni de goutte, si ce n'est l'engorgement articulaire qui était encore apparent, mais sans douleurs. Les mouvemens de la tête s'exécutaient sans aucune difficulté.

Ce traitement avait produit un effet tellement tonique sur l'économie animale du malade, qu'il l'excitait à exercer ses forces ; il éprouvait un si grand besoin de marcher dans certains momens, que les muscles de ses mollets se contractaient souvent involontairement. Enfin, après la vingt-sixième fumigation, l'engorgement de l'articulation du coude avait entièrement disparu, et tous les mouvemens du bras s'exécutaient avec la plus grande facilité. Depuis le commencement du mois de décembre 1814 jusqu'en février 1815, M. Dusourbier n'a éprouvé aucun ressentiment de sa maladie, qui l'avait tourmenté long-temps.

LXVIIe OBSERVATION.

(Recueillie à l'hospice de clinique par M. La Roche.)

Rhumatisme chronique.

G*** (Nicolas), affecté depuis très-long-temps d'un rhumatisme chronique occupant les muscles de la région dorsale et les muscles fléchisseurs de la cuisse gauche, a, sans succès, fait usage, à la clinique, des sudorifiques, des bains, des linimens, des vésicatoires et des moxas; il a été également traité sans avantage par les fumigations sulfureuses. Il est à remarquer, chez ce malade, que la température de la vapeur sulfureuse, quoique portée à un degré très-élevé, déterminait à peine la transpiration.

LXVIIIe OBSERVATION,

(Recueillie par l'auteur).

Douleurs rhumatismales.

Mme B*** âgée de quarante-sept ans, d'un tempérament nerveux, parvenue à l'âge de trente-un ans dans un état de santé florissante, fut atteinte subitement de douleurs rhumatismales qui fixèrent leur siège au cou et à la tête. Pour dissiper ces douleurs vives et insupportables, on appliqua un vésicatoire au cou; elle l'y conserva quinze jours, après lesquels on le transporta au bras, où elle le porta pendant six mois. N'en ayant éprouvé aucun bienfait, Mme B*** le supprima; et cependant les douleurs s'affaiblirent insensiblement et disparurent même, au point que sa santé se rétablit parfaitement, et se conserva bonne environ une année.

Alors de nouvelles douleurs rhumatismales affectèrent le genou droit; dans le commencement de cette affection, ces douleurs laissaient au malade quelques intervalles; elles reparaissaient comme par accès. Bientôt les intervalles se rapprochèrent, et les douleurs s'étendirent sur la cuisse droite sans abandonner le genou, y devinrent habituelles et tellement intenses, que la malade n'avait plus un instant de repos, et qu'elle dépérissait à vue d'œil.

Tel était l'état de Mme B*** lorsqu'elle vint me confier son état, c'était vers la fin de septembre 1815. Je lui prescrivis les fumigations; elle en prit deux par jour pendant la première quinzaine; et ses douleurs diminuèrent au point qu'elle pouvait alors marcher assez aisément, que le sommeil était devenu bon et tranquille. Forcée par ses occupations de rentrer chez elle à la campagne, pour ne pas suspendre le bon effet des fumigations, je lui confiai un appareil qu'elle fit *établir* chez elle, elle continua le traitement jusques vers la fin de 1815; à cette époque, Mme B*** ne ressentait plus aucune douleur, et n'en a pas ressenti depuis; elle a recouvré son embonpoint ordinaire, et se porte tout-à-fait bien.

LXIXe. OBSERVATION,

(Recueillie par le même.)

Rhumatisme goutteux.

P*** (Jean-Baptiste) âgé de trente-six ans, cocher de fiacre, d'un tempérament bilieux, contracta, au commencement d'août 1814, une gonorrhée virulente qu'il supprima subitement par l'emploi des astringens. Cette

répercussion fut instantanément suivie de douleurs déchirantes aux extrémités inférieures, mais bien plus violentes encore au calcanéum; les malléoles étaient très-tuméfiées et rouges; les douleurs se faisaient aussi sentir au cou et aux articulations scapulo-humérales; elles étaient toujours plus violentes le soir que dans la journée, et constamment accompagnées, à la même époque, d'un mouvement fébrile.

P*** fut reçu comme externe à l'hôpital Saint-Louis, et soumis aux fumigations sulfureuses, le 15 août 1814. A la deuxième fumigation, la douleur du cou et des épaules cessa; celle des talons augmenta; à la septième, elle diminua : depuis ce moment, la diminution a été progressive; aucune souffrance n'existait après la centième fumigation, qui a été la dernière. Ce malade fut d'abord conduit à Saint-Louis dans une voiture, ensuite il y vint à cheval, puis à pied.

L'écoulement gonorrhoïque a commencé à reparaître à la huitième fumigation; il était abondant lorsque le malade les a cessées. Un traitement antivénérien a été mis en usage, et la guérison a été parfaite; la santé de P*** a été jusqu'à présent toujours florissante.

LXXe OBSERVATION.

(Recueillie à l'hospice de clinique par M. La Roche.)

Rhumatisme gouteux.

M*** (Françoise), âgée de trente-trois ans, entra à la clinique, le 28 avril 1815, pour des douleurs rhumatismales dont elle était affectée depuis deux ans. Elles existaient particulièrement aux articulations de tous les

membres et augmentaient par la chaleur du lit et les variation de l'atmosphère. Cette malade fut soumise aux fumigations dès son entrée à l'hospice. Les premières fumigations sulfureuses augmentèrent le gonflement des articulations ; mais à la huitième, le gonflement diminua : cet état d'amélioration se prolongea jusqu'à la quinzième fumigation. Alors l'engorgement des articulations reparut ; on cessa les fumigations sulfureuses pour employer les fumigations aqueuses émollientes. Leur usage fut suivi de sueurs extrêmement abondantes, de la disparition de l'intumescence des articulations et des douleurs que la malade éprouvait. Avant sa sortie de l'hospice, on lui fit prendre quatre bains ordinaires. Depuis le 26 juillet, jour de sa sortie, cette malade n'a éprouvé aucune douleur.

LXXIe OBSERVATION.

(Recueillie à l'hospice de clinique de la faculté, par le même.)

Goutte sciatique.

L*** (Charles-François), affecté d'une névralgie sciatique, fut soumis aux fumigations sulfureuses le 15 juillet 1815 ; il est sorti guéri le 5 août, après avoir pris vingt-une fumigations.

LXXIIe OBSERVATION,

(Recueillie par l'auteur).

Accès de goutte.

M***, serrurier, âgé de quarante-neuf ans, d'une constitution athlétique, était depuis douze années sujet à des accès fréquens de goutte, pendant lesquels les

articulations tibio-astragaliennes et radio-carpiennes des quatre membres étaient affectées d'un engorgement goutteux si considérable et si douloureux, qu'il était forcé de garder l'immobilité la plus complète tout le temps que durait l'accès.

Il est à remarquer que la fréquence de cet accès avait toujours pour cause déterminante, ou l'excès de boisson, ou celui des plaisirs de Vénus; il avait essayé envain de tous les remèdes, sans en excepter celui de Pradier; il eut sans doute mieux fait de profiter de l'expérience qu'il avait acquise, et de mener une vie sobre et régulière.

Ce fut dans l'un de ces accès graves et douloureux, précédé d'un excès de débauche, que je fus appelé; je soumis le malade au traitement fumigatoire; et après douze fumigations aromatiques, l'accès avait complètement disparu. Toutes les fois qu'il en pressentait le retour, il venait prendre quelques fumigations, et l'accès n'avait pas lieu; il est venu six fois en dix-huit mois pour le même objet, produit par les mêmes causes; j'ai toujours obtenu le même résultat.

Nota. Ce malade a eu pendant sa vie, au moins vingt maladies vénériennes dont il ne paraît nullement incommodé.

LXXIIIe OBSERVATION

(Recueillie par le même.)

Engorgement douloureux des articulations.

M. Z*** conducteur de cabriolets, âgé de trente-deux ans, d'un tempérament lymphatico-bilieux, à la uite d'un traitement syphilitique de trois mois exécuté

avec une ponctualité extrême, mais sans aucun succès, fut atteint d'engorgemens très-considérables et très-douloureux dans les articulations des avant-bras, des coudes, des genoux, des pieds; la violence du mal le condamnait à une immobilité générale; la peau qui couvrait les parties affectées était luisante, de couleur cuivreuse et continuellement enduite d'une humeur oléagineuse. Ce malade était réduit à un état de faiblesse extrême, ses jambes ne pouvaient le supporter, et le régime qu'il observait n'était pas de nature à lui donner même la force de supporter la maladie : toute sa nourriture consistait à sucer de tems en tems quelques grains de raisin, et à prendre un peu de bouillon dans lequel il écrasait quelques petits pois; par suite d'un état si fâcheux, il était totalement privé de faveurs d'un sommeil réparateur.

Tel était l'état de ce malade lorsque je le vis pour la première fois, vers la fin de l'année 1814. J'avoue que je conçus de biens faibles espérances de guérison, j'ordonnai cependant les fumigations sulfureuses dans l'espérance qu'elle démasqueraient le vice humoral qu'il fallait combattre. Le malade se fit transporter chez moi sur un brancard; il eut à souffrir des douleurs inouïes pour être porté de son lit sur un brancard. Ce fut bien pis lorsqu'on le porta de ce brancard dans la salle de l'appareil; il ne put y arriver qu'étant chargé sur la tête et sur les épaules d'un garçon de service robuste et intelligent, placé à peu-près comme un sac de charbon sur le dos d'un charbonnier; il était si faible et si fatigué que ce ne fut qu'après trois jours de repos chez moi, qu'on le porta de la même manière dans

l'appareil. La distance cependant n'était que de cinq à six pas.

Les six premières fumigations ne produisirent pas un effet apparent, les suivantes opérèrent une diminution graduelle dans l'intensité des douleurs, elle ouvrirent insensiblement l'appétit et procurèrent au malade quelques instans de sommeil. Ce mieux dont le malade pouvait se rendre lui-même le consolant témoignage, lui inspira la résolution de continuer le même traitement, il prit sans interruption soixante-et-onze fumigations, après lesquelles l'engorgement des articulations avait disparu, l'appétit et le sommeil étaient revenus comme dans un état de santé; et non-seulement il ne ressentait plus de douleurs, mais il avait assez de force et d'embonpoint pour reprendre ses occupations ordinaires.

Malgré l'état de santé dont il jouissait, le malade a pris encore quelques fumigations par intervalles, sa santé s'est bien consolidée, il n'a depuis éprouvé aucune rechute.

LXXIV.e OBSERVATION,

(Recueillie par le même.)

Douleurs articulaires.

M. D***, âgé de quarante-deux ans, très-bien constitué, d'un tempérament sanguin, fut atteint de douleurs avec enflure aux articulations de tous les membres, qui d'abord légères, acquirent un tel degré d'intensité, qu'il ne pouvait plus marcher que sur les talons à l'aide d'une béquille, que ses orteils étaient racornis et

ramassés comme le pied d'un éléphant. Ce mouvement des autres membres était également gêné et douloureux. Cette affection se manifesta chez le malade, pendant son séjour en Russie, et trois ans après, elle avait acquis, malgré tous les secours de la médecine, un caractère si grave que le malade désespérait de sa guérison. Depuis long-tems encore, M. D*** portait un écoulement gonorrhéique invétéré devenu périodique, et sans principe virulent; l'expérience l'avait confirmé, puisque la cohabitation avec les femmes avait eu lieu sans aucun résultat fâcheux.

Tel était M. D***, lorsqu'il se présenta à moi, dans les derniers jours de 1814. Décidé à tout pour recouvrer la santé, il se soumit au traitement fumigatoire et le suivit avec une exactitude si scrupuleuse qu'en trois mois il prit quatre-vingt-douze fumigations sulfureuses. Le premier effet qu'elles produisirent, fut de rendre régulier et abondant l'écoulement gonorrhéique qui durait depuis plusieurs années.

Quant aux engorgemens des articulations, ils cédèrent insensiblement; et après la quatre-vingt-douzième, le malade marchait et agissait aussi librement que s'il n'avait jamais été incommodé. Je prescrivis alors le sirop dépuratif avec addition de six grains de sublimé par livre. Il en prit huit bouteilles; il prenait en même temps et par semaine, deux à trois fumigations ou aqueuses ou aromatiques. Sa santé s'est rétablie à tel point qu'il avoue lui-même et qu'il m'a écrit de Varsovie, le 15 novembre 1817, qu'il n'avait eu aucune rechute, et qu'il ne s'était jamais mieux porté. Il est revenu à Paris, en 1818, portant sur sa figure l'image de la santé la plus ro-

buste, et doué d'un embonpoint qui ne saurait s'allier avec l'existence des humeurs morbifiques.

LXXVe OBSERVATION.

(Recueillie à l'hospice de clinique par M. La Roche.)

Névralgie sciatique.

G***(Jean), affecté d'une névralgie sciatique et n'ayant fait aucun traitement antécédent, a été soumis aux fumigations le 19 mai 1815. Leur emploi fit d'abord varier le lieu de la douleur; mais bientôt elle se fixa, et le malade fut guéri après avoir pris trente fumigations. Une légère douleur sourde, fixée au-dessous de la fesse, fit recourir à l'application d'un vésicatoire volant, qui la fit entièrement disparaître.

LXXVIe OBSERVATION.

(Recueillie à l'hospice de clinique par le même.)

Goutte avec nodosités.

C*** (Antoine-Nicolas), âgé de vingt-deux ans, orfèvre, fut affecté, à l'âge de 15 ans, de douleurs rhumatismales. Il fit les campagnes de 1812, 1813 et 1814, et bivouaqua souvent pendant le siége de Magdebourg. Il contracta, en 1812, une blennorrhagie et un ulcère syphilitique sur le gland, dont il fut traité à l'hôpital de Lille par le sublimé corrosif. En septembre 1814, il eut à Cologne une nouvelle blennorrhagie qu'il traita et guérit lui-même. De retour à Paris, son pays natal, il se livra aux excès de la table, abusa des liqueurs spiritueuses, et vit bientôt reparaître l'écoulement blennor-

rhagique : au bout d'un mois, il survint des douleurs dans les jambes et surtout aux malléoles internes. Ces douleurs, augmentant toujours et s'étendant à plusieurs articulations, il entra à l'hôpital des vénériens, et passa de là à l'hospice de clinique interne de la faculté, le 4 janvier 1815, trois mois après l'invasion de la maladie. Il offrit alors les symptômes suivans : rougeurs, gonflemens considérables et douleurs des articulations phalangiennes, des articulations radio-carpiennes et huméro-cubitale, ainsi que de l'articulation scapulo-humérale du côté droit. Des nodosités de la grosseur d'un œuf de pigeon existaient aux articulations des phalanges des mains et des pieds.

Mêmes symptômes aux malléoles internes, ainsi qu'aux talons, et surtout au droit. Augmentation des douleurs pendant la nuit et quand le malade faisait quelques mouvemens.

Jusqu'au 20 janvier, il fit usage des tisanes sudoriques, et frotta les parties douloureuses avec un liniment volatil. Les douleurs parurent d'abord se calmer un peu ; mais elles revinrent bientôt plus intenses, et se firent sentir en même temps à la fesse gauche. Le 20 janvier, on commença à lui administrer la liqueur de Van-Swieten ; le 31, le gonflement et les douleurs avaient subitement diminué : ces accidens revinrent dans les premiers jours de février, et furent accompagnés d'une céphalalgie occipitale très-intense. Des accidens étrangers à la maladie principale firent suspendre ce traitement, qu'on n'a pas repris depuis cette époque. Au commencement de mars, le gonflement des pieds disparut, en partie, par l'usage des bains chauds; les dou-

leurs des mains diminuèrent : mais ce léger mieux ne fut que momentané ; les douleurs devinrent aussi intenses qu'auparavant.

Enfin, le 27 mars, C*** put être soumis, pour la première fois, aux fumigations sulfureuses. Dès le premier bain, il crut remarquer qu'il remuait les doigts avec plus de facilité ; les suivans ne firent qu'ajouter au soulagement qu'il avait d'abord éprouvé. Dès le 31 mars, le gonflement des articulations avait sensiblement diminué ; le 3 avril, les douleurs des malléoles augmentèrent un peu ; mais, les jours suivans, elles diminuèrent de nouveau, ainsi que celles des diverses articulations. Les mouvemens des doigts, ceux des coudes et des pieds devinrent de plus en plus faciles, à mesure que le gonflement de ces parties diminuait.

Le 12 avril, après dix-huit fumigations d'une heure, le volume des phalanges qui était le plus remarquable reprit son état naturel ; le malade put fléchir entièrement les doigts et se promener tous les jours sans éprouver de douleurs.

C*** sortit de la clinique parfaitement guéri le 29 avril après avoir pris trente-deux fumigations. Les nodosités ont entièrement disparu.

§ VI.

Tumeurs lymphatiques.

LXXVIIe. OBSERVATION,

(Recueillie par l'auteur).

Engorgement lymphatique du genou gauche.

Morin, (*PLANCHE IX*, fig. 4) serrurier, rue des Bons-Enfans, âgé de 50 ans, fut atteint, au mois

d'octobre 1788, d'un bubon à l'aine gauche : il vint à suppuration ; le malade fut traité par les tisanes sudorifiques et des pilules dont on ne connaît pas la composition ; néanmoins elles étaient purgatives.

En 1812, le malade fut atteint de douleurs vives, principalement aux articulations des pieds. Environ huit ou neuf jours après, un engagement se manifesta au genou gauche, extrêmement volumineux et douloureux.

Le malade fut obligé de garder le lit ou la chambre ; les cataplasmes émolliens furent employés, l'engorgement diminua sensiblement.

En 1815, l'engorgement reparut de nouveau ; cinq fumigations sulfureuses firent disparaître l'engorgement, et à la troisième, le malade marchait très-librement, et est retourné chez lui à pied.

Ce peu de fumigations que le malade prit le débarrassèrent momentanément; mais il eut encore une récidive en octobre 1817, avec les mêmes symptômes et la même intensité. Huit fumigations aromatiques avec benjoin, etc., ont donné la facilité au malade de vaquer à ses travaux ordinaires.

Le malade s'est représenté plusieurs fois depuis 1817, et aucun symptôme n'a reparu.

LXXVIIIe. OBSERVATION,

(Recueillie par l'auteur).

Tumeur lymphatique au genou droit.

Mme C***, (*PLANCHE IX*, fig. 5) marchande, âgée de 38 ans, d'un tempérament lymphatique, après avoir éprouvé pendant quelques jours des douleurs lancinantes,

vit se former à son genou droit un engorgement qui paraissait être une tumeur blanche. Le genou devint aussi volumineux que la tête d'un enfant, dont le sommet était représenté par la rotule. La tumeur était circonscrite ; elle se trouvait séparée en haut et en bas par un bourrelet très-prononcé au-dessus du genou, mais moins au-dessous ; la cuisse et la jambe étaient dans un état de maigreur extrême : la malade souffrait continuellement, elle n'avait ni sommeil ni appétit.

Pendant deux mois et demi, les gens de l'art avaient employé tous les remèdes appropriés ; les cataplasmes d'oignon de lys, des quatre farines résolutives, les emplâtres de diapalme, de ciguë, de vigo *cum mercurio*, des bains de sang de bœuf, de marc de raisin, etc., et le tout sans succès aucun. Tel était son état lorsqu'elle se présenta à moi.

Après l'avoir bien examinée, je prescrivis quatre fumigations aromatiques aqueuses, et après elles l'application de huit sangsues autour du genou. Dès le soir même de cette saignée locale, les douleurs se calmèrent ; alors, je fis succéder les fumigations sulfureuses à celles aromatiques ; elle les continua pendant 27 jours consécutifs. Les cinq premières n'opérèrent aucune amélioration sensible ; mais les suivantes eurent un tel succès, qu'à la quinzième la malade pouvait se porter sur son pied ; et à la vingt-septième, elle eût pu faire, à pied, le chemin de chez elle chez moi ; elle n'osa cependant s'y exposer à cause de l'éloignement. La tumeur était alors diminuée des trois-quarts, et les douleurs, sans être bien vives, ne se faisaient plus ressentir qu'en marchant.

Pour hâter la guérison, indépendamment de la fumigation sulfureuse générale, au moyen d'un tuyau disposé convenablement, je fis donner des douches sulfureuses sur la tumeur même ; elle en prit vingt dans l'espace de quarante jours ; à cette époque, elle se trouve parfaitement guérie. Depuis plus de deux ans, la malade n'a ressenti aucune douleur ; elle avoue elle-même qu'elle ne s'est jamais si bien portée que depuis le traitement que je lui ai fait subir.

J'ai fait dessiner et graver la jambe de la malade, ainsi que la tumeur qui la surmontait. On pourra juger de l'importance de la cure par celle de la maladie.

LXXIXe. OBSERVATION,

(Recueillie par le docteur La Roche).

Engorgement lymphatique au genou droit, prurigo sur tout le corps.

M. P. L***, né à Chaumont, département de l'Oise, âgé de trente ans, d'un tempérament lymphatique, d'une constitution peu forte, était garde d'honneur au 1er. régiment lorsqu'il fut atteint, en février 1814, du typhus contagieux. A la suite de cette maladie, il se manifesta à la cuisse et à la jambe droites des tumeurs indolentes; on en fit l'ouverture avec le bistouri ; il s'en écoula un pus abondant : la cicatrisation fut longue. Après la guérison, un prurigo se développa sur tout le corps ; il survint au côté externe du genou droit un engorgement lymphatique de la grosseur d'un œuf de poule, qui empêchait le malade de se servir de sa jambe ; bientôt l'engorgement devint plus considérable et les mouvemens de l'articulation tibio-fémorale absolument nuls.

M. P. L*** entra à Saint-Louis le 15 juin 1814, et fut aussitôt soumis aux fumigations sulfureuses. Dès la quatrième, les démangeaisons diminuèrent, le malade put opérer quelques mouvemens de sa jambe ; à la huitième fumigation, il quitta une béquille ; à la quinzième, il abandonna l'autre ; à la vingt-troisième, l'engorgement disparut ; après la trentième, M. L. P*** reprit ses occupations, sans ressentir aucune gêne dans les mouvemens de la jambe.

LXXXe. OBSERVATION,

(Recueillie par le même).

Engorgement glanduleux du sein.

Mme D*** avait reçu un coup sur le sein gauche, qui avait déterminé l'engorgement assez considérable d'une glande lactée : cette dame fit usage, d'après le conseil de M. Leroux, des fumigations sulfureuses. Lorsqu'elle était dans l'appareil, on dirigeait sur le sein malade, au moyen d'un conduit, une colonne de la vapeur sulfureuse. L'engorgement fut bientôt résous, et ce moyen épargna une opération douloureuse à laquelle Mme D*** aurait été obligée de se soumettre pour éviter un plus grand danger.

§ VII.

Maladies diverses.

LXXXIe. OBSERVATION,

(Recueillie par l'auteur et par le malade lui.même).

Surdité ancienne, guérie par les fumigations sulfureuses.

Le baron Charles Sloet de Warmelo, né à La Haye,

en Hollande, âgé de vingt-deux ans, d'un tempérament lymphatico-nerveux, d'une stature ordinaire, d'une assez bonne constitution, ayant la peau blanche et unie, les cheveux blonds, avait toujours joui d'une bonne santé, lorsqu'en 1806, il fut atteint d'une fièvre scarlatine très-intense, à l'âge de six ans, en même temps que ses huit frères. La disparition brusque de l'éruption entraîna plusieurs accidens et rendit la convalescence fort difficile. Les suites les plus funestes furent une cécité à peu près complète et une surdité totale.

Beaucoup de moyens furent employés pour remédier à cette double infirmité, qui était accompagnée de céphalalgie violente et opiniâtre, de douleurs gravatives à la tête, d'accès convulsifs très-fréquens et épileptiformes, de bourdonnemens insupportables dans les oreilles, et d'autres accidens variés, tous très-alarmans.

Les docteurs Swrmann, professeur de l'Académie d'Utrecht, et Rive, médecin à Lochen, lui donnèrent plus particulièrement des soins pendant plusieurs années. Ce ne fut qu'après beaucoup de traitemens et de longues années, que les convulsions et les accidens diminuèrent insensiblement et finirent par se dissiper tout à fait. La vision se rétablit par degrés, mais très-imparfaitement. Quant à la surdité, elle résista complètement à tous les moyens qui furent mis en usage. Enfin, au bout de seize ans de tentatives entièrement infructueuses pour remédier à cette surdité, ce malade se décida à venir à Paris, dans la persuasion que l'emploi que quelque moyen externe d'une grande efficacité pourrait le guérir, sans avoir besoin de rien prendre à l'intérieur. Il s'adressa à moi, et je jugeai que des

fumigations et des douches diversement combinées et sagement graduées, pourraient être d'une grande utilité dans ce cas particulier, où tant d'autres ressources avaient échoué, et n'avaient servi qu'à décourager le sujet.

En conséquence, je lui fis prendre d'abord une quinzaine de fumigations générales avec le muriate de soude solide et crépitant sur la plaque chaude, et mêlé avec le soufre sublimé. De grandes sueurs, accompagnées de maux de tête, mais suivies de plus de gaieté, en furent le seul résultat notable. L'appétit et le sommeil, ainsi que toutes les fonctions, se soutinrent d'ailleurs fort bien.

A ces fumigations préparatoires je fis succéder une dixaine de fumigations avec le muriate d'ammoniaque en poudre, également mêlé avec le soufre sublimé.

Enfin ce traitement fut complété par une vingtaine de fumigations uniquement sulfureuses, et seize douches d'une solution aqueuse de sulfure de potasse, dirigées sur l'occiput, les oreilles et la colonne vertébrale.

A la dix-huitième fumigation, ce malade commença à entendre de l'oreille gauche, et chaque jour qui suivit, il éprouva une amélioration sensible et toujours croissante. Je ne crois pouvoir mieux faire que de rapporter ici un extrait du journal écrit par le malade lui-même :

« D'après les conseils de M. le docteur Galés, j'entrai, le 1er. mai 1822, dans un bain de vapeur où je restai à-peu-près un quart-d'heure ; je fus alors forcé d'en sortir par un violent mal de tête qui diminua lorsque je me fus couché, et se dissipa entièrement dans le courant de la journée.

Le 2 mai, à 7 heures du matin, je pris un second bain qui dura vingt minutes, et où je me trouvai beaucoup mieux que la veille, presque sans mal de tête.

Le 3 mai, un troisième bain d'une demi-heure, dans lequel je me trouvai fort bien, sans mal de tête ; mais les sueurs y furent moins abondantes que les jours précédens.

Le 4 mai, après avoir demeuré une grande demi-heure dans le bain, j'en sortis avec un mal de tête insupportable ; j'éprouvais une chaleur si grande, des sueurs si copieuses, que je craignais de m'évanouir, quoique le degré de chaleur fût le même que le premier jour.

Le 5 mai, après avoir pris, à 6 heures du matin, le bain dont la chaleur était beaucoup moins forte que la veille, j'en sortis sans aucun mal de tête.

Le 6 mai, j'éprouvai, dans le bain, un affaiblissement dans les genoux, que je crus dépendre des bains.

Les 7, 8, 9 et 10 mai, je pris le bain de vapeur comme à l'ordinaire; la faiblesse dans les jambes n'empira pas, et le docteur Galés m'assura qu'elle disparaîtrait peu à peu, n'étant occasionnée que par les bains.

Le 11 et le 12 mai, je n'observai pas le moindre changement dans ma situation ; seulement, la faiblesse des jambes diminua.

Les 13, 14, 15, 16 et 17, point de changement.

Le 18, à six heures et demie du matin, je m'aperçus que j'entendais, mais faiblement. Cependant, après avoir pris mon dix-huitième bain, je distinguai les paroles qu'on me criait à l'oreille gauche. L'oreille droite

n'entendait qu'un bourdonnement, sans pouvoir saisir les mots.

Le 19, je pris le bain comme à l'ordinaire, et l'ouïe de l'oreille gauche s'était sensiblement améliorée. Dans la soirée, on me soumit à une douche qui me causa une impression étrange dans la tête et un violent mal de tête.

Le 20 mai, après le bain, l'ouïe s'était encore améliorée; la douche du soir m'occasionna moins de mal de tête que la veille.

Le 21, bain de vapeur le matin. La douche du soir fut dirigée sur l'épine du dos et derrière la tête. L'oreille gauche entendait toujours davantage, mais les progrès de l'oreille droite étaient beaucoup plus lents.

Le 26, le bain de vapeur comme de coutume; l'après-dîner, à 3 heures, la douche, après laquelle je sentis, une fois seulement, une sensation désagréable, mais en outre, un mal de tête très-violent, lequel dura toute la nuit, à m'empêcher de dormir. J'éprouvais de même une lassitude dans les jambes.

Les 27 et 28, un bain de vapeur seulement. Mes maux de tête étant passés, ainsi que la lassitude de mes jambes, je passai une fort bonne nuit.

Le 10 juin, un bain de vapeur; l'ouïe augmente de plus en plus, et surtout dans l'oreille droite. A midi, je sentis un mal de tête, pour avoir entendu de près le canon des Invalides, ce qui fit sur moi un tel effet, que je fus forcé de tenir l'oreille gauche bouchée. Le mal de tête se calma vers le soir, mais toute la journée j'eus un bourdonnement dans la tête.

Les 11 et 12, un bain de vapeur ; j'eus, pendant ces deux jours, des crampes d'entrailles auxquelles je suis sujet.

Les 17, 18 et 19, l'ouïe se rétablit de plus en plus à l'oreille gauche.

Le 19, je me suis couché dans la persuasion que cette oreille serait tout-à-fait guérie le lendemain.

Le 20, en me levant, le bourdonnement a cessé de ce côté.

Les 28 et 29, une éruption abondante et une transpiration copieuse surviennent.

Le 30, je m'aperçus que j'entendais parfaitement de l'oreille droite, ce que je n'avais pu faire depuis 1806, après la fièvre scarlatine que j'avais éprouvée. »

Ainsi, le 1er juillet 1822, après sa soixante et unième fumigation, ce malade se trouva parfaitement guéri, fut présenté à plusieurs hommes de l'art de la capitale, et notamment à MM. Lafitte et Duchâteau, envoyés par le cercle médical, qui avaient constaté son état d'infirmité avant le traitement ; et dès le surlendemain, il repartit pour la Hollande, bien portant, fort gai, et plein de reconnaissance.

Tout porte à croire que cette guérison sera solide.

LXXXII.e OBSERVATION,

(Recueillie par le docteur Casanova.)

Endurcissement du tissu cellulaire chez un adulte.

La maladie, connue depuis environ quarante ans, sous le nom d'*endurcissement du tissu cellulaire*, attaque

les enfans, dans les premiers jours de leur naissance. C'est au docteur Andry que l'on doit la publication des premiers faits bien observés de ce mode singulier de lésion organique.

Le prix proposé, en 1787, sur ce genre d'induration, par la Société Royale de médecine de Paris, a donné lieu à plusieurs écrits plus ou moins lumineux sur cette matière, parmi lesquels on distingue le mémoire du docteur Auvity.

Depuis cette époque jusqu'à nos jours, on a continué de recueillir de nouvelles observations, et de faire de nouvelles recherches qui ont encore très-peu servi pour la curation de cette maladie dont la terminaison est presque toujours fatale. L'enfant qui en est atteint, est en quelque sorte glacé, et ne peut être réchauffé par aucune sorte de moyen. La chaleur vitale est, pour ainsi dire, éteinte, et rien ne peut réussir à la développer. L'application de la chaleur extérieure ne pénètre le corps que pour quelques instans, et il se trouve, bientôt après, dans son premier état.

Outre ce premier caractère de refroidissement, on remarque que les membres ont acquis une consistance qui s'approche plus ou moins de la dureté, et qui résiste aux soins qu'on apporte en pareil cas, tels que le massage pratiqué avec beaucoup d'art, les bains d'étuves, les bains de sable, etc.

Chez ces enfans, la peau est le plus souvent d'une couleur rouge pourprée, et comme marbrée ; ils restent immobiles, crient, gémissent et respirent à peine. On ne peut venir à bout de les faire téter, ni de leur faire

avaler quelques gouttes de liquide, même avec les meilleurs moyens artificiels d'allaitement et de succion. Ce fâcheux état est bientôt suivi de la mort.

On a cru jusqu'à présent que cette maladie n'était autre chose qu'une congélation des sucs adipeux, occasionnée par le froid extérieur; mais on doit plutôt admettre l'opinion du professeur Chaussier qui considère cette affection comme une espèce d'œdème compacte au quel il donne le nom de *Sclérème* d'un mot grec qui signifie dureté.

Cette assertion est d'autant mieux fondée, que le froid n'a contribué en rien à l'induration du tissu cellulaire dans le cas que je vais rapporter.

Ce fait me paraît digne d'intérêt, sous un autre point de vue. En effet, il présente le phénomène de l'endurcissement du tissu cellulaire chez un adulte, ce qui peut-être n'a point encore été observé, ou du moins n'a pas été publié.

La comtesse M***, âgée de vingt-deux ans, d'un tempérament sanguin, d'une bonne constitution, pléthorique, née à Munich en Bavière, de parens qui jouissaient d'une bonne santé, n'ayant qu'un frère qui s'est toujours bien porté, n'avait jamais éprouvé aucune altération notable dans sa santé, lorsque, au commencement de 1816, les menstrues cessèrent de paraître sans aucune cause connue. Deux mois après, on remarqua à l'extérieur du corps, et plus particulièrement aux endroits correspondant à l'interstice des muscles, des taches blanches et des espèces de cordons striés, quelquefois marbrés, qui étaient très-durs au toucher, et correspon-

daient à un endurcissement du tissu cellulaire sous-cutané et inter-musculaire, qui commençait à se former de toutes parts.

On s'empressa alors d'administrer les secours les plus propres à rappeler le cours périodique de l'éruption menstruelle, et à faire disparaître l'induration croissante du tissu cellulaire.

On ne tira aucun avantage du traitement qui fut suivi ; l'induration cellulaire parut même faire des progrès.

Dans les premiers mois de 1818, je fus appelé chez cette malade, par M. le conseiller docteur Hartz, premier médecin de S. M. le Roi de Bavière. Les menstrues étaient alors entièrement supprimées depuis deux ans ; le sein gauche était généralement endurci, son volume était sensiblement réduit et moindre que celui du sein droit. Il était d'une couleur pâle et d'un blanc mat annonçant l'imperfection et l'insuffisance de la circulation capillaire ; du reste, il n'était point douloureux à la pression.

Le bras gauche offrait un pareil endurcissement dans tout son contour ; mais l'induration était plus forte et plus manifeste dans les interstices des muscles.

La partie antérieure et gauche des parois abdominales présentait en différens points, un pareil endurcissement.

On ne remarquait aucune induration à la cuisse du même côté ; mais les interstices musculaires de la jambe gauche offraient un endurcissement très-notable. Le bras droit présentait une tache blanche et un endurcissement cellulaire sous-cutané, au point d'insertion du muscle deltoïde à l'humérus.

On remarquait sur le trajet de l'artère brachiale, une ligne blanche et une espèce de cordon fort dur, qui se prolongeait jusqu'à l'articulation du bras avec l'avant-bras.

Cette dame n'éprouvait aucune incommodité, et ne souffrait jamais dans le jour. La nuit, elle était tourmentée par de fortes douleurs au bras gauche qui se faisaient plus vivement ressentir, par intervalle.

La circulation était très-lente dans ce bras, et paraissait même quelquefois presque imperceptible.

Du reste, aucune des fonctions principales de l'économie n'était dérangée ; l'appétit s'était toujours soutenu, et l'extérieur de la malade ne faisait présumer l'existence d'aucune maladie.

Les moyens les plus variés étant restés jusqu'alors sans effet, tels que les poudres emménagogues et diaphorétiques et les frictions avec les pommades et les linimens de toute espèce, même avec la poudre mercurielle qui semblait avoir aggravé le mal, sans compter le magnétisme dont on croyait pouvoir attendre de bons résultats.

Je convins avec le docteur Hartz qu'on tenterait les bains de vapeurs de vinaigre. Les bains furent administrés au nombre de soixante, sans aucune sorte d'avantage, et la maladie parut même acquérir une plus grande intensité.

Dans cet état de choses, la malade se trouva confiée entièrement à mes soins par l'absence du docteur Hartz ; je la soumis à l'usage des fumigations sulfureuses, selon le procédé du docteur Galés de Paris, et j'employai en même tems les moyens auxiliaires qui me parurent

les plus propres à rétablir les fonctions. On administrait deux fumigations sulfureuses, chaque jour. Après la vingt-quatrième, les menstrues qui étaient supprimées depuis deux ans et demi, commencèrent à paraître. Les fumigations sulfureuses furent continuées jusqu'au nombre de cent vingt; elles déterminèrent une transpiration très-abondante et une amélioration très-remarquable des parties malades.

L'éruption menstruelle s'est rétablie complètement, et la maladie a disparu en très-grande partie.

L'induration du bras gauche est la seule qui ait résisté; encore s'est-elle beaucoup atténuée par degrés, à l'aide des fumigations sulfureuses locales, administrées sur ce bras seulement, jusqu'au nombre de quatre-vingt-dix.

LXXXIIIe. OBSERVATION,

(Recueillie par M. J. De Carro.)

Ephélides guéries par les Fumigations sulfureuses.

M. de B***, officier au régiment de ... portait depuis cinq ans, sur la poitrine et sur le dos, un grand nombre de ces taches, connues vulgairement sous la dénomination de *Chaleurs de foie* (éphélides); elles formaient comme deux grandes cartes géographiques. Cet officier, dont les cheveux sont très-roux, avait, en commençant les fumigations, la sueur la plus infecte qu'on puisse imaginer. Jamais mes nerfs olfactifs n'avaient été mis à une plus rude épreuve. Cette infection a diminué de jour en jour; et, après dix séances, c'est-à-dire dix fumigations, les taches ont disparu, à la grande

satisfaction du malade. Sa transpiration ne répand plus qu'une odeur naturelle. Ce cas est curieux et mérite d'être cité.

LXXXIVe. OBSERVATION,

(Recueillie par le même.)

Autres taches hépatiques.

M***, âgé de cinquante-sept ans, ayant le tronc couvert de taches hépatiques et, de plus, de violentes douleurs arthritiques dans tous les muscles, a vu disparaître et les taches et les douleurs, en dix-huit jours et en quinze séances dans la boîte fumigatoire.

LXXXVe OBSERVATION.

(Recueillie par M. Latour.)

Diabétés guéri par trois fumigations sulfureuses.

M. N... prêtre, de l'âge de 60 ans, était atteint d'un diabétès, et recevait les soins de M. le docteur Naudin. Après quelques remèdes employés, il vint à l'esprit de ce praticien de faire servir les fumigations sulfureuses à opérer sur la peau de ce malade une fluxion révulsive, pour détruire celle fixée sur les reins qui constituait la maladie. Le succès a pleinement justifié son attente : trois bains de vapeur ont suffi pour mettre un terme au flux diabétique.

LXXXVIe OBSERVATION.

(Recueillie par M. Joyeux.)

Teigne.

Mlle P*** âgée de quatorze ans, était atteinte depuis

l'enfance d'un bouton de teigne faveuse de la grandeur d'une pièce de deux francs sur la partie postérieure de la tête. Après avoir inutilement et sans succès employé tous les remèdes connus, appropriés à cette maladie, internes et externes, Mlle P*** se soumit au traitement fumigatoire le 11 août 1817, jusqu'au 29 du même mois; 16 fumigations ont suffi pour opérer une guérison radicale, et depuis lors elle n'a éprouvé aucun autre symptôme de cette maladie.

LXXXVII.e OBSERVATION,

(Recueillie par l'auteur).

Diarrhée chronique, guérie par l'usage des Fumigations sulfureuses.

M. R***, ancien membre de la chambre des députés, était tourmenté par une très-vive démangeaison de l'œil gauche, qui persistait depuis plusieurs années. Elle coexistait avec une diarrhée chronique qui avait résisté à une foule de moyens employés pour la faire cesser. Comme les paupières ne présentaient point l'aspect dartreux, on ne songea que fort tard à diriger contre cette maladie des remèdes anti herpétiques. Enfin, après plusieurs tentatives infructueuses, M. le professeur Corvisart consulté conseilla l'usage des fumigations sulfureuses. Le malade en prit un grand nombre dans le but de faire cesser la démangeaison des paupières; elle cessa en effet complètement. Mais l'effet de ce traitement ne se borna pas là, car la diarrhée concomitante se trouva guérie en même temps; ce qui faisait dire à Corvisart que les sueurs provoqué

par les vapeurs sulfureuses avaient fait cesser l'afflux des humeurs sur l'intestin, et que c'était une excrétion qui en avait remplacé une autre. Je saisirai cette occasion pour dire que Corvisart lui-même, frappé, comme on sait, de paralysie, se soumit pendant quelque tems à l'usage des fumigations sulfureuses, et qu'il en retira un soulagement très-marqué, au point qu'après les premières fumigations, il pouvait monter l'escalier de son appartement avec un bâton, tandis qu'auparavant on était obligé de le transporter à bras.

TROISIÈME PARTIE.

PROGRÈS DE LA MÉTHODE FUMIGATOIRE

DEPUIS 1813.

J'ai exposé, dans le Mémoire placé en tête de cet ouvrage, comment j'étais arrivé progressivement à perfectionner les appareils propres à administrer les vapeurs sulfureuses. On a vu qu'après avoir commencé par la bassinoire, je m'étais arrêté à la boîte fumigatoire ou baignoire, construite de manière à ce qu'elle offre le moins d'inconvéniens et le plus d'avantages possible. Mes appareils ayant été adoptés à l'hôpital Saint-Louis, on chercha encore à les perfectionner de plus en plus, et M. d'Arcet dont tout le monde connaît l'extrême habileté dans tous les procédés industriels, fut chargé de ce travail. Parmi les motifs qu'on avait allégués pour s'opposer à l'adoption de ma méthode de traitement par les fumigations sulfureuses, on insista principalement sur ce que le gaz acide carbonique s'introduisait dans la boîte avec le gaz sulfureux; comme si quelques pouces cubes de gaz acide carbonique pouvaient produire quelque effet nuisible sur le corps d'un homme plongé dans un atmosphère de gaz sulfureux. Néanmoins M. d'Arcet fut chargé de remédier à cet in-

convénient, et y parvint sans difficulté (1). Les appareils à fumigations furent dès-lors établis tels qu'ils existent aujourd'hui dans cet hôpital, et dans quelques autres : et l'on crut devoir publier que M. d'Arcet était parvenu à *affranchir ces bains des émanations suffocantes de l'acide carbonique.* Personne ne rend plus de justice que moi au talent de cet habile mécanicien ; mais peut-être aurait-on pu trouver, dans son travail des motifs d'éloges plus légitimes.

Dans tous les cas, M. d'Arcet ayant perfectionné mes appareils, j'ai à mon tour profité de ses perfectionnemens, en sorte que l'administration des fumigations sulfureuses n'offre plus désormais aucun inconvénient, lorsqu'elle est faite avec la surveillance requise, bien entendu. Aussi ma méthode s'est-elle répandue avec la plus grande rapidité depuis la première édition de mon ouvrage. Je vais indiquer ici rapidement l'extension qu'elle a reçue en France et dans les pays étrangers.

Appareils fumigatoires établis en France.

Paris. J'ai parlé des appareils de l'hôpital Saint-Louis. Ces appareils, construits sur une très-grande échelle, peuvent fumiger trois cents individus par jour : j'ai

---

(1) Voyez la *Description des appareils à fumigations établis sur les dessins de M.* d'ARCET, *à l'hôpital Saint-Louis, en* 1814, *et successivement dans plusieurs hôpitaux de Paris, pour le traitement des maladies de la peau. Paris,* 1818, *in-4°, avec* 9 *planches, chez Madame Huzard.*

déjà signalé leurs avantages et leurs inconvéniens dans la première partie de cet ouvrage.

Je ne dirai rien non plus de mon établissement, situé d'abord rue Saint-Martin, puis hôtel Jabach, transporté ensuite rue Sainte-Anne, et maintenant fixé depuis cinq ans, rue de Grammont, n.° 1. Tous les malades dont les observations forment la deuxième partie de cet ouvrage, et qui ne sont qu'une faible partie de celles que j'aurais pu recueillir, y ont été traités, et les suffrages qu'il a obtenus de tous les médecins de la capitale sont trop nombreux et trop connus pour qu'il soit nécessaire de les rapporter ici. Je passe donc aux autres villes de France, où mes appareils ont été établis.

Lyon. Cette ville possède depuis long-tems un grand établissement en ce genre. M. Rapou, qui en est le fondateur, a donné la plus grande extension possible à la méthode fumigatoire. Ce ne sont pas seulement les maladies de la peau qu'il traite par les vapeurs, ce sont presque toutes les maladies de la nosologie. Fièvres, phlegmasies, névroses, maladies organiques, etc., tout est soumis aux fumigations, soit simplement aqueuses, soit aromatiques, soit sulfureuses, soit enfin rendues médicamenteuses par toute sorte de combinaisons. M. Rapou a publié un livre sur l'*atmidiatrique*, ou médecine par les vapeurs, qu'il a fondu ensuite dans son *Traité de la méthode fumigatoire*, en deux volumes. C'est peut-être trop pour une simple méthode thérapeutique ; mais si l'on fait attention que M. Rapou traite toutes les maladies par ce moyen, on ne sera pas étonné de la grande

extension qu'il a été forcé de donner à son ouvrage.

Toulouse. Mes appareils ont été établis à Toulouse par le docteur Latour, qui a obtenu les plus grands succès de la méthode fumigatoire. Ce médecin a recueilli une foule d'observations et publié un mémoire qui a reçu le suffrage le plus flatteur de la Société de médecine de Toulouse. Je ne puis mieux faire, pour en donner une juste idée, que de transcrire ici le passage suivant du rapport de M. Roaldès.

» Les fumigations sulfureuses, administrées d'après le procédé qu'on doit à M. Galés, sont, comme vous le savez, Messieurs, une branche de thérapeutique à laquelle M. Latour s'est spécialement adonné. Il n'a pas craint de faire de fortes avances pour faire jouir les habitans de cette grande ville du bienfait d'une heureuse invention, qui, tous les jours, se montre plus salutaire entre ses mains exercées, et qui déjà depuis plusieurs années, compte dans la capitale des établissemens où elle est mise en pratique sous les yeux de son inventeur.

» Fidèle à l'engagement contracté avec la Société de lui transmettre le résultat de ses expériences, M. Latour a tracé dans ce mémoire le tableau d'un certain nombre de guérisons effectuées par les fumigations sulfureuses dans l'établissement qu'il dirige. Ces observations sont renfermées dans trois chapitres; le premier est affecté aux maladies psoriques, le second comprend les affections herpétiques, et le troisième renferme quelques cas de rhumatisme chronique.

» Je ne serai pas désavoué par vous, Messieurs, quand j'avancerai qu'il est certaines espèces de gale, la miliaire

par exemple, qui se montrent extrêmement opiniâtres, et qui éludent même quelquefois toutes les ressources d'une riche thérapeutique. Or les fumigations sulfureuses ne partagent pas avec toutes les méthodes antipsoriques, cette incertitude dans les résultats; et son application en est toujours possible, quels que soient le sexe, l'âge et le tempérament du malade et à quelque degré que soit portée la cachexie que cette maladie peut avoir imprimée à l'économie.

» On n'eut pas plutôt éprouvé cette méthode de traitement contre la gale, que l'on conçut l'espérance d'en faire une heureuse application au traitement des maladies herpétiques très-multipliées de nos jours. Mais ici, vous dit M. Latour, le succès n'est pas aussi certain ni le procédé aussi simple; il est des modifications à introduire dans le traitement de ces dernières maladies, modifications que la grande habitude qu'il s'est donnée dans l'application de ce moyen thérapeutique a pu seule lui faire découvrir. Il est enfin des affections herpétiques qui résistent obstinément aux fumigations sulfureuses, quelque précaution qui soit prise d'ailleurs pour que leur emploi ne soit pas infructueux.

A cet égard, quoique M. Latour ait été extrêmement sobre de réflexions et de raisonnemens dans le cours de son mémoire, il n'a pu se refuser au désir d'indiquer très-succinctement la cause principale à laquelle doit être attribuée cette ténacité que certaines affections herpétiques apportent à toutes les méthodes de traitemens. Je vais le laisser s'exprimer lui-même, et d'autant plus

volontiers que sur ce sujet nos pensées ne diffèrent point.

« Si nous étions appelés, dit M. Latour, à rendre
» raison de la ténacité insurmontable de quelques ma-
» ladies de la peau, nous croirions pouvoir la trouver
» dans l'existence simultanée de plusieurs virus qui se
» cachent et s'enveloppent sous des formes qui leur sont
» à peu près communes, et qui rendent par cela même
» leur investigation plus pénible et leur expulsion plus
» difficile : je ne doute pas en effet, ajoute M. Latour,
» que si par le moyen d'une méthode de traitement
» parfaitement analytique, on pouvait parvenir à dé-
» pouiller les maladies dartreuses de toutes leurs com-
» plications, on ne les guérit facilement par l'emploi
» des fumigations sulfureuses. (1) »

» Il me reste encore à vous faire connaître, Messieurs, la dernière partie du mémoire dont votre commission est chargée de vous présenter l'analye. Les faits qu'elle renferme sont d'autant plus précieux pour la science, qu'ils en agrandissent en quelque sorte le domaine, en appliquant le traitement fumigatoire à d'autres maladies que celles dont le système cutané est le siége. M. Latour vous offre six exemples de rhumatismes chroniques guéris par le procédé de M. Galés. La lecture de chacune de ces observations commande un égal intérêt.

» Au reste, M. le docteur Naudin, notre confrère, n'a pas craint d'essayer les fumigations dans un cas de diabétès chez un vieillard de soixante ans, qui leur a dû

---

(1) *Voyez* à ce sujet le § III, p. 153, où nous avons rassemblé les observations de dartres compliquées de syphilis.

sa guérison (1), et M. B*** qui portait depuis très-long-tems un engorgement considérable de la rate, l'a vu se dissiper pendant le cours de son traitement, sans avoir cependant espéré ce résultat »

» Le mémoire de M. Latour est enfin terminé par quelques réflexions bien judicieuses, tant sur le traitement moral, qu'il est toujours bon d'adjoindre aux soins médicinaux, que sur les conditions que doivent réunir les établissemens du genre de celui qu'il dirige, sous le double rapport de l'aisance et de la salubrité : il se flatte que sous ces deux rapports, les lieux où il fait ses expériences, sont exempts de reproches fondés. »

Montauban. M. le docteur Combes-Brassard a publié dans le journal de Lot et Garonne plusieurs observations qui confirment l'efficacité des fumigations sulfureuses dans les maladies psoriques, herpétiques, humatimales, etc. Je vais extraire de son dernier article quelques observations, suivies d'un passage remarquable, consacré à déterminer d'une manière plus rigoureuse certaines indications de la méthode fumigatoire.

» La puissance du bain de vapeur sulfureuse, comme sudorifique rubéfiant, est incontestable; cet agent exerce son énergie sur tous les points de l'économie animale, ar gradations, qu'on mesure exactement; il est donc aisé de concevoir son efficacité prodigieuse dans les rhumatismes chroniques, les rhumatismes goutteux, et toutes les maladies susceptibles de soulagement ou de guérison par la voie des sueurs. Voici quelques faits :

Le sieur ***, de Moissac, se trouva délivré par six

(1) Voyez cette observation, page 234.

fumigations, d'une sciatique qui, soit qu'elle eût été négligée ou mal traitée, durait depuis douze ans.

Mme ***, également de Moissac, souffrait depuis longues années de douleurs qui devaient leur origine à une humeur laiteuse, et pour lesquelles elle avait fait inutilement les voyages de Bagnères, de Barèges et de Cauterez. Elle s'en trouva complètement affranchie au bout de dix fumigations.

M. L*** le fils, à la suite d'un rhumatisme aigu incomplètement terminé, se trouva frappé, dans les muscles fléchisseurs de toutes les phalanges, d'une rétraction telle que d'une part, les orteils repliés sous le pied rendaient la station et la marche presqu'impossibles, tandis que les doigts étaient appliqués contre la face palmaire des mains, de manière qu'il ne pouvait saisir solidement aucun corps. Dès les huit premières fumigations, les doigts se trouvèrent entièrement déliés; le dégagement des orteils, quoique plus tardif, devint très-remarquable à la douzième et quatorzième fumigation; à la vingtième, la cure fut achevée.

Depuis une époque déjà fort reculée, M. T*** de Villemur, était affligé d'un engorgement énorme au genou, avec douleurs sourdes continues, qui retenait la jambe dans un état habituel de flexion, et rendait ainsi la marche très-fatigante et même quelquefois impossible. Six fumigations dissipèrent en grande partie les douleurs, et diminuèrent le gonflement de plus des trois quarts. A la septième fumigation, il y eut renouvellement évident des douleurs dans l'article, quoique léger. L'application de la vapeur sulfureuse avait donc donné

jusque-là tous les avantages qu'on pouvait en attendre, et en cet état le mal réclamait un tout autre genre de moyen. J'eus recours au traitement que j'ai reconnu convenir au fongus articulaire, et les douleurs cédèrent complètement en peu de jours et sans retour. Il restait encore un peu de gonflement indolent et de la pesanteur. Ces reliquats disparurent à leur tour complètement par trois autres fumigations, après lesquelles le genou se trouva avoir parfaitement repris sa forme et sa souplesse naturelles.

« M. Galès et autres médecins se sont félicités de l'emploi des fumigations sulfureuses pour le traitement des *paralysies*. Cependant Mme. R*** et M. Desb***, n'en retirèrent aucun soulagement. Le succès de ce moyen me paraît subordonné à deux conditions : 1°. Que la paralysie soit encore assez récente pour que tous les principes de sensibilité et de motilité ne soient pas entièrement éteints dans les nerfs; 2°. que la maladie soit le produit de l'action sur le système nerveux de certaines matières délétères susceptibles d'être appelées au-dehors avec la sueur, ou d'être neutralisées par l'introduction du soufre dans l'économie. Telles sont les paralysies dépendantes d'une humeur psorique, rhumatismale, laiteuse, etc.; et celles que déterminent fréquemment les molécules de mercure ou de plomb chez les peintres, les doreurs, les potiers, et les autres artisans qui manient journellement les divers alliages de ces métaux. Les fumigations sulfureuses paraissent promettre dans ces cas des résultats propres à faire regretter le temps

qu'on consacrerait à des traitemens moins directs et moins efficaces.

« Chez les personnes grasses, replètes, qui abondent en sucs blancs, chez celles dont la peau est dense et peu perméable, la transpiration est souvent si insuffisante que la matière de cette excrétion s'arrête dans les faisceaux musculeux ou le tisssu cellulaire, et détermine, suivant les cas, ou des douleurs dans les membres, ou des boutons, des échauboulures et diverses éruptions, qui sont pour la nature un moyen de suppléer à l'irrégularité des évacuations cutanées. Dans quelques sujets, l'humeur transpirable, se dirigeant vers les poumons, engendre des affections catarrhales opiniâtres, un asthme humide; d'autrefois elle va stimuler les membranes du cerveau et produit des céphalalgies terribles; il n'est pas moins fréquent qu'elle aille assiéger l'estomac et les intestins, et frappe de langueur les fonctions digestives; enfin, son acreté s'exerçant sur les organes urinaires, peut être la cause primitive des maladies les plus opiniâtres ou les plus désastreuses. Les dérangemens nombreux qui peuvent venir de cette origine, se remarquent principalement chez les femmes, après leur temps critique, et chez les hommes depuis l'âge mûr jusqu'à la vieillesse. Non-seulement les fumigations y remédient immédiatement, mais elles en affranchissent encore les sujets pour tout le temps, quelquefois assez long, que se maintient la régularité qu'elles ont imprimées aux excrétions de la peau.

« Nous n'avons aucun moyen égal au bain de vapeur

sulfureuse comme sudorifique ; et si jamais on découvrait une substance qui, administrée à l'intérieur pût déterminer des sueurs aussi copieuses, il paraît impossible que son usage fût aussi innocent, ni qu'on pût le graduer avec la même exactitude. Il est à volonté fortement rubéfiant, ou au contraire très-relâchant; il a jusqu'à un certain point, ces deux propriétés, dans les proportions qu'on désire, suivant qu'il est purement sulfureux, ou qu'on fait évaporer avec le soufre, ou sans lui, des eaux médicamenteuses, ou diverses autres substances susceptibles de pénétrer le système à l'état de gaz. Certainement il serait absurde d'y recourir dans une maladie aiguë, consomptive ou toute autre qui n'aurait aucun rapport avec sa manière d'agir; mais il ne le serait pas moins de contester son efficacité prodigieuse et rapide dans des affections qui, jusqu'à ce jour, ont été complètement incurables, et dans une foule de maux pour lesquels on ne connaissait que des traitemens interminables et fort incertains. Sans doute il est aisé d'abuser de ce moyen si une certaine dose de jugement ne préside à son usage; sans doute il peut n'avoir que des succès très-bornés, si on ne sait faire concourir les secours qui sont nécessaires pour en préparer les avantages, ou ceux qu'exige la plénitude de la guérison. Mais ce moyen thérapeutique est par lui-même exempt de reproches et laisse très peu à désirer s'il en est de même de l'intelligence médicale de celui qui l'emploie. »

Le Puy. M. Joyeux, pharmacien au Puy, nous a communiqué un assez grand nombre d'observations de

gales, dartres, rhumatismes, guéris par les fumigations sulfureuses. Nous avons cité p. 234, une observation de teigne dont il a obtenu la cure radicale en très-peu de tems.

Brive. Nous avons cité de M. Marbeau, médecin à Brive, l'observation L^e., p. 185. Elle était accompagnée de plusieurs autres sur différentes maladies cutanées. Ce médecin a surtout éprouvé de bons effets des fumigations dans le traitement des douleurs rhumatismales.

Limoges. M. Dubois, pharmacien à Limoges, nous a transmis l'observation de M. Catidard, officier de santé, qui, pendant quatre mois, s'est soumis à l'usage des fumigations sulfureuses pour se délivrer d'une affection goutteuse rhumatismale dont le siége principal était aux pieds, aux genoux, aux reins, à l'épaule et au poignet droit. « Le premier effet que j'éprouvai des fumigations, dit le malade lui-même, me fit craindre de ne pouvoir en supporter l'usage. Une espèce d'oppression, un resserrement de la poitrine, des hémorrhagies nasales ne me permettaient pas de rester plus d'un quart d'heure dans la boîte fumigatoire; mais bientôt tous ces accidens cessèrent, et plus ma constitution s'améliorait, plus mon séjour dans la machine pouvait être prolongé. En dernier lieu, je suai à une température bien moindre qu'au début, et ne pouvais supporter que demi-heure au plus l'action de la chaleur. Une diminution sensible dans la fréquence et l'intensité de mes douleurs, la disparution de la maigreur où elles m'avaient jeté, le retour presque complet de l'exercice libre et facile de mes

fonctions, enfin une amélioration générale, furent les avantages que j'en retirai. »

Cette observation est curieuse sous le rapport de la susceptibilité du malade et de sa persévérance, malgré des accidens qui auraient rebuté tout autre qu'un homme de l'art.

Je ne pousserai pas plus loin cette nomenclature de villes où la méthode fumigatoire a été adoptée avec avantage. Je regrette de ne pouvoir citer les observations que j'ai reçues d'Alby, de Nantes, de Riom, de Brest, de Troyes, de Tours, de Bordeaux, de Dijon, d'Angoulême, d'Angers, de Rennes, de Rheims, de Beauvais, du Hâvre, d'Orléans et d'un grand nombre d'autres villes, la protection du Gouvernement ayant répandu mes appareils dans tous les chefs-lieux de départemens, comme on peut le voir par la circulaire suivante :

Paris, le 17 mai 1816.

A Monsieur le Préfet d.,

M. le Préfet, le sieur Galés, docteur en médecine, à Paris, a été conduit, par ses recherches sur la nature de la gale, à appliquer, par de nouveaux procédés, les fumigations sulfureuses au traitement de cette maladie et de plusieurs autres affections cutanées chroniques.

Les plus heureux succès ont couronné les essais du docteur Galés. Un jury, composé de plusieurs médecins distingués, et une commission prise dans le sein de

la Faculté de médecine de Paris, ont successivement examiné avec un soin particulier les effets de cette méthode; et ces commissions ont déclaré que, pour la guérison de la gale, elle leur paraissait infiniment supérieure, sous les rapports de l'efficacité, de l'innocuité et de l'économie, à toutes celles précédemment connues, et qu'elle devait également être considérée comme très-précieuse pour le traitement des autres maladies chroniques.

J'ai cru devoir, en conséquence, M. le Préfet, faire imprimer le mémoire présenté par le docteur Galés sur sa méthode, ainsi que les rapports et observations auxquels elle a donné lieu; et j'ai l'honneur de vous adresser plusieurs exemplaires de ce Recueil.

Il est à désirer que la méthode du docteur Galés soit mise en usage dans les grands hôpitaux et dans les autres établissemens, tels que dépôts de mendicité et maisons de détention, où l'on traite la gale et les autres affections cutanées ou chroniques. Tout porte à croire qu'il en résulterait une très-grande économie dans les frais de traitement de ces maladies.

Vous voudrez donc bien distribuer les exemplaires que je vous envoie, aux Administrateurs et aux Médecins des établissemens de ce genre qui existent dans votre département, en les engageant à faire établir dans ces maisons des appareils propres à administrer les fumigations sulfureuses.

Je joins à cette circulaire une note qui indique à quel prix le docteur Galés peut fournir des appareils

semblables à ceux dont il fait usage à Paris (1).

Je vous autoriserai volontiers, Monsieur le Préfet, à faire acquitter la dépense qui résultera de l'achat de ces appareils, soit sur les fonds des établissemens qui jugeront convenable de s'en procurer, soit, si vous le désirez, sur le fonds des dépenses imprévues de votre département.

J'ai l'honneur, Monsieur le Préfet, de vous offrir l'assurance de la considération la plus distinguée.

Le Sous-secrétaire d'Etat de l'Intérieur,

BECQUEY.

Progrès de la Méthode fumigatoire en Allemagne.

Berlin. — Les succès obtenus par l'emploi des fumigations sulfureuses furent bientôt connus en Allemagne, et le docteur Horn en fit le premier l'essai, à l'hôpital de la Charité à Berlin, au mois de février 1817. Malheureusement, les appareils qu'on employa furent si imparfaits, que les malades éprouvèrent de graves accidens de la vapeur sulfureuse qui s'en échappait. D'ailleurs, les malades furent mal choisis, puisqu'on y comprit des femmes enceintes et des femmes en couches. Il résulta de ces essais imparfaits et mal dirigés, que

(1) Le prix des appareils que j'ai fournis jusqu'ici avait été fixé à 472 fr.; aujourd'hui je l'ai réduit à 322, avec les instructions particulières et un exemplaire de mon ouvrage, les frais d'emballage compris.

M. Horn se déclara contre ma méthode, et la proscrivit comme dangereuse. Toutefois, d'après des expériences postérieures, M. Hufeland a reconnu et constaté l'efficacité des fumigations contre les dartres.

Vienne. — Cependant, au mois de juillet de la même année, le docteur De Carro, d'après la lecture de mon ouvrage, se décida à me demander deux appareils confectionnés sous mes yeux, pour être établis à Vienne en Autriche, et servir de modèle pour en confectionner d'autres. A peine le docteur De Carro eut-il reçu ces appareils, qu'il commença par essayer sur lui-même l'effet des fumigations, et entreprit ensuite d'y soumettre un très-grand nombre de malades. Les résultats en furent si avantageux et si différens de ceux de M. Horn, que M. De Carro fut obligé de faire construire un très-grand nombre d'appareils semblables aux miens, ou même un peu modifiés, et d'en expédier dans un très-grand nombre de villes de l'Allemagne. Peu de temps après, il m'écrivit la lettre suivante.

Vienne, le 25 septembre 1817.

MON CHER COLLÈGUE,

« Je vous ai déjà parlé de la grande différence du sultat des fumigations sulfureuses faites à Berlin, à l'hôpital de la Charité, et des miennes dans les fumigatoire de trois appareils, que j'ai érigés chez moi.

« Je vous ai aussi mandé la visite que me fit M. le docteur Horn, directeur du susdit hôpital, qui, quoique

très prévenu, par ses propres expériences, contre les fumigations sulfureuses, admira la perfection de mes appareils, qui, en effet, ne laissent absolument rien à désirer.

« Son rapport sur les essais faits à Berlin se trouve dans le journal, dont il est un des rédacteurs, intitulé : *Archiv für medicinische Erfahrung, etc.* (Archives d'expérience médicale, etc. Berlin, 1817. Cahier de mai et juin, p. 553 et suiv.) L'ayant sous les yeux, il ne m'est pas difficile d'expliquer cette différence de résultat. Le docteur Horn dit que l'appareil, fait pour deux malades à la fois, dont ont s'est servi, a été construit à Berlin, d'après les planches et l'explication que contient votre *Mémoire* ; que, malgré tous les soins donnés à sa construction, la vapeur sulfureuse s'échappait par tous les joints ; que plusieurs malades ont été affectés (ou *affectées*, car on n'a fumigé que des femmes), de vertiges, de défaillance, d'oppression, et même de crachement de sang ; que la chaleur de l'appareil était insupportable aux malades, dont la peau de quelques-uns devenait érysipélateuse ; que tous ces accidens ont obligé d'interrompre souvent les fumigations, et de réparer l'appareil ; enfin, que la cure des galeux, c'est-à-dire des *galeuses* (parmi lesquelles, chose incroyable ! des femmes enceintes et des femmes en couches) a été plus longue, plus coûteuse que par les autres méthodes, et que souvent même elle n'a eu aucun succès. Ces expériences ont été faites sur trente-quatre individus femelles, dont il donne le tableau, qui confirme son assertion.

« Des épreuves avec un appareil aussi imparfait, loin de prouver l'inefficacité et les inconvéniens de

votre méthode, mon cher collègue, ne me paraissent prouver que la maladresse des ouvriers qu'on a employés à Berlin. Est-il étonnant que des malades, suffoqués par l'acide sulfureux, aient éprouvé tous les symptômes désagréables dont parle le docteur Horn? Tant qu'on n'aura pas, à Berlin et ailleurs, des appareils aussi bien faits que les miens, au travers desquels il ne passe pas la moindre vapeur, soit pendant la fumigation, soit au moment où le malade sort de l'appareil, on ne saurait mieux faire que de s'en tenir aux autres méthodes de guérir la gale. Il est certain du moins que les femmes enceintes, et surtout les femmes en couches, s'en trouveront infiniment mieux.

« Le docteur Horn, à son passage par Vienne, vit deux de mes appareils en activité, entra dans une des chambres au moment où un malade, découlant de sueur, sortait de la machine, et avoua, quoique la porte et les fenêtres fussent fermées, qu'il ne sentait pas la moindre mauvaise odeur. Il vit aussi avec étonnement que l'intérieur de mes appareils, précaution de la plus grande importance, et négligée à Berlin, était garni de joncs, et crépi de gypse. Il vit aussi la manière soigneuse dont le capuchon s'applique sur la tête du malade, après l'avoir enveloppée d'un bonnet de nuit et de deux serviettes (de haut en bas et de bas en haut), qui empêchent le passage des vapeurs, tandis qu'à Berlin, suivant son rapport, le cuir du couvercle était *serré autour du cou*.

« Enfin, il serait inutile de pousser plus loin la comparaison d'expériences faites avec des appareils si dif-

férens, dont l'un est aussi remarquable par ses défauts, que les autres par leur perfection.

« Je puis, au contraire, assurer que le résultat de mes fumigations a surpassé mes espérances ; que j'ai déjà guéri beaucoup de maladies cutanées et arthritiques, des plus graves et des plus invétérées, avec promptitude et sans aucun accident désagréable ; et que, lors même que ces fumigations n'ont pas fait de bien, aucun malade n'en a éprouvé le moindre mauvais effet. Qu'on ne s'imagine cependant pas qu'elles réussissent dans tous les maux désespérés qui se présentent dans ma pratique ; mais, sans avoir, comme à Berlin, le courage de les appliquer à des femmes enceintes, et surtout à des femmes en couches, je ne conçois pas la possibilité d'aucun mauvais effet, lorsqu'on les administre avec cette prudence et ce discernement qu'exige tout remède puissant et héroïque. Il est vrai que je refuse souvent des malades qui en espèrent leur guérison ; mais comment y soumettre des pulmoniques, des personnes attaquées de rhumatisme aigu, de fièvre, de violens maux de tête, et souvent d'affections syphilitiques et autres, qui demandent un traitement différent ? »

De Carro.

Déjà mon mémoire avait été traduit en allemand par le docteur Joseph Wachter, sous le titre suivant : *Abhandlung über den Gebrauch der vorzüglichsten Bäder und Trinkwasser, nebst einem Berichte über die merkwürdigen Schwefelräucherungen des Herrn Doctor Galés, in Paris*, Wien, 1817. Mais M. de Carro, après avoir publié plusieurs avis sur les appareils fumigatoires, fit im-

primer, à Vienne, en 1819, ses *Observations pratiques sur les fumigations sulfureuses*, dans lesquelles il a consigné les résultats qu'il avait obtenus de l'emploi de ma méthode. Il serait trop long d'analyser ici le mémoire de M. de Carro; il me suffira de dire qu'on y trouve des gérisons extrêmement remarquables de dartres, de gales, de douleurs rhumatismales, d'affections arthritiques, d'ulcères de mauvaise nature, etc. Ce médecin a constaté comme moi l'inefficacité des fumigations sulfureuses dans le traitement des dartres, d'ulcères ou d'autres symptômes syphilitiques, si elles ne sont associées aux préparations mercurielles; il a vu un écoulement blennorrhagique supprimé par les fumigations, reparaissant lorsqu'on les interrompait, et supprimé de nouveau lorsqu'on en reprenait l'usage. « J'ai traité, dit-il, des personnes de tout âge, depuis cinq ans jusqu'à soixante-dix. Une petite fille de six ans, bien portante d'ailleurs, et un petit garçon de cinq ans, très-délicat, ayant l'une et l'autre une maladie de la peau, qui, après avoir résisté à tous les remèdes ordinaires, a été guérie par les vapeurs sulfureuses, n'ont pas été affaiblis par ces fumigations, dont la première a pris vingt-trois, et le second quatorze.

» Quant aux vieillards, la seule crainte que m'inspirait leur âge trop avancé, m'a souvent empêché de les admettre, et dernièrement, entre autres, un octogénaire, souffrant de lumbago et de douleurs arthritiques dans les genoux, fut frappé d'apoplexie, trois jours après mon refus de lui administrer les fumigations. Mais ceux que j'ai cru pouvoir traiter n'en ont point été

incommodés. Une de mes guérisons les plus remarquables est celle d'un septuagénaire, dont les bras, depuis le coude jusqu'au poignet, et les jambes, depuis le genou jusqu'à la cheville, couverts depuis un an et demi, de la plus affreuse éruption herpétique que j'aie encore eu à traiter, en a été entièrement délivré, en seize jours, par quatorze fumigations. »

Mais M. de Carro ne s'est pas borné à son établissement particulier de Vienne : il a voulu que les autres villes d'Allemagne et même des pays les plus éloignés, jouissent des bienfaits des fumigations sulfureuses. Déjà il écrivait en 1818 : « On est occupé maintenant à construire quelques boîtes fumigatoires à l'hôpital militaire et au grand-hôpital civil de Vienne. M. George Biegler, premier maître-maçon de l'artillerie impériale, auquel je dois le perfectionnement des appareils que j'ai fait venir de Paris, est chargé de ces ouvrages.

» Déjà quelques médecins hongrois ont suivi mon exemple. A Presbourg, MM. les docteurs Marsowsky, Schonbauer, Endlicher et Würzler se sont associés pour un fumigatoire, dont j'ai été inspecter le local, qui est excellent. Leur début est très-satisfaisant. MM. les docteurs Csokenlaü à Temeswar, et Szalay à Stein am-Anger, sont aussi occupés à ériger des appareils, que je leur ai envoyés. »

Un an plus tard, ses envois avaient été déjà extrêmement considérables, puisqu'il donne, dans son ouvrage, le tableau de quarante-huit appareils expédiés à Presbourg, à Temeswar, à Breslau, à Rome, à Bukarest, à Odessa, à Londres, à Prague, à Laybach, à Trieste,

à Venise, à Cronstadt, à Troppau, à Janina, à Varsovie, etc., etc.

Depuis cette époque M. de Carro m'a communiqué, dans une correspondance très-détaillée, une foule d'observations importantes et de détails intéressans sur les progrès de la méthode dont il est un des plus ardens propagateurs. Je vais extraire encore de son ouvrage les détails suivans sur les résultats obtenus par ses confrères, en Allemagne.

Le docteur Stiller, médecin de l'hôpital des Frères de la Miséricorde, lui écrivait dans Vienne même, le 24 août 1818 : « L'appareil fumigatoire que vous avez fourni à notre hôpital, et mis en activité le 3 juillet dernier, ayant répondu à nos vœux, je m'empresse, au nom de la communauté entière, de vous exprimer la sincère reconnaissance que nous devons à tant de titres à un médecin aussi distingué, au zélé promoteur des choses bonnes et utiles.

» Je regrette vivement qu'étant depuis si peu de temps en possession de cet appareil (du 3 juillet au 18 août), il me soit impossible de vous faire part de faits plus nombreux et plus satisfaisans. J'espère cependant qu'un relevé sommaire de notre protocole confirmera les heureux résultats de la méthode fumigatoire, et sera en harmonie avec vos propres observations.

» Sur vingt-sept galeux, vingt-quatre ont été guéris en dix à quinze fumigations, et trois n'en ont eu besoin que de quatre à six.

» J'ai observé que la gale humide, plus opiniâtre que la gale sèche, exige un plus long traitement.

» Un malade, atteint d'une gale syphilitique, a été guéri, à l'aide du calomel, en vingt-cinq fumigations.

» Tous, à l'exception de ce dernier, ont été guéris sans médicamens internes.

» Neuf malades, souffrant de maux arthritiques, ont éprouvé les meilleurs effets des vapeurs sulfureuses. Six ont été guéris; deux en ont obtenu plus ou moins de soulagement; un seul, dont le mal était invétéré, s'est montré rebelle aux fumigations.

» Deux cas de sciatique ont résisté jusqu'à présent à quinze séances.

» Une paralysie complète des extrêmités inférieures, dont la cause était arthritique, a été tellement améliorée par ce traitement, que le malade peut remuer les deux jambes et se tenir debout avec moins de soutien. Aucun de ces malades n'a pris de médicamens intérieurs.

» Par conséquent, sur ces trente-neuf individus, galeux et arthritiques, soumis aux fumigations, trente-six ont été guéris ou très-soulagés; trois seulement n'en ont éprouvé aucun bien. »

Brünn. (Moravie.) « Vers la fin de 1817 une société de médecins établit à Brünn un fumigatoire, dont les résultats confirment l'efficacité des vapeurs sulfureuses. Vingt-sept malades souffrant de rhumatismes opiniâtres, de divers maux du système lymphatique, glandulaire et cutané, ont été guéris, pour la plupart, lorsque leur prudence a secondé l'effet de ce remède. On a vu des malheureux qu'il fallait porter dans l'appareil, et d'autres qui, épuisés par leurs souffrances, s'y traînaient avec peine, retourner à leurs affaires guéris et contens.

Ces guérisons ont été effectuées dans une saison peu favorable, en dix, huit, six, et quelquefois même en moins de séances. Deux cas seulement, excessivement opiniâtres, en ont exigé vingt-quatre. » (*Extrait de la Gazette de Vienne, du 4 avril* 1818.)

Presbourg. Les médecins du collége médical de cette ville, publièrent, en 1818, une notice dans laquelle ils s'expriment ainsi : « En annonçant, le 17 septembre 1817, notre projet fumigatoire, nous ne pouvions que nous étayer de l'expérience du docteur Galès. Une pratique de neuf mois, sans nous autoriser encore à porter un jugement définitif sur cette méthode, nous permet maintenant de reconnaître la vérité des assertions de ce médecin.

» Quoique l'hiver parût peu favorable aux fumigations, des précautions convenables nous en ont assuré le succès dans des maux graves et opiniâtres.

» Ainsi qu'à Vienne, nous avons reconnu l'efficacité de ces vapeurs dans les affections arthritiques, les lumbago, la sciatique et autres maux chroniques de ce genre, les dartres et la gale; et nous pouvons dire avec le docteur de Carro, « que dans les maladies sus-
» ceptibles de guérison ou de soulagement, la propor-
» tion des cas où l'on échoue est petite en comparaison
» de ceux où l'on réussit. »

» Quoique les fumigations ne soient point infaillibles, nous disons aussi : « que jamais l'art de guérir
» ne posséda de remède plus actif ni plus efficace, et
» que ce traitement, qui exige quelquefois beaucoup
» de persévérance, étonne souvent par la promptitude
» de ses effets. »

Sarvaar. (Hongrie.) Le docteur Grantzow écrivait à M. de Carro, le 30 juillet 1818 : « Mon premier malade a été un prêtre de vingt-un ans, venu ici de fort loin pour essayer les fumigations, que ses médecins lui avaient conseillées, comme dernière ressource, dans un cas rebelle à tous les remèdes connus. Ce malade avait à l'entour du cou une tumeur scrofuleuse de la grosseur *de dix poings d'homme.* La respiration en était si gênée, qu'il ne pouvait pas faire cinquante pas sans se reposer. Trois fumigations diminuèrent d'un tiers le volume de cette tumeur et firent cesser l'asthme qui le suffoquait. Après quinze séances, la tumeur avait presqu'entièrement disparu; mais, ses affaires ne lui permettant pas de rester ici plus long-temps, et mon défaut d'expérience dans ce nouveau remède m'empêchant de fixer un terme à son entier rétablissement, il partit, bien résolu de revenir achever sa cure au mois de septembre prochain.

» Voici un cas, s'il est possible, encore plus remarquable, et qui m'a donné la plus haute opinion des fumigations : Un homme, ou plutôt un squelette, âgé de trente et quelques années, qui souffrait depuis neuf ans, et avait été traité, surtout depuis trois ans, par plusieurs célèbres médecins ; qui était à peine en état de faire quelques pas ; qui n'avait que tous les cinq ou six jours, à l'aide purgatifs, de petites selles dures et globuleuses, précédées de deux ou trois cuillerées de matière puriforme ; qui ne mangeait pas ; qui ne dormait jamais sans opium, et seulement lorsqu'on le couchait sur du foin ; qui éprouvait des douleurs excessives dans

le bas-ventre, dans les extrêmités, et surtout dans les tumeurs, grosses comme un œuf, qu'il avait à l'humérus gauche et à l'articulation du genou du même côté; cet homme, dis-je, à mon grand étonnement, fut délivré de ses douleurs après quatre fumigations. Les trois premières firent empirer son état et augmentèrent son découragement. Enfin, il commença à avoir tous les matins une selle régulière, l'évacuation puriforme cessa, toutes les douleurs diparurent, et au bout de douze fumigations, il prit congé de moi en bonne santé. Après avoir passé tant d'années malheureuses, sa guérison lui paraît un miracle et fait la plus grande sensation dans cette contrée. »

» Les rhumatalgies, les crampes, et surtout les taches hépatiques, n'ont exigé qu'un petit nombre de fumigations. »

Progrès de la méthode fumigatoire en Russie.

Moscou. M. le docteur Luc de Picouline, dont il a déjà été parlé, page 172, ayant été à portée d'examiner mon établissement fumigatoire dans tous ses détails, et de suivre le traitement de plusieurs malades, a voulu faire participer la Russie aux avantages des fumigations sulfureuses. Il a fait l'acquisition d'un appareil qui a été transporté à Moscou, où sans doute il aura servi de modèle, pour en construire un grand nombre d'autres. Je n'ai reçu, au reste, aucuns détails sur les résultats qu'on a obtenus dans cette ville.

Pétersbourg. Je dirai la même chose de Pétersbourg,

quoique M. le docteur Reymann, l'un des plus illustres médecins de cette capitale, ait fait l'acquistion d'un de mes appareils.

Odessa. Le docteur de Carro a envoyé de Vienne à Odessa un appareil fumigatoire au docteur Louis. Celui-ci lui écrivait à la date du 31 mai 1818 : « Le premier malade qui s'est servi de votre appareil, avait un rhumatisme au bras droit et au cou depuis trois mois. Ce bras était incapable d'exécuter le moindre mouvement. On pouvait l'éloigner du tronc, à quelques pouces de distance, mais il retombait aussitôt, comme un membre paralysé. Essayait-on de le porter plus loin, la douleur s'y opposait. Ce membre était en outre réduit au tiers du volume du bras gauche. Pendant l'affection rhumatismale, le genou droit fut atteint aussi de douleurs avec gonflement. Le malade ne pouvait marcher, et après huit jours l'articulation se remplit d'une grande quantité de sérosité, qui fut absorbée la nuit suivante. Dès les premières fumigations le bras devint susceptible de quelques mouvemens spontanés, et dès-lors, et jusqu'à la soixante et quinzième, les progrès ont toujours été croissant, et aujourd'hui le bras est presque l'égal de l'autre pour l'étendue, la force ,la variété des mouvemens, et même pour l'embonpoint. Les progrès du cou ont été moins rapides et moins constans, et le malade y éprouve encore de la roideur. Depuis quinze jours, ayant ressenti de nouvelles douleurs au genou droit, qui s'est encore rempli d'eau, j'ai cessé les fumigations et appliqué un cautère à la jambe droite. Cependant le bras et le cou ont encore fait des progrès, de manière que la vapeur, en

guérissant ces deux parties, atteintes d'un rhumatisme porté au dernier degré, a fait, pour ainsi dire, l'analyse des incommodités du malade, et guéri ce qui était proprement de son ressort. »

Progrès de la méthode Fumigatoire en Angleterre.

Je possède peu de renseignemens sur les progrès de ma méthode dans la Grande-Bretagne ; cependant, M. J. de Carro a expédié plusieurs appareils pour ce royaume ; M. Assalini dit, dans l'ouvrage dont je parlerai tout-à-l'heure, que trois de ses appareils ont été transportés en Angleterre par des gentilshommes anglais ; moi-même, j'en ai vendu un assez grand nombre à Paris pour cette destination.

Je dois surtout signaler ici l'accueil favorable que ma méthode a reçu d'un des plus zélés philantropes de la Grande Bretagne, M. Basile Cochrane, qui consacre une immense fortune à la propagation de toutes les découvertes utiles. Ce généreux ami de l'humanité a visité mon établissement avec le plus grand soin, et a suivi pendant long-temps, le traitement d'un grand nombre de malades. Il a été témoin des succès journaliers que j'obtenais pendant son séjour à Paris, et il a fait tous ses efforts pour faire adopter ma méthode dans sa patrie.

J'ai reçu aussi la visite de M. Richard Reece, éditeur de la *Gazette of Health* (Gazette de santé) de Londres, qui a bien voulu rendre compte de ce qu'il avait vu dans le n°. 33 de son journal.

« Le jour suivant, dit-il, je passai chez le docteur Galés, l'inventeur d'une machine, propre à envelopper le corps dans la vapeur de soufre, dans les cas de gale, de lèpre et de rhumatisme. Le docteur me reçut très-poliment; il me montra plusieurs de ses machines dans lesquelles étaient assis des malades affectés de maladies différentes. Un malade ayant un *Noli me tangere*, qui avait été soumis trois fois à une fumigation sulfureuse, se trouvait en toute apparence beaucoup mieux et le mal avait l'air de céder au remède. Le docteur me montra des dessins variés de plusieurs affections cutanées, principalement de nature chronique, pour lesquelles ce mode de traitement avait été employé avec succès.

« Quoiqu'il y eût une douzaine de malades qui fissent usage du remède en même tems, on ne sentait pas la moindre odeur de soufre. Il me dit que ce mode de traitement était répandu dans tout le continent, et que les médecins de Vienne et d'Italie en faisaient le plus grand éloge pour le traitement des maladies de la peau, des ulcères phégédéniques et du rhumatisme. Il se plaignit beaucoup de l'indifférence que lui avaient témoignée les médecins de Londres. Je lui dis que M. Prees-Price, habile chirurgien de Londres, avait publié dernièrement une traduction de son ouvrage, et qu'il n'y avait pas le moindre doute que son mode de traitement en fût mis en pratique en Angleterre, etc. »

L'assurance que me donna M. Richard Reece n'était pas illusoire. Peu de tems après je reçus un avis ainsi conçu sur l'emploi de ma méthode en Angleterre.

Avertissement.

« On vient de faire usage, en Angleterre, d'une *baignoire à vapeurs*, qui réunit toutes les conditions désirables dans cette sorte d'instrument sanitaire. Elle est propre à l'administration de toutes les espèces de douches, de fumigations sèches ou humides, et son imperméabilité est supérieure à celle de toutes les baignoires connues.

Cet ustensile est susceptible de s'allonger et de se raccourcir de sorte qu'un malade a, au besoin, la faculté de s'y tenir couché, situation qu'il ne peut prendre dans les baignoires d'usage en France.

Il y est mollement ou couché ou assis; son siége ou son lit ne comporte, dans sa construction privée, aucun corps dur qui puisse fatiguer des membres douloureux, ni même froisser des chairs délicates.

Cette baignoire se transporte au domicile du malade, y est montée et établie avec ses accessoires en très-peu de tems; elle n'entraîne aucun inconvénient d'humidité ni de malpropreté; l'aspect de cet instrument, à l'extérieur comme à l'intérieur, est celui d'un meuble agréable.

Les appareils ingénieux qui tiennent au service de cette machine, comme chaudière, réservoirs à douches globe de compression, réchauds à vapeurs, conduite de fumée, évacuations des gaz, sont tous construits dans un système nouveau qui permet de l'établir et de les exploiter dans l'appartement le plus somptueux. »

Enfin, les fumigations ont triomphé de l'indifférence et des obstacles que les médecins ont mis à sa propagation. Voici une communication qui m'est adressée par le docteur A. Bianchi, établi à Liverpool.

Paris, le 25 août 1824.

Mon cher Confrère,

Si j'eusse prévu, avant mon départ d'Angleterre, que vous étiez sur le point de publier de nouvelles observations au sujet des fumigations sulfureuses, dont le public vous est redevable, je vous aurais fourni de nombreuses preuves de succès dans une grande diversité de maladies que j'ai traitées par votre méthode, jointe au système évacuatif interne, à Liverpool où je l'ai introduite, il y a quelques années. Mais, n'ayant pas les détails devant moi, je ne vous rapporterai ici qu'un seul fait, lequel étant en même tems très-récent, je vous l'offre de mémoire sommairement, le voici :

Mme Suzanne Langley, de Dartmouth en Devonshire, âgée de trente-quatre ans, se trouvait depuis vingt-deux mois paralysée de tous ses membres; elle n'avait de libre que les yeux et la langue; on était, pendant tout ce temps, obligé de la nourrir et de la porter dans sa chambre comme un enfant nouveau-né. Ajoutez à cela qu'elle avait les doigts tordus en tous sens par la goutte et de fortes concrétions sur chaque phalange; elle avait les genoux extrêmement enflés et obstrués de manière que les jambes en étaient atrophiées et ne présentaient à la vue que les os couverts de la peau. Elle souffrait des douleurs inouïes, et passait les nuits pour la plûpart sans dormir; les parois de l'abdomen étaient dures comme du bois.

Ayant usé de tout ce que la pratique ordinaire a de plus efficace inutilement, et se trouvant abandonnée de ses médecins, elle se croyait perdue, lorsqu'une dame de sa connaissance, à qui j'avais eu le bonheur de faire

du bien, lui recommanda avec énergie mes fumigations sulfureuses. Elle se décida, et incapable de faire un voyage par terre, pas même d'une journée, elle se fit transporter chez moi par mer à Liverpool.

Ayant reconnu à cette dame une volonté absolue, un courage et une persévérance à toute épreuve, j'entrepris de la guérir par le système susdit que je reconnais pour le plus vrai et le plus rationnel, et j'osai même lui prédire les progrès journaliers qu'elle ferait, à dater d'une certaine époque.

Au bout d'un mois, elle commença à se servir de ses mains et bras; au bout de trois, elle était quitte de toutes ses douleurs et se servait de béquilles. Après lui avoir administré soixante-quinze fumigations et l'avoir évacuée par haut et par bas autant de fois, elle s'est trouvée parfaitement rétablie de tous ses maux, et remise dans le libre exercice de toutes ses fonctions et de tous ses membres, sans exception quelconque; et se trouve bien portante comme elle l'était avant l'invasion de la maladie; voilà six mois que ce bien-être dure. Je ne lui ai rien promis à l'égard des nodus ou concrétions sur les phalanges de ses doigts. Ils se sont disipés comme par enchantement. M.-A. BIANCHI.

Progrès de la méthode Fumigatoire en Italie.

Padoue. Le célèbre professeur Louis-Valérien Bréra est un des premiers qui aient fait usage des fumigations sulfureuses; il reçut, au commencement de février 1818, un appareil du docteur de Carro, et il lui écrivait le 1.er

juillet de la même année : « Aussitôt après l'arrivée de votre appareil, je m'en servis avec le meilleur succès, dans un cas de dartre chronique et rebelle à toutes les ressources de notre art. »

« J'ai le projet d'essayer les vapeurs sulfureuses dans la pélagre, conjointement avec mes collègues Ruggieri et Caldani. »

Parme. M. Louis Frank, l'un des plus illustres médecins contemporains, fut un des premiers à propager dans la Haute Italie la méthode fumigatoire. On en jugera par la lettre suivante, qu'il me fit l'honneur de m'adresser, dès qu'il eut monté un de mes appareils.

Parme, 15 avril 1818.

MONSIEUR ET TRÈS-CHER COLLÈGUE,

JE réponds un peu tard à votre obligeante lettre, mais ma négligence est excusable, considérant que j'ai voulu établir l'appareil fumigatoire avant de vous écrire. Quelque exact que soit le dessin de cet appareil, et quoique j'aie encore été aidé par le modèle que vons avez eu la bonté de m'envoyer, j'ai cependant trouvé des difficultés dans sa construction, par le défaut d'habiles ouvriers; enfin, à force de patience je suis parvenu à l'établir, et d'après les essais que j'ai faits jusqu'ici je vois qu'il répond parfaitement au but que l'on se propose.

Quoique votre ouvrage soit connu en Italie et que l'on sache les succès que vous avez obtenus par les fumigations sulfureuses, ainsi que le docteur de Carro,

il n'existe cependant encore dans aucune autre ville de la Haute Italie de machine fumigatoire qu'ici. J'apprends qu'à Padoue, M. le professeur Brèra s'en est procuré un de Vienne, mais il n'est pas encore en activité.

M. le docteur Assalini à Naples, doit avoir monté un établissement fumigatoire. Il a même obtenu un privilége d'introduction pour cinq ans; il paraît qu'en général, on est convaincu de sa grande utilité.

Je fais prendre depuis quinze jours les fumigations sulfureuses à un jeune médecin qui a une dartre squameuse à la figure, qu'il porte déjà depuis dix ans et qui a résisté à tous les remèdes employés jusqu'ci. On a déjà obtenu quelques avantages; à compter d'aujourd'hui, il prendra les fumigations deux fois par jour; et, si ce premier essai réussit, la réputation des fumigations sera définitivement établie. Je m'empresserai de vous instruire de l'issue, et en général des progrès que doivent faire nécessairement, en Italie, vos utiles recherches.

En attendant, je vous prie, Monsieur et très-estimable Collègue, d'être bien persuadé de la parfaite estime avec laquelle je ne cesserai d'être, etc.

Louis Frank.

Naples. On a vu par la lettre qui précède, que le docteur Assalini avait formé à Naples un établissement fumigatoire. Ce médecin a publié depuis, un volume sous le titre suivant : *Ricerche mediche su i bagni di vapore e di calorico, e sulle fumigazioni di sostanze ammoniacali e balsamiche, di zolfo, di mercurio, ec. ec., del dot. Paolo Assalini. Tomo* 1. *Napoli*, 1820.

On voit, par le titre de cet ouvrage, que le docteur Assalini ne se borne pas à l'administration des vapeurs de soufre, mais qu'il en emploie de toute espèce. C'est une extension toute naturelle de ma méthode. Le cinabre, les aromates, l'ammoniaque, etc., etc., peuvent être substitués au soufre, et produire à l'état de vapeur une impression médicamenteuse particulière sur l'économie. Mais, outre l'extension donnée à l'administration des agens médicamenteux, M. Assalini a fait subir encore quelques changemens à mes appareils, et notamment une modification majeure. Il a fait exécuter des appareils *portatifs*, de telle sorte que chacun peut en faire usage et les transporter avec lui dans ses voyages, sans avoir besoin de la surveillance d'un homme de l'art. Je ne saurais approuver cette pratique sans de grandes restrictions. En effet, si un individu quelconque peut prendre impunément des fumigations aqueuses ou aromatiques, on ne saurait permettre qu'il s'administre lui-même des fumigations médicamenteuses actives, telles que les sulfureuses mercurielles, etc., sans la direction d'un homme de l'art. Sous ce rapport, l'extension donnée à la méthode fumigatoire par M. Assalini, offre de graves inconvéniens.

Toutefois, cette remarque n'ôte rien à la justesse et à l'exactitude de ses observations sur la manière d'agir des fumigations, sur les fonctions des systêmes absorbans, et sur les indications que présentent diverses maladies de l'emploi de ce moyen héroïque. « Douze cents guérisons obtenues, dit-il, à Naples, dans l'espace de douze mois, par les fumigations employées, soit comme

moyen curatif, soit comme moyen auxiliaire, ont servi de base à mon travail. »

Ce travail est précédé d'un *Essai médical sur les vaisseaux lymphatiques*, que l'auteur avait publié pour la première fois en français à Paris, en 1787. Cet Essai avait eu, à cette époque, le plus grand succès; et, comme il était devenu extrêmement rare, M. Assalini l'a reproduit en italien, en tête de son ouvrage. Il y traite successivement de l'angeïologie lactée et lymphatique, des glandes lymphatiques, de l'usage de ces vaisseaux et de ces glandes, de leurs maladies, des altérations morbides qui s'observent dans l'absorption et la résorption, de l'augmentation et de l'affaiblissement de ces fonctions, des obstacles à la circulation de la lymphe, enfin, de l'absorption des substances appliquéees à la superficie du corps.

On sent combien un pareil travail ajoute de prix à l'ouvrage du docteur Assalini, et comme il se trouve bien placé au-devant de ses recherches sur les bains de vapeurs. Passant ensuite aux fumigations qui font l'objet spécial de son livre, l'auteur fait l'histoire de cette méthode thérapeutique dont on trouve des traces jusque dans la plus haute antiquité. « Hippocrate, dit-il, recommande fréquemment, dans ses ouvrages, l'emploi des fumigations. Il veut qu'on varie le choix des substances, suivant la différence des indications qu'un médecin habile sait déterminer. Ce grand homme mettait en usage, tantôt les fumigations de vinaigre, tantôt celles d'alcool, tantôt celles d'eau simple. Il faisait brûler des rameaux de cyprès, de myrthe, de genièvre

d'olivier, des feuilles de laurier, de lierre terrestre, d'oranger, des fleurs de sureau, de camomille, de rose, les baies de genièvre, la cannelle, le gérofle, la myrrhe, le galbanum, l'encens, la râpure de corne de cerf, le poil de chèvre, les plumes, le musc, le castoreum, l'assa-fætida, le succin, le benjoin, le camphre, etc., suivant que l'une ou l'autre de ces fumigations lui paraissait plus appropriée à la nature de la maladie.

« Les Romains parlent souvent de vapeur sèche, et de chaleur sèche, témoin Celse (1) qui, parlant de la paralysie ou de la résolution des nerfs, propose les fumigations sulfureuses comme un remède efficace. *Pars involvenda est et subjicienda pruna lenis et sulfur.* Pline dit à ce sujet : *Est autem utilis sulfurata nervis.* Horace ne se montre pas content des thermes sulfureux de Baia, où il était allé pour se guérir de la goutte. Voici comment il s'exprime :

.... Sane mirteta relinqui,
Dictaque cessantem nervis elidere morbum
Sulfura contemni.... *Lib. VIII, epist.* 15.

» Paul d'Egine, Vico, Massa, Musa Brassavole, Fabrice d'Aquapendente, Fallope, Fracastor et autres anciens médecins ont parlé très-souvent de bains de vapeur et de fumigations sèches, comme propres à combattre plusieurs maladies opiniâtres, notamment l'éléphantiasis et la lèpre. Arétée (2) s'exprime très-clairement sur

(1) Lib. III, c. 27.
(2) Lib. II, c. 1.

l'usage du même moyen. « C'est, dit-il, un excellent remède que l'évaporation faite dans des tonneaux, pour procurer la sueur, de telle sorte que la tête s'élève au-dessus du tonneau pour respirer l'air frais, tandis que tout le reste du corps est échauffé. »

« Le célèbre Bacci, dans son traité *De Thermis*, assure que cette manière de provoquer la sueur était exprimée par le mot *suer dans le tonneau.* «

Gaubius parle aussi de petites maisons fumigatoires. « *Variæ inventæ sunt domunculæ, intrà quas æger, corpore nudo, capite foràs porrecto, coercitum excipiat vaporem.* »

« Plusieurs appareils, pour diriger les vapeurs médicinales dans la poitrine, ont été inventés en Angleterre, en France, en Allemagne et en Italie. La boîte de Mudge, de Plymouth, et son essai sur la méthode qu'il propose pour guérir non-seulement les catarrhes récens, mais encore les phthisies pulmonaires, en faisant inspirer au malade des substances balsamiques volatilisées par le calorique, méritent de fixer l'attention de tout médecin praticien. Long-tems avant lui, Boerrhaave avait coutume de conseiller les vapeurs d'eau distillée de fleurs de sureau, dans les catarrhes pulmonaires accompagnés d'une abondante expectoration.

» Dans l'amaurose commençante, Scarpa conseille l'emploi de vapeurs ammoniacales, en les dirigeant sur les yeux plusieurs fois le jour, jusqu'à ce qu'elles provoquent le larmoiement. J'ai entendu, à Pavie, le célèbre Pierre Frank parler, dans ses leçons, de l'efficacité des vapeurs sulfureuses pour guérir la gale. Dans plusieurs endroits de l'Italie, j'ai vu guérir cette mala-

die par le même procédé ; j'ai vu guérir radicalement une famille de onze personnes galeuses, par la seule précaution de se rassembler autour d'un vase de terre, dans lequel on tenait du soufre en fusion sans l'enflammer; et ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'aucun de ces individus ne souffrait le plus léger accident de l'inspiration de la vapeur qui s'exhalait de ce vase. Moi-même j'ai conseillé, dans les premières années de ma pratique, de brûler environ deux dragmes de soufre dans une poële introduite sous les couvertures du lit pour en parfumer les draps, les chemises et les habits des galeux. »

« Enfin le docteur Galés, secondant les vues économiques des administrateurs de l'hôpital Saint-Louis à Paris, imagina de substituer à l'onguent soufré les fumigations sulfureuses..... Le docteur Galés recueille aujourd'hui le fruit de ses honorables fatigues. Il a la douce satisfaction de voir accueilli et propagé par toute l'Europe l'usage des fumigations et des bains de vapeurs. Dernièrement encore, plusieurs appareils ont été envoyés de Vienne en Italie, par la bienveillance du gouvernement autrichien, et ont été établis dans les cliniques des universités de Padoue et de Pavie ; et les heureux résultats, recueillis par les savans professeurs de ces écoles, doivent sans aucun doute multiplier les observations et accroître la masse de nos connaissances sur cette importante matière.

» Les guérisons extraordinaires obtenues par le moyen des étuves artificielles, ont enfin fixé l'attention, non-seulement de la faculté de médecine de Paris et du gouvernement français, mais encore celle de tous les gou-

vernemens, de toutes les écoles de médecine et de tous les établissemens publics de bienfaisance. «

J'ai traduit ce long passage du livre de M. Assalini, pour faire voir ce que les anciens avaient dit sur les fumigations sulfureuses, et l'immense différence qu'il y a de ces essais informes tentés avant moi, au procédé simple, facile et sûr, que j'ai inventé. L'auteur parle ensuite des étuves des Moscovites, des bains de pluie et de vapeur des Egyptiens, et termine cette première partie de son travail par les corollaires suivans : « Au moyen des bains de calorique et des fumigations, l'art de guérir peut :

« 1° Exciter le système dermoïde, rétablir la transpiration et provoquer la sueur.

» 2° Ramollir le tissu cutané, et relâcher certaines parties affectées d'inflammation.

» 3° Calmer la sensibilité exagérée du système nerveux.

» 4° Provoquer l'éruption des exanthèmes et des dartres, et attirer les humeurs rhumatiques et goutteuses des parties nobles vers d'autres parties moins essentielles à la vie.

» 5° Combattre les vices organiques de la peau tels que les dartres, la gale et même la teigne.

» 6° Abréger et rendre plus sûr le traitement de la maladie vénérienne.

» 7° Procurer la résorption de la lymphe arrêtée dans les glandes lymphatiques et dans le tissu cellulaire des articulations.

» 8° Rétablir l'action et le ton des membranes muqueuses.

» 9° Réveiller l'action musculaire et celle des organes de la digestion.

» 10° Déterminer la cicatrisation de certains ulcères chroniques.

» Et qu'on ne croie pas, ajoute immédiatement l'auteur, que ce que j'ai déjà dit et ce que je dirai dans la suite sur l'efficacité des fumigations, ait pour but de présenter ce moyen thérapeutique comme une panacée universelle, à l'instar de ces empiriques vagabonds, qui vantent ce qu'ils ne connaissent pas, et se mêlent de faire ce qu'ils n'ont jamais appris; je considère les étuves artificielles comme un moyen, tantôt principal, tantôt auxiliaire, très utile en médecine pour la guérison des maladies qui en offrent l'indication, conjointement avec les remèdes ordinaires, que l'art enseigne à ses ministres, et je ne doute nullement que ce moyen ne contribue puissamment à en abréger la cure et à la rendre plus certaine. »

Voilà une profession de foi à laquelle je ne crains pas de m'associer. Le nom de M. Assalini est trop connu et trop bien apprécié dans le monde médical, pour qu'on puisse révoquer en doute aucune de ses assertions.

La partie pratique de son ouvrage se compose d'un recueil d'observations, propres à confirmer la justesse des corollaires rapportés plus haut. On remarque des exanthèmes répercutés, des éruptions morbilleuses, des abcès laiteux, des affections rhumatismales, vénériennes, des engorgemens lymphatiques, des vomisse-

mens opiniâtres produits par la répression du flux hémorrhoïdal, des toux convulsives, des hypocondries, des paralysies, des douleurs sciatiques, un spasme cynique etc. etc., ou guéris ou évidemment soulagés par la méthode fumigatoire.

L'ouvrage est terminé par des tableaux des malades soignés par ce procédé dans l'hôpital militaire du Saint-Sacrement et dans le grand hôpital de Palerme.

Progrès de la méthode fumigatoire en Espagne.

Cadix. M. Assalini, dans l'ouvrage dont nous venons de faire l'analyse, dit avoir envoyé un appareil à Cadix.

Barcelone. Les médecins de cette ville se sont long-tems opposés à la prospérité d'un établissement fondé par le docteur Rous, à qui j'ai expédié plusieurs appareils. Avec du zèle et de la persévérance, ce médecin paraît avoir surmonté tous les obstacles, puisqu'il m'écrivait à la date du 12 août 1820.

« Depuis le commencement du printemps, nos malades suent avec la même promptitude et la même facilité que partout ailleurs. Cependant quelques-uns guérissent avec une lenteur extrême; ce qui est cause que plusieurs, doutant ou désespérant de leur guérison, se retirent avant d'avoir fini leur traitement. J'ai remarqué que les sujets robustes et pléthoriques supportent mieux les fumigations le matin, et les faibles le soir, restaurés par les alimens pris pendant le jour; que, dans les cas de dartres compliquées ou accompagnées de phlogose érythémateuse, les vapeurs du gaz oxide de soufre et du gaz acide sulfureux exaspèrent fréquemment le mal, et qu'alors,

après avoir suspendu les fumigations et calmé l'irritation par les moyens appropriés, les malades se trouvent fort bien de l'emploi des vapeurs sulfureuses, administrées sans allumer le soufre qui, dans cet état, produit à peu près les mêmes effets, comme je m'en suis assuré par trois mois d'observation. Nous avons presque toujours échoué dans l'application des fumigations au traitement de diverses affections dartreuses du gland et du prépuce; mais nous avons fréquemment réussi dans celles du scrotum et du fondement.

» Dans la saison actuelle, nous avons eu des malades qui perdaient l'appétit, et s'affaiblissaient sensiblement; c'est pourquoi ils ont dû suspendre leur traitement. Quelques tentatives, faites sur un petit nombre de goutteux, et de paralytiques, n'ont pas eu des résultats encourageans. Nous avons été plus heureux dans le traitement des dartres squameuses sèches et humides, dans celui des lichenoïdes, et même des pustuleuses, et encore davantage dans les croûteuses humides : dans plusieurs cas de ces différentes espèces, la cure s'est opérée avec une promptitude étonnante. Les fumigations n'ont point réussi dans les affections herpétiques des jambes et des pieds, lorsqu'elles étaient compliquées d'engorgement et d'ulcères plus ou moins invétérés. Dans ce moment, je traite une lèpre tuberculeuse, répandue sur tout le corps; elle a la forme léontine et quelque chose de l'éléphantine.

» Nous avons déjà traité un autre malade atteint de la même maladie, qui a dû suspendre son traitement pour des affaires de famille; en partant, il nous a promis de revenir après la vendange.

» Maintenant, il me reste à vous prier de vouloir bien avoir la bonté de nous faire construire, le plus tôt possible, deux autres boîtes ou appareils fumigatoires, d'après le modèle le plus parfait qui soit à votre connaissance, etc. » *François* Rous, *D. M.*

Progrès de la méthode fumigatoire en Amérique.

J'ai vendu, à Paris, plusieurs appareils pour le continent américain, mais je n'ai reçu d'observations que des Antilles françaises, où M. Raymond Lajarthe a fondé un établissement très-considérable. Là aussi, la méthode fumigatoire a eu de grands obstacles à surmonter de la part de quelques médecins prévenus contre cette nouveauté thérapeutique, ou peut-être justement effrayés par l'usage exclusif qu'on voulait en faire. J'ai sous les yeux un mémoire très-détaillé, adressé par M. Raymond Lajarthe à Son Excellence M. le Comte de Lardenoy, gouverneur de la Guadeloupe et dépendances, qui l'a pris en grande considération, et a certifié l'exactitude des faits qu'il contient.

Ce mémoire est accompagné d'un recueil de soixante-seize certificats, qui représentent plus de trois mille cures obtenues par l'usage des appareils fumigatoires, principalement sur la population nègre des colonies. Les maladies traitées sont désignées de la manière suivante. La *gale*, quelque ancienne qu'elle soit; les *dartres*, quelle que puisse être leur ancienneté; les *ulcères* les plus horribles; le *pian*, la *teigne*, la *lèpre* à son premier état, connue du vulgaire sous le nom de *dartres*

rouges, les *gonflemens de rate*, les *douleurs rhumatismales*, les *coups d'air*, les *fièvres lentes*, les *répercussions* en général, les *engorgemens lymphatiques* et les *suppressions menstruelles*.

Il serait long et fastidieux de citer des observations de chacune de ces maladies, je me bornerai à transcrire les deux certificats suivans, renfermant des observations recueillies par des hommes de l'art.

Sainte-Rose, le 20 Avril 1820.

Je soussigné, Chirurgien au quartier de Sainte-Rose, certifie avoir fait passer au bain fumigatoire sulfureux, établi dans ce quartier, vingt-sept nègres et négresses, atteints de la gale, miliaire chez les uns, avec de gros boutons enflammés, croûteuse et suppurante, chez les autres, avec des ulcères aux fesses, aux cuisses, à la verge, aux bourses, et même sur la figure. Plusieurs avaient des dartres rouges sur le corps et sur le visage. Deux étaient remplis de pians. J'ai administré pour les gales simples et récentes de neuf à quinze bains. Il a fallu en employer jusqu'à vingt, quarante et quarante-cinq pour les autres maladies.

Une négresse était atteinte, depuis très-long tems, de douleurs très-fortes aux bras et aux épaules, pour lesquelles on l'avait soumise à une foule de traitemens, sans aucun succès. J'essayai les fumigations; et, après la seizième, elle se trouva parfaitement guérie. Elle est aujourd'hui très-bien portante, et prétend, ainsi que les vingt-sept autres dont j'ai parlé, que les vapeurs lui ont donné plus de force et de vigueur. Vergés.

Pointe-à-Pitre, le 10 juillet 1820.

I. » Je puis attester qu'appelé chez vous pour voir la négresse Louise, de M. Sanon de Lesbartières, j'ai trouvé la malade présentant à la surface interne des parties génitales, deux chancres, résultant d'ulcères des parties inférieures séchés trop légèrement; la grande lèvre droite, a moitié rongée, présentait un chancre vénérien simple; la gauche et la petite du même côté avaient entièrement disparu par l'effet d'un ulcère pianique. Le mercure fut employé à hautes doses, mais n'eut quelques succès que contre la première affection: ce traitement dura trois mois. Voyant l'inefficacité de ce procédé, j'usai de vos appareils, et je puis attester que quatre-vingts fumigations sulfureuses sèches ont fait disparaître pour jamais une affection si hideuse.

II. » Rosette, appartenant à M. de la Prude, habitant de cette ville, me fut présentée il y a environ huit mois par son maître.

» Après l'avoir visitée, je découvris un écoulement jaunâtre des parties génitales; les parties externes ne présentaient aucun symptôme d'affection vénérienne. Je fus chercher plus loin, et je trouvai une dureté considérable au col de la matrice; en pressant cette tumeur, le suintement devint plus considérable; la périphérie du corps offrait une quantité énorme de pustules de la largeur d'une pièce de cinq francs, participant également de l'affection vénérienne et de la dartre surfuracée. Le mercure, donné à hautes doses, ne produisit qu'un effet secondaire, et je puis dire que ce ne sont que 15

bains de vos appareils fumigatoires sulfureux qui ont fait disparaître cette maladie.

» Voici, Monsieur, ce que je vous avais promis, je pourrais citer bien certainement d'autres observations aussi utiles, et m'étendre davantage sur l'efficacité du procédé de M. Galés dans les pays chauds ; mais je ne doute nullement que vous n'ayez obtenu des certificats aussi justement mérités. CICÉRON, D. M. M. »

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

TABLE DES PLANCHES.


Fig. 1.
Dandeleux Sculp.



Gravé par M.me Testard.

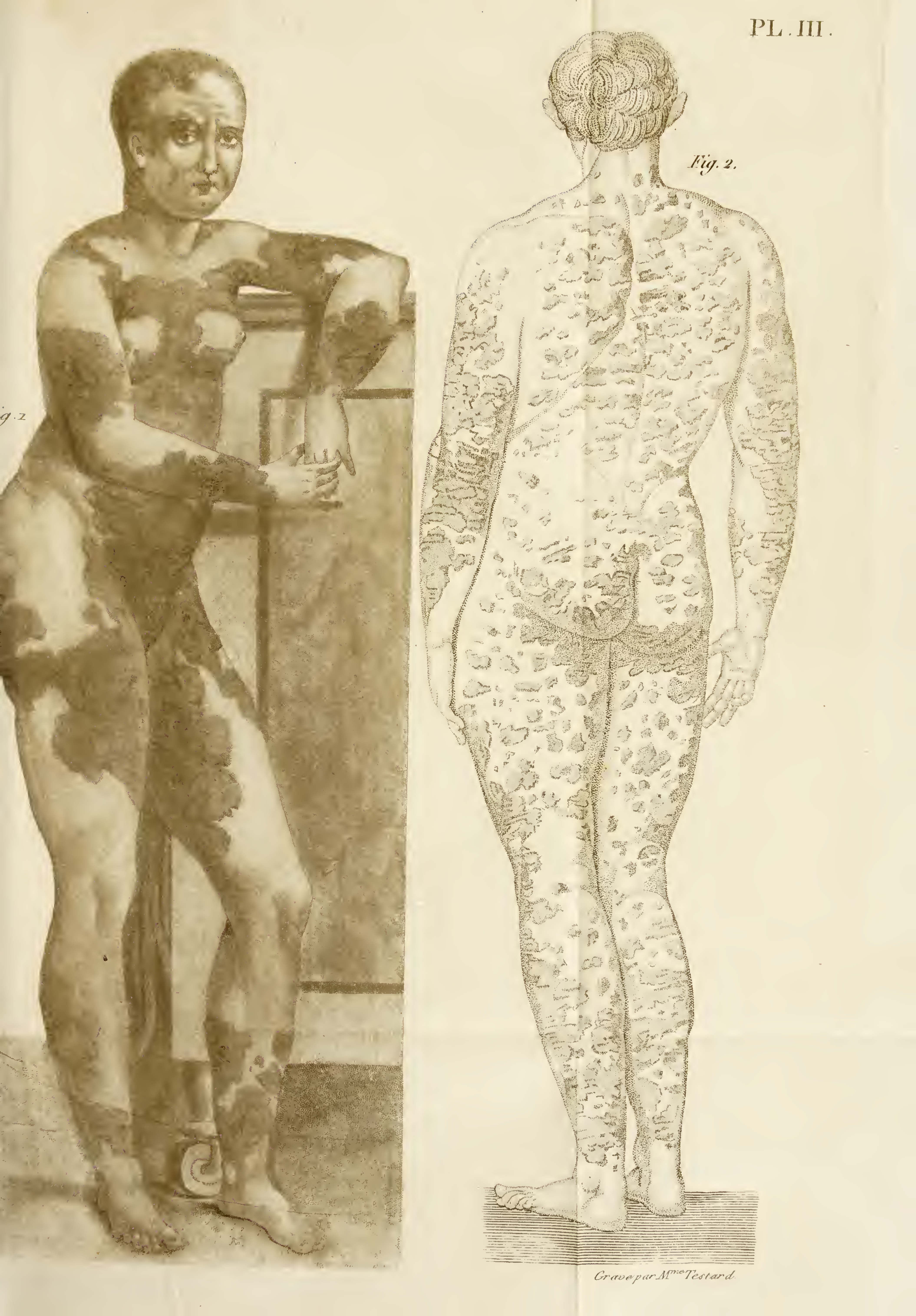

PL. III.
Fig. 2.
ig. 1
Gravé par Mme Testard.


Fig. 1.
Fig. 2.
Gravé par Mme Testard

PL. V

Fig. 1.

Fig. 2.

Gravé par Mme Testard


Fig. 2.
Gravé par Mme. Testard



Gravé par Mme Testard.


PL.VIII.
Gravé par M.me Testard



Fig. 3.
Fig. 4
Fig. 5
Fig. 1.
Fig. 2.
Gravé par M.me Testard

